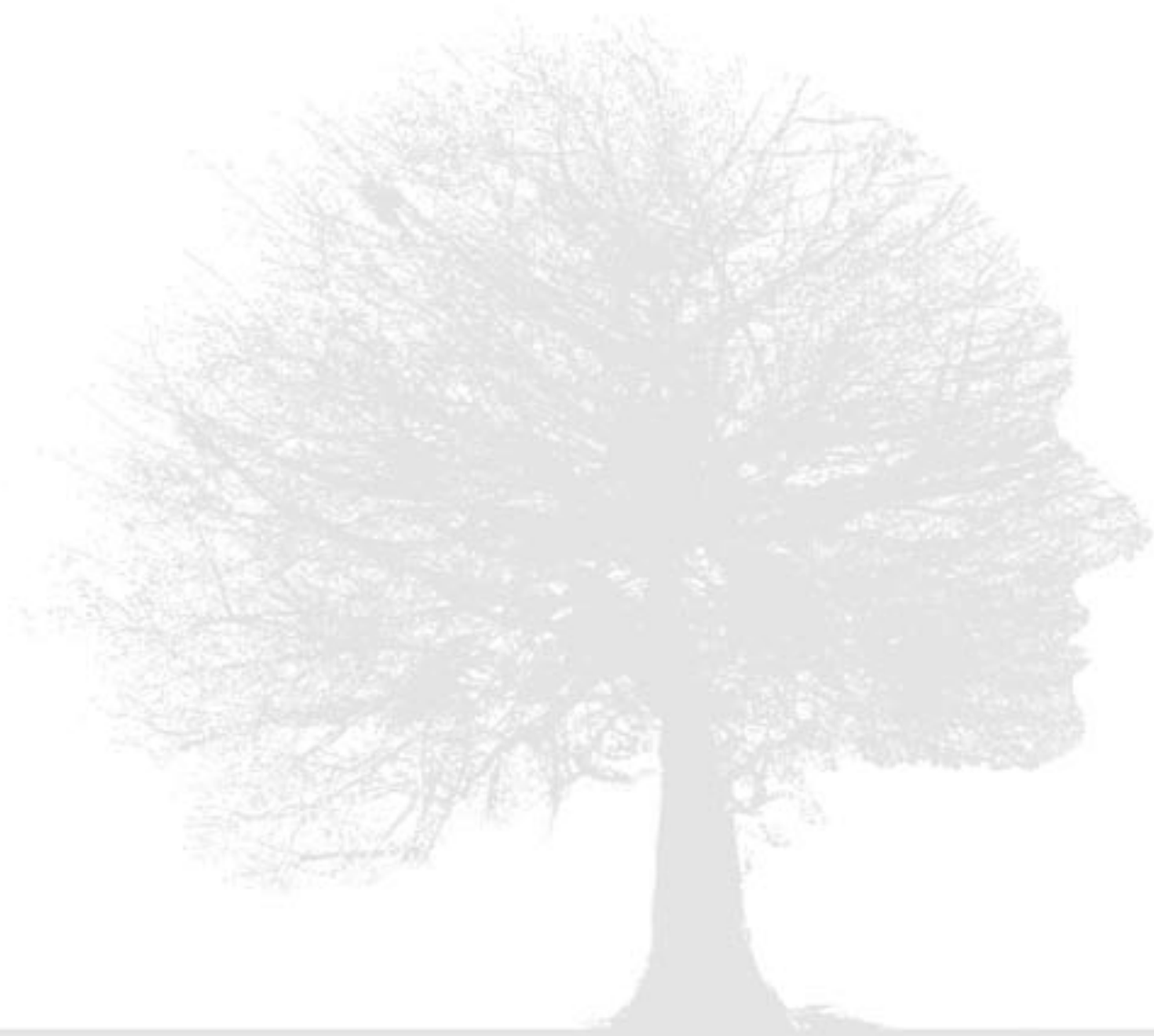




Manuel de formation sur le Genre Et le
CHANGEMENT CLIMATIQUE





Manuel de formation sur le Genre Et le
CHANGEMENT CLIMATIQUE



Ce manuel a été créé par l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et par le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) en partenariat avec Global Water Alliance (GWA), ENERGIA International Network on Gender and Sustainable Energy, l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO) et Women's Environment and Development Organization (WEDO) en tant que parties intégrantes de Global Gender Climate Alliance (GGCA).



Auteur principal:

Lorena Aguilar

En collaboration avec:

Module 1:

Saniye Gülser Corat, UNESCO

Module 2:

Saniye Gülser Corat, UNESCO

Section 2.3 Eva Maria Duer, PNUE et

Cheryl L. Anderson, Université de Hawaï

Section 2.5 Adel Sasvari, UICN

Module 3:

Saniye Gülser Corat, UNESCO

Module 4:

Rebecca Pearl, GGCA

Hannie Meesters, PNUD

Lucy Wanjiru, PNUD

Amanda Dentler, WEDO

Lourdes Meyreles

Module 5:

Section 5.1.2 Gail Karlsson, ENERGIA

Module 6:

Eva Rathgeber, GWA

Module 7:

Mariama Williams et Yves Conze

Etudes de cas:

Paula Zuniga, UICN

Yianna Lambrou, FAO

Madhavi Malalgoda Ariyabandu, Inter-

Mediate Technology Development Group

Elaine Enarson et Betty Hearn Morrow

Messages-clé et révision:

Adel Sasvari, UICN

Karla Priego

Mariko Saito, PNUD

Révision du texte (anglais):

Tiina Rajamets

Adaptation française:

UNESCO

Processus de validation:

Les spécialistes suivants ont participé au processus de validation : Xavier Moya, Itza Castañeda, Rose Mwebaza, Jeanne Josette, Adel Sasvari, Rima Abdulhadi Ras, Rose Mensa Kutin, Sandra Freitas, Brigitte Leduc, Nadia Shevchenko, Mariko Saito, Cheryl Anderson, Eva Maria Duer, Lourdes Meyreles, Natalia Kostus, Andrea Quesada, Nadia Johnson, Cate Owren, Rebecca Pearl, Hannie Meesters, Lucy Wanjiru, Stacy Alboher, et Aira Kalela. Leurs contributions et recommandations pour ce manuel ont été extrêmement précieuses.

Conception graphique :

Laura Montoya Sancho

José María Castro Madriz

Draco Firma Gráfica S.A.

draco@ice.co.cr

Directeur de publication:

Eric Hidalgo Valverde

ABSOLUTO S.A.

ejhidalgo@yahoo.com

Imprimé par:

Masterlitho S.A.

San José, Costa Rica. Marzo, 2009.

Les partenaires principaux de GGCA sont le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) et le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et WEDO. Ses membres incluent plus d'une vingtaine d'autres agences des Nations Unies et organisations de la société civile, et GGCA est le partenaire de nombreux gouvernements, fondations et institutions du secteur privé.



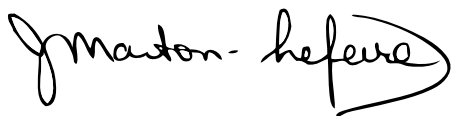
Les membres et partenaires de GGCA, ainsi que les autres, sont encouragés à utiliser le manuel de formation et peuvent le faire en demandant une autorisation à info@gender-climate.org. Toute formation qui s'inspire du présent manuel doit mentionner GGCA dans toutes les communications et la documentation relative à cette formation.

Prologue

Pendant longtemps nous avons supposé que les impacts négatifs du changement climatique et les efforts faits pour les atténuer avaient des effets similaires à la fois sur les femmes et les hommes. Cependant, le monde a progressivement découvert que les femmes et les hommes font l'expérience du changement climatique de manière différente, et que les inégalités entre les sexes ont limité la capacité des femmes à s'en sortir. Il a aussi été reconnu que les femmes sont des actrices importantes du changement et détiennent des connaissances et des compétences significatives en ce qui concerne l'atténuation, l'adaptation et la réduction des risques face au changement climatique, ce qui fait d'elles des agents décisifs dans ce domaine. En conséquence, il y a un besoin urgent d'inclure une approche sensible au genre dans le travail de confection des politiques et des programmes sur le changement climatique.

Faire le lien entre le changement climatique et le développement humain reste un défi important, en particulier parce que le changement climatique est perçu par beaucoup comme un problème purement scientifique ou technique. Cette publication répond aux besoins des responsables d'élaboration des politiques et des scientifiques du changement climatique de comprendre et de mieux aborder les dimensions du changement climatique relatives au genre. Elle clarifie les liens entre le genre et l'atténuation et l'adaptation du changement climatique.

Nous avons le plaisir de présenter et de recommander ce Manuel de Formation, conçu par Global Gender and Climate Alliance (GGCA) comme un outil pratique permettant d'améliorer la capacité des responsables d'élaboration de politiques et des décideurs à développer des stratégies et des politiques de changement climatiques sensibles au genre. A cet instant crucial qu'est le chemin vers la négociation d'une nouvelle stratégie internationale sur le changement climatique, cette publication fournit à tous les acteurs les connaissances essentielles et des indications concrètes sur la façon dont leurs actions sur le changement climatique peuvent mieux répondre aux besoins des femmes et des hommes dans les pays en développement.



Julia Marton-Lefèvre
Directrice Générale
UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature)



Winnie Byanyima
Directrice, Equipe Genre
PNUD



Avant-propos

Le changement climatique est une menace des plus sérieuses pour le développement durable et va mettre en danger notre réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, si nous ne réussissons pas à le combattre. Influencer le changement climatique est directement lié à l'éradication de la pauvreté. Ainsi, il est plus qu'important que nous parvenions à un nouvel accord d'ensemble sur le changement climatique avant la fin 2009.

Les mesures les plus importantes pour atténuer le changement climatique seront l'utilisation des énergies renouvelables, et la reforestation, ainsi que l'endiguement du taux de déforestation. L'adaptation au changement climatique affectera l'agriculture, la sécurité alimentaire, et la gestion de l'eau dans les zones rurales. L'agriculture écologique et régénérative peut fournir un bon outil d'atténuation. La plupart de ces moyens de subsistance sont traditionnellement des travaux dévolus aux femmes, dans les pays en développement. En Afrique, par exemple, 80% de la production alimentaire est gérée par les femmes.

L'analyse du Groupe Intergouvernemental d'Experts sur l'Evolution du Climat (GIEC) indique que les impacts frapperont plus durement les régions les plus pauvres et les populations les plus pauvres, qui ont le moins de ressources pour faire face aux changements amenés par des sécheresses, inondations et tempêtes plus importantes. Soixante-dix pour cent de ces populations pauvres sont des femmes.

Cela signifie que les femmes pauvres devront se battre contre les effets du changement climatique. Cependant, elles peuvent aussi être de puissants agents du changement. L'autonomisation des femmes dans la planification et la prise de décisions, ainsi que dans la mise en œuvre de mesures influençant le changement climatique rendra nos efforts communs plus effectifs, en particulier à l'échelle locale.

Ceci implique que les hommes et les femmes comprennent le processus du changement climatique et partagent les informations sur la façon d'en contrer les effets négatifs. Il sera important que les femmes aient un accès égal aux connaissances, aux ressources et aux technologies qui sont nécessaires pour influencer le changement climatique. De même, il sera important que les femmes participent plus activement aux négociations qui mettent en forme le nouveau régime d'ensemble sur le changement climatique.

La Finlande a le plaisir de coopérer avec Global Gender and Climate Alliance, et de soutenir son travail d'autonomisation des femmes dans le but d'influencer le changement climatique. Ce manuel est un élément important dans la promotion de la compréhension du changement climatique, de ses impacts et de ses dimensions genre. Nous espérons que cette meilleure compréhension renforcera la coopération et nous invitons tous les gouvernements, les organisations internationales pertinentes et les institutions financières, la société civile et le secteur privé à y prendre part.



Aira Kalela
Représentante Spéciale
Changement climatique et Genre
Ministère des Affaires Etrangères
Finlande



Table des Matières:

Prologue	iii
Avant-propos	iv
Acronymes	1
Introduction	5
Module 1: Genre et généralisation de l'analyse selon le genre	15
1.1 Qu'est-ce que le genre?	15
1.2 Qu'est-ce que la généralisation de l'analyse selon le genre?	18
1.3 La condition spécifique des femmes	20
Pour aller plus loin	21
Activités pour ce module	22
Notes à l'usage du formateur	22
Etudes de cas	23
Etude de cas 1 Les femmes dans la mise en place d'une agriculture durable	23
Etude de cas 2 Plan d'Action sur l'égalité des sexes du PNUE	25
Etude de cas 3 Plan d'Action Genre de la CDB	27
Instruments et techniques	29
Module 2: Les instruments juridiques internationaux comme cadre de la généralisation de l'analyse selon le genre dans le changement climatique	45
2.1 Les droits humains comme point de départ	47
2.1.1 La Convention sur l'Elimination de toutes les formes de Discrimination à l'Egard des Femmes (CEDEF)	48
2.1.2 Genre et Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones	50
2.2 Egalité entre les genre	52
2.3 Réduction du Risque de Désastre	53
2.4 Genre et développement durable	55
2.4.1 Agenda 21	56
2.4.2 Plan de mise en œuvre du Sommet Mondial sur le Développement Durable SMDD	56
2.4.3 La Déclaration de Beijing, le Programme d'Action et Beijing + 10	56
2.4.4 La Déclaration du Millénaire et les Objectifs du Millénaire pour le Développement	57
2.4.5 Les « Conventions de Rio »	58
2.5 Cohérence des politiques	65
Pour aller plus loin	67
Notes à l'usage du formateur	68

Activités pour ce module	69
Tableau 1 Résumé des instruments juridiques importants	70
Instruments et techniques	81

Module 3: Vue d'ensemble des problématiques de genre et du changement climatique 85

3.1	Les causes de vulnérabilité, ou les conditions spécifiques qui rendent les femmes, en particulier les femmes pauvres, vulnérables au changement climatique	86
3.2	Plus de difficultés à garantir le bien-être	88
3.3	Egalité de genre, changement climatique et Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD): quel lien entre ces notions?	90
	Pour aller plus loin	95
	Activités pour ce module	96
	Etudes de cas	97
	Etude de cas 1 Le Groupe Mama Watoto	97
	Etude de cas 2 Démocratiser le savoir pour l'autonomisation rurale	99
	Etude de cas 3 Mise en lumière de stratégies locales de survie face à la sécheresse	102
	Instruments et techniques	106

Module 4: La généralisation de l'analyse selon le genre dans les efforts d'adaptation 117

4.1	L'adaptation de l'être humain face au changement climatique	117
4.2	Entrecroisement des inégalités de genre, et des risques et vulnérabilités	118
	4.2.1 Les facteurs de risques pour les femmes dans les désastres	120
	4.2.2 Vulnérabilités et capacités	122
	4.2.3 Gestion du Risque de Désastre	123
4.3	Le rôle des femmes dans l'adaptation au changement climatique	128
	4.3.1 Femmes et hommes en tant qu'agents du changement	128
	4.3.2 Relations différenciées de la femme et de l'homme à l'environnement	129
	4.3.3 Le rôle des femmes dans l'adaptation au changement climatique et dans son atténuation	130
	4.3.4 Gestion du Risque et autonomisation des femmes	130
4.4	Adaptation au changement climatique et accès équitable aux ressources	132
	4.4.1 Eau et assainissement	132
	4.4.2 Biodiversité et écosystèmes	133
	4.4.3 Agriculture et sécurité alimentaire	135
	4.4.4 Littoral	135
	4.4.5 Désertification	136
	4.4.6 Santé	136
	4.4.7 Effets négatifs d'initiatives d'adaptation sur l'égalité de genre, et les solutions à envisager.....	137

4.5	Planification nationale sensible au genre	142
4.5.1	Plan d'Action National d'Adaptation (PANA)	142
4.5.2	Plans de Réduction du Risque de Désastre	145
	Pour aller plus loin	147
	Activités pour ce module	148
	Etudes de cas	149
	Etude de cas 1 Les filles meneuses de la résilience de la communauté, en Afrique du Sud	149
	Etude de cas 2 Répartition des rôles genrés dans les désastres des Iles du Pacifique	151
	Etude de cas 3 Stratégies d'adaptation au changement climatique sensibles au genre: d'après les expériences des fermiers Indiens	153
	Etude de cas 4 L'impact des catastrophes naturelles sur les femmes et les enfants : la situation en Asie du Sud	155
	Etude de cas 5 Reconstruction de Miami par les femmes : le cas de la réponse féministe aux désastres	156
	Instruments et techniques	157
	Module 5: Stratégies pour des actions d'atténuation sensibles au genre.....	165
5.1	Genre et efforts d'atténuation: établir des connexions	166
5.1.1	Capture, fixation ou séquestration du carbone	169
5.1.2	Réductions des émissions grâce aux technologies et sources d'énergie propres	174
5.1.3	Réduction des émissions: l'implication du genre	177
5.1.4	Consommation : le genre comme atout	179
	Pour aller plus loin	180
	Activités pour ce module	181
	Etudes de cas	182
	Etude de cas 1 Production de biocarburant en Inde rurale	182
	Etude de cas 2 Un milliard d'arbres pour atténuer le changement climatique	184
	Etude de cas 3 Projet national de biogaz du Népal : réduction des émissions et bénéfices pour la communauté.....	186
	Instruments et techniques	187
	Module 6: Stratégies de transfert et de développement de technologie sensibles au genre en appui aux actions d'atténuation et d'adaptation	195
6.1	Qu'entendons-nous par « technologie »?	195
6.2	Qu'est-ce que la technologie a à voir avec le changement climatique?	197
6.3	Qu'est-ce que les technologies du changement climatique ont à voir avec le genre?	198
6.4	Domaine cibles pour des interventions technologiques	200

6.4.1	Besoins en technologie et évaluation des besoins	200
6.4.2	Accès à l'information technologique	201
6.4.3	Adapter l'environnement aux transferts de technologie	202
6.4.4	Renforcer les capacités en vue de transferts de technologie	202
6.4.5	Mécanismes de transferts de technologie	203
6.5	Technologies d'atténuation: la dimension genre	203
6.6	Technologies d'adaptation: la dimension genre	205
	Pour aller plus loin	207
	Activités pour ce module	208
	Etudes de cas	209
	Etude de cas 1 Changement climatique et égalité de genre en Chine	209
	Etude de cas 2 La vulnérabilité des femmes dans les communautés rurales de Keur Moussa	210
	Etude de cas 3 Lighting up Hope and Communities au Nicaragua	212
	Instruments et techniques	214

Module 7: Généraliser l'analyse selon le genre aux mécanismes de financement de la lutte contre le changement climatique

		223
7.1	Qu'est-ce que le financement de la lutte contre le changement climatique?	224
7.2	Qu'est-ce que le financement de la lutte contre le changement climatique a à voir avec le genre?	225
7.3	Quels sont les instruments, les mécanismes et les modalités du financement de la lutte contre le changement climatique?	228
7.4	Système basé sur le marché et financement du secteur privé pour la lutte contre le changement climatique	233
7.5	Enjeux sociaux, du développement et liés au genre, et état des lieux du financement de la lutte contre le changement climatique	236
7.6	Genre et état des lieux du financement de la lutte contre le changement climatique.....	238
7.7	Genre et régime de financement du changement climatique de l'après-2012	242
	Pour aller plus loin	246
	Activités pour ce module	247
	Etudes de cas	248
	Etude de cas 1 Les femmes d'Amihan et l'impact du financement de la lutte contre le changement climatique	248
	Instruments et techniques	252
	Annexe 1 : Bibliographie annotée	259
	Bibliographie	287

Acronymes

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
AME	Accords Multilatéraux sur l'Environnement
C5	Coopération Canada-Chine en matière de changement climatique
CAFA	Conseil d'Administration du Fonds d'Adaptation
CAH	Cadre d'Action de Hyogo
CCBA	Climate, Community and Biodiversity Alliance
CCFE	The Chicago Climate Futures Exchange
CCNUCC	Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques
CCX	Bourse Climatique de Chicago
CDB	Convention sur la Diversité Biologique
CDD	Commission du Développement Durable des Nations Unies
CDN	Comité Directeur National
CEDEF	Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes
CEIF	Cadre d'Investissement pour les Energies Propres
CEP	Conférence des Parties (à la CDB)
CII	Confédération Indienne de l'Industrie
CIND	Comité Intergouvernemental de Négociation sur la Désertification
CIRAF	Centre International pour la Recherche en Agroforesterie
CO ₂	Dioxyde de Carbone
CRISTAL	Outil de filtrage des risques basé sur la communauté-adaptation et moyens de subsistance
CCF	Commission de la condition de la femme
DADP	Développement d'une Agriculture Durable dans le Pacifique
DAF	Division pour l'Avancement de la Femme
DDC	Direction du Développement et de la Coopération
DDPA	Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Populations Autochtones
DFID	Département pour le Développement International, du Royaume-Uni
ECOSOC	Conseil Economique et Social des Nations Unies
ELIAMEP	Fondation hellénique pour la politique étrangère et européenne
ENDA PRONAT	Environnement et Développement du Tiers-Monde
ENERGIA	Réseau International sur les Femmes et l'Energie Durable
ERP	Evaluation Rurale Participative
ERPA	Accord d'Acquisition de Réductions d'Emissions
ETS	Système Européen d'Echange de Quotas d'Emissions
EUA	European Union Allowance (droits d'émissions)

FA	Fonds d'Adaptation (aux conséquences du changement climatique)
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture
FCDCC	Fonds Canadien de Développement pour les Changements Climatiques
FCPF	Fonds Carbone de Partenariat Forêt
FEAC	Femmes d'Europe pour un Avenir Commun
FEM	Fonds pour l'Environnement Mondial
FEM-SGP	Programme de Petites Subventions du Fonds pour l'Environnement Mondial
FIC	Fonds d'Investissement Climatique
FIDA	Fonds International de Développement Agricole
FPC	Fonds de Partenariat pour le Carbone
FPMA	Fonds des Pays les Moins Avancés
FSC	Fonds Stratégique pour le Climat
FSCC	Fonds Spécial pour les Changements Climatiques
FTP	Fonds pour les Technologies Propres
Genanet	Point Focal Genre, Environnement et Développement Durable
GEO	Avenir de l'Environnement Mondial (programme du PNUE)
GES	Gaz à Effet de Serre
GGCA	Global Gender and Climate Alliance
GIEC	Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat
GIRE	Gestion Intégrée des Ressources en Eau
GLC	Groupe de Liaison Conjoint (Conventions de Rio)
GRATIS	Service régional de technologie industrielle appropriée du Ghana
GT APA	Groupe de Travail [...] sur l'Accès et le Partage des Avantages (relatif à la CDB)
GTC	Giga Tonne de Carbone
GTS EAC	Groupe de Travail Spécial [...] sur l'Examen de l'Application de la Convention (relatif à la CDB)
GTZ	Agence de Coopération Technique Allemande pour le Développement
HCR	Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés
IEI	International Energy Initiative
INSTRAW	Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies pour l'Avancement des Femmes
Intercooperation	Fondation Suisse pour le Développement et la Coopération internationale
ISDH	Indice Sexospécifique de Développement Humain
LED	Service de Développement du Liechtenstein
LULUCF	Utilisation des terres, modification de l'affectation des terres et foresterie
MCeX	Marché Climatique de Montréal
MDP	Mécanisme de Développement Propre
MOC	Mise en Œuvre Conjointe (Protocole de Kyoto)

NBA	Nuages Bruns Atmosphériques
NBSAP	Stratégies et Plan d'Action Nationaux pour la Biodiversité
OCDE	Organisation de Coopération et de Développement Economiques
OFED	Organisation des Femmes pour l'Environnement et le Développement
OIT	Organisation Internationale du Travail
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
Oxfam	Oxford Committee for Famine Relief
PAN	Programme d'Action National
PANA	Plan d'Action National d'Adaptation
PEID	Petits Etats Insulaires en Développement
PFNL	Produits Forestiers Non Ligneux
PMA	Pays les Moins Avancés
PNUD	Programme des Nations pour le Développement
PNUE	Programme des Nations Unies pour l'Environnement
Ppm	Partie par million
PSA	Priorité Stratégique pour l'Adaptation
PSE	Paiement pour Services Environnementaux
REC	Réductions d'Emissions Certifiées
REDD	Réduction d'Emissions issues de la Déforestation et de la Dégradation des forêts
RGGI	Initiative Régionale de Gaz à Effet de Serre
RMDH	Rapport Mondial sur le Développement Humain (du PNUD)
RRD	Réduction du Risque de Désastre
SAGEN	Réseau Sud-Africain Energie et Genre
SCP	Secrétariat de la Communauté du Pacifique
SIPC	Stratégie Internationale pour la Prévention des Catastrophes
SMDD	Sommet Mondial sur le Développement Durable
TCX	Bourse Climatique de Tianjin
UICN	Union Internationale pour la Conservation de la Nature
CNULCD	Convention sur la lutte contre la Désertification
UNESCO	Organisation des Nations pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UN-HABITAT	Programme des Nations Unies pour les Etablissements Humains
UNIFEM	Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme
USAID	Agence des Etats-Unis pour le Développement International
WEN	Women's Environmental Network
WRI	Institut Mondial des ressources

Introduction

En novembre 2007, le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) et l'Organisation des Femmes pour l'Environnement et le Développement (OFED-WEDO) ont participé à une réunion à Tepoztlán, au Mexique, pour discuter de la possibilité d'une collaboration multilatérale sur le thème du genre et du changement climatique. Au cours de cette réunion, ces institutions ont reconnu la nécessité d'une stratégie coordonnée des institutions mondiales travaillant sur ce sujet. Il en est résulté la création de Global Gender and Climate Alliance (GGCA) officiellement lancé le 11 décembre 2007 à Bali, en Indonésie, lors de la Conférence des Nations Unies sur les Changements Climatiques. A ce jour, plus de 25 agences de l'ONU et organisations internationales de la société civile ont rejoint l'Alliance. Le premier objectif de GGCA est de garantir que les politiques, les décisions et les initiatives concernant le changement climatique aux niveaux mondial, régional et national sont sensibles aux questions de genre.

Ces dernières années, les principaux décisionnaires dans le domaine du développement des initiatives, programmes et politiques de changement climatique ont reconnu qu'ils ne connaissaient pas assez les liens entre égalité de genre et changement climatique. L'un des premiers défis auquel font face institutions et gouvernements dans leur réponse à l'égalité de genre est l'isolement par rapport aux autres efforts similaires et le manque d'expérience. Par exemple, dans une étude des Nations Unies de 2006 sur les ministères de l'Environnement, les gouvernements citaient le manque de capacités et de compréhension du thème du genre et de l'environnement, et en particulier du genre et du changement climatique, comme raison à la non-intégration des problématiques de genre dans leur travail.

Au sein des institutions de développement et environnementales, et plus généralement dans le domaine du changement climatique, se fait sentir le besoin d'élaborer un paradigme commun sur les liens entre genre et changement climatique, en utilisant un langage compréhensible tant par les responsables que par les scientifiques du climat. La sphère du changement climatique tirerait avantage d'une collaboration coordonnée entre les secteurs et les institutions, ainsi que d'une capacité et d'un engagement politique accrus de la part des responsables, du système des Nations Unies, de la société civile et du mouvement des femmes.

Ainsi, l'axe central des stratégies de GGCA réside dans la nécessité de renforcer les capacités aux niveaux mondial, régional et local afin de concevoir et de mettre en œuvre des politiques, des stratégies et des programmes attentifs au genre.

Afin de satisfaire la demande d'amélioration des compétences en matière de genre et changement climatique et de créer un réseau de formateurs dans des pays et des régions divers, GGCA a élaboré ce manuel de formation. La présentation des concepts dans ce manuel a pour but d'augmenter les capacités des responsables et des décideurs, de telle sorte que les efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique soient attentifs aux questions de genre.

Le manuel de formation tire parti des outils internes existants (données issues de recherches, analyses et extraits de modèles internationaux) qui ont été adaptés ou élargis, mais aussi des études de cas récemment compilées qui illustreront les concepts dans chaque module. Il présente les évolutions conceptuelles et méthodologiques importantes des relations de genre dans le contexte du changement climatique. Les thèmes abordés dans ce manuel font référence à ceux du Plan d'Action de Bali.

Comment utiliser ce manuel

Le manuel fonctionne par module: le formateur peut choisir des thèmes et des exercices selon le groupe cible et la durée de la formation. Le manuel contient les modules suivants:

Module 1: Genre et généralisation de l'analyse selon le genre

Module 2: Les instruments juridiques internationaux comme cadre de la généralisation de l'analyse selon le genre dans le changement climatique

Module 3: Vue d'ensemble des problématiques de genre et du changement climatique

Module 4: La généralisation de l'analyse selon le genre dans les efforts d'adaptation

Module 5: Stratégies pour des actions d'atténuation sensibles au genre

Module 6: Stratégies de transfert et de développement de technologie sensibles au genre en appui aux actions d'atténuation et d'adaptation

Module 7: Généraliser l'analyse selon le genre aux mécanismes de financement de la lutte contre le changement climatique

Annexe: Bibliographie annotée

Chaque module contient: une Description et une analyse du thème; les grandes lignes des objectifs d'apprentissage du module et la façon de réaliser les exercices; une explication des activités, des procédures et du temps imparti; des fiches et exercices à distribuer.

A la fin du manuel, vous trouverez des outils supplémentaires, tels qu'une bibliographie et une annexe avec une bibliographie annotée contenant les documents les plus récents sur le genre et le changement climatique.

Notes à l'intention des formateurs

Divers acteurs et parties concernées peuvent participer à la formation:

- Représentants du Ministère de l'Environnement
- Représentants du Ministère de l'Energie
- Représentants des Plates-formes Nationales de Réduction des Risques
- Représentants d'autres Ministères, tels que l'Agriculture, les Finances, etc.
- Le/la ministre de la Condition de la Femme/du Genre
- Parlementaires
- Chercheurs et académiques
- Institutions des Nations Unies
- Organisations de la société civile
- Groupes de femmes

Tous ces représentants/entités exercent des activités différentes, ce qui implique des besoins en formation différents. Pour réussir votre formation sur le genre et le changement climatique, vous devez prendre en compte les dix étapes¹ suivantes:

¹ Ces étapes ont été adaptées d'après Schneider, K. (2006), *Manual for Training on Gender Responsive Budgeting*. Eschborn, Allemagne: GTZ

1. Le groupe cible

Tout d'abord, vous devez définir votre groupe cible. Une formation conçue pour les membres d'un groupe féministe activiste, qui ne sont pas familières avec les notions de changement climatique, ne contiendra pas les mêmes thèmes qu'une formation destinée à des membres du gouvernement appartenant au Ministère de l'Environnement, qui n'auront, au contraire, jamais entendu parler des concepts élémentaires liés au genre ou des outils d'analyse selon le genre. Si les connaissances antérieures des groupes cibles potentiels sont trop diverses, il est préférable de ne pas les former au cours de la même session, car vous auriez besoin d'aborder en détail trop d'aspects différents, ce qui serait moins intéressant pour certains participants.

Cependant, dans certains cas, une formation peut s'avérer être une plate-forme d'échange de connaissances (par exemple, entre experts du genre et spécialistes du changement climatique de votre pays) et vous pourriez agir comme un facilitateur du processus de partage des connaissances plutôt que comme un formateur. Vous devez aussi prendre en compte le sexe, l'âge et la place dans la hiérarchie des participants.

Certains pourraient, par exemple, se sentir intimidés par la présence de leurs supérieurs et ne pas participer activement ou contribuer efficacement à la formation. De même, dans certaines cultures, les participants pourraient se sentir plus à l'aise et participer pleinement si femmes et hommes ont l'opportunité de s'exprimer dans des espaces séparés.

2. Evaluation des besoins de formation

Après avoir défini votre groupe cible, vous devez évaluer ce que les participants potentiels à la formation ont besoin d'apprendre, et ce qu'ils savent déjà. Ce qu'ils devraient apprendre dépend largement de leur rôle dans leur institution, et il est important de comprendre leurs besoins avant de planifier votre formation. Afin de connaître les besoins des participants, vous pouvez préparer un questionnaire qu'ils devront remplir à l'avance.

3. Objectifs de la formation

A partir de l'Evaluation des besoins en formation, vous pouvez définir les objectifs de la formation. Une formation peut avoir pour objectif de sensibiliser et de conscientiser, si les concepts de genre et de changement climatique

sont totalement nouveaux pour les participants. S'ils possèdent déjà de solides connaissances, alors l'objectif pourra être d'aider les participants à définir des procédures et des critères afin de vérifier si le genre a bien été pris en compte, au sein des mécanismes financiers, par exemple. Vous devez aussi définir la façon dont vous souhaitez que les participants utilisent l'information reçue: cela vous permettra d'ajuster vos messages.

4. Choisir la durée et le rythme de la formation

Vous devez décider de la durée et du rythme de la formation en fonction du groupe cible et des objectifs de la formation. Souvenez-vous que certains décideurs ne peuvent participer qu'à une courte session et que certaines personnes/organisations ont plus de travail à certains moments de l'année. Ainsi, vous devez vous assurer que vous transmettez l'information essentielle de la façon la plus appropriée, au moment opportun, en utilisant une méthodologie et une approche les meilleures possibles.

5. Choisir des thèmes pertinents

Le choix des thèmes à aborder dépend largement des résultats de l'évaluation des besoins en formation, des objectifs et de la durée.

N'essayez pas de traiter trop de thèmes différents au cours d'une session de formation. Les participants ont besoin de temps pour discuter les thèmes et pour travailler sur les exercices. Si vous souhaitez aborder des thèmes que vous ne connaissez pas très bien, par exemple: les efforts d'atténuation dans votre pays, vous pouvez inviter un expert pour une session spécifique ou bien encore travailler en collaboration étroite avec un co-facilitateur dont les connaissances complètent les vôtres.

6. Définir un ordre séquentiel

En établissant votre programme de formation, vous devez penser à l'ordre consécutif des thèmes que vous souhaitez aborder. Les différentes sessions doivent être coordonnées, et vous aurez besoin de préparer des fondations solides sur les concepts de base avant d'en arriver aux thèmes plus compliqués.

7. Choisir les méthodes de formation et les médias à utiliser

Dans chaque module, il y a diverses méthodes de formation. Les formateurs doivent faire attention à éviter les longs discours ou encore les discussions trop longues et avoir toujours à l'esprit que chaque individu apprend d'une manière différente. Vous devez essayer d'utiliser autant des méthodes de formation suivantes, autant que le permet la durée de la formation:

- Cours magistral du formateur (en utilisant des présentations PowerPoint, des projecteurs, etc.) Background reading material
- Documents supplémentaires
- Discussion de groupe
- Exercices
- Etudes de cas
- Jeux de rôles
- Groupes Buzz (petits groupes de 3 à 6 personnes devant effectuer un exercice dans une durée limitée)
- Présentations faites par les participants
- Intervenants invités (experts, etc.)
- Vidéos

Ces différentes méthodes sont utiles pour toutes sortes de raisons. Les discussions de groupe, par exemple, permettent une compréhension commune de certains sujets à développer, tandis que les cours et les lectures de fond sont un moyen approprié de transmettre des connaissances. Au sein des exercices, études de cas et jeux de rôles, qui demandent plus de temps, le participant devient acteur, ce qui lui permet d'appliquer les connaissances fraîchement acquises. Cependant, même pour une session d formation d'une journée, vous devez préparer un ou deux exercices afin de conserver l'attention des participants tout au long de la session. Vous pouvez ainsi engager une discussion appliquant les concepts de la formation à des situations du "monde réel", afin d'encourager l'appropriation des concepts appris.

Il est aussi important de prendre en compte la personne délivrant le message. Des décideurs pourraient être plus réceptifs à un message venant d'un expert reconnu ou d'un intervenant très qualifié. Par exemple, vous pourriez demander à un ancien Premier ministre ou à un lauréat du Prix Nobel d'intervenir.

8. Conception des exercices

Ce manuel un certain nombre d'exercices que vous pouvez utiliser dans votre formation sur le genre et le changement climatique. Cependant, ces exercices ne sont que des suggestions: vous pouvez les modifier légèrement afin de les adapter à votre objectif ou vous pouvez créer vos propres exercices, totalement nouveaux.

9. Préparer de fiches et des éléments de lecture de base

Vous trouverez aussi dans ce manuel des fiches que vous pouvez reproduire et distribuer au cours de la formation. Vous pouvez aussi consulter d'autres manuels utiles sur le genre et le changement climatique, ainsi que des études de cas de différents pays, disponibles sur plusieurs sites Internet. A la fin de ce manuel, vous trouverez une annexe contenant une bibliographie annotée qui renvoie à des lectures supplémentaires et à des sites Internet utiles. Les informations relatives au contexte dans lequel les participants évoluent jour après jour, qu'elles soient locales, nationales ou régionales, les aideront à intégrer la formation.

10. Evaluation

A la fin de chaque session de la formation, vous devriez demander aux participants d'évaluer la formation. La méthode d'évaluation peut varier selon la durée de la formation. Si vous avez fait une formation très courte (par exemple, d'une journée), vous pouvez demander aux participants de prendre deux cartes colorées et d'inscrire sur l'une d'elles "Ce que j'ai appris aujourd'hui" et sur l'autre "Ce qui manquait, selon moi, aujourd'hui." Après une longue session de formation, vous trouverez sûrement plus utile de distribuer un questionnaire à faire remplir par les participants.

Nous souhaitons garder ce manuel à jour. C'est pourquoi nous apprécierions beaucoup de connaître vos réactions. Les commentaires sur votre expérience d'utilisation de ce manuel, l'utilité des différents modules, les fiches et les exercices, et les informations manquantes peuvent être envoyés à info@gender-climate.org.

Module 1

Genre et généralisation
de l'analyse selon le genre

Photo: Eric Hidalgo

Module 1:

Genre et généralisation de l'analyse selon le genre

15

L'inégalité intergenres est la plus perverse de toutes les inégalités. Comme elle recoupe d'autres formes d'inégalité, elle touche les groupes riches aussi bien que les pauvres, les groupes raciaux dominants aussi bien que les subordonnés, les groupes privilégiés aussi bien que les castes "intouchables." Par conséquent, l'inégalité sexospécifique s'ajoute au dénuement économique: au total, les femmes sont touchées par des formes de pauvreté plus extrêmes que celles auxquelles les hommes sont soumis. L'inégalité des genres fait partie intégrante des mécanismes qui causent et aggravent la pauvreté dans la société. Elle doit par conséquent faire aussi partie intégrante des mesures mises en œuvre pour éradiquer la pauvreté. (Kabeer, 2003).

Messages-clé

- "Sexe" et "genre" ne désignent pas la même chose: comprendre la différence cruciale;
- Les inégalités/l'écart entre les sexes existent bien: montrer les données et les faits disponibles;
- Comprendre les implications des inégalités/écart entre femmes et hommes, c'est-à-dire le contrôle sur les biens;
- La généralisation de l'analyse selon le genre donne "visage humain" à l'agenda sur le changement climatique;
- Il est essentiel d'intégrer des préoccupations de genre dans la planification et la mise en œuvre des politiques sur le changement climatique;
- Une perspective de genre met aussi en lumière d'autres inégalités, à savoir la classe sociale, l'origine ethnique.

1.1 Qu'est-ce que le genre?

Le terme "genre" fait référence aux rôles, responsabilités et opportunités socialement assignés et associés aux femmes et aux hommes, autant qu'aux structures de pouvoir cachées qui gouvernent les relations entre eux. Le genre est "...par essence, un terme utilisé pour souligner le fait que les inégalités entre les sexes ne sont pas dues aux différences anatomiques et physiologiques qui caractérisent les hommes et les femmes, mais plutôt au traitement inégal et inéquitable qui leur est socialement accordé. Dans cette acception, le genre fait allusion aux conditions culturelles, sociales, économiques et politiques qui

sont la base de certains standards, valeurs et types de comportements relatifs au sexe et à leur relation." (Riquer, 1993)

En dépit des évolutions récentes, il existe toujours, dans la plupart des sociétés, des différences significatives entre les droits et opportunités des femmes et ceux des hommes. Elles incluent, entre autres, des différences dans le rapport des droits à la terre et aux ressources, dans les possibilités de promotion au travail, dans les salaires et dans les occasions de participer à et d'influer sur les processus de prise de décision. La réalité, c'est que les inégalités entre hommes et femmes sont enracinées dans des normes et des valeurs sociales partout de par le monde.

Encadré 1 Différences/écart entre femmes et hommes

Selon les meilleures données disponibles, environ 70% des personnes vivant avec moins d'un dollar par jour sont des femmes.

Les femmes effectuent les deux-tiers des heures de travail dans le monde et ne perçoivent que 10% des revenus du travail.

Les femmes sont propriétaires de 1% des biens mondiaux.

Les femmes membres de parlements ne représentent que 17% des sièges, au niveau mondial.

Seuls 8% des ministres dans le monde sont des femmes.

Soixante-quinze pour cent des 876 millions d'adultes de par le monde qui ne savent pas lire sont des femmes.

Les femmes de par le monde reçoivent 78% du salaire reçu par un homme pour le même travail, alors que, dans certaines régions, elles ont un meilleur niveau de scolarité. Dans certaines parties du monde, l'écart de salaire homme-femme est proche de 40%.

Sur les 550 millions de travailleurs précaires dans le monde, 330 millions ou 60% sont des femmes.

Sur un échantillon de 141 pays au cours de la période 1981-2002, il a été constaté que les catastrophes naturelles (et leurs conséquences ultérieures) tuent en moyenne plus de femmes que d'hommes ou tuent des femmes à un âge moins avancé que les hommes.

Source: Social Watch, 2007 et 2008; Oxfam, 2007; Neumayer et Plümper, 2007; et OIT, 2008.

Vaincre ces inégalités est l'une des focalisations principales de la communauté internationale. Dans la mesure où l'analyse différenciée selon les sexes cherche à mettre en évidence les inégalités et à promouvoir la révision des textes de loi et des politiques, et plus particulièrement du processus

de leur élaboration, elle tendra inéluctablement à se concentrer principalement sur les problématiques liées aux femmes (voir Encadré 2). Ce faisant, elle ne cherche pas à inverser les inégalités mais plutôt à les éliminer par une tentative d'éradication des inefficacités qui minent le développement et entravent la jouissance des droits humains universels.

Vaincre les inégalités et maximiser les opportunités pour une participation pleine et entière de tous les secteurs / parties intéressées de la société à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et de lois est réputé décisif dans la réalisation des objectifs mondiaux de développement durable et de droits humains. Traiter les inégalités hommes-femmes et promouvoir l'adoption d'une perspective d'égalité de genre dans l'élaboration de la loi et des politiques est donc perçu comme un moyen d'améliorer le bien-être général des sociétés et de la communauté mondiale. Là où les inégalités entre les sexes sont fortement ancrées dans les pratiques culturelles et/ou dans les lois nationales ou coutumières, la résistance au changement sera forte. Cette résistance est exacerbée en grande partie par la peur que les bénéfices des femmes se traduisent en perte de pouvoir, de prestige et de bénéfices pour les hommes.

Pour progresser en dépit de telles réalités, il est important de

Encadré 2 Égalité de genre et équité

L'égalité de genre est le concept selon lequel tous les êtres humains, hommes ou femmes, sont libres de développer leurs compétences personnelles et de faire des choix libérés des limites imposées par les stéréotypes, la rigidité des rôles attribués à chaque sexe, ou les préjugés. L'égalité de genre signifie que les divers comportements, aspirations et besoins des femmes et des hommes sont pris en compte, valorisés et favorisés de manière égale. Cela ne signifie pas que femmes et hommes doivent devenir les mêmes, mais que leurs droits, responsabilités et opportunités ne dépendront pas du fait qu'ils sont nés homme ou femme.

L'équité signifie un traitement juste pour les femmes et les hommes, selon leurs besoins respectifs. Cela inclut un traitement égal, ou un traitement différent mais considéré comme équivalent en termes de droits, de bénéfices, d'obligations et d'opportunités. Dans le contexte du développement, un objectif d'équité requiert souvent un ensemble de mesures complémentaires pour compenser les déséquilibres historique et social subis par les femmes.

En conséquence, l'égalité de genre et l'équité doivent être poursuivis de manière complémentaire, mais l'égalité de genre est le but ultime. En d'autres termes, pour atteindre l'égalité de genre, il est souvent nécessaire de mettre en place des mesures d'équité. La réalisation de l'égalité de genre n'est jamais acquise. Parce que les progrès peuvent très facilement s'éroder, l'équité entre femmes et hommes doit être constamment promue et activement soutenue.

Source: Aguilar et alii, 2006

reconnaître ces peurs tout en encadrant le débat en termes d'efficacité et de progrès, ce qui permettra aux hommes de comprendre que la réalisation de l'égalité de genre bénéficie non seulement aux femmes, mais aussi aux hommes. Pour atteindre l'égalité de genre, il faut corriger les inégalités en matière d'accès aux ressources et promouvoir l'équité afin de rectifier les déséquilibres historique et social subis par les femmes (voir Encadré 2).

1.2 Qu'est-ce que la généralisation de l'analyse selon le genre?

La "généralisation de l'analyse selon le genre" (mainstreaming) est bien plus qu'un objectif. Elle est un processus qui consiste à intégrer dans les activités principales d'une organisation et dans ses processus de prise de décisions essentielles ce qui peut sembler marginal. (UNESCO, 2003).

La généralisation de l'analyse selon le genre, c'est évaluer les incidences pour les femmes et pour les hommes de toute action envisagée, notamment dans la législation, les politiques ou les programmes, dans tous les secteurs et à tous les niveaux. Il s'agit d'une stratégie visant à incorporer les préoccupations et les expériences des femmes aussi bien que celles des hommes dans l'élaboration, la mise en œuvre, la surveillance et l'évaluation des politiques et des programmes dans tous les domaines – politique, économique et social – de manière que les femmes et les hommes bénéficient d'avantages égaux et que l'inégalité ne puisse se perpétuer. (ECOSOC, 1997)

La généralisation de l'analyse selon le genre ne relève pas seulement de la justice sociale et des droits humains, mais constitue un facteur essentiel à la garantie d'un développement humain équitable et durable passant par les moyens les plus efficaces et effectifs. Une démarche d'équité entre les sexes ne s'adresse pas aux femmes de façon isolée mais au contraire évalue la situation des femmes et des hommes – à la fois en tant qu'acteurs des processus de développement, et en tant que bénéficiaires de ces processus. (ECOSOC, 1997)

Plutôt que de faire participer davantage les femmes aux stratégies et programmes déjà existants, la généralisation de l'analyse selon le genre a pour but de transformer les structures sociales et institutionnelles inégales, afin d'y intégrer une perspective sensible au genre. Par conséquent, la généralisation de l'analyse selon le genre diffère de l'approche "femmes et développement" en ce que son point de départ consiste en une analyse rigoureuse et approfondie de l'état du développement, plutôt qu'en des suppositions a priori sur les rôles des femmes et sur leurs problèmes. L'expérience a montré que les problématiques

de genre différent selon le pays, la région et le contexte. Parallèlement, l'expérience a aussi prouvé qu'une analyse attentive au genre rigoureuse révèle invariablement des besoins et des priorités différents selon les sexes, ainsi que des inégalités entre femmes et hommes en ce qui concerne les opportunités et les résultats. La généralisation de l'analyse selon le genre tente de corriger ces problèmes. (Aguilar *et al.*, 2007)

Employer une perspective d'égalité de genre exige d'analyser et de comprendre les différents rôles et responsabilités, les besoins et les projets des femmes et des hommes, ainsi que leur degré respectif de participation et d'influence de la prise de décision. Cela va au-delà de la simple reconnaissance des différences, vers l'établissement de relations plus justes entre femmes et hommes.

Ces principes ont sensibilisé les mandats des Nations Unies sur la généralisation de l'analyse selon le genre. En 2005, par exemple, le Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC) a adopté une résolution ayant pour but de garantir la généralisation d'une perspective de genre dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies.

La résolution de l'ECOSOC invite "toutes les entités du système des Nations Unies, y compris les institutions, les fonds et les programmes des Nations Unies, à intensifier leurs efforts pour remédier aux difficultés rencontrées dans l'intégration de perspectives sexospécifiques dans les politiques et les programmes, notamment en élaborant des plans d'action de généralisation de

Encadré 3 Obstacles à la généralisation de l'analyse selon le genre dans l'élaboration des politiques

Le genre n'est pas vu comme une "compétence principale" des organismes d'élaboration des politiques, que ce soit au sein de la communauté internationale du développement, ou aux niveaux national et local. Il y a donc un manque d'expertise en matière de genre dans ces organismes. Lorsqu'une telle expertise existe, elles se trouvent le plus souvent soit: (a) dans les secteurs traditionnellement associés au genre et aux problématiques des femmes; soit (b) au sein des programmes qui traitent directement les problèmes relatifs aux femmes ou les efforts en termes d'égalité de genre.

La consultation avec les parties intéressées est limitée. Tandis que faire participer des populations pauvres directement à ces consultations peut prendre plus de temps, les consultations ont aussi échoué à inclure, ou ont inclus d'une façon très symbolique, les organisations qui travaillent avec les pauvres ainsi que celles qui travaillent pour l'équité. Celles qui ont été consultées tendaient à être les mêmes que celles qui avaient déjà des relations avec les gouvernements et les donateurs.

Source: Kabeer, 2003.

l'analyse selon le genre, en intégrant une perspective sexospécifique dans leurs budgets-programmes, en formant le personnel sur les questions de genre, et en promouvant l'analyse de genre dans le travail des politiques et des programmes." (Voir liste complète dans le Module 2, 2.2 Égalité de genre).

Au cours d'un séminaire d'étude sur le genre et l'éradication de la pauvreté, deux obstacles essentiels à la généralisation de l'analyse selon le genre ont été identifiés (Kabeer, 2003). Ces obstacles sont le manque de compétences distinctives au sein des organismes de prise de décisions, et la consultation limitée des principales parties prenantes (voir Encadré 3).

1.3 La condition spécifique des femmes

Dans une perspective de genre, il faut porter une attention spéciale à ce qui a été nommé "la condition spécifique" des femmes, à savoir les facteurs et mécanismes sociaux, économiques et culturels qui maintiennent les femmes dans une situation de désavantage et de subordination par rapport aux hommes (voir Encadré 4).

Encadré 4 La condition spécifique des femmes

La condition spécifique des femmes consiste dans des facteurs et mécanismes sociaux, économiques et culturels qui maintiennent les femmes dans une situation de désavantage et de subordination par rapport aux hommes. Cette subordination s'exprime de manière variable selon le contexte historique et culturel. La condition des femmes en tant qu'outil conceptuel et opérationnel d'analyse implique de prendre en considération le statut matériel, ou le niveau de réalisation de leurs "besoins pratiques", tels que l'accès à l'eau, à l'électricité, au logement, à la santé, à l'emploi et aux services générateurs de revenus. Le concept fait le lien entre le bien-être matériel des femmes et les circonstances spécifiques entourant son environnement social et les rôles et responsabilités que la société accorde aux femmes.

Source: USAID, 2007.

Il faut exiger des gouvernements qu'ils passent à l'action pour compenser ces inéquités inhérentes à la condition spécifique des femmes. Par rapport à la gouvernance sur le changement climatique, cela pourrait comprendre l'établissement de mesures spéciales facilitant l'accès des femmes à l'information, aux technologies, et la participation à la définition des mécanismes de procédures de financement, entre autres.

Eradiquer les pratiques discriminatoires et développer des opportunités significatives pour la participation des femmes à tous les niveaux de prise de décisions sera long et difficile. Cela exigera un engagement de la part des décideurs autant que des femmes elles-mêmes. Ancrer cet engagement

nécessitera l'adoption de mesures politiques et législatives afin de s'assurer que la participation des femmes et la consultation de celles-ci leur fournit bien une opportunité d'influer sur le résultat des processus de prise de décisions. Développer ces processus et s'assurer de la consistance et de la continuité au regard de l'égalité de genre et de l'équité exige de généraliser l'analyse selon le genre dans l'élaboration des politiques à tous les niveaux.

A cet égard, les efforts de généralisation de l'analyse selon le genre au sein de la gouvernance environnementale ont progressé au cours de la dernière décennie grâce à des organisations telles que le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO), le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et les plans d'action en développement de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB). L'expérience acquise dans ces espaces pourrait servir de référence aux institutions et organes du changement climatique.

Pour aller plus loin...

Alfaro, C. (1999), *Unveiling Gender: Basic Conceptual Elements for Understanding Equity*, Toward Equity series, Costa Rica: IUCN-Arias Foundation.

Kabeer, N. (2003), *Gender Mainstreaming in Poverty Eradication and the Millenium Development Goals: A Handbook for policy-makers and other stakeholders*, UK: Commonwealth Secretariat, international Development Research Centre, Canadian International Development Agency.

Kanji, N. (2003), *Mind the Gap: Mainstreaming gender and Participation Development*, Institutionalising Participation series, UK: IIED et IDS.

PNUD (2000), *Learning and Information Pack: Gender mainstreaming*, USA: gender in Development Programme.

Social Watch (2008), *Gender Equity Index 2008*, http://www.socialwatch.org/en/avancesyRetrocesos/IEG_2008/images/img_full/exterior_eng_gde.gif

UNESCO (2003), *Cadre de mise en œuvre de la stratégie de l'UNESCO en matière de généralisation de l'analyse selon le genre pour 2002-2007*. http://portal.unesco.org/fr/ev.php-URL_ID=32753&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html

Williams, S., Seed, J., et Mwau, A. (1994), *The Oxfam Gender training manual*, UK: Oxfam

Activités pour ce module:

Activité	Procédure	Temps
Présentation des participants	Choisir une méthode de présentation	10 minutes
Présentation des termes et concepts liés au genre	Technique “ Présentation des concepts liés au genre ”	30 minutes
	Technique “ Assiette de riz ”	20 minutes
Comprendre les différences/écart entre les sexes	Technique “ Analyse des différences/écart entre les sexes (gender gap) ” et/ou Technique “ Comprendre les inégalités ”	1 heure

Notes à l’usage du formateur:

L’explication des concepts liés au genre dépendra du temps dont vous disposez pour mener à bien la formation. Cependant, il est essentiel que chaque participant comprenne ces principes avant d’aborder les autres modules.

Il est aussi important de déterminer “quelle est la meilleure technique à appliquer.” Cela peut varier selon votre auditoire.

Etudes de cas

Etude de cas 1

Les femmes dans la mise en place d'une agriculture durable

Depuis 2003, le Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (SCP) a mis en œuvre un programme de développement de l'agriculture durable dans la région Pacifique. Son programme DADP – Développement d'une Agriculture Durable dans le Pacifique – a fonctionné au sein de 17 nations du pacifique.

Dans les atolls, le DADP s'est concentré sur l'identification des problèmes et sur l'expérimentation de technologies en collaboration avec les agriculteurs afin d'améliorer leurs systèmes agricoles traditionnels. En effet, ils utilisaient traditionnellement des systèmes agricoles à étages basés sur les cultures arboricoles. Le DADP a travaillé à l'intégration du bétail dans ces systèmes.

Dans les plaines, la recherche a fait place à l'identification et à la promotion de technologies prometteuses, telles que des variétés de culture améliorées, la gestion des parasites et des maladies, la protection des terres et les technologies agroforestières.

Le DADP déploie aussi des outils de communication de proximité pour mieux promouvoir les efforts du projet au sein des pays membres, par exemple l'utilisation de la radio, et la production et la diffusion de posters, manuels, brochures et vidéos au niveau national.

Le projet a été conçu sur un modèle qui encourage la planification, la mise en œuvre et la coordination à l'échelle nationale. Cet objectif a été atteint grâce à l'établissement de

Comités Directeurs Nationaux (CDN) associant un éventail d'intervenants pertinents provenant tant de la sphère publique que de la société civile.

Les principaux bénéficiaires sont les agriculteurs, femmes et hommes, des pays insulaires du Pacifique, et beaucoup de communautés locales comprenant des milliers de personnes, en ont probablement bénéficié.

La concentration de l'initiative sur une meilleure gestion des ressources environnementales et naturelles pour obtenir une agriculture améliorée et un moyen de subsistance durable, a résulté en des retombées positives dans la région tant en ce qui concerne la réduction du risque de désastre, et notamment sur la réduction des risques liés au changement climatique, qu'en matière d'équité et d'égalité de genre.

Compte tenu de la grande vulnérabilité des Petits Etats Insulaires en Développement (PEID) face aux changements climatiques, le programme a intégré des mesures d'adaptation au changement climatique, telles que l'amélioration de la qualité des sols, l'utilisation plus répandue de cultures résistant à la sécheresse et à l'eau salée, l'amélioration des systèmes d'irrigation, une meilleure gestion des nuisibles et des maladies, l'évaluation de la culture par clonage, la construction et la plantation d'arbres sur les coteaux pour prévenir les glissements de terrain et les écoulements, et enfin la généralisation de la pratique du potager pour un meilleur accès à l'alimentation.

L'utilisation d'une approche participative de l'évaluation des besoins pour améliorer la production agricole durable et la sécurité alimentaire a été l'élément clé du succès de la généralisation de l'analyse selon le genre et a aussi répondu aux défis que représentent les risques de sécheresse, d'inondation, de hausse du niveau des océans et autres, que le changement climatique va accentuer, selon les estimations.

Le DADP a utilisé le modèle de l'Approche Rurale Participative (ARP) pour identifier les besoins des femmes, des hommes et des jeunes au sein de la communauté. Par exemple, femmes et hommes cultivent des cultures différentes sur des îles différentes. Le processus consultatif a pris en compte les besoins locaux, afin d'y répondre avec les outils adéquats et les technologies appropriées.

Le projet a fonctionné au niveau national et à celui de la communauté, et il a associé toutes les parties prenantes dans un processus de consultation participative. Cette approche intègre des perspectives de genre.

L'implantation de mécanismes nationaux permettant de s'assurer que toutes les parties prenantes ont été associées au projet a pris du temps et a nécessité un investissement considérable dans les consultations régionales, nationales et locales. Cela a été suivi d'un processus minutieux ayant pour but d'établir des liens durables avec les communautés rurales et de développer leur confiance et leur compréhension. Cependant, les bénéfices de cette approche sont en cours de réalisation au niveau du pays et de la communauté, en ce que les technologies agricoles appropriées ont été identifiées et adoptées pour résoudre les problèmes et améliorer la production.

En 2007, le programme DADP a obtenu le Prix de l'égalité des sexes du Secrétariat général de la Communauté du Pacifique (SCP) pour ses efforts significatifs en faveur de l'intégration des femmes et des jeunes dans ses activités par de multiples méthodes, y compris par les processus de recrutement et les activités de renforcement des capacités qui utilisent des indicateurs de genre comme moyen de mesurer la participation des femmes.

Le projet inclut aussi d'autres mesures permettant de garantir que le genre est intégré dans la mise en œuvre des initiatives, telles que: (1) la désignation de Points focaux Genre et d'un comité consultatif; (2) la conception et la mise en œuvre d'une formation de sensibilisation au genre destinée au personnel et aux membres pour intégrer les approches d'analyse de genre; (3) la construction de capacités à la fois des femmes et des hommes des communautés; et (4) la promotion des formations en technologies et la participation des femmes, entre autres.

Le DADP a été mis en œuvre: dans les Iles Fidji, les Iles Cook, les Etats fédérés de Micronésie, la Polynésie française, au Kiribati, dans les Iles Marshall, à Nauru, Niue, Palau, en Papouasie Nouvelle-Guinée, dans les Iles Samoa, les Iles Salomon, au Tonga, au Tuvalu, au Vanuatu et à Wallis et Futuna.

Sources:

ISDR, *Gender Perspectives: Integrating Disaster Risk Reduction into Climate Change Adaptation. Good Practices and Lessons Learned*, Suisse, 2008.

Press Release (2007) "CRGA 37 – SPC Gender Award 2007 presented to LRD for its gender-inclusive approach." D'Internet, 23 sept. 2008: http://www.spc.int/corp/index.php?option=com_content&task=view&id=146&Itemid=27&lang=FR

Etude de cas 2

Plan d'Action sur l'égalité des sexes du PNUE

Le Programme des Nations Unies pour l'Environnement possède un mandat et un créneau spécifiques dans les domaines de l'environnement et du développement. Le PNUE a été pionnier dans l'établissement d'un lien entre femmes et environnement depuis 1985 avec la session spéciale sur les femmes et l'environnement, qui s'est tenue lors de la Troisième Conférence mondiale sur les Femmes, à Nairobi. De plus, les XVIIe, XVIIIe et XIXe sessions du Conseil d'administration du PNUE ont souligné le rôle des femmes dans l'environnement et le développement.

Après la désignation d'un Point Focal Genre en 1999, le PNUE a soumis un rapport au Conseil d'administration lors de sa vingtième session sur le rôle des femmes dans l'environnement et le développement (UNEP/GC.20/10). Le programme de travail du PNUE pour 2004-2005 incluait un engagement à faire du genre une priorité transversale dans tous ses programmes. Dans le domaine de la gouvernance environnementale internationale, le Plan Stratégique de Bali pour l'Appui Technologique et le Renforcement des Capacités, de 2004, demande au PNUE "d'intégrer les stratégies spécifiques de généralisation de l'analyse selon le genre, ainsi que l'éducation et la formation pour les femmes, dans la formulation de politiques pertinentes, et de promouvoir la participation des femmes à la prise de décision environnementale."

En 2004, à la suite de l'Assemblée des Femmes sur l'Environnement: les Femmes Voix de l'Environnement, la décision 23/11 du Conseil d'administration sur l'égalité de genre dans le domaine de l'environnement a souligné le besoin d'améliorer les capacités internes au

PNUE à cet égard. Malgré ces nombreux efforts isolés envers l'égalité de genre et l'équité, pendant des années, les gouvernements et les organisations de la société civile, tant au niveau national qu'international, ont demandé au PNUE de définir une stratégie en relation en matière de genre.

Le Plan d'Action sur l'égalité des sexes du PNUE (2006), qui trace les grandes lignes du cadre d'intégration d'une perspective de genre au sein de toutes les divisions, branches, unités et activités du PNUE pour la période 2006-2010, résulte d'une série de contributions: l'analyse des performances actuelles du PNUE en matières de genre et d'environnement, dont des entretiens avec les hauts fonctionnaires du PNUE et une analyse de plus de 40 documents internes. Il est aussi basé sur un examen de la mise en œuvre d'autres plans d'action émanant de partenaires internationaux et d'institutions similaires.

Le Plan a été élaboré avec le soutien de l'UICN et de l'Organisation des Femmes pour l'Environnement et le Développement (OFED). Cela constitue la réponse permanente du PNUE aux engagements mondiaux des décennies précédentes, sa conformité avec les recommandations des forums internationaux et des principaux mandats du système des Nations Unies. Le Plan d'Action sur l'égalité des sexes a été révisé lors d'un Atelier des cadres supérieurs du 30 juin 2006, et a ensuite été présenté au personnel du PNUE au cours d'une réunion qui s'est tenue le 3 juillet 2006. Lors de l'Atelier, le Directeur exécutif du PNUE, Achim Steiner, a exprimé son engagement total en faveur de la mise en œuvre du Plan d'Action, et déclaré que la généralisation de

l'analyse selon le genre au sein du PNUE était réclamée par de nombreux mandats et que cette entreprise n'était pas optionnelle.

Le contenu de ce document est aussi une réflexion de la prise de conscience montante du fait que l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes sont des prérequis importants à la protection de l'environnement et au développement durable. Le Plan d'Action sur l'égalité des sexes du PNUE se lit ainsi: "La généralisation de l'analyse selon le genre a été la méthodologie principale d'intégration d'une approche de genre dans chaque effort en faveur du développement ou de l'environnement. Le but de la généralisation de l'analyse selon le genre est de porter les divers rôles et besoins des femmes et des hommes sur l'agenda du développement. Plutôt que d'augmenter la participation des femmes au sein de stratégies et de programmes existants, la généralisation de l'analyse selon le genre a pour but de transformer les structures sociales et institutionnelles inégales, afin d'y intégrer une perspective sensible au genre. Réaliser l'égalité de genre et l'équité nécessite de changer les relations de pouvoir existantes, afin d'en faire bénéficier celles et ceux qui sont moins autonomisés."

Ce Plan d'Action définit le rôle que le PNUE jouera dans la stimulation et la facilitation des efforts, tant en interne qu'avec les partenaires au niveau national, régional et mondial, destinés à vaincre les contraintes et à tirer parti des opportunités pour promouvoir l'égalité de genre et l'équité dans le secteur de l'environnement. Il a été défini comme un document évolutif, qui sera modifié selon les réalités institutionnelles, politiques, mondiales et régionales.

Le Plan a trois objectifs stratégiques:

1. S'assurer que l'équité et l'égalité entre les sexes, ainsi que les droits des femmes

sont bien respectés, que les positions des femmes sont améliorées et que leur participation active est garantie dans l'ensemble des politiques et du travail du PNUE;

2. Promouvoir l'égalité des chances et de traitement entre femmes et hommes dans le secteur de l'environnement au niveau national, régional et mondial;
3. Augmenter la qualité et l'efficacité du travail du PNUE dans la protection de l'environnement et la promotion du développement durable.

La mise en œuvre de ce Plan a débuté et quelques-unes des mesures organisationnelles recommandées sont déjà mises en place: d'abord, la désignation d'un Haut Conseiller en Genre; puis la formation d'un groupe de 15 Points focaux Genre au sein des bureaux et divisions du PNUE; et enfin le fait que chaque Bureau régional ait développé et mis en œuvre son propre plan d'action genre de manière indépendante.

Ces nouveaux efforts ne vont pas seulement bénéficier à des milliers de femmes et d'hommes à travers le monde, mais vont aussi améliorer l'exécution de la mission du PNUE, en ce que le Plan établit des stratégies avec des objectifs accessibles, et propose des instruments pour résoudre les problématiques de genre dans les domaines techniques du PNUE.

Le texte complet du Plan d'Action sur l'égalité des sexes du PNUE est disponible, en Anglais, à cette adresse: http://www.unep.org/civil_society/PDF_docs/Unep-Gender-Action-Plan-5Feb07.pdf

Il n'est pas disponible en français

Étude de cas 3

Plan d'Action Genre de la CDB

La Convention sur la Diversité Biologique est l'un des traités internationaux environnementaux les plus largement ratifiés au monde, avec 190 États parties. Ouvert à la signature lors du Sommet de la Terre à Rio de Janeiro en 1992, la CDB constitue le cadre international de la conservation et de l'utilisation durable de la biodiversité et du partage équitable de ses bénéfices.

Le Secrétaire exécutif de la CDB accorde une grande importance au fait que l'égalité de genre est une condition préalable à l'éradication de la pauvreté et au développement durable. Les moyens de subsistance des populations rurales et autochtones et ceux des communautés en situation de pauvreté sont souvent étroitement liés à l'utilisation et à la protection de la biodiversité. Au sein de ces communautés, les femmes jouent un rôle majeur dans l'attention portée aux familles et aux communautés, dans le partage de leur capital intellectuel et social et dans la défense et la gestion des ressources issues de la biodiversité. Dans beaucoup de sociétés, les femmes sont des agents du changement au même titre que les hommes, mais les contributions des femmes ne sont pas reconnues comme égales de celles des hommes. L'égalité entre femmes et hommes a un effet cumulatif d'amélioration de la gestion et de la protection de la biodiversité, et de réduction de la pauvreté pour les communautés.

L'engagement de la CDB en faveur de la généralisation de l'analyse selon le genre à l'ensemble de son travail a débuté en mars 2007, lorsque le Secrétaire exécutif a nommé un Point Focal Genre, en accord avec les mandats internes. Puis, du 16 au 18 janvier 2008 à Genève, le Secrétariat de la Convention et le Haut Conseiller en Genre de l'UICN se sont réunis autour d'un atelier pour élaborer le Plan d'Action Genre de la CDB.

Le Plan d'Action Genre de la CDB a été rédigé sur la base de: une analyse des performances actuelles de la CDB dans le domaine du genre et de la biodiversité; une étude menée auprès du personnel de la CDB; et un atelier avec le personnel des divisions du Secrétariat de la CDB, ainsi qu'avec la participation de personnes ressources du PNUE, de l'OFED, du Programme de Petites Subventions du Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM-SGP) et du PNUD. Le Plan est aussi fondé sur un examen de la mise en œuvre des plans d'action émanant de partenaires internationaux et d'institutions similaires, tels que le PNUE et l'UICN.

Ce Plan d'Action définit le rôle que le Secrétariat de la CDB jouera dans la stimulation et la facilitation des efforts, tant en interne qu'avec les partenaires au niveau national, régional et mondial, destinés à vaincre les contraintes et à tirer parti des opportunités pour promouvoir l'égalité de genre. Ce document

consiste aussi dans une réflexion sur la prise de conscience de plus en plus large du fait que l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes sont des préalables importants pour la protection de la biodiversité et du développement durable.

Le Plan a été présenté aux délégués lors de la Sixième réunion du Groupe de travail spécial sur l'Accès et le Partage des Avantages (WG ABS 6). Ensuite, l'adoption du Plan d'Action Genre a été officialisée par une décision de la Neuvième Conférence des Parties (COP 9) de la CDB, qui s'est tenue à Bonn du 19 au 30 Mai 2008. La décision de la COP se lit ainsi: "La Conférence des Parties se félicite de l'élaboration par le Secrétaire exécutif du Plan d'Action Genre dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique (UNEP/CBD/COP/9/INF/12/Rev.1), et invite les Parties à soutenir la mise en œuvre de ce Plan par le Secrétariat."

Le Plan poursuit quatre objectifs stratégiques:

- Généraliser une perspective de genre dans la mise en œuvre de la Convention et du travail associé du Secrétariat de la CDB;
- Promouvoir l'égalité de genre dans la réalisation des trois objectifs de la CDB et de l'Objectif 2010 pour la Biodiversité;
- Démontrer les bénéfices qu'apporte la généralisation de l'analyse selon le genre à la protection de la biodiversité, à l'utilisation

durable et au partage des avantages liés à l'utilisation de ressources génétiques; et

- Augmenter l'efficacité du travail du secrétariat de la CDB.

La période de mise en œuvre des actions proposées s'étale de 2008 à 2012. La CDB a entamé le processus par: premièrement, la collecte et la diffusion d'informations sur le genre et la biodiversité; deuxièmement, l'identification et l'élaboration d'outils de mise en œuvre et de méthodologies adaptés au genre et à la biodiversité; troisièmement, le renforcement des capacités des femmes, en particulier des femmes autochtones, à participer aux processus et à la prise de décision de la CDB; et quatrièmement, l'établissement de bases permettant aux Parties à la CDB d'intégrer une perspective de genre dans leurs processus nationaux de planification de la biodiversité.

L'un des résultats principaux sera l'élaboration d'un Portail Internet sur le Genre et la Biodiversité, et la conception et la diffusion de directives pour intégrer des considérations de genre dans les Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB).

Le texte complet du Plan d'Action Genre de la CDB est disponible, uniquement en anglais, sur: <http://www.cbd.int/cop9/doc/>

Je me sens comme...

29



Objectif: Les participants de l'atelier se présentent

Matériel: Aucun

Procédure:

1. Demandez aux participants de penser à l'animal auquel ils s'identifient le plus.
2. Puis demandez à chacun d'entre eux de décrire cet animal et de dire pourquoi ils s'y identifient. Ils devraient aussi donner leur nom et décrire tout autre trait personnel qu'ils souhaitent partager avec le groupe.
3. Cet exercice aide les participants à s'identifier les uns les autres et à en apprendre un peu plus sur les caractéristiques et les qualités des personnes du groupe.

Mon prénom commence par...



Objectif: Les participants de l'atelier se présentent

Matériel: Aucun

Procédure:

1. Demandez aux participants de penser à un de leurs traits personnels, commençant par la première lettre de leur prénom (par exemple: Je m'appelle Jean, je suis joyeux).
2. Demandez à chaque participant de présenter cela au groupe.
3. Cet exercice aide les participants à s'identifier les uns les autres et à en apprendre un peu plus sur les caractéristiques et les qualités des personnes du groupe.

Avis de recherche

Objectif: Aider les participants à se connaître les uns les autres et présenter le thème du genre

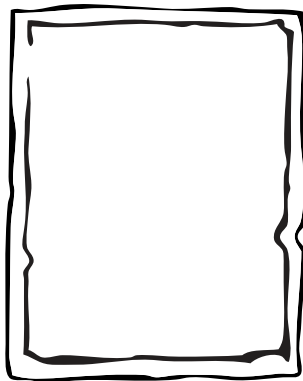
Matériel: Une affiche “Avis de recherche” par participant

Procédure:

1. Demandez aux participants de remplir l'affiche “Avis de recherche”, selon le format présenté à la page suivante.
2. Les participants doivent se dessiner dans l'encadré en haut de l'affiche. Assurez-vous qu'ils n'écrivent pas leur nom.
3. Collectez les affiches et redistribuez-les. Assurez-vous que personne ne retrouve sa propre affiche “Avis de recherche.”
4. Les participants doivent lire l'affiche et essayer d'identifier la personne qui l'a écrite.
5. Une fois identifiée, la personne qui a rempli l'affiche y inscrit son nom et paie la récompense.
6. Les affiches doivent ensuite être affichées au mur afin que tout le monde les voie.

Note: Il existe plusieurs méthodologies utiles pour briser la glace et/ou encourager les participants à faire connaissance. L'une d'elles serait de former des binômes et de leur demander de se présenter mutuellement. Dans les cas où les participants domineraient la parole ou prendraient trop de temps à se présenter, le facilitateur peut utiliser la “technique de l'allumette”, qui consiste à demander aux participants de craquer une allumette et de se présenter avant qu'elle ne se consume. Cette technique donne un temps égal à tous les participants et peut s'avérer particulièrement utile lorsque vous vous adressez à de hauts fonctionnaires.

AVIS DE RECHERCHE



Ecrivez une chose que VOUS AIMEZ FAIRE et qui EST caractéristique de votre genre.

Ecrivez une chose que VOUS N'AIMEZ PAS FAIRE et qui EST caractéristique de votre genre.

Ecrivez une chose que VOUS AIMEZ FAIRE et qui N'EST PAS caractéristique de votre genre.

Ecrivez une chose que VOUS N'AIMEZ PAS FAIRE et qui N'EST PAS caractéristique de votre genre.

RÉCOMPENSE

(Inscrivez ici la récompense que vous offrirez à la personne qui vous reconnaîtra.)

Introduction aux concepts liés au genre



Objectif: Aborder les concepts liés au genre

Matériel: Les Concepts et définitions, une boîte et du ruban adhésif

Procédure:

1. Avant le cours, écrivez les concepts et leurs définitions sur des papiers séparés. (voir l'encadré page suivante).
2. Placez tous les papiers dans une boîte.
3. Expliquez que l'exercice consiste à attirer l'attention sur certains concepts liés au genre.

4. Demandez aux participants de piocher un papier dans la boîte. Ils doivent ensuite se promener dans la pièce en cherchant le concept ou la définition qui correspond à ce qui est écrit sur leur papier.
5. En tant que facilitateur, fournissez une assistance s'il y a des questions.
6. Une fois que tous les participants ont fait leurs choix, demandez-leur d'afficher leurs paires à un endroit d'où tout le monde peut les voir.
7. Revenez sur chaque concept et définition, en corrigeant les erreurs et en répondant aux questions, s'il y en a.
8. Enfin, demandez aux participants s'ils ont besoin d'une clarification sur tout autre concept, et ce qu'ils ont appris grâce à cette technique.

Concepts et définitions liés au genre

Le genre renvoie aux rôles, responsabilités, droits, relations et identités des femmes et des hommes qui sont définis ou qui leur sont dévolus au sein d'une société et d'un contexte donnés – et à comment ces rôles, responsabilités, droits et identités des femmes et des hommes interagissent et s'influencent entre eux. Ces rôles, etc., varient au fil du temps selon les cultures et au sein d'une même culture.

La division sexuée du travail concerne la répartition des tâches et des responsabilités des femmes et des hommes au sein du ménage, au travail et dans la société selon les modèles de travail considérés comme étant acceptables en un lieu et une époque donnés.

L'égalité de genre désigne des droits égaux ainsi qu'une voix, des responsabilités et des chances égales pour les femmes et les hommes dans la société, au travail et au sein du foyer.

L'équité se rapporte à la justice entre les femmes et les hommes en ce qui concerne l'accès aux ressources de la société, y compris aux biens socialement valorisés, aux récompenses et aux opportunités.

L'écart entre les sexes (gender gap) renvoie aux différences sociétales qui existent entre les femmes et les hommes et qui sont considérées comme indésirables.

La généralisation de l'analyse selon le genre évoque la prise en compte des préoccupations d'égalité de genre dans toute politique, programme, activité administrative ou financière, ainsi que dans les procédures organisationnelles, en contribuant ainsi à la transformation des institutions.

Les rôles genrés se rapportent à la façon dont femmes et hommes devraient agir, penser et se sentir d'après les normes et traditions qui ont cours en un lieu et une époque donnés.

La valence différentielle des sexes renvoie à la valeur sociale et économique attachée aux différentes tâches et responsabilités des femmes et des hommes.

L'accès genré aux ressources, aux facilités, aux services, aux fonds, aux bénéfices et à la prise de décision désigne les différences entre femmes et hommes en termes de droits et de chances d'utiliser ces ressources et de prendre part à la prise de décision, en raison des normes et des valeurs existantes en un lieu et une époque donnés.

Le contrôle genré sur les ressources et les processus de prise de décision renvoie aux différences entre les droits et le pouvoir de décider de l'utilisation des ressources, de faire des bénéfices et de prendre part aux processus de décision, en raison des normes et des valeurs existantes dans la société.

Une perspective de genre signifie que:

- Une différenciation est faite entre les besoins et les priorités des femmes et des hommes;
- Les points de vue et les idées tant des femmes que des hommes sont pris au sérieux;
- Les implications des décisions sur la situation des femmes par rapport à celle des hommes sont prises en compte: qui sera gagnant et qui sera perdant; et
- Des mesures sont prises pour résoudre les inégalités ou les déséquilibres entre femmes et hommes.

Le sexe désigne la nature biologique intrinsèque de l'homme et de la femme. Les caractéristiques biologiques des femmes et des hommes sont universelles et évidentes.

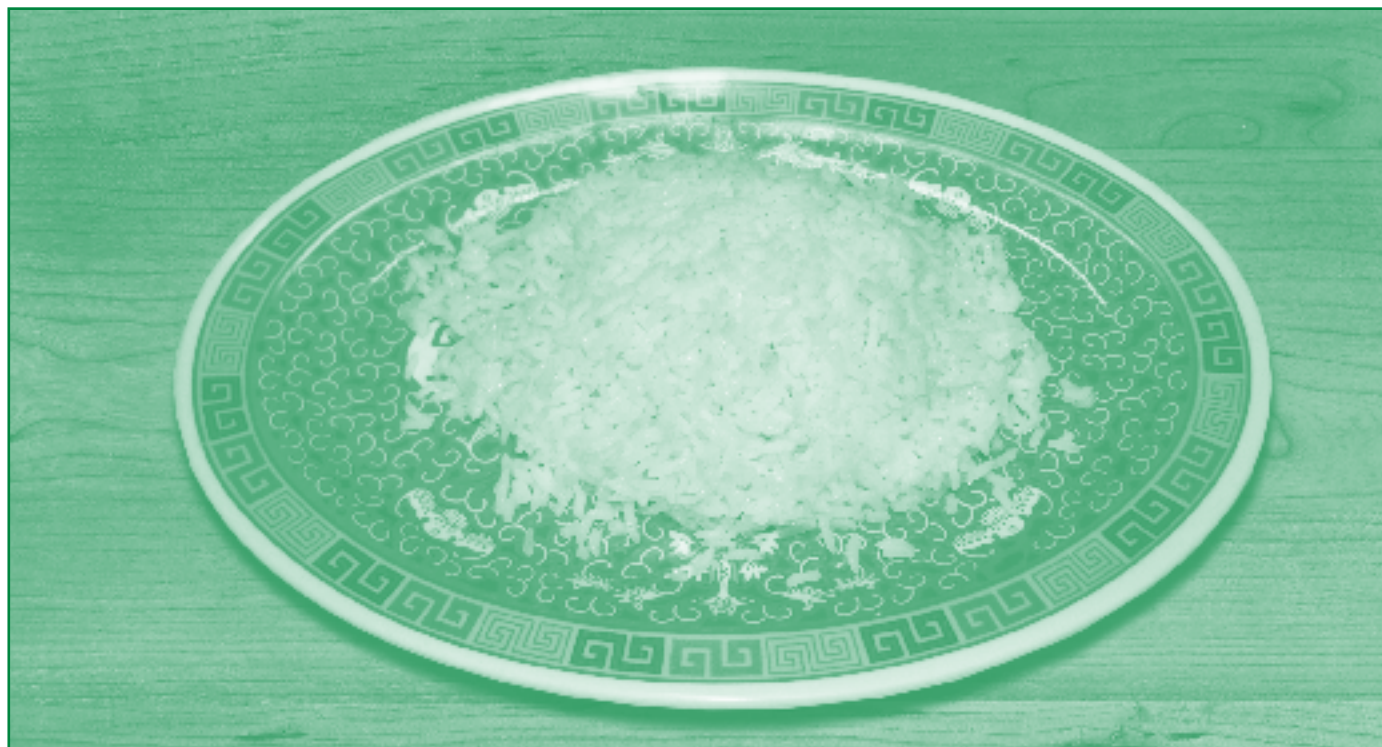
Les rôles sexuels/les fonctions biologiques sont ceux qui sont liés à un sexe en particulier en raison de facteurs biologiques, tel que, par exemple, le fait de donner naissance.

L'autonomisation des femmes renvoie au processus par lequel les femmes mènent une réflexion sur leur condition et questionnent les raisons de leur situation dans la société. Cela inclut de développer des options alternatives et de saisir les occasions de résoudre les inégalités existantes. Cela les rend capables de vivre leur vie dans la plénitude de leurs capacités et de leur propres choix au regard de leurs droits en tant qu'êtres humains. Avec la Déclaration de Beijing, il a été approuvé que "l'autonomisation des femmes et leur pleine participation sur la base de l'égalité dans tous les domaines de la société, y compris la participation aux processus de prise de décision et l'accès au pouvoir, sont essentiels à la réalisation de l'égalité, du développement et de la paix."¹

Source: UNDP. (2007). *PNUD, Gender mainstreaming: A Key Driver of Development in Environment and Energy*, USA, PNUD, 2007.

¹ Déclaration de Beijing, paragraphe 13

L'assiette de riz²



Objectif: Illustrer le concept d'équité

Matériel: Une assiette de riz (ou une image, une photo)

Procédure:

1. Choisissez deux personnes (une femme et un homme, si possible) et donnez l'exemple suivant:

"Cet homme travaille très, très, très dur. Il a trop de travail. Il doit se lever tôt le matin et aller au travail, il essaye de travailler le plus possible. Personne ne peut l'aider. Il ne dort pas assez, n'a pas le temps de pratiquer un sport et ne mange pas très bien. Ce matin, il était si pressé qu'il n'a pas eu le temps de prendre son petit-déjeuner. De toute façon, il n'y avait que

² Cette technique a été développée par Brigitte Leduc de l'International Centre for Integrated Mountain Development (ICIMOD)

du riz, alors qu'il préfère les pâtes. En un mot, cet homme est fatigué."

"Cette belle femme est en forme! Elle a des séances d'entraînement tous les matins, elle mange bien et dort bien. Elle travaille, mais pas trop car d'autres personnes l'aident. Ce matin, elle a pris un bon petit-déjeuner: du riz! Son repas préféré!"

Maintenant, je vais me positionner à environ 500 m de l'homme et de la femme, et je vais y poser une grande assiette de riz. Elle leur est destinée à tous les deux – elle est à la même distance de chacun d'eux, pas de discrimination."

Note: Il est intéressant d'utiliser un exemple avec une femme dans une position de pouvoir et l'homme dans une position faible. Les gens seront plus à même d'analyser la situation sans leurs préjugés. Si vous placez l'homme dans la position de pouvoir, les participants pourraient essayer de justifier sa position au lieu de l'analyser objectivement.

2. Posez aux participants la question clé suivante:

- "Que pensez-vous qu'il va se passer?"

Réponses possible:

- "La femme arrivera en premier: elle peut courir vite tandis que l'homme est fatigué et n'est pas en forme."
- "La femme arrivera en premier et mangera probablement une grande partie du riz, sinon l'assiette entière. La femme aime beaucoup le riz, tandis que l'homme préfère les pâtes. Si elle n'est pas consciente de la position désavantagée de l'homme, elle ne lui laissera probablement rien."

Questions clé:

- "Est-ce que cette situation est juste?"
- "Pourquoi n'est-ce pas juste?"

(Rappelez aux participants qu'il n'y avait aucune discrimination – l'assiette était également accessible aux deux personnes à la fois).

Question clé:

- “Donc qu'est-ce qui peut être fait pour rendre la situation plus juste?”

Réponses possibles:

- “Laisser l'homme atteindre l'assiette en premier, ou rapprocher l'assiette de lui.”
- “Diviser le contenu de l'assiette en deux parts égales: une pour chacun d'entre eux.”
- “Mettre la femme au courant que l'homme n'a pas pris de petit-déjeuner le matin de sorte qu'elle doit partager, voire lui en laisser plus.”
- “Essayer de trouver un moyen d'alléger la charge de travail de l'homme.”
- “Donner à l'homme du temps libre pour faire des exercices et retrouver la forme, et ainsi être capable de concourir.”
- “Proposer des pâtes et du riz pour satisfaire les préférences des deux. Si cela n'est pas possible, peut-être pourrait-on proposer uniquement des pâtes car l'homme semble avoir un plus grand besoin de nourriture que la femme.”

Note: Souligner que ces solutions possibles relèvent de ce que l'on appelle “la discrimination positive”; elles ont pour but de rendre la situation plus juste et plus équitable. Elles prennent en compte le fait que certaines personnes n'ont pas les mêmes chances d'accès aux ressources. Il ne peut y avoir aucune égalité lorsque les gens n'ont pas les mêmes chances.

Analyse des différences / de l'écart entre les sexes



Objectif: Aborder les différences /l'écart entre les sexes et comprendre certaines des causes et des solutions possibles.

Matériel: **Fiche 1:** *Analyse des différences / de l'écart entre les sexes, des marqueurs et un chevalet de conférence*

Procédure:

1. Divisez les participants en différents groupes et nommez un chef pour chaque groupe.
2. Demandez au chef du groupe de lire à voix haute les déclarations de la Fiche 1.
3. Si les participants sont informés d'autres fractures, ils peuvent les intégrer à la liste.

4. Demandez aux groupes d'identifier les causes des fractures et les actions qui pourraient permettre de les combattre. Les participants écrivent leurs réponses sur le chevalet de conférence fourni.
5. Demandez à chaque groupe de présenter ses résultats. Si possible, fournissez de plus amples explications sur les causes et les moyens de lutter contre elles.
6. Enfin, demandez aux participants ce qu'ils ont appris grâce à cet exercice.

Note: Si le temps est limité, le facilitateur peut préparer un quizz sur PowerPoint à présenter au groupe de façon à lancer la discussion. Le Quizz sur le Genre d'Oxfam-Objectifs du millénaire pour le Développement en est un bon exemple. Disponible en Anglais sur: http://www.oxfam.org.uk/generationwhy/do_something/campaigns/healthandeducation/quiz/

Il est important que le facilitateur intègre dans l'analyse des différences / de l'écart entre les sexes, des données régionales et nationales afin d'encourager et de contextualiser la discussion. N'oubliez pas de citer les références des données présentées (des données spécifiques à une région et à un pays sont disponibles sur: <http://www.weforum.org/en/Communities/Women%20Leaders%20and%20Gender%20Parity/GenderGapNetwork/index.htm>)

Fiche 1: Analyse des différences / de l'écart entre les sexes

Selon les données disponibles les plus récentes, environ 70% des personnes vivant avec moins de un dollar par jour sont des femmes.

Les femmes effectuent les deux-tiers des heures de travail de par le monde et ne perçoivent que 10% des revenus au niveau mondial.

Les femmes ne détiennent que 1% des biens mondiaux.

Les femmes parlementaires représentent seulement environ 17% des sièges au niveau mondial.

Seuls 8% des ministres de par le monde sont des femmes.

75% des 876 millions d'adultes analphabètes dans le monde sont des femmes.

Les femmes reçoivent 78% du salaire perçu par les hommes pour le même travail, de par le monde, bien que, dans certaines régions, elles aient un meilleur niveau scolaire. Dans certaines parties du monde, l'écart entre les salaires des femmes et des hommes est proche de 40%.

Sur les 550 millions de travailleurs précaires dans le monde, 330 millions sont des femmes, soit 60%.

Sur un échantillon de 141 pays sur la période 1981-2002, il a été prouvé que les catastrophes naturelles (et leurs impacts ultérieurs) tuent en moyenne plus les femmes que les hommes, et tuent les femmes à un âge moins avancé que les hommes.

Sources: Social Watch Gender Equity Index, 2007 et 2008; Neumayer et Plümpner, 2007; et OIT, 2008.

Comprendre les inégalités



Objectif: Mettre l'accent sur les fractures différentielles que les gens subissent en fonction de leur classe, leur statut social et leur sexe.

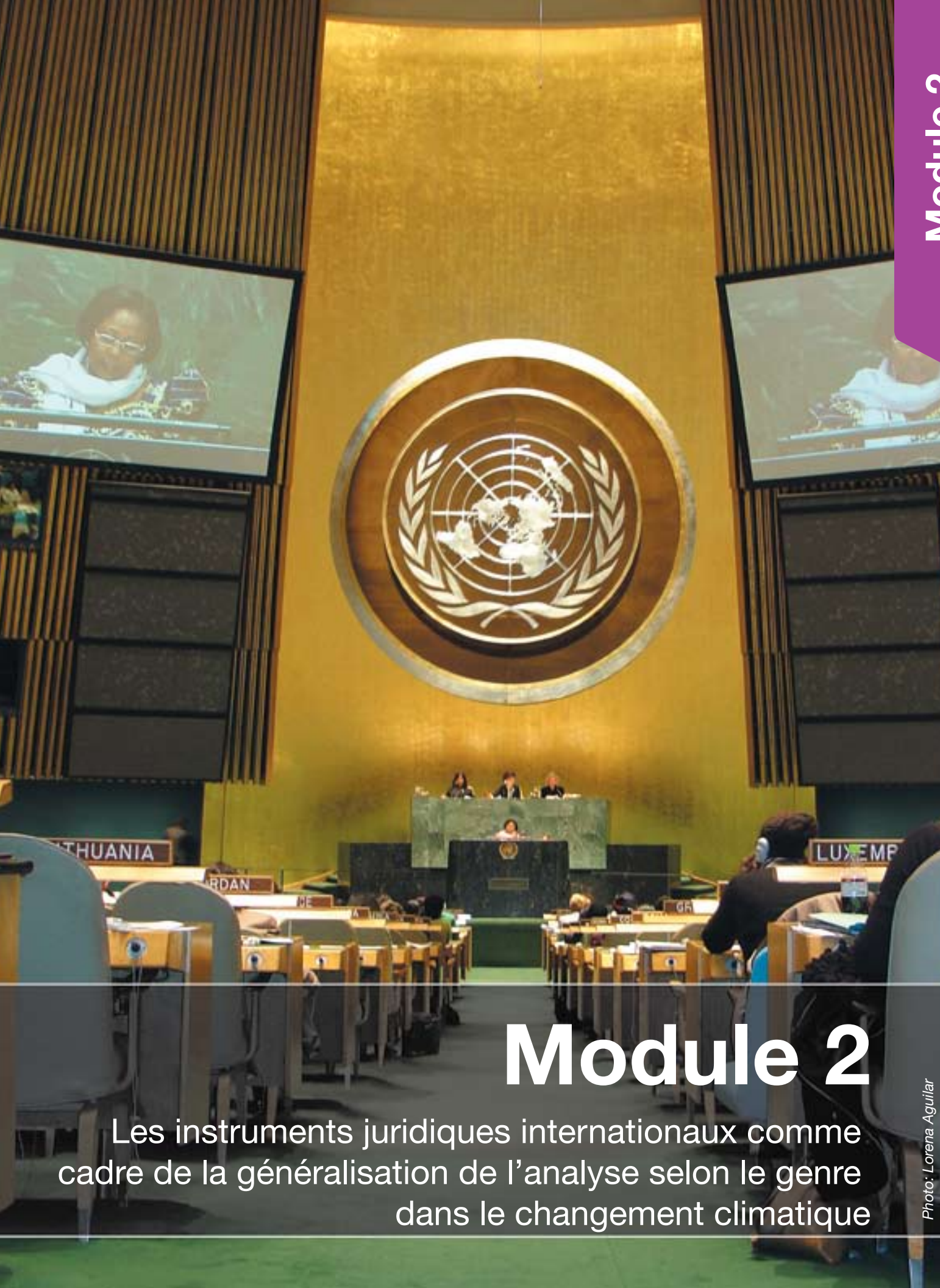
Matériel: Préparer des cartes décrivant divers rôles que les gens jouent dans une communauté/société/gouvernement: c'est-à-dire "le chef de village", "la veuve", "le paysan", "la femme du paysan", etc. Contextualisez les rôles selon votre région/pays. Ces rôles doivent aussi prendre en compte les différences de classe.

Procédure:

1. Demandez aux participants de choisir une carte dans la boîte. Avec leurs cartes, demandez-leur de se mettre en ligne, les uns à côté des autres, au milieu de la pièce, de telle sorte que les autres participants puissent les voir.

2. Demandez aux participants de faire un pas en avant pour une réponse positive, et un pas en arrière pour une réponse négative.
3. Les questions doivent mettre l'accent sur les diverses opportunités que le détenteur de la carte a dans son rôle stéréotypé: par exemple, en réponse à la question "Avez-vous le contrôle de vos biens?" ou "Etes-vous allé à l'école?", le détenteur de la carte "femme du paysan" reculerait d'un pas tandis que le "chef du village" avancerait d'un pas.
4. Adaptez bien les questions aux besoins de votre pays/région. Le formateur pourrait utiliser cette méthodologie lorsque les participants croient qu'il n'existe pas d'inégalités entre les genres.

Note: Le facilitateur devrait rappeler aux participants encore une fois que comprendre les différents impacts sur le genre permet aux participants de donner aux questions de changement climatique un VISAGE HUMAIN.



Module 2

Les instruments juridiques internationaux comme
cadre de la généralisation de l'analyse selon le genre
dans le changement climatique

Module 2:

Les instruments juridiques internationaux comme cadre de la généralisation de l'analyse selon le genre dans le changement climatique¹

45

Ces trente dernières années, de nombreux instruments internationaux ont été créés afin de garantir l'égalité de genre et la non-discrimination à l'égard des femmes, et d'adopter des mesures liées au développement durable. Cela inclut des déclarations, conventions, plates-formes, plans d'action, résolutions et accords. Ils reflètent l'évolution des idées et des tendances qui guident la réflexion et l'action des Etats, des organisations internationales, du monde académique et de la société civile. (Aguilar et al., 2008).

Messages-clé

- La CCNUCC est le seul traité international des trois "Conventions de Rio" qui n'inclut pas le genre;
- L'importance des droits de femmes est garantie par les instruments internationaux (CEDEF, Résolution 2005/31 de l'ECOSOC, la Plate-forme d'Action de Beijing);
- La généralisation de l'analyse selon le genre au sein des régimes et politiques de changement climatique – en particulier la CCNUCC et les PANA – n'est pas une question de bonne volonté, mais d'obligation légale.

Les effets du changement climatique touchent l'environnement, les droits humains, le développement durable, la santé et tous les secteurs de la société. L'action positive, entreprise dans ces domaines-ci, pourrait réduire la pression provenant du changement climatique. Même s'il n'y a pas de langage spécifique au genre dans la Convention-Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et le Protocole de Kyoto, il existe de nombreux instruments juridiques internationaux qui mandatent l'intégration d'une perspective de genre qui s'applique aussi au cadre existant du changement climatique.

¹ La discussion sur les instruments juridiques repose en grande partie sur: Tobin, B. et Aguilar, L. (2007), *Mainstreaming Gender Equality in ABS Governance*; et Aguilar, L. (2008), *Putting Words into Action...Analysis of the Status of Gender Mainstreaming in the Main Multilateral Environmental Agreements*.

L'importance de généraliser l'égalité de genre pour la réalisation des droits humains, du développement durable et/ou de l'éradication de la pauvreté et de la réduction des désastres a été reconnue par une série d'instruments internationaux.

Ces instruments comprennent:

- l'Agenda 21 (Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, 1992);
- la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (1993);
- la Plate-forme d'Action de Beijing (4e Conférence mondiale sur les femmes, 1995);
- la Convention sur l'Elimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'Egard des Femmes de 1977 (CEDEF);
- la Déclaration du Millénaire (2000);
- le Plan de mise en œuvre de Johannesburg (Sommet mondial sur le Développement durable, SMDD, 2002);
- la Convention sur la Diversité Biologique (CDB);
- la Convention sur la lutte contre la désertification (CNULCD);
- et le Cadre d'action de Hyogo (Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes naturelles, 2005).

Certains mandats internes aux Nations unies appellent aussi à la généralisation de l'analyse selon le genre. Il s'agit entre autres des résolutions du Conseil économique et social (ECOSOC) ainsi que de la Commission de la condition de la femme (CCF).

Les instruments de droits humains et les lois et politiques sur l'environnement des organisations régionales telles que l'Organisation des Etats Américains, le Conseil de l'Europe, l'Union Africaine et les lois nationales des pays individuels peuvent aussi être "un moyen d'inviter les gouvernements à remplir leurs obligations en matière d'égalité des genres." (García, 1999).

Encadré 1 En quoi une déclaration, une convention et un protocole diffèrent-ils l'un de l'autre?

Une **déclaration** est une série de normes et de principes rédigée par un Etat qui s'engage à les respecter. Cependant, une déclaration n'a pas force de droit: les Etats qui ne respecteraient pas ces normes et principes feront l'objet de "sanctions morales" par la communauté internationale (ex: la Déclaration du Millénaire).

Une **convention** consiste en une série d'accords entre Etats qui incluent des normes et principes auxquels ils sont obligés de se conformer (ex: la Convention européenne des droits de l'homme, CEDH).

Un **protocole (ou pacte)** consiste en un ajout de nouveaux principes et normes à une convention adoptée auparavant (ex: le Protocole additionnel à la CEDH sur les Droits et Libertés).

Etant données les obligations qu'ils imposent aux Etats, les conventions et les protocoles n'entrent en vigueur qu'après ratification par le gouvernement de ces Etats. Une simple signature ne suffit pas à rendre ces instruments juridiquement contraignants.

Source: UNFPA.

2.1 Les droits humains comme point de départ

Les droits humains internationaux jouent un rôle important dans la promotion de l'équité et de l'égalité de genre. Cela comprend à la fois du "droit dur" et du "droit mou" sous forme de conventions, déclarations des Nations Unies, et divers déclarations et plans d'action de politiques internationales. Les questions liées au genre sont traitées de façon plus globale dans la CEDEF, la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Populations Autochtones, la Déclaration universelle des Droits de l'Homme, les deux Pactes internationaux relatifs aux Droits civils et politiques, et aux Droits économiques, sociaux et culturels.

Les principes d'égalité et de protection contre la discrimination sont consacrés dans les instruments de droits humains les plus importants:

- La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme, qui protège les droits des femmes, interdit la discrimination et accorde l'égalité devant la loi.²
- Le Pacte International relatif aux droits civils et politiques, qui interdit la discrimination³, promeut l'égalité entre les droits des femmes et ceux des hommes⁴ et l'égalité devant la loi.⁵
- Le Pacte International relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, qui interdit la discrimination,⁶ et appelle à l'égalité entre femmes et hommes en ce qui concerne les droits reconnus par le Pacte.

Ces instruments, bien que non contraignants juridiquement en eux-mêmes, sont extrêmement influents et, combinés avec la CEDEF, établissent une interdiction claire de la discrimination. Leur intérêt dans les efforts liés au changement climatique est: de mieux définir les obligations des Etats dans la garantie que toute loi ou politique adoptée dans ce domaine respecte pleinement les droits des femmes à un traitement égal devant la loi; de renforcer toute obligation pesant sur les Etats d'obtenir une répartition juste et équitable des bénéfices (fonds, technologies, informations) et d'assurer la participation des femmes à la prise de décision en ce qui concerne les initiatives, politiques et mécanismes d'adaptation et d'atténuation.

² Article 7.

³ Article 2.1.

⁴ Article 3.

⁵ Article 26.

⁶ Article 2.2.

2.1.1 La Convention sur l'Élimination de toutes les formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF)

La CEDEF est le principal instrument de protection des droits des femmes, adoptée en 1979 par l'Assemblée Générale des Nations Unies.⁷ Un Protocole facultatif à la CEDEF, adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en Décembre 1999, est entré en vigueur le 22 décembre 2000.⁸ Le Protocole facultatif établit des procédures par lesquelles les femmes peuvent déposer une plainte demandant une enquête sur une violation de droits.

La CEDEF, à laquelle on se réfère plus souvent en tant que charte de droits pour les femmes, cherche à promouvoir l'adoption de mesures afin d'obtenir l'élimination de diverses formes (et niveaux) de discrimination à l'égard des femmes. La CEDEF décrit la discrimination à l'égard des femmes comme: "toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine."⁹ Même si une action, une loi ou une politique n'a pas été créée dans l'intention de discriminer, elle peut être discriminatoire si tel en est l'effet. (Facio, 1996).

Dans son préambule, la CEDEF dispose que les Etats Parties sont tenus de garantir des chances égales aux femmes et aux hommes en termes de droits économiques, sociaux, culturels, civils et politiques. Les Etats Parties sont d'accord pour "inscrire dans leur constitution nationale ou toute autre disposition législative appropriée le principe d'égalité des hommes et des femmes et à assurer par voie de législation ou par d'autres moyens appropriés, l'application effective dudit principe."¹⁰

Dans une disposition plus pertinente en matière de régulation des problèmes de changement climatique, la Convention oblige les Etats Parties à prendre "toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans les zones rurales afin d'assurer, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, leur participation au développement rural et à ses avantages" et "leur pleine participation à l'élaboration et à l'exécution des plans de développement à tous les échelons", et "dans toutes les activités de la

⁷ En Avril 2009, la CEDEF a été ratifiée par 185 pays (ratifications, accessions et successions): <http://www2.ohchr.org/french/law/cedaw.htm>.

⁸ En Avril 2009, 96 pays ont ratifié le Protocole facultatif à la CEDEF: <http://www2.ohchr.org/french/bodies/cedaw/index.htm>

⁹ Article 1.

¹⁰ Article 2(a).

communauté.”¹¹ La CEDEF reconnaît aussi que les femmes devraient avoir des droits égaux pour “recevoir tout type de formation et d’éducation, scolaires ou non, y compris...de pouvoir bénéficier de tous les services communautaires et de vulgarisation, notamment pour accroître leurs compétences techniques.”¹²

La Convention impose aussi aux Etats Parties “de prendre toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l’égard des femmes dans d’autres domaines de la vie économique et sociale, afin d’assurer, sur la base de l’égalité de l’homme et de la femme, les mêmes droits.”¹³ En particulier dans le domaine des mécanismes financiers, il faut assurer l’accès des femmes “aux crédits et aux prêts, aux services de commercialisation et aux technologies appropriées...”¹⁴ ainsi que “le droit aux prêts bancaires, prêts hypothécaires et autres formes de crédit financier.”¹⁵

La CEDEF dispose aussi que les Etats Parties prennent “toutes les mesures appropriées pour que les femmes, dans des conditions d’égalité avec les hommes et sans aucune discrimination, aient la possibilité de représenter leur gouvernement à l’échelon international et de participer aux travaux des organisations internationales.”¹⁶

L’effet cumulé de ces dispositions est de créer des obligations à la charge des pays pour assurer que les femmes disposent de chances égales et des conditions nécessaires pour favoriser leur: participation à la prise de décision; à la négociation des accords sur le changement climatique; et leur participation équitable dans l’accès aux mécanismes de financement et aux technologies. Elles peuvent aussi être interprétées comme demandant aux Etats d’assurer la participation la plus pleine possible des femmes à la loi et à l’élaboration des politiques au niveau international, lorsque de telles lois et politiques sont nécessaires pour prévenir la discrimination.

La mise en application de la CEDEF à l’échelon national a eu lieu à divers niveaux, dont celui de l’incorporation dans le droit constitutionnel. Les Constitutions de l’Ouganda et de l’Afrique du Sud, par exemple, contiennent des dispositions importantes basées sur des principes de la Convention qui

¹¹ Article 14.2.

¹² Article 14.2(d).

¹³ Article 13.

¹⁴ Article 14.2(g).

¹⁵ Article 13(b).

¹⁶ Article 8.

garantissent l'égalité hommes-femmes.¹⁷ Les tribunaux aussi ont commencé à développer une jurisprudence sur l'égalité de genre basée sur les dispositions de la CEDEF. Au cours d'une présentation, la Conseillère spéciale sur la parité entre les sexes et la promotion de la femme, à l'occasion du 25^e anniversaire de l'adoption de la CEDEF, a mentionné un certain nombre de cas dans lesquels les tribunaux s'étaient appuyés sur la Convention. Il y avait entre autres: des décisions de la Cour Suprême du Népal, appelant le gouvernement à soumettre un texte au Parlement afin de résoudre le problème des lois discriminatoires; la Cour constitutionnelle du Guatemala défiant le Code pénal, qui contient des dispositions traitant femmes et hommes différemment; et une décision de la Haute Cour de Tanzanie qui considère comme nulles les éléments de la loi coutumière qui dénie aux femmes le droit d'hériter et de vendre des terres.¹⁸ Ces décisions montrent la volonté des tribunaux de faire référence à la Convention dans un large éventail de questions. Il faut s'attendre à ce que des cas concernant des questions de changement climatiques apparaissent devant les tribunaux sur la base de la discrimination à l'égard des femmes, par exemple en ce qui concerne l'accès aux mécanismes de financement et aux technologies, ou encore le droit de participer aux processus de prise de décision.

Il est important de noter que sur les 195 Etats Parties ou Observateurs à la CCNUCC, seuls huit n'ont pas signé la CEDEF.¹⁹ Cela montre bien que la grande majorité des Parties à la CCNUCC ont déjà pris des engagements en faveur de l'égalité de genre et du droit international en intégrant la CEDEF.

2.1.2 Genre et Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones

Le 13 septembre 2007, après plus de 20 ans de négociation, la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Peuples Autochtones (DDPA) a finalement été adoptée. L'adoption s'est faite par 143 votes pour, 4 votes contre (Australie, Canada, Nouvelle-Zélande, et Etats-Unis) et 11 abstentions (Azerbaïdjan, Bangladesh, Bhoutan, Burundi, Colombie, Géorgie, Kenya, Nigéria, Fédération de Russie, Samoa et Ukraine). Bien que la Déclaration des Nations Unies ne soit pas un instrument juridiquement contraignant, elle influencera beaucoup la définition de la position à adopter dans les débats et les règles de tout type d'accord relatif au changement climatique.

¹⁷ Déclaration de Rachel Mayanja, Sous-Secrétaire générale, Conseillère spéciale pour la Parité entre les sexes et la promotion de la femme, à l'occasion du 25^e anniversaire du travail du Comité sur l'Elimination de la Discrimination à l'Egard des Femmes, New York, 23 juillet 2007.

¹⁸ Ibid.

¹⁹ Il s'agit de l'Iran, Nauru, Palau, Tonga, le Soudan, la Somalie et le Qatar. Les Etats-Unis ont signé la CEDEF mais ne l'ont pas ratifiée.

La DDPA interdit explicitement la discrimination à l'égard des femmes,²⁰ disposant que tous les droits et libertés reconnus par la Déclaration doivent être garantis également aux femmes et aux hommes des peuples autochtones.²¹ Cela fixe un standard qui devrait influencer la mise en œuvre de la Déclaration.

Le Préambule de la DDPA reconnaît l'importance des savoirs, des cultures et des pratiques traditionnelles autochtones en matière de mise en valeur durable et équitable de l'environnement et de sa bonne gestion.²² La DDPA reconnaît les droits des peuples autochtones aux terres, territoires et ressources qu'ils possèdent et occupent traditionnellement ou qu'ils ont utilisés ou acquis.²³

La DDPA reconnaît aussi que "les peuples autochtones ont le droit de participer à la prise de décisions sur des questions qui peuvent concerner leurs droits...."²⁴

Selon ces dispositions, la mise en application complète de la DDPA implique la reconnaissance du rôle des femmes dans les initiatives et politiques d'adaptation au changement climatique et d'atténuation. Puisque les femmes seront (et sont) touchées par le changement climatique, les besoins et leurs intérêts doivent être discutés au niveau communautaire, national et international. Les femmes doivent aussi avoir le droit de participer de manière égale aux corps de prise de décisions liés aux forums sur le changement climatique.

Des difficultés potentielles peuvent survenir si l'on tente de concilier les dispositions de la DDPA interdisant la discrimination avec celles relatives à l'auto-détermination. Parmi les droits qui pourraient entrer en contradiction avec une approche d'égalité de genre de la mise en application de la Déclaration se trouvent le droit de définir les responsabilités de l'individu envers la communauté, le droit d'appliquer la loi coutumière pour régler les affaires de la communauté, ainsi que le droit de choisir des représentants qui participeront à la prise de décisions.²⁵ Trouver le juste milieu entre les droits individuels et collectifs de façon à renforcer l'intégrité culturelle, tout en protégeant l'intégrité des droits des femmes, constitue un défi qui nécessite un esprit ouvert, enclin au compromis et au changement, ainsi qu'un engagement de la part de toutes les parties.

²⁰ Article 22.2.

²¹ Article 44.

²² Paragraphe 11.

²³ Article 26.1.

²⁴ Article 18.

²⁵ Tobin, 2007.

2.2 Égalité entre les genres

Au sein des Nations Unies existe toute une série de mandats dont l'objectif est d'assurer l'intégration des principes d'égalité de genre dans le travail soutenu par l'institution.

En juillet 2005, au cours de sa 39^e réunion plénière, l'ECOSOC a adopté la résolution "Intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies." Cette résolution "appelle toutes les entités du système des Nations Unies, y compris les institutions, les fonds et les programmes des Nations Unies, à intensifier leurs efforts pour remédier aux difficultés rencontrées dans l'intégration de la perspective sexospécifiques dans les politiques et les programmes, notamment:

- En élaborant des plans d'action contenant des directives claires sur l'intégration des perspectives sexospécifiques dans les politiques et les programmes;
- En intégrant pleinement une perspective sexospécifique dans leurs budgets-programmes;
- En veillant à ce que tout leur personnel soit constamment sensibilisé et formé aux questions d'égalité entre les sexes;
- En demandant à leur personnel de procéder à une analyse des sexospécificités lorsqu'il élabore aussi bien des politiques que des programmes;
- En veillant à ce que leurs cadres supérieurs s'engagent totalement et fermement à intégrer une perspective sexospécifique dans les politiques, programmes et projets;
- En responsabilisant davantage l'ensemble de leur personnel en ce qui concerne l'intégration des sexospécificités, notamment dans le cadre du système de notation;
- En continuant d'aider les gouvernements, ainsi que la société civile, à appliquer le Programme d'action de Beijing;
- En affinant et en institutionnalisant les instruments de suivi et d'évaluation et les méthodes d'analyse de l'impact de l'intégration

des sexospécificités, et en encourageant la collecte, la compilation et l'analyse des données ventilées par sexe;

- En encourageant l'intégration de perspectives sexospécifiques dans les politiques macroéconomiques et de développement social essentielles et dans les programmes de développement nationaux.

De plus, la 52^e session de la Commission de la Condition de la Femme (2008) a identifié le genre et le changement climatique comme question émergente clé. Une disposition spécifique sur le Financement de la promotion de l'égalité de genre et de l'autonomisation des femmes exhorte les Etats à: "intégrer le principe de l'égalité des sexes dans la formulation, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques nationales en matière d'environnement ainsi que dans l'établissement des rapports concernant ces politiques, et renforcer et financer comme il convient les dispositifs visant à assurer la pleine participation des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les niveaux de la prise de décisions sur les questions d'environnement, en particulier sur les stratégies de réduction de l'impact des changements climatiques sur la vie des femmes et des filles."²⁶

2.3 Réduction du Risque de Désastre

Le Cadre d'Action de Hyogo (CAH), qui a résulté de la Conférence mondiale sur la prévention des catastrophes de Kobe, Japon (2005), contient le principal mandat en matière d'égalité de genre et d'autonomisation des femmes dans le contexte de la réduction du risque de désastre. Ce Cadre d'Action, adopté par 168 Etats, fixe des résultats escomptés clairs – "réduire de manière substantielle les pertes en vies humaines et les dommages subis par les collectivités et les pays sur les plans social, économique et environnemental à cause des catastrophes" - et présente, à cette fin, une série détaillée de priorités, à mettre en œuvre avant 2015. L'un des aspects importants du CAH réside dans son caractère juridiquement non-contraignant, ce qui lui permet d'établir une solide liste de conditions techniques et organisationnelles permettant de réduire les risques de désastres, tout en laissant les détails de sa mise en œuvre à la discrétion des Etats et des organisations concernées, selon leurs besoins et leurs capacités. La CAH souligne le fait que la réduction du risque de désastre est une problématique centrale des politiques de développement, en plus d'être d'un grand intérêt pour divers domaines scientifiques, humanitaires et environnementaux.

²⁶ Rapport sur les travaux de la 52^e session de la Commission de la Condition de la Femme (E/CN.6/2008/11), Paragraphe 21 (jj)

Il est mentionné dans le Cadre d'Action qu' "une perspective sexospécifique devrait être intégrée dans toutes les politiques et dans tous les plans et processus décisionnels relatifs à la gestion des risques de catastrophe, notamment dans ceux concernant l'évaluation des risques, l'alerte rapide, la gestion de l'information, ainsi que l'éducation et la formation."²⁷ Le Cadre d'Action reconnaît ainsi que le genre doit être intégré dans tous les domaines de la gestion des risques, à travers les différentes phases du cycle des catastrophes, notamment la réaction, le relèvement, la préparation et l'atténuation du risque.

Il est aussi mentionné, parmi les Priorités pour la décennie 2005-2015, le besoin de mettre en place "des systèmes d'alerte rapide axés sur les populations, qui, en particulier, permettent d'alerter en temps voulu les personnes menacées en leur adressant des messages qui leur soient compréhensibles, tiennent compte des caractéristiques des publics visés (démographie, sexe, culture et moyens de subsistance), donnent des instructions sur la marche à suivre en cas d'alerte et contribuent au bon déroulement des opérations menées par les responsables des interventions en cas de catastrophe et les autres décideurs."²⁸

En matière d'éducation et de formation, le cadre d'Action invite les Parties à "veiller à ce que les femmes et les groupes vulnérables aient accès dans des conditions d'égalité à une formation et à une éducation appropriées dans ce domaine; promouvoir la sensibilisation aux sexospécificités et aux particularités culturelles en inscrivant ces questions aux programmes d'éducation et de formation consacrés à la réduction des risques de catastrophe."²⁹

Le document intitulé "Words into Action" (2007) sert de directive à la mise en œuvre du CAH et recommande plus particulièrement d'adopter une perspective de genre dans toutes les phases des cycles de désastre au sein des stratégies d'action nationales. Dans les principes directeurs pour l'élaboration de stratégies de réduction des risques, le document précise: "Le genre est un facteur central dans le risque de désastre ainsi que dans la mise en application de la réduction du risque de désastre. Le genre est un axe central d'organisation dans toutes les sociétés, ainsi femmes et hommes sont différemment menacés par les désastres. Dans tous les cadres de vie – le foyer, le travail et le voisinage – c'est le genre qui modèle les capacités et les ressources des individus pour minimiser la souffrance, s'adapter aux risques et réagir aux catastrophes.

²⁷ Considérations générales, Paragraphe 13 (d).

²⁸ Priorités pour la décennie 2005-2015, 2, Paragraphe 17 ii (d).

²⁹ Priorités pour la décennie 2005-2015, 3, Paragraphe 18 ii (m).

Il ressort clairement des catastrophes antérieures que les femmes à faibles revenus et celles qui sont marginalisées du fait de leur statut marital, de leur condition physique, de leur âge, de la stigmatisation sociale ou de leur caste sont particulièrement défavorisées. D'un autre côté, les femmes sont souvent en bonne position pour faire face aux risques, en raison de leurs rôles à la fois d'utilisatrices et de gestionnaires des ressources environnementales. Elles sont aussi soutien de famille, prodiguent les soins et travaillent au bien-être de la communauté. Pour ces raisons, il est nécessaire d'identifier et d'utiliser des informations différenciées selon les rôles genrés, afin d'assurer que les stratégies de réduction des risques ciblent bien les groupes les plus vulnérables et sont effectivement mises en œuvre à travers les rôles à la fois des femmes et des hommes." (SIPC 2007).

Pour soutenir/ appuyer les gouvernements nationaux dans la réalisation des objectifs de réduction des risques, le Secrétariat de la Stratégie Internationale pour la Prévention des catastrophes réunit des plates-formes mondiales (juin 2007, juin 2009) pour surveiller les progrès et discuter des menaces de catastrophes émergentes, telles que le changement climatique.

2.4 Genre et développement durable

Au niveau international, les problématiques de genre ont été soulevées dans de nombreux sommets et conférences,³⁰ et il est fait explicitement référence aux droits des femmes dans une série d'instruments internationaux.³¹ Parmi eux se trouvent des accords internationaux sur le développement durable, tels que l'Agenda 21, le Plan de Mise en œuvre du SMDD, la CDB et la Convention sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD), qui créent des obligations en ce qui concerne le genre et les femmes. La relation entre femmes et environnement est survenue aussi grâce aux accords internationaux sur les femmes et l'égalité de genre, tels que le Programme d'Action de Beijing et son examen dix ans plus tard, ainsi que la Déclaration du Millénaire.

³⁰ Notamment au cours du: Sommet mondial pour les enfants (New York, 1990); la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement (Rio de Janeiro, 1992); la Conférence mondiale sur les droits de l'homme (Vienne, 1993); la Conférence internationale sur la population et le développement (Le Caire, 1994); le Sommet mondial pour le développement social (Copenhague, 1995); la Quatrième Conférence mondiale sur les Femmes (Beijing, 1995); la Deuxième Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Istanbul, 1996); le Sommet mondial de l'alimentation (Rome, 1996); et la Conférence diplomatique des Plénipotentiaires des Nations Unies sur la création d'une Cour Pénale Internationale (Rome, 1998).

³¹ Il s'agit notamment du Programme d'Action du Caire, l'Agenda 21, la Déclaration de Copenhague sur le développement social, le Programme d'Action de Copenhague, la Déclaration d'Istanbul sur les établissements humains, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (UN-HABITAT), la Déclaration de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, le Plan d'Action de Rome sur la sécurité alimentaire mondiale, la Déclaration de Vienne et son Programme d'Action, qui contient une section intitulée "Egalité de condition et droits fondamentaux de la femme."

2.4.1 L'Agenda 21

L'Agenda 21 (ou Action 21), qui établit un modèle pour un développement durable, a été adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, à Rio de Janeiro en 1992. Il comprend un chapitre entier (24) intitulé "Action mondiale en faveur de la participation des femmes à un développement durable et équitable", qui invite les Etats à effectuer les changements constitutionnels, juridiques, administratifs, culturels, sociaux et économiques nécessaires à l'élimination de tous les obstacles empêchant les femmes de s'engager pleinement dans le développement durable et dans la vie publique.

L'Agenda 21 appelle à l'adoption de mesures traduisant ses objectifs en stratégies claires.³² Leur réalisation passera par des politiques gouvernementales, des directives et des plans nationaux qui assureront l'équité dans tous les aspects de la société, y compris envers "l'engagement clé" des femmes dans la prise de décisions et la gestion de l'environnement.

2.4.2 Plan de mise en œuvre du SMDD

Le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial sur le Développement durable (SMDD) de 2002, adopté à Johannesburg, promeut l'égal accès et la pleine participation des femmes à la prise de décisions à tous les niveaux, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme. Le Plan appelle à l'intégration de la perspective de genre dans toutes les politiques et stratégies, à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et à l'amélioration de leur condition, ainsi qu'à la bonne santé et au bien-être économique des femmes et des filles à travers leur plein et égal accès aux opportunités économiques, aux terres, au crédit, à l'éducation et aux services de santé.

2.4.3 La Déclaration de Beijing, le Programme d'Action et Beijing +10

Deux documents ont émané de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes: la Déclaration de Beijing et le Programme d'Action. Ces documents ont établi une stratégie et des responsabilités pour les Etats Parties. Le Programme d'Action contient une mise en garde: "les droits fondamentaux des femmes, tels que définis par les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, resteront sans effet tant qu'ils ne seront pas pleinement reconnus par les législations nationales et, en pratique, dans les codes de la famille, du travail et du commerce, les codes civils et pénaux et les règlements administratifs, et tant qu'ils ne seront pas effectivement protégés et respectés." (Paragraphe 218).

³² Section 24 (f).

L'Objectif stratégique K du Programme d'Action de Beijing s'engage à assurer une participation active des femmes aux prises de décisions concernant l'environnement à tous les niveaux; à intégrer les besoins, préoccupations et opinions des femmes dans les politiques et programmes en faveur du développement durable; et à renforcer ou créer des mécanismes aux niveau national, régional et international pour évaluer l'impact des politiques de développement et de gestion de l'environnement sur les femmes.

En mars 2005 au Siège de l'ONU, la 49^e session de la Commission de la Condition de la Femme (CCF), plus connue sous le nom de "Beijing +10", a évalué les progrès réalisés depuis l'adoption du Programme d'Action de Beijing. Beijing +10 appelait à agir contre les lois discriminatoires et d'autres violations des libertés fondamentales des femmes. Il appelle plus spécialement les Etats membres à améliorer les capacités des femmes rurales à générer des revenus, et constate l'importance du secteur agricole, en particulier dans les pays en développement, ainsi que l'importance d'une plus grande sécurité dans l'occupation des terres et la propriété de biens pour la mobilisation des ressources et la gestion de l'environnement.

2.4.4 La Déclaration du millénaire et les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Lors de la 8^e séance plénière de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2000, des pays ont adopté la Déclaration du Millénaire, s'engageant ainsi à respecter l'égalité de droits de tous sans distinction d'origine, de sexe, de langue ou de religion.³³ Les Nations Unies ont aussi adopté les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), auxquels il est fait référence comme modèle pour la réalisation de la Déclaration du Millénaire. Les OMD promeuvent la réduction de la pauvreté, l'éducation, la santé maternelle, l'égalité de genre, et a pour but de lutter contre la mortalité infantile, le SIDA et d'autres maladies. Les OMD, à atteindre d'ici à 2015, sont une série de buts approuvés dont la réalisation nécessite le plein engagement et la collaboration de tous les acteurs.³⁴ Les Etats pauvres se sont engagés à mieux gouverner et à investir pour les populations à travers les soins médicaux et l'éducation. Les pays riches se sont engagés à les soutenir, à travers l'aide, l'allègement de la dette et un commerce plus équitable.³⁵

La Déclaration identifie certaines valeurs fondamentales comme essentielles aux relations internationales du XXI^e siècle. Entre autres choses, les

³³ Article 4.

³⁴ Pour voir les progrès dans la réalisation des OMD, voir <http://www.paris21.org/betterworld/french/home.htm>.

³⁵ D'après <http://www.undp.org/mdg/> (anglais), <http://www.un.org/french/millenniumgoals/> (français), avril 2009.

Signataires s'engagent à: assurer l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes;³⁶ promouvoir l'autonomisation des femmes comme moyen efficace de réduire la pauvreté, la faim et les maladies, et à réaliser un développement réellement durable; et à garantir que tous tirent avantage des nouvelles technologies, et en particulier les technologies d'information et de communication.

La Déclaration présente l'intérêt particulier d'être liée aux droits humains, aux droits des femmes et aux droits émanant de la CCNUCC. Rassemblés, ceux-ci forment une plate-forme de valeurs fondamentales interdépendantes sur le genre, l'environnement et les droits humains.

Selon le Rapport mondial sur le développement humain 2005 du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), le genre reste "l'un des principales causes de désavantage au monde." Réduire les inégalités serait donc utile dans la réalisation de progrès vers l'atteinte des OMD.

2.4.5 Les "Conventions de Rio"

A la suite de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement qui s'est tenue en 1992 à Rio de Janeiro (Brésil) – plus connue sous le nom de "Sommet de la Terre" – sont nés trois traités internationaux: la CCNUCC, la CDB et la CNULCD, dénommés depuis lors "Conventions de Rio."

Les trois Conventions de Rio sont liées. Le changement climatique affecte la biodiversité et la désertification. Plus le changement climatique sera intense et radical, plus importante sera l'extinction d'espèces de la faune et de la flore, et plus les terres sèches et les terrains semi-arides de par le monde perdront leur végétation et se détérioreront.

En conséquence, un Groupe de liaison mixte (GLM) a été créé en 2001 afin de stimuler la collaboration entre les secrétariats des trois Conventions. Le rôle du GLM est de partager les informations, de coordonner les activités et d'identifier les mesures qui peuvent s'attaquer aux trois problèmes simultanément.

Comme cela a déjà été mentionné, la CCNUCC et le Protocole de Kyoto ont quasi totalement omis de faire référence aux problématiques de genre. Ceci peut être attribué à l'intérêt initial porté à la science, derrière le réchauffement climatique, ainsi qu'au moindre élan du mouvement du genre au moment de la signature de la CCNUCC deux ans après la signature des deux

³⁶ Article 6.

autres Conventions, en 1992. Malgré cela, les instruments de droits humains, de réduction du risque de désastre et de genre cités plus haut ont tous une position quant à la CCNUCC et à son travail.

Dans ce contexte, l'inspiration peut provenir de l'expérience et des succès des deux autres Conventions de Rio, la CDB et la CNULCD, qui ont progressé en matière de généralisation de considérations d'égalité et d'équité.

La Convention sur la Diversité Biologique (CDB)

La CDB est un cadre international pour la conservation de la biodiversité et l'utilisation durable de ses éléments, et pour le partage juste et équitable des avantages découlant de l'exploitation de ses ressources génétiques. A ce jour, elle a été ratifiée par 191 Etats.

Il faut noter que la CDB est le seul accord sur l'environnement cité dans le Programme d'Action de Beijing, dans son Point K: *“Encourager, dans le respect de la législation nationale et conformément à la Convention sur la Diversité Biologique la préservation et l'utilisation efficaces des connaissances, innovations et pratiques des femmes des communautés autochtones et locales, y compris dans le domaine des médecines traditionnelles, de la diversité biologique et des techniques autochtones; veiller à ce que ces connaissances soient respectées, préservées, améliorées et transmises d'une manière écologiquement rationnelle et promouvoir leur application généralisée avec l'approbation et la participation de leurs détenteurs; garantir par ailleurs les droits de propriété intellectuelle de ces femmes, tels qu'ils sont protégés en vertu du droit national et international; s'employer activement, s'il y a lieu, à trouver d'autres moyens de protéger et d'utiliser efficacement ces connaissances, innovations et pratiques, dans le respect de la législation nationale et conformément à la Convention sur la diversité biologique et au droit international applicable, et favoriser un partage juste et équitable des avantages découlant de l'utilisation de ces connaissances, innovations et pratiques.”*³⁷

En ce qui concerne le genre et les femmes, le Paragraphe 13 du Préambule de la CDB indique: “Reconnaissant également le rôle capital que jouent les femmes dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité

³⁷ Objectif Stratégique K.1, paragraphe 253 (c).

biologique et affirmant la nécessité d'assurer leur pleine participation à tous les niveaux aux décisions politiques concernant la conservation de la diversité biologique..." Il n'existe aucune autre référence à ce sujet dans le reste du texte de la Convention.

D'autres dispositions ont résulté des divers Conférences des Parties (COP) et groupes de travail. La plupart sont issues de propositions faites par des groupes autochtones et communautaires, selon l'article 8 (j):

- **Décision V/16: Article 8 (j) et dispositions connexes:** "Reconnaissant le rôle vital que les femmes jouent dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, et soulignant qu'une plus grande attention devrait être accordée au renforcement de ce rôle et à la participation des femmes des communautés autochtones et locales au programme de travail."
- **Programme de travail sur l'Article 8 (j) et les dispositions connexes de la CDB: 1.Objectifs:** "La participation entière et effective des femmes des communautés autochtones et locales doit être assurée à toutes les activités du programme de travail."
- La Tâche 4 du Programme de travail demande à ce que:
 - "Les Parties mettent au point, le cas échéant, des mécanismes visant à faciliter la participation pleine et entière et effective des communautés autochtones et locales comportant un dispositif propre à assurer la participation pleine et entière, active et effective des femmes à tous les éléments du programme de travail, en veillant à:
 - a. Tirer parti de leurs connaissances;
 - b. Améliorer leur accès à la diversité biologique;
 - c. Renforcer leurs capacités dans le domaine de la conservation, de l'entretien et de la protection de la diversité biologique;
 - d. Encourager les échanges de données d'expérience et de connaissances;
 - e. Favoriser les moyens culturellement appropriés qui répondent à leur spécificité en tant que femme et qui permettent de faire connaître de préserver les connaissances des femmes sur la diversité biologique."

Toutes ces dispositions renvoient spécifiquement à la participation des femmes aux activités de la CDB mais ne portent pas directement sur la promotion de l'égalité. Cependant, et plus particulièrement en 2007, la CDB a entamé un processus centré sur la promotion de la généralisation de l'analyse selon le genre dans ses activités ordinaires.

Par exemple, dans une décision prise lors de sa seconde réunion en juillet 2007, le Groupe de travail spécial à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention (WG RI-2) exhorte les Parties: "dans le cadre de l'élaboration, de l'application et de la révision de leurs stratégies et plans d'action nationaux sur la diversité biologique, et des stratégies et plans d'action régionaux sur la diversité biologique...[à] promouvoir l'intégration des questions de parité des sexes."³⁸

En ce qui concerne les Stratégies et Plans d'Action Nationaux pour la Biodiversité (SPANB), l'Article 6 de la CDB dispose que chaque Partie à la Convention doit développer des propres SPANB, ou des instruments équivalents. Ceux-ci doivent refléter les moyens par lesquels le pays entend se conformer aux objectifs de la CDB et aux plans, programmes et politiques actuels au niveau sectoriel ou multisectoriel.

Les SPANB devraient avoir pour caractéristique première d'impliquer activement tous les groupes sociaux à leur élaboration. Cependant, une représentation réaliste suppose la reconnaissance de la diversité des parties prenantes en termes de sexe, d'âge, de groupe ethnique, de revenus, de profession et de statut marital, entre autres.

Bien qu'il n'y ait eu aucune directive ni aucun mandat clair sur l'intégration des questions de genre au sein des SPANB (jusqu'à la réunion du Groupe de travail WG RI-2 en 2007 à Paris), certains pays avaient commencé à inclure ce thème, que ce soit en présentant des stratégies de genre claires ou à travers l'intégration de considérations de genre dans certaines parties de leur SPANB.

Les SPANB ont été analysés début 2008. Cette analyse a montré qu'à la date du 4 Avril 2008, 160 des 190 parties à la CDB avaient présenté leur SPANB; sur les 141 examinés, 77 faisaient mention du genre ou d'aspects relatifs aux femmes. L'Encadré 2 ci-dessus présente des exemples de la façon dont certains pays traitent les questions liées au genre, à partir de l'analyse menée par Quesada-Aguilar et Mata (2008).

³⁸ UNEP/CBD/COP/9/4, Recommandation II/1, Annexe, Paragraphe 8 (d). Disponible sur: <http://www.cbd.int/doc/recommendations/wgri-02/full/wgri-02-rec-fr.pdf>.

Encadré 2 Exemples de prise en charge des questions de genre et des femmes par les SPANB

- Le Népal, la Swaziland et l'Ouganda reconnaissent que les femmes rurales dépendent en grande partie des ressources naturelles. De plus, le Swaziland mentionne que, malgré cette dépendance, les femmes sont le plus souvent exclues de la gestion de ces ressources. Le Népal reconnaît qu'elles pourraient apporter une contribution vitale et propose que les rôles attribués aux femmes soient pleinement reconnus car elles sont souvent les plus savantes en ce qui concerne les utilisations de la biodiversité locale. Les documents de tous les pays font mention du fait que les femmes devraient être incluses dans tous les processus de prise de décisions concernant la biodiversité.
- Dans de nombreux pays, les femmes utilisent des ressources spécifiques et accumulent des connaissances uniques. Les SPANB du Mali, du Bhoutan et du Salvador, entre autres, fournissent des exemples de cette reconnaissance. Au Mali, par exemple, seules les femmes utilisent le karité, le tamarin comestible et le fonio blanc. De plus, certaines espèces végétales sont valorisées car elles servent aux femmes dans la réalisation de panier, et pour le tissage et la poterie. Au Bhoutan, ce sont souvent les femmes qui gèrent ou qui récoltent les espèces peu utilisées, contribuant ainsi à la sécurité alimentaire, à la diversification agricole et à générer des revenus. Dans plusieurs communautés du Salvador, les femmes sont plus compétentes en ce qui concerne l'utilisation médicinale de la diversité de la faune et de la flore: ceci est dû au rôle qui leur est traditionnellement attribué, de prendre soin de leur famille.
- Les femmes jouent un rôle clé dans la protection de la biodiversité et en particulier dans la conservation de la biodiversité agricole. Par exemple, au Yémen, les femmes choisissent les semences selon des caractéristiques précises et sont chargées des "cultures des femmes", telles que l'arachide, le potiron ou encore les légumes-feuilles. Ceci a pour effet d'augmenter la biodiversité et la sécurité alimentaire dans leurs fermes. De plus, le Mali a reconnu que l'usage que les femmes font du calebassier a augmenté l'entretien et le développement de cet arbre.
- L'indépendance économique et la sécurité des femmes dépendent en grande partie des activités agricoles et de l'utilisation des ressources naturelles. Le Bhoutan reconnaît que, si les activités desquelles dépendent les moyens de subsistance des femmes étaient soutenues, et si l'on promouvait une utilisation durable des ressources, alors les femmes pourraient largement en tirer avantage. Le Bénin, où les populations rurales consomment beaucoup de champignons, offre un exemple de cela: une ONG a entrepris de créer des débouchés pour la commercialisation des champignons, ce qui a eu pour effet d'augmenter les revenus des femmes.
- Les SPANB de Guinée, de la République de Maurice et du Mali concèdent que certaines ressources utilisées par les femmes sont collectées de telle manière que leur développement et leur renouvellement ne sont pas toujours assurés. En

améliorant ces pratiques et en incluant les femmes dans ce processus, les stratégies de conservation pourraient s'avérer plus efficaces. En Guinée, par exemple, l'altération de la fertilité des sols est liée au fumage de poissons, activité réalisée par les femmes et nécessitant de grandes quantités de palétuviers (*Rhizophora mangle*). Beaucoup de femmes dépendent de la pêche du poulpe en République de Maurice, bien qu'elles aient dépassé les quotas de pêche permettant le renouvellement de l'espèce, en raison de la pêche active des poulpes femelles non-adultes,.

- Le Népal reconnaît que l'une des principales faiblesses de l'exploitation des forêts des communautés réside dans le fait que les usagers de la forêt ne sont pas représentés également dans la gestion de la foresterie de la communauté. Ils conseillent de porter une attention particulière à l'identification de tous ses usagers, afin de leur faire connaître leurs droits et obligations et d'impliquer les groupes défavorisés et les femmes dans la gestion de la foresterie communautaire.
- L'éducation des femmes est liée à la préservation et à la protection des ressources naturelles. Au Togo, ce sont les femmes qui sont responsables de l'exploitation des ressources naturelles. Cependant, elles ont un accès restreint à l'éducation par rapport aux hommes, comme l'illustre le fait que la proportion des hommes sachant lire et écrire (69%) est supérieure à celle des femmes (38%). Le manque d'éducation des femmes entrave leur compréhension des pratiques durables, ce qui pourrait mener à une dégradation plus profonde des ressources dont elles dépendent.
- Le Kenya, le Libéria et le Zimbabwe notent un déséquilibre entre les sexes en ce qui concerne l'accès et la propriété des terres. Selon le Kenya, la terre constitue la principale ressource naturelle du pays. Le Kenya reconnaît que les femmes font toujours face à de nombreuses difficultés en ce qui concerne la possession des terres, bien qu'aucune loi écrite n'empêche les femmes d'accéder à la propriété des terres.
- Le SPANB du Malawi fait mention du fait que tant le VIH/SIDA que le genre sont des problématiques clé qui affectent la biodiversité du pays et qui devraient être incluses dans les programmes relatifs à la biodiversité.
- Certaines Parties, telles que le Belize, le Bénin, les Maldives et les Îles Marshall, ont inclus des groupes de femmes dans les processus de consultation participatifs sur la formulation des SPANB. De plus, le SPANB du Népal propose de former des groupes séparés d'hommes et de femmes pour garantir une participation active des femmes. L'intégration effective des femmes et des problématiques qui leur sont liées dans un grand nombre de processus locaux et internationaux est mise à mal car, dans de nombreux pays, ce sont toujours les hommes qui sont chargés de la sphère publique, et dans de nombreux groupes de travail existe l'idée fausse selon laquelle les hommes sont les garants du projet de "la communauté."

En 2007, comme il a été mentionné plus haut, le Secrétaire exécutif de la CDB a lancé un processus de promotion de l'égalité de genre au sein des activités de la Convention. Dans le cadre de la célébration de la Journée Internationale des Femmes (le 8 mars 2007), le Secrétaire exécutif a nommé un Point Focal Genre au Secrétariat de la CDB.

Fin 2007-début 2008, le Secrétariat de la CDB a entrepris un processus interne destiné à élaborer la première stratégie de genre de la Convention, avec le soutien et l'appui technique de l'UICN. Ce plan a été approuvé par le Bureau de la CDB en février 2008, ainsi que par la COP 9, qui s'est tenue en juin de la même année: "La Conférence des parties se félicite de l'élaboration par le Secrétaire exécutif du Plan d'action Genre dans le cadre de la Convention sur la diversité biologique (UNEP/CBD/COP/9/INF/1/12/Rev.1) et invite les Parties à soutenir la mise en œuvre de ce plan par le Secrétariat." Ce faisant, la CDB franchit une étape historique et devient le premier Accord Multilatéral sur l'Environnement (AME) contenant une stratégie de promotion de l'égalité de genre.

La Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification

Le Comité Intergouvernemental de Négociation sur la Désertification (CIND), qui a élaboré la CNULCD au début des années 1990, a établi le fait que la lutte efficace contre la désertification passait par la pleine participation à la fois des femmes et des hommes à la préparation et à la mise en œuvre des activités de développement des zones sèches. Le CIND a aussi reconnu que la participation ne pouvait être le fruit d'une simple décision, mais impliquait de mener des activités de soutien spéciales promouvant les opportunités de participation des femmes, notamment des activités de conscientisation, de formation, de renforcement des capacités et d'éducation.

Cette Convention est l'un des rares instruments internationaux qui font le lien entre la situation environnementale, l'égalité de genre et la participation sociale. Ceci est dû en grande partie au fait que la CNULCD a toujours été plus attachée au développement local et à l'éradication de la pauvreté (par rapport à d'autres AME), étant donné que ce sont des pays du Sud qui ont mené à son élaboration.

Au cours des premières années de son application, l'un des éléments importants des nombreuses activités menées par la CNULCD dans les sphères locale, nationale, régionale et mondiale résidait dans l'engagement en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes. Lors de la phase de mise en œuvre de la Convention, tant les Etats que les ONG ou encore les organisations

internationales ont fourni un soutien financier et technique à des programmes destinés en particulier aux femmes. Qui plus est, la particularité de la CNULCD résidait dans les efforts qu'elle déployait pour renforcer le rôle des femmes dans tous les domaines de son application.

La Convention a fait des progrès considérables dans l'intériorisation de l'égalité entre femmes et hommes par la gouvernance de la CNULCD. Au fil des ans, la Convention a connu une participation croissante des femmes au sein des entités dirigeantes. Cependant, il reste beaucoup à faire pour atteindre l'égalité de représentation entre femmes et hommes, et lors de chaque Conférence des Parties (COP), plusieurs délégués en appellent à la correction des inégalités entre les sexes, notamment en ce qui concerne la faible participation des femmes au sein des Fichiers d'experts, des Groupes de travail spéciaux à composition non limitée, et des processus d'élaboration des plans d'action nationaux.

Cependant, au cours des COP tenues jusqu'ici, les délibérations portant sur le rôle des femmes et sur la généralisation de l'analyse selon le genre n'ont pas eu une place importante dans les discussions plénières de la COP ou de la Commission Sciences et Technologie. L'examen des décisions des différentes sessions montre que les problématiques concernant le genre et les rôles attribués aux femmes sont mentionnées d'une façon très limitée; les conclusions et les recommandations générales doivent être retravaillées afin d'être transposables aux activités opérationnelles.

De nombreuses personnes interviewées par Knabe et Poulsen (2004) ont déclaré que le genre et le rôle des femmes sont souvent perçus comme des mots creux, et il semble qu'il y ait un vide en termes d'activités concrètes. Ceci pourrait être interprété comme le résultat de capacités limitées, et devrait faire l'objet d'une analyse et de réponses dans les initiatives futures de la CNULCD.

2.5 Cohérence des politiques

La cohérence des politiques est un préalable essentiel à l'efficacité et à la viabilité: elle garantit que d'autres politiques ne vont pas compromettre les efforts sur le changement climatique. Comme cela a été démontré par Lambrou et Laub (2004), la multiplication des instruments internationaux, des sources tant de droit dur (tel que les Conventions de Rio, la CEDEF...) et de droit mou (tel que l'Agenda 21, le Plan de Mise en œuvre de Johannesburg, les OMD, le Programme d'Action de Beijing...), rend le processus de suivi de plus en plus difficile. Une harmonisation des procédures et des démarches entre

les instruments internationaux faciliterait le suivi de ces instruments selon une perspective intersectorielle, tel que le genre, le développement durable, la lutte contre la pauvreté et le changement climatique.

En ce qui concerne les instruments juridiques, la cohérence des politiques devrait être garantie dans trois dimensions différentes quant au changement climatique et au genre:

- **La Cohérence entre les “Conventions de Rio.”** Les Conventions de Rio sont affectées à la fois par le changement climatique et par le genre. Ainsi, il est bénéfique d'adopter des approches similaires en ce qui concerne la généralisation de l'analyse selon le genre, et de promouvoir le brassage des expériences. La CDB étant de fait au stade le plus développé de la généralisation de l'analyse selon le genre, la méthode appliquée par le Secrétariat de la CDB pourrait être utilisée comme source d'inspiration par les deux autres Conventions sur le changement climatique et sur la désertification.
- **Une approche commune au niveau national entre les SPANB, les PANA et les PAN.** Toutes les Conventions de Rio traitant actuellement les problématiques du changement climatique, un exercice d'harmonisation devrait être entrepris au niveau national en ce qui concerne leurs approches respectives du changement climatique et du genre (SPANB, PANA et PAN), ce qui contribuerait à créer une démarche plus systématique de la généralisation de l'analyse selon le genre dans le secteur environnemental. En effet, puisque certains SPANB ont déjà fait des pas importants vers la promotion de l'égalité de genre, la conception des PANA peut tirer avantage de leur expérience. Certains PANA ont d'ailleurs commencé à traiter des éléments relatifs au genre (Pearl, communication personnelle). Par exemple:
 - L'Ouganda a intégré dans ses critères les questions d'équité et de genre, en prenant en compte les groupes défavorisés. Le PANA exprime aussi le besoin de développer des directives sur les questions de généralisation de l'analyse selon le genre.
 - Le Plan d'Adaptation du Burundi mentionne l'autonomisation des femmes comme l'un de ses objectifs.
 - Les documents de la République Démocratique du Congo et de la Guinée reconnaissent le rôle des femmes en matière d'eau,

d'agriculture, de développement communautaire, et reconnaît aussi leur vulnérabilité.

- Le Bhoutan et le Malawi ont inclus des références au genre relatives à la réalisation des OMD et à la participation des femmes.

- **La Cohérence entre les PANA et d'autres outils juridiques nationaux traitant d'égalité des genres.** Des les pays démocratiques, l'égalité de genre constitue l'un des principes de droit les plus importants du système juridique national. Dans de nombreux cas, l'engagement des pays en faveur de l'égalité de genre est exprimé dans un éventail d'instruments; tels que la Constitution, les accords internationaux desquels le pays est Partie, les fameuses "lois pour l'égalité de traitement" et autres règlements nationaux. En conséquence, la généralisation de l'analyse selon le genre au sein des PANA contribuera à la cohérence du système juridique national et garantira que les programmes d'adaptation nationaux ne sont pas discriminatoires, violant ainsi d'autres outils juridiques nationaux et internationaux qui affirment l'égalité de genre.

En remarque finale, il est important de souligner le fait que, depuis l'établissement de la CCNUCC au sein de la structure des Nations Unies, les décisions de l'Assemblée générale et les conventions ou accords traitant de problématiques de genre constituent des mandats.

Pour aller plus loin...

Aguilar, L. et al. (2008). *Plan d'Action sexospécifique de la CDB*. UNEP/CBD/COP/9/INF/1/12/Rev.1 (23 mai 2008)

Quesada-Aguilar, A. et Mata, G. (2008). *Gender and National Biodiversity Strategies and Action Plans (NBSAPs)*. Fact Sheet. UICN-CDB

Knabe, F. et Poulsen, L. (2004). *How the UN Convention to Combat Desertification and Drought Has Promoted the Role of Women in Decision-Making*. Suisse: UICN

Lambrou, Y. et Laub, R. (2004). *Gender Perspective on the Conventions on Biodiversity, climate Change and Desertification*. Italie: Natural Resource Management and Environment Department, FAO.

Notes à l'usage du formateur:

Il est essentiel que le facilitateur se familiarise avec tous les instruments juridiques décrits dans cette section avant de mener la formation sur ce module. Cela peut aussi vous être utile de vous familiariser avec les accords et législations nationales et régionales applicables dans les pays représentés par les participants.

68

En plus des aspects juridiques, vous pouvez utiliser d'autres éléments pour "argumenter" par rapport à l'importance du genre dans les initiatives, programme et politiques sur le changement climatique.

La valeur ajoutée à l'entreprise de la généralisation de l'analyse selon le genre entre dans trois catégories: justice et égalité; transparence et responsabilité; et efficacité et viabilité. Ces catégories donnent une idée de la place de la généralisation de l'analyse selon le genre dans le contexte du développement, et donnent des arguments en faveur de la réalisation de l'égalité de genre.

Justice et égalité

- Si nous voulons suivre les principes démocratiques et les droits humains fondamentaux, qui sont des valeurs requérant l'égalité de genre, alors nous devons aussi appliquer la généralisation de l'analyse selon le genre.
- L'égalité de représentation et de participation des deux sexes relève de la justice.
- La grande majorité des Etats Parties à la CCNUCC sont aussi les signataires de divers accords normatifs appelant à la généralisation de l'analyse selon le genre et à l'égalité de genre.

Transparence et responsabilité

- La généralisation de l'analyse selon le genre est souvent un préalable à la formation d'alliances et de partenariats formels avec les donateurs ou d'autres institutions.
- Etant donné que les femmes et les hommes composent chacun la moitié de la population mondiale, toute initiative qui ne reconnaît pas et ne traite pas les deux sexes de façon égale sera vouée à l'échec.
- Transparence envers les résolutions sur le genre dans le système des Nations Unies.
- Responsabilité sociale de poursuivre les doctrines élémentaires de justice sociale, de réduction de la pauvreté et de développement durable.

Efficacité et viabilité

- D'innombrables études ont prouvé de façon irréfutable que l'intégration égale des femmes et des hommes dans tous les aspects du développement durable constituait un gain.
- Le fait d'incorporer une approche de genre a pour but de promouvoir l'efficacité des programmes et des institutions à travers un ciblage amélioré et une compréhension plus nuancée des populations concernées.
- Des études ont montré que les inégalités de genre mettent à mal la croissance à long-terme (Banque Mondiale) et qu'il existe une corrélation claire entre égalité de genre et le PIB par habitant (Forum Economique Mondial).

Activités pour ce module:

Activité	Procédure	Temps
Connaître le cadre juridique relatif au genre et au changement climatique	Préparer une présentation avec les principales tendances sur le thème des droits humains, du développement durable, de l'égalité de genre et des catastrophes. Utiliser le Tableau 1, inclus dans ce module	30 minutes
	Une fois la présentation terminée, donnez du temps aux participants pour discuter de l'implication du cadre juridique	10 minutes
Analyse détaillée de certains mandats juridiques et de leur implication envers les politiques et les processus de prise de décisions nationaux et internationaux relatifs au changement climatique	Technique “Les instruments juridiques sont-ils contraignants et à quel point; et quelles en sont les conséquences sur la CCNUCC?”	1h 15 minutes

Tableau 1. Résumé des instruments juridiques importants

DROITS DE L'HOMME

Conseil des Droits de l'Homme (Nations Unies)

Apports principaux

Lors de sa septième session en mars 2008, le Conseil des Droits de l'Homme (Nations Unies) a adopté par consensus une résolution sur les Droits de l'homme et le Changement climatique, dans laquelle est exprimée la préoccupation selon laquelle le changement climatique constitue une menace immédiate et radicale pour les peuples et les communautés de par le monde et a des implications sur la pleine réalisation des droits de l'homme. Le Haut Commissariat aux Droits de l'Homme a été encouragé à effectuer une étude analytique sur la relation entre changement climatique et droits de l'homme.

Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Populations Autochtones

Apports principaux

En septembre 2007, après plus de 20 ans de négociation, la Déclaration des Nations Unies sur les Droits des Populations Autochtones (DDPA) a finalement été adoptée.

Texte spécifique

La DDPA interdit explicitement la discrimination à l'égard des femmes (Article 22.2), disposant que "tous les droits et libertés reconnus par la Déclaration doivent être garantis également aux femmes et aux hommes des peuples autochtones" (Article 44). Cela fixe un standard qui devrait influencer la mise en œuvre de la Déclaration.

L'Article 18 dispose que "les peuples autochtones ont le droit de participer à la prise de décisions sur des questions qui peuvent concerner leurs droits, par l'entremise de représentants choisis parmi eux en accord avec leurs propres procédures...."

L'Article 32 réitère: "les peuples autochtones ont le droit de déterminer et de développer des priorités et des stratégies pour l'élaboration ou l'utilisation de leurs terres et territoires, et des autres ressources."

La Conférence Mondiale sur les Droits de l'Homme

Apports principaux

Lors de la Conférence Mondiale sur les droits de l'Homme de 1993 qui s'est tenue à Vienne, 171 Etats ont adopté la Déclaration de Vienne et son Programme d'Action.

Texte spécifique

L'Article 11 de la Déclaration dispose que "Le droit au développement devrait être rempli de façon à répondre équitablement aux besoins développementaux et environnementaux des générations présentes et futures." Les documents résultant de la Conférence exhortent les organes de suivi du traité à inclure le statut des femmes et les droits fondamentaux des femmes dans leurs délibérations et conclusions, en utilisant des données propres à chaque sexe. Ils exhortent aussi les Etats et les organisations régionales et internationales à faciliter l'accès des femmes aux processus de prise de décisions.

La Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF)

Apports principaux

La Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (CEDEF) a été adoptée en 1979 par l'Assemblée générale des Nations Unies (ONU).³⁹ Un Protocole facultatif à la CEDEF, adopté par l'Assemblée Générale des Nations Unies en décembre 1999, est entré en vigueur le 22 décembre 2000.⁴⁰ Le Protocole facultatif établit des procédures par lesquelles les femmes peuvent déposer une plainte demandant une enquête sur une violation de leurs droits.

La CEDEF, à laquelle on se réfère plus souvent en tant que charte de droits pour les femmes, cherche à promouvoir l'adoption de mesures afin d'obtenir l'élimination de diverses formes (et niveaux) de discrimination à l'égard des femmes.

Texte spécifique

La CEDEF décrit la discrimination à l'égard des femmes comme: "toute distinction, exclusion ou restriction fondée sur le sexe qui a pour effet ou pour but de compromettre ou de détruire la reconnaissance, la jouissance ou l'exercice par les femmes, quel que soit leur état matrimonial, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, des droits de l'homme et des libertés fondamentales dans les domaines politique, économique, social, culturel et civil ou dans tout autre domaine" (Article 1).

Article 8

Les Etats Parties prennent toutes les mesures appropriées pour que les femmes, dans des conditions d'égalité avec les hommes et sans aucune discrimination, aient la possibilité de représenter leur gouvernement à l'échelon international et de participer aux travaux des organisations internationales.

Article 13

Les Etats Parties s'engagent à prendre toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans d'autres domaines de la vie économique et sociale, afin d'assurer, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, les mêmes droits et, en particulier:

- (b) le droit aux prêts bancaires, prêts hypothécaires et autres formes de crédit financier.

Article 14

1. Les Etats parties tiennent compte des problèmes particuliers qui se posent aux femmes rurales et du rôle important que ces femmes jouent dans la survie économique de leurs familles, notamment par leur travail dans les secteurs non monétaires de l'économie, et prennent toutes les mesures appropriées pour assurer l'application des dispositions de la présente Convention aux femmes des zones rurales.

³⁹ En Avril 2009, la CEDEF a été ratifiée par 185 Etats (ratifications, accessions et successions): <http://www2.ohchr.org/french/law/cedaw.htm>.

⁴⁰ En Avril 2009, 96 pays ont ratifié le Protocole facultatif à la CEDEF: <http://www2.ohchr.org/french/bodies/cedaw/index.htm>.

Texte spécifique

2. Les Etats parties prennent toutes les mesures appropriées pour éliminer la discrimination à l'égard des femmes dans les zones rurales afin d'assurer, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme, leur participation au développement rural et à ses avantages et, en particulier, ils leur assurent le droit:
 - (a) De participer pleinement à l'élaboration et à l'exécution des plans de développement à tous les échelons;
 - (d) De recevoir tout type de formation et d'éducation, scolaires ou non, y compris en matière d'alphabétisation fonctionnelle, et de pouvoir bénéficier de tous les services communautaires et de vulgarisation, notamment pour accroître leurs compétences techniques;
 - (f) De participer à toutes les activités de la communauté;
 - (g) D'avoir accès au crédit et aux prêts agricoles, ainsi qu'aux services de commercialisation et aux technologies appropriées, et de recevoir un traitement égal dans les réformes foncières et agraires et dans les projets d'aménagement rural.

EGALITE DE GENRE

52^e session de la Commission de la Condition de la Femme

Apports principaux

La 52^e session de la Commission de la Condition de la Femme (2008) a identifié les perspectives de genre sur le changement climatique comme question émergente clé.

Texte spécifique

La Résolution 21(jj) sur le Financement de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes (E/CN.6/2008/L.8): exhorte les Etats à "intégrer le principe de l'égalité des sexes dans la formulation, l'exécution, le suivi et l'évaluation des politiques nationales en matière d'environnement ainsi que dans l'établissement des rapports concernant ces politiques, et renforcer et financer comme il convient les dispositifs visant à assurer la pleine participation des femmes, sur un pied d'égalité avec les hommes, à tous les niveaux de la prise de décisions sur les questions d'environnement, en particulier sur les stratégies de réduction de l'impact des changements climatiques sur la vie des femmes et des filles."

La Résolution 2005/31 du Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC)

Apports principaux

En juillet 2005, au cours de sa 39^e réunion plénière, l'ECOSOC a adopté la résolution "Intégration d'une perspective sexospécifique dans toutes les politiques et tous les programmes du système des Nations Unies."

Texte spécifique

La résolution de l'ECOSOC "appelle toutes les entités du système des Nations Unies, y compris les institutions, les fonds et les programmes des Nations Unies, à intensifier leurs efforts pour remédier aux difficultés rencontrées dans l'intégration de perspectives sexospécifiques dans les politiques et les programmes, notamment:

Texte spécifique

- En élaborant des plans d'action contenant des directives claires sur l'intégration des perspectives sexospécifiques dans les politiques et les programmes;
- En intégrant pleinement une perspective sexospécifique dans leurs budgets-programmes;
- En veillant à ce que tout leur personnel soit constamment sensibilisé et formé aux questions d'égalité entre les sexes;
- En demandant à leur personnel de procéder à une analyse des sexospécificités lorsqu'il élabore aussi bien des politiques que des programmes;
- En veillant à ce que leurs cadres supérieurs s'engagent totalement et fermement à intégrer une perspective sexospécifique dans les politiques, programmes et projets;
- En responsabilisant davantage l'ensemble de leur personnel en ce qui concerne l'intégration des sexospécificités, notamment dans le cadre du système de notation;
- En intégrant une perspective sexospécifique dans tous les mécanismes opérationnels, tels que ceux relatifs à la réalisation des objectifs de développement internationale;
- En continuant d'aider les gouvernements, ainsi que la société civile, à appliquer le Programme d'action de Beijing;
- En affinant et en institutionnalisant les instruments de suivi et d'évaluation et les méthodes d'analyse de l'impact de l'intégration des sexospécificités, et en encourageant la collecte, la compilation et l'analyse des données ventilées par sexe;
- En encourageant l'intégration de perspectives sexospécifiques dans les politiques macroéconomiques et de développement social essentielles et dans les programmes de développement nationaux."

La Déclaration de Beijing et son Programme d'Action

Apports principaux

Deux documents ont émané de la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes: la Déclaration de Beijing et le Programme d'Action. Ces documents ont établi une stratégie et des responsabilités pour les Etats Parties. Le Programme d'Action contient une mise en garde: "les droits fondamentaux des femmes, tels que définis par les instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, resteront sans effet tant qu'ils ne seront pas pleinement reconnus par les législations nationales et, en pratique, dans les codes de la famille, du travail et du commerce, les codes civils et pénaux et les règlements administratifs, et tant qu'ils ne seront pas effectivement protégés et respectés." (Paragraphe 218).

Texte spécifique

Objectif stratégique K.1

Assurer une participation active des femmes aux prises de décisions concernant l'environnement à tous les niveaux.

Objectif stratégique K.2

Intégrer les besoins, préoccupations et opinions des femmes dans les politiques et programmes en faveur du développement durable.

Objectif stratégique K.3

Renforcer ou créer des mécanismes aux niveaux national, régional et international pour évaluer l'impact des politiques de développement et de gestion de l'environnement sur les femmes.

DEVELOPPEMENT DURABLE ET ENVIRONNEMENT

L'Agenda 21 (ou Action 21)

Apports principaux

L'Agenda 21 établit un modèle pour un développement durable. Il a été adopté lors de la Conférence des Nations Unies sur l'Environnement et le Développement, à Rio de Janeiro en 1992.

La réalisation de l'Agenda 21 passera par des politiques gouvernementales, des directives et des plans nationaux qui assureront l'équité dans tous les aspects de la société, y compris envers l'engagement clé des femmes dans la prise de décisions et la gestion de l'environnement.

Texte spécifique

Le chapitre 24 intitulé "Action mondiale en faveur de la participation des femmes à un développement durable et équitable" invite les Etats "à effectuer les changements constitutionnels, juridiques, administratifs, culturels, sociaux et économiques nécessaires à l'élimination des tous les obstacles empêchant les femmes de s'engager pleinement dans le développement durable et dans la vie publique".(24-2(c)).

L'Agenda 21 reconnaît l'importance des savoirs et des pratiques traditionnelles des femmes, et souligne leur apport à la protection de la biodiversité (Section 24.8 (a)). L'Agenda 21 appelle à l'adoption de mesures pour traduire ces objectifs en stratégies claires (Section 24 .2 (f)).

Dans le reste, les femmes sont explicitement citées dans 159 cas.

Le Plan de Mise en Œuvre du SMDD

Apports principaux

Le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial sur le Développement durable (SMDD) de 2002, adopté à Johannesburg, promeut l'égal accès et la pleine participation des femmes à la prise de décisions à tous les niveaux, sur la base de l'égalité de l'homme et de la femme.

Texte spécifique

Le Plan appelle à l'intégration de la perspective de genre dans toutes les politiques et stratégies, à l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et à l'amélioration de leur condition, ainsi qu'à la bonne santé et au bien-être économique des femmes et des filles à travers leur plein et égal accès aux opportunités économiques, aux terres, au crédit, à l'éducation et aux services de santé.

La Déclaration du Millénaire et les Objectifs du Millénaire pour le Développement

Apports principaux

Lors de la 8^e séance plénière de l'Assemblée générale des Nations Unies en septembre 2000, des pays ont adopté la Déclaration du Millénaire, s'engageant ainsi à "respecter l'égalité de droits de tous sans distinction d'origine, de sexe, de langue ou de religion"⁴¹. Les Nations Unies ont aussi adopté les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD), auxquels il est fait référence comme modèle pour la réalisation de la Déclaration du Millénaire.

Texte spécifique

La Déclaration identifie certaines valeurs fondamentales comme essentielles aux relations internationales du XXI^e siècle. Les Signataires s'engagent à:

- Assurer l'égalité des droits et des chances entre les femmes et les hommes (Article 6).
- Promouvoir l'égalité des genres et l'autonomisation des femmes comme moyen efficace de réduire la pauvreté, la faim et les maladies, et à réaliser un développement réellement durable (Article 20).
- Garantir que tous tirent avantage des nouvelles technologies, et en particulier les technologies d'information et de communication (Article 20).

La Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification

Apports principaux

Le 17 juin 1994, la Convention est ouverte à signature par les gouvernements nationaux; sa mise en œuvre a débuté en 1996.

De toutes les Conventions de Rio, c'est la Convention sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD, 1994) qui reconnaît le plus clairement le rôle des femmes dans les moyens de subsistance ruraux et qui encourage la pleine participation des femmes et des hommes dans la mise en œuvre de la convention.

Le CNULCD souligne le rôle important joué par les femmes dans les régions touchées par la désertification et/ou par la sécheresse, et demande aux programmes d'action nationaux de fournir une participation effective tant des femmes que des hommes, et en particulier des utilisateurs des ressources, y compris les cultivateurs et les pasteurs, et leurs organisations.

Texte spécifique

Prologue: Soulignant le rôle important que jouent les femmes dans les régions touchées par la désertification et/ou la sécheresse, en particulier dans les zones rurales des pays en développement, et l'importance d'une pleine participation tant des hommes que des femmes à tous les niveaux aux programmes de lutte contre la désertification et d'atténuation des effets de la sécheresse;

PARTIE II: Dispositions générales

Article 5: Obligations des pays touchés Parties

- (d) à sensibiliser les populations locales, en particulier les femmes et les jeunes, et à faciliter leur participation, avec l'appui des organisations non gouvernementales, à l'action menée pour lutter contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse;

⁴¹ Article 4

PARTIE III: Programmes d'action, coopération scientifique et mesures d'appui

Section 1: Programmes d'action. Article 10: Programmes d'action nationaux

2. Les programmes d'action nationaux précisent le rôle revenant respectivement à l'Etat, aux collectivités locales et aux exploitants des terres ainsi que les ressources disponibles et nécessaires. Ils doivent, *entre autres*: (f) prévoir la participation effective aux niveaux local, national et régional d'organisations non gouvernementales et des populations locales, et en particulier des utilisateurs des ressources, notamment des cultivateurs et des pasteurs et des organisations qui les représentent, en faisant une place aussi large aux femmes qu'aux hommes, à la planification des politiques, à la prise des décisions ainsi qu'à la mise en œuvre et à l'examen des programmes d'action nationaux;

Section 3: Mesures d'appui

Article 19: Renforcement des capacités, éducation et sensibilisation du public

1. Les Parties reconnaissent l'importance du renforcement des capacités - c'est-à-dire du renforcement des institutions, de la formation et du développement des capacités locales et nationales pertinentes - pour lutter contre la désertification et atténuer les effets de la sécheresse. Elles s'emploient à promouvoir, selon qu'il convient, le renforcement des capacités:
 - (a) Grâce à la pleine participation de la population locale à tous les niveaux, en particulier au niveau local, tout spécialement des femmes et des jeunes, avec la coopération d'organisations non gouvernementales et locales;
3. Les Parties coopèrent les unes avec les autres et par l'intermédiaire des organisations intergouvernementales compétentes, ainsi qu'avec des organisations non gouvernementales, pour entreprendre et appuyer des programmes de sensibilisation et d'éducation du public dans les pays touchés Parties et, lorsqu'il y a lieu, dans les pays non touchés Parties afin de faire mieux comprendre quels sont les causes et les effets de la désertification et de la sécheresse et combien il importe d'atteindre les objectifs de la présente Convention. A cet effet, elles:
 - (e) Évaluent les besoins en matière d'éducation dans les zones touchées, élaborent des programmes scolaires appropriés et développent, selon que de besoin, les programmes éducatifs et d'alphabétisation des adultes et les possibilités offertes à tous, en particulier aux filles et aux femmes, en vue de l'identification, de la conservation ainsi que de l'utilisation et de la gestion durables des ressources naturelles des zones touchées;

ANNEXE I: Annexe concernant la mise en œuvre au niveau régional pour l'Afrique

Article 8: Contenu des programmes d'action nationaux

2. Les programmes d'action nationaux présentent, selon qu'il convient, les caractéristiques générales suivantes:

(c) l'accroissement de la participation des populations et des collectivités locales, y compris des femmes, des cultivateurs et des pasteurs, et la délégation de pouvoirs plus importants à ces groupes en matière de gestion.

La Convention sur la Diversité Biologique

Apports principaux

La Convention sur la Diversité Biologique (CDB) de 1992 reconnaît le rôle des femmes dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique et affirme la nécessité d'assurer leur pleine participation à tous les niveaux de prise de décisions et de mise en œuvre. Cependant, les avancées en matière de généralisation de l'analyse selon le genre dans la mise en œuvre de la convention n'ont été entreprises que récemment.

Depuis 2007, la CDB a entrepris la mise en place d'une approche plus centrée sur la généralisation de l'analyse selon le genre – le Secrétariat a nommé un Point Focal Genre, et a élaboré un nouveau Plan d'Action Genre.

Texte spécifique

L'organe subsidiaire chargé de fournir des avis scientifiques, techniques et technologiques (SBSTTA) fait mention de pratiques féminines, de savoirs et des rôles attribués à chaque sexe dans la production alimentaire, ainsi que le font aussi plusieurs décisions de la Conférence des Parties, notamment:

- (a) **La Recommandation II/7 du SBSTTA**, sur la diversité biologique agricole et le rôle des femmes dans les pratiques de gestion et les savoirs;
- (b) **La Décision III/11, para. 17** de la COP, sur la promotion des savoirs et des pratiques féminines dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique dans le secteur agricole;
- (c) **L'Annexe à la Décision III/14 de la COP sur l'Article 8(j)**: équilibre hommes-femmes dans l'organisation d'ateliers;
- (d) **L'Annexe I à la Recommandation IV/7 du SBSTTA**, sur les effets potentiels du tourisme sur les valeurs culturelles, notamment sur le genre;
- (e) **La Recommandation V/14 du SBSTTA**, para. 2(i) et Annexe III à la Décision VIII/10 de la COP, sur l'équilibre hommes-femmes dans la composition des groupes d'experts techniques spéciaux, de l'organe subsidiaire et du fichier d'experts;
- (f) **La Décision V/16 de la COP** – Élément 1 du Programme de Travail sur l'Article 8(j), sur la promotion de moyens propres au genre afin de documenter et de préserver les savoirs des femmes sur la diversité biologique.
- (g) **La Décision V/20 de la COP**, sur l'équilibre entre femmes et hommes au sein du fichier d'experts;

- (h) **La Décision V/25 de la COP**, sur les effets socio-économiques et culturels du tourisme: le fait que les activités de tourisme pourraient affecter les relations entre les genres (à travers les opportunités d'embauche, par exemple); et
- (i) **Les Annexes I et II à la Décision VI/10 de la COP**, Annexe à la Décision VII/1 de la COP: Le Genre comme facteur social pouvant affecter les savoirs traditionnels.

La Décision V/16: Article 8(j) et dispositions connexes dispose que:

“Reconnaissant le rôle vital que les femmes jouent dans la conservation et l'utilisation durable de la diversité biologique, et soulignant qu'une plus grande attention devrait être accordée au renforcement de ce rôle et à la participation des femmes des communautés autochtones et locales au programme de travail.”

Dans les “Dispositions générales”, le Programme de Travail sur la mise en œuvre de l'Article 8(j) et dispositions connexes de la CDB appelle à: “La participation entière et effective des femmes des communautés autochtones et locales doit être assurée à toutes les activités du programme de travail.” La Tâche 4 du programme de Travail incite les Parties à mettre au point “des mécanismes visant à faciliter la participation pleine et entière et effective des communautés autochtones et locales comportant un dispositif propre à assurer la participation pleine et entière, active et effective des femmes à tous les éléments du programme de travail, en veillant à: a) Tirer parti de leurs connaissances; b) Améliorer leur accès à la diversité biologique; c) Renforcer leurs capacités dans le domaine de la conservation, de l'entretien et de la protection de la diversité biologique; d) Encourager les échanges de données d'expérience et de connaissances; e) Favoriser les moyens culturellement appropriés qui répondent à leur spécificité en tant que femme et qui permettent de faire connaître de préserver les connaissances des femmes sur la diversité biologique.”

Lors de sa **seconde réunion, tenue en juillet 2007, le Groupe de Travail Spécial à composition non limitée sur l'examen de l'application de la Convention** a recommandé que la Conférence des Parties, lors de sa neuvième réunion, exhorte les Parties, dans le cadre de l'élaboration, de l'application et de la révision de leurs stratégies et plans d'action nationaux sur la diversité biologique, à, entre autres, promouvoir l'intégration des questions de parité des sexes (UNEP/CBD/COP/9/4, Annexe, Recommandation 2/1, Annexe, paragraphe 8 (d).

COP 9: “La Conférence des Parties se félicite de l'élaboration par le Secrétaire exécutif du Plan d'Action Genre dans le cadre de la Convention sur la Diversité Biologique (UNEP/CBD/COP/9/INF/12/Rev.1), et invite les Parties à soutenir la mise en œuvre de ce Plan par le Secrétariat.

La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques

Apports principaux

La Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC) ne reconnaît pas les aspects liés au genre et omet intégralement les questions d'égalité de genre et de participation des femmes. De même, le Protocole de Kyoto, qui expose les grandes lignes de la réduction des gaz à effet de serre d'ici à 2012, n'intègre pas non plus la perspective de genre dans ses mécanismes opérationnels, tel que le Mécanisme de Développement Propre (MDP).

Apports principaux

Les caucuses de femmes qui ont lieu depuis COP 11 en 2005 ont fortement milité en faveur d'une approche selon le genre dans tous ces domaines critiques. Lors de la dernière Conférence des Parties (COP 13) à Bali, le cc genre – le réseau d'organisations féminines et d'individus Women for Climate Justice – a été établi, ainsi que l'Alliance "Global Gender and Climate Alliance" regroupant des organisations des Nations Unies, de l'UICN et de l'OFED, avec d'autres organisations internationales.

L'UICN a travaillé en collaboration avec le Secrétariat de la CCNUCC; un nouveau Point Focal genre a été désigné, et un éventail de mesures (à savoir la sensibilisation du personnel, le genre et les efforts d'adaptation) vont être mises en place.

Texte spécifique

L'Égalité des genres est un principe directeur dans la conception des Plans d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA), et il a été conseillé d'intégrer l'expertise selon le genre au sein des équipes des PANA. De nombreux rapports nationaux qui ont été soumis par des nations signataires au Secrétariat de la CCNUCC soulignaient la vulnérabilité des femmes et l'importance de l'égalité des genres, quoique cela ait été fait en termes généraux.

La plupart des Etats incluent des références aux OMD ou aux engagements nationaux envers l'autonomisation des femmes, bien que peu d'entre eux précisent combien les femmes sont touchées par le changement climatique et l'urgence de cette question. Un nombre infime d'Etats précise que les femmes peuvent être identifiées comme des acteurs puissants et des agents du changement.

REDUCTION DES RISQUES

Le Cadre d'Action de Hyogo

Apports principaux

Il comprend le mandat principal sur l'égalité de genre et l'autonomisation des femmes dans le contexte de la réduction du risque de désastre et a beaucoup évolué depuis la Conférence Mondiale sur la Prévention des catastrophes, qui s'est tenue à Kobe, Japon (2005).

Texte spécifique

Considérations générales

- (d) Une perspective sexospécifique devrait être intégrée dans toutes les politiques et dans tous les plans et processus décisionnels relatifs à la gestion des risques de catastrophe, notamment dans ceux concernant l'évaluation des risques, l'alerte rapide, la gestion de l'information, ainsi que l'éducation et la formation.

ii) Alerte précoce

- (d) Mettre en place des systèmes d'alerte rapide axés sur les populations, qui, en particulier, permettent d'alerter en temps voulu les personnes menacées en leur adressant des messages qui leur soient compréhensibles, tiennent compte des caractéristiques des publics visés (démographie, sexe, culture et moyens de subsistance), donnent des instructions sur la marche à suivre en cas d'alerte et contribuent au bon

déroulement des opérations menées par les responsables des interventions en cas de catastrophe et les autres décideurs.

ii) Education et formation

- (m) Veiller à ce que les femmes et les groupes vulnérables aient accès dans des conditions d'égalité à une formation et à une éducation appropriées dans ce domaine. Promouvoir la sensibilisation aux sexospécificités et aux particularités culturelles en inscrivant ces questions aux programmes d'éducation et de formation consacrés à la réduction des risques de catastrophe.

Les instruments juridiques sont-ils contraignants et à quel point; et quelles en sont les conséquences sur la CCNUCC?



Objectif: Présenter certains des instruments juridiques les plus importants et démontrer leur importance dans les initiatives et politiques sur le changement climatique aux niveaux international et national.

Matériel: Des copies de la CEDEF, de la Résolution 2005/31 du Conseil Economique et Social des Nations Unies (ECOSOC), du cadre d'Action de Hyogo et du programme d'Action de Beijing (Point K). Plus les groupes sont grands, plus vous pouvez intégrer d'instruments juridiques dans cette analyse.
Des marqueurs et un chevalet de conférence.

Procédure:

1. Divisez les participants en quatre groupes et désigner un chef pour chaque groupe.
2. Assignez un instrument juridique à chacun des groupes. Donnez-leur le temps de le lire.
3. Demandez à chaque groupe de montrer les conséquences de leur instrument juridique sur les initiatives et politiques relatives au changement climatique, aux niveaux national et international.
4. Demandez à chaque groupe quelles actions spécifiques devraient être mises en œuvre afin de réaliser les objectifs du mandat.
5. Demandez à chaque groupe de présenter ses conclusions. Si possible, donnez des idées sur des actions potentielles.
6. Enfin, demandez aux participants ce qu'ils ont retenu de cette analyse.

Note:

Les textes des instruments juridiques sont disponibles, en français, sur:

CEDEF

<http://www.un.org/womenwatch/daw/cedaw/text/fconvention.htm>

Résolution 2005/31 de l'ECOSOC

<http://documents-dds-ny.un.org/doc/UNDOC/GEN/N05/458/03/pdf/N0545803.pdf?OpenElement>

Le Cadre d'Action de Hyogo

<http://www.unisdr.org/eng/hfa/docs/final-report-wcdr-french.pdf>

Le Programme d'Action de Beijing (Point K)

<http://www.un.org/french/womenwatch/followup/beijing5/docs/prgaction.pdf>

United Nations International Strategy for Disaster reduction, 2007. **Words Into Action: A Guide for Implementing the Hyogo framework.** Genève, Suisse: Secrétariat de l'UNISDR. Disponible en ligne: <http://www.unisdr.org/eng/hfa/docs/Words-into-action/Words-Into-Action.pdf>



Module 3

Vue d'ensemble des problématiques de genre
et du changement climatique

Module 3:

Vue d'ensemble des problématiques de genre et du changement climatique¹

Les inégalités entre les sexes facilitent encore le passage des risques climatiques aux vulnérabilités. La situation historiquement défavorable des femmes - leur accès limité aux ressources, leurs droits restreints et leur participation réduite à l'expression et à la prise de décision - les rend considérablement plus vulnérables aux changements climatiques. La nature de cette vulnérabilité varie substantiellement, de sorte qu'il convient de faire preuve de prudence et d'éviter toute généralisation. Les changements climatiques risquent toutefois d'amplifier les disparités existant entre les sexes (PNUD Rapport mondial sur le développement humain, 2007).

85

Messages-clé

- Il existe une relation de causalité entre le changement climatique et le genre: (1) le changement climatique tend à aggraver les inégalités de genre existantes; (2) les inégalités de genre conduisent les femmes à faire face à des impacts négatifs plus importants;
- Les femmes ne sont pas de simples victimes mais des agents actifs du changement et elles possèdent un savoir et des compétences uniques;
- La compréhension des risques et des différents impacts du changement climatique sur les hommes et les femmes est la clé de la réalisation du développement durable et des OMD.

Le changement climatique affectera tous les pays, dans toutes les parties du globe. Mais ses effets se répercuteront différemment selon les régions, les générations, les classes d'âge, les groupes de revenu, les professions et le sexe (GIEC, 2001). Les pauvres, dont la majorité sont des femmes vivant dans les pays en développement, seront démesurément affectés. La plupart des débats portant sur le climat ont été jusque-là aveugles aux questions de genre.

Parce que le changement climatique affecte différemment les femmes et les hommes, une perspective d'égalité de genre est essentielle lorsque sont discutés le développement de politiques, les prises de décision, et les stratégies d'atténuation et d'adaptation. Les femmes ne sont pas de simples victimes

¹ La discussion portant sur le genre et le changement climatique s'inspire fortement de: Aguilar, L. [en impression]. *Climate Connection. Women and CLimate Change: Vulnerabilities and Adaptive Capacities*. State of the World.

sans défense – elles sont **de puissants agents du changement**, et leurs qualités de dirigeantes sont cruciales. Les femmes peuvent, parmi d'autres choses, aider ou entraver les stratégies liées à l'utilisation d'énergie, la déforestation, le peuplement, la croissance économique, les sciences et les technologies, et l'élaboration de politiques.

Le changement climatique et les inégalités de genre sont inextricablement liés. En exacerbant les inégalités globales, le changement climatique ralentit les progrès vers l'égalité de genre et entrave ainsi les efforts visant à atteindre des objectifs plus larges tels que la réduction de la pauvreté et le développement durable. L'inégalité de genre peut aggraver les effets du changement climatique (voir Encadré 1); pendant ce temps, prendre des mesures afin de résorber l'écart entre les sexes et autonomiser les femmes peut contribuer à réduire ces effets.

Encadré 1 Inégalité de genre et changement climatique

Dans certaines communautés au Bangladesh, les femmes, parce que tenues dans des positions de dépendance en termes d'accès à l'information provenant du monde extérieur au bari, et parce que le droit de prendre des décisions majeures leur est nié, sont privées de la capacité de faire face aux désastres. À cet égard, le *pardah*² en tant qu'institution qui empêche les femmes de s'engager dans des rôles socioéconomiques en dehors du foyer prescrit directement la vulnérabilité des femmes face aux catastrophes.

Source: Ikeda, 1995.

3.1 Les causes de vulnérabilité, ou les conditions spécifiques qui rendent les femmes, en particulier les femmes pauvres, vulnérables au changement climatique

La vulnérabilité est un reflet de l'état des conditions physiques, sociales, économiques et environnementales individuelles et collectives. Ces conditions individuelles et collectives sont modelées par de nombreux facteurs, parmi lesquels le genre joue un rôle clé. La vulnérabilité liée au genre ne dérive pas d'un unique facteur, mais reflète des formes de relations historiquement et culturellement spécifiques dans des institutions sociales, des cultures, et des vies personnelles (Enarson, 1998). Les relations de genre modèleront les quatre conditions de vulnérabilité susmentionnées. L'interaction de ces facteurs avec les inégalités raciales, de caste et autres crée des conditions sociales difficiles qui exposent certains groupes de femmes à des risques plus élevés. (Enarson, 1998).

Cependant, il est important d'éviter d'être simpliste en percevant

² *Purdah* - une norme qui impose aux femmes leur mouvement spatial, comportement et attitudes.

les femmes (du fait de leur sexe) comme de simples **victimes**. Les femmes ne sont pas vulnérables parce qu'elles sont "naturellement plus faibles": femmes et hommes font face à différentes vulnérabilités dues à leurs rôles sociaux différents. Par exemple, de nombreuses femmes vivent dans des conditions d'exclusion sociale. Ceci se manifeste à travers des faits simples tels qu'une moindre capacité à courir ou nager, des contraintes qui pèsent sur leur mobilité et des normes plus restrictives quant au comportement qu'elles doivent adopter, ce qui entrave leur capacité à s'installer ailleurs sans le consentement de leur mari, père ou frère.

Il a également été établi que la vulnérabilité et la capacité d'un groupe social à s'adapter ou à changer dépendent grandement de leurs avoirs. Outre leur emplacement physique, les biens des femmes en termes de ressources et de terres, de connaissances, de technologie, de pouvoir, de potentiel pour prendre des décisions, d'éducation, de soins médicaux et de nourriture ont été identifiés comme des facteurs de vulnérabilité et de capacité adaptive déterminants. Comme l'ont souligné Moser et Satterthwaite (2008), plus les gens ont de biens, moins ils sont vulnérables et plus l'effritement de leurs biens est important, plus importante est également leur insécurité. Les données provenant du monde entier indiquent que les femmes tendent à avoir un accès moindre ou limité aux capitaux (capital physique, financier, humain, social et naturel).³

Les biens possédés par les femmes déterminent largement la manière

Encadré 2 Genre et capitaux

Les inégalités de genre existent en termes d'accès aux ressources de valeur tels que les terres, les crédits, les apports agricoles, la technologie, et services de formation qui amélioreraient leur capacité d'adaptation. Au Liberia, les femmes produisent 60% des récoltes alimentaires malgré leur manque d'accès aux terres agricoles, leur bas niveau de formation et de connaissances technologiques, et le manque d'assistance financière (Liberia NBSAP, 2004). Une analyse des systèmes de crédit dans cinq pays africains ont montré que les femmes recevaient moins de 10% du crédit accordé aux petits exploitants hommes (FAO, 2008). Moins de 10% des agriculteurs femmes en Inde, Népal et Thaïlande possèdent des terres (*idem*). Au Kenya, bien que leurs lois statutaires ne les empêchent pas de posséder des terres, en pratique les tentatives des femmes à en posséder se trouvent encore confrontées à de nombreuses difficultés (Kenya NBSAP, 2000).

Source: Quesada-Aguilar et Mata (2008). *Genre et Stratégies et Plan d'Action Nationaux pour la Biodiversité* (NBSAPs). Bulletin d'informations UICN / CDB.

³ Des données différenciées sur l'accès des femmes et des hommes aux avoirs peuvent être trouvées dans diverses institutions au sein du système de l'ONU: le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD); l'Indice Sexospécifique de Développement Humain (ISDH); les Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme (UNIFEM); l'Institut International de Recherche et de Formation des Nations Unies pour l'Avancement des Femmes (INSTRAW); l'Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture (FAO); et les Fonds International de Développement Agricole (FIDA).

dont elles seront affectées par et réagiront aux effets du changement climatique. Un principe fondamental des stratégies d'adaptation serait de mettre en place des mesures visant à renforcer la capacité des femmes à consolider leurs actifs.

3.2 Plus de difficultés à garantir le bien-être

Le changement climatique peut avoir des effets disproportionnés sur le bien-être des femmes en comparaison à celui des hommes. À travers des risques directs et indirects, il peut affecter leurs opportunités de subsistance, le temps qu'elles ont à disposition pour elles sur une base journalière, et leur espérance de vie globale (voir Encadré 1). Outre l'exacerbation des risques existant, le changement climatique peut révéler de nouveaux risques qui étaient dissimulés.

Tableau 1. Risques directes et indirectes du changement climatique et leurs effets possibles sur les femmes

Les effets du changement climatique	Les risques potentiels	Exemples	Effets potentiels sur les femmes
Direct			
	Augmentation des températures océaniques	Augmentation de la fréquence de la décoloration des coraux due au stress thermique.	La disparition des barrières de corail peut porter préjudice à l'industrie du tourisme, un secteur dans lequel les femmes représentent 46% des effectifs.
	Augmentation des sécheresses et des pénuries d'eau	Le Maroc endura 10 ans de sécheresse de 1984 à 2000; le nord du Kenya fit l'expérience de quatre sécheresses des plus sévères entre 1983 et 2001.	Les femmes et les filles des pays en développement sont souvent les principales collectrices, utilisatrices et gestionnaires de l'eau. La raréfaction de l'eau mettra en péril les moyens de subsistance de leur famille et augmentera leur charge de travail, et peut avoir des effets secondaires telle qu'une baisse du nombre d'inscriptions scolaires des filles ou moins d'opportunités pour les femmes de s'engager dans des activités rémunératrices.
	Augmentation des événements météorologiques extrêmes	Augmentation de l'intensité et de la quantité de cyclones, ouragans, inondations et vagues de chaleur.	Sur un échantillon de 141 pays au cours de la période 1981-2002, il a été constaté que les catastrophes naturelles (et leurs conséquences ultérieures) tuent en moyenne plus de femmes que d'hommes ou tuent des femmes à un âge moins avancé que les hommes.

Indirect

Augmentation des épidémies	La variabilité climatique joua un rôle critique dans les épidémies de malaria dans les hautes terres de l'Est Africain et expliqua une variation estimée à 70% dans les récentes vagues de choléra au Bangladesh.	Les femmes ont moins accès aux services médicaux que les hommes, et leur charge de travail augmente lorsqu'elles doivent passer davantage de temps à prendre soin des malades. Les foyers pauvres touchés par le VIH/ SIDA ont moins de ressources pour s'adapter aux effets du changement climatique. Adopter de nouvelles stratégies de production de cultures ou mobiliser du cheptel s'avèrent être plus difficile pour les familles tenues par des femmes et infectées par le virus.
Disparition d'espèces	D'ici 2050, le changement climatique pourrait avoir pour résultat l'extinction d'espèces variant de 18 à 35%.	Les femmes comptent souvent sur la diversité des récoltes pour s'adapter à la variabilité climatique, mais un changement définitif des températures réduira l'agrobiodiversité et les options qu'offrent la médecine traditionnelle, pouvant créer des effets sur la sécurité alimentaire et la santé.
Diminution de la production de récoltes	En Afrique, il est attendu que la production de récoltes diminue de 20 à 50% en réponse aux conditions extrêmes semblables à celles d'El Niño.	Les femmes rurales en particulier sont responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale et produisent entre 60 et 80% de la nourriture dans la plupart des pays en développement. En Afrique, la part de femmes affectées par les changements de cultures liés à la variabilité climatique pourrait varier de 48% au Burkina Faso à 73% au Congo.

Source: voir la Bibliographie.

Une augmentation des foyers de maladies liées au changement climatique, par exemple, aura des impacts très différents sur les femmes et sur les hommes. Chaque année, approximativement 50 millions de femmes vivant dans des pays où le paludisme est endémique tombent enceintes, dont plus de la moitié vivent dans des régions tropicales d'Afrique où la transmission du *Plasmodium falciparum* est importante. On estime que 10,000 de ces femmes et 200,000 de leurs nouveau-nés meurent à la suite de l'infection paludique pendant la grossesse, et l'anémie paludique grave contribue à plus de la moitié de ces décès (OMS, 2008).

Une étude de 2007 réalisée par la London School of Economics (LES), l'Université d'Essex et l'Institut Max-Planck d'Economie analysa des catastrophes dans 141 pays et découvrit que lorsque les droits économiques et sociaux des femmes ne sont pas protégés, les femmes sont plus nombreuses que les hommes à décéder de ces catastrophes. Dans les sociétés où les deux sexes jouissent de droits égaux, les catastrophes tuent un nombre similaire de femmes et d'hommes (Neumayer et Plümper, 2007).

Par conséquent, les interventions liées à la réduction des risques et à la gestion des risques sociaux devraient porter une attention particulière au besoin d'améliorer la capacité des femmes à gérer les risques liés au changement climatique en vue de réduire leur vulnérabilité et maintenir ou augmenter leurs chances de développement. Quelques actions possibles sont:

- L'amélioration de l'accès aux techniques, à l'éducation et aux connaissances;
- L'amélioration de la préparation et de la gestion des catastrophes;
- Assister les femmes dans le développement d'une voie et d'un capital politique pour demander l'accès aux instruments de gestion du risque; et
- Le développement de politiques visant à aider les foyers à stabiliser leur consommation (crédit, accès aux marchés, mécanismes de sécurité sociale).

3.3 Egalité de genre, changement climatique et Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD): quel lien entre ces notions?

L'égalité de genre est au centre du troisième OMD et un pré-requis à la réalisation de tous les OMD (Kabeer, 2003). La manière dont le changement climatique magnifie les inégalités de genre existantes entravera de manière significative les efforts pour atteindre ces objectifs. Les pays en développement font face à de rapides changements environnementaux qui bloquent le progrès des objectifs de réduction de la pauvreté et de développement durable, et l'inégalité de genre enlève plus profondément ces pays dans la pauvreté et le

sous-développement. De manière similaire, les OMD sont interdépendants et se renforcent les uns les autres (voir Tableau 2).

Le changement climatique relève d'une problématique de sécurité globale et des droits de l'Homme. Il représente un sérieux défi pour le développement durable, la justice sociale, l'équité et le respect des droits de l'Homme, ainsi que pour les futures générations. Le genre est un facteur central dans la juxtaposition de ces problématiques.

Tableau 2. Etablissement des liens entre OMD, changement climatique et genre

Objectifs du Millénaire pour le Développement	Menaces dues au changement climatique	Implications en termes de genre
OMD 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim	Réduction de la production agricole pour des fins de survie et commerciales Sécurité alimentaire menacée	Les femmes représentent la majorité des pauvres dans le monde – sur les 1.3 billion de pauvres dans le monde, 70% sont des femmes. Disparition ou réduction des espèces de plantes et animaux domestiques utilisés par les femmes pour assurer la sécurité alimentaire de leurs familles. “Les nuages bruns atmosphériques” dus aux concentrations de charges en aérosols et de gaz à effet de serre ont réduit les récoltes historiques de riz (Cramer, 2006). Le riz est l'apport calorique majeur des pays en développement. Les femmes sont déjà plus vulnérables aux problèmes de nutritons (par exemple, 50% des femmes et enfants dans les pays en développement sont anémiques) pour des raisons physiques, sociales, économiques, de genre et culturelles (ex. grossesse, allaitement, distribution de la nourriture inéquitable au sein des familles). Réduction ou extinction des espèces marines utilisées par les femmes pour leur consommation domestique ou pour leurs activités de production. Dans certains cas, les compromis entre consommation et survie peuvent exacerber les préjugés sexistes en matière de nutrition. Des recherches en Inde ont montré que la nutrition des filles souffre davantage durant les périodes de basse consommation et d'augmentation des prix de la nourriture, et que les insuffisances du niveau de précipitations sont plus fortement associées aux décès des filles que des garçons (PNUD, 2007).

OMD 2:
Assurer l'éducation
primaire pour tous

Augmentation de
la charge de travail
nécessaire pour la
production agricole et
les activités de
subsistance

Les changements
environnementaux
sont susceptibles de
guider les migrations

Réduction de l'accès à
l'eau potable/sure

De manière générale, filles et femmes sont responsables de la collecte d'eau et du bois combustible. Dans les régions les plus pauvres du monde, particulièrement en Afrique sub-saharienne, les femmes et les filles peuvent passer 3 à 4 heures par jour à la réalisation de ces tâches. Les inondations, la sécheresse et la désertification peuvent étendre géographiquement ces charges, ce qui oblige de plus en plus de filles dans un plus grand nombre de communautés à renoncer à leur éducation. Sur les 115 millions d'enfants qui, dans le monde, ne vont pas à l'école, trois cinquième sont des filles, et les femmes constituent 75% de la population analphabète mondiale (Oxfam, 2007)

Selon le HCR, 80% des réfugiés mondiaux sont des femmes et des enfants. La migration des populations, compte tenu des changements extrêmes et des catastrophes naturelles, pourrait interrompre et limiter les possibilités d'éducation.

Les hommes sont plus susceptibles de migrer, soit saisonnièrement soit pour un certain nombre d'années. Les familles laissées derrière, à la tête desquelles se retrouvent les femmes, sont souvent les plus pauvres. La charge de travail de ces femmes, de leurs enfants et des personnes âgées augmente sensiblement à la suite de l'émigration masculine.

OMD 3:
Promouvoir l'égalité
des sexes et
l'autonomisation des
femmes

Augmentation du
nombre de décès et
des dommages où les
inégalités existent

Exacerbation des
inégalités de genre
existantes

Entrave à
l'autonomisation
politique, économique
et sociale

Une étude réalisée en 2007 sur 141 catastrophes naturelles a démontré que lorsque les droits économiques et sociaux sont respectés pour les deux sexes, le même nombre de femmes et d'hommes meurt dans les catastrophes. Dans le cas contraire, lorsque les femmes ne jouissent pas des mêmes droits économiques et sociaux que les hommes, plus de femmes que d'hommes meurent dans les catastrophes (Neumayer et Plümpner, 2007). Cet écart entre les sexes a été découvert dans une série de catastrophes majeures, comprenant l'ouragan Mitch, l'ouragan Katrina, et d'autres tempêtes dans les Amériques; les vagues de chaleur européennes; et les cyclones en Asie du Sud.

Dans certains pays d'Amérique latine, à cause du comportement social assigné aux hommes, dans les situations de catastrophes naturelles, les hommes tendent à prendre des risques extrêmes en vertu de ce que l'on appelle le "syndrome de Superman." Cela a causé des morts inutiles, i.e., en traversant des rivières à fort courant.

OMD 3: (suite)		Lorsque surviennent de rapides changements environnementaux, les inégalités existantes sont agrandies et les rôles genrés traditionnels sont renforcés. Des désavantages historiques, comprenant un accès restreint à la terre, aux ressources, à l'information et à la prise de décision, ont pour résultat des charges plus lourdes pour les femmes pendant et après les catastrophes naturelles. Les femmes dans les pays en développement sont encore en grande partie responsables de la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'énergie pour la cuisson et le chauffage. La sécheresse, la désertification et l'irrégularité des pluies ont pour résultat que les femmes doivent travailler encore plus dur à obtenir ces ressources, leur laissant moins de temps pour gagner un revenu, recevoir une éducation, ou fournir des soins à leurs familles. L'absence de représentants et de participation des femmes dans les sphères de prise de décisions liées au changement climatique à tous les niveaux (local, national et international) a pour résultat l'absence de politiques et de programmes sensibles au genre.
OMD 4: Réduire la mortalité infantile	Les effets environnementaux peuvent aggraver le risque de contracter des maladies graves	Augmentation de la charge de travail des femmes en raison de leur rôle de principal prestataire de soins au sein de la famille. <i>i.e.</i>, le temps passé à s'occuper des enfants et des malades. Disparition des plantes médicinales utilisées par les femmes
OMD 5: Améliorer la santé maternelle	Augmentation de la prévalence de certaines maladies à transmission vectorielle	Les femmes et les enfants ont quatorze fois plus de chances de mourir que les hommes au cours d'une catastrophe (Peterson, 2007). Le haut taux de mortalité des mères/ femmes / épouses pendant les catastrophes a pour résultat une augmentation: du nombre d'orphelins et des taux de mortalité; des mariages précoces des jeunes filles (nouvelles épouses) qui leur font quitter l'école; de la traite et de la prostitution qui, à leur tour augmentent l'exposition au VIH/SIDA (Oxfam, 2005).
OMD 6: Combattre le VIH/ SIDA, le paludisme et d'autres maladies	Augmentation des températures (vagues de chaleur)	La migration renforce le risque d'être contaminé par le VIH/SIDA, étant donné que les familles sont séparées, et qu'elles sont contraintes de vivre dans des espaces surpeuplés.

OMD 7:
Assurer un
environnement
durable

Extinction d'espèces,
changements dans
la composition des
espèces, perturbations
des relations de
symbiose,
changements des
cascades trophiques
entre autres

Des changements
dans la quantité et la
qualité des ressources
naturelles pourraient
réduire la productivité
des écosystèmes

Inondations,
sécheresses, élévation
du niveau des mers,
fonte des glaciers et
des calottes polaires

Sans l'accès et le contrôle garantis sur les ressources
naturelles (terre, eau, bétail, arbres), les femmes sont
moins susceptibles d'être en mesure de faire face aux
impacts du changement climatique.

Les mesures d'adaptation liées à la lutte contre la
désertification requièrent souvent un travail intensif.
Dans le cadre de la conservation des sols et de l'eau,
les attentes quant à la contribution non-rémunérée des
femmes au sein de leur foyer et de leur communauté
sont de plus en plus importantes.

Diminution des ressources forestières utilisées par
les femmes. Les femmes rurales dans les pays en
développement recueillent des produits forestiers
et les ont utilisés comme combustible, nourriture,
médicaments ou nourriture pour leurs animaux. La
réduction ou la disparition de ces produits aura un
impact négatif sur le bien-être et la qualité de vie pour
elles et leurs familles.

Les femmes s'appuient souvent sur un éventail de
variétés de cultures (agro-biodiversité) pour s'adapter
à la variabilité climatique, mais un changement de
température permanent réduira l'agro-biodiversité et les
options de la médecine traditionnelle.

OMD 8:
Mettre en place un
partenariat
mondial pour le
développement

Le changement
climatique accroît le
défi que représente la
réalisation des OMD

Il est nécessaire
d'accroître les
ressources financières
pour l'adaptation et
l'atténuation

Intégrer une perspective de genre dans le transfert de
technologie, les programmes et les projets pour des
capacités d'atténuation et d'adaptation.

Promouvoir, faciliter, développer et mettre en œuvre
des programmes d'éducation et de formation axées
sur le changement climatique, en ciblant les femmes en
particulier.

Faciliter l'accès du public aux données et aux
informations, en fournissant les renseignements sur
les initiatives liées au changement climatique, les
politiques et les résultats des actions qui sont
nécessaires aux femmes de comprendre, de traiter et de
répondre au changement climatique, en tenant compte
des situations locales et nationales telles que la qualité
de l'accès à Internet, l'alphabétisation et les questions
linguistiques.

Promouvoir la participation des femmes dans la lutte
contre le changement climatique et ses effets et dans
le développement de réponses adéquates, en facilitant
les réactions, le débat et le partenariat dans les activités
liées au changement climatique et la gouvernance.

La répartition des ressources financières disponibles
pour l'atténuation et l'adaptation doit être allouée sur la
base des principes d'égalité de genre.

Pour aller plus loin...

Enarson, E. (1998). "Through Women's Eyes: A Gendered Research Agenda for Disaster Social Science." *Disasters* 22(2): 157–173.

Lambrou, Y. and Piana, G. (2006). *Gender: The missing component of the response to climate change*. Italy: FAO.

Masika, R. (Ed.) (2002). *Gender, Development and Climate Change*. UK: Oxfam.

Nelson, V., Meadows, K., Cannon, T., Morton, J. and Martin, A. (2002). "Uncertain Predictions, Invisible Impacts, and the Need to Mainstream Gender in Climate Change Adaptations." *Gender & Development* 10(2).

Neumayer, E. and Plümpner, T. (2007). "The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981–2002." *Annals of the Association of American Geographers* 97(3): 551–566.

WEDO, ABANTU, ActionAid and ENDA. (2008). *Gender, Climate Change and Human Security Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal*. Report for the Hellenic Foundation for European and Foreign Policy (ELIAMEP).

Activités pour ce module:

Activité	Procédure	Temps
Comprendre les liens entre le sexe et le changement climatique	Avec les informations fournies dans le module, développer une présentation soulignant les problèmes de vulnérabilités et les biens et les femmes en tant qu'agents du changement	15 minutes
	Présenter la vidéo d'Oxfam: http://www.youtube.com/watch?v=iSMB8m4_4BM&eurl=http://www.newscientist.com/blog/environment/2008/06/is-climate-change-feminist-issue.html?DCMP=ILC-rhts&nsref=ts12_he	10 minutes
	Demander aux participants d'identifier les thèmes centraux de la vidéo et de réfléchir à certaines des solutions possibles	15 minutes
	Diviser le groupe en deux et appliquer la technique “Est-ce que le changement climatique a des impacts différenciés?”	50 minutes

Etudes de cas

Etude de cas 1

Le Groupe Mamma Watoto

Le Groupe Mama Watoto a lancé un projet de reboisement depuis 1994, qui a profité à la conservation de la biodiversité dans la région, empêché l'érosion des sols et amélioré leur fertilité des sols. Les principaux objectifs du projet étaient d'apporter une solution à la pénurie de bois de chauffage et de créer des moyens de subsistance durables pour la communauté. Toutefois, à mesure que le projet a évolué, l'autonomisation des femmes à l'éducation sur l'environnement, et en leur donnant les compétences nécessaires pour diversifier leurs moyens de subsistance de manière écologiquement responsable ont conduit à d'importants succès dans la réalisation du changement. Diversifier les sources de revenus des femmes, et le reboisement de la région, aideront à atténuer la future menace du changement climatique avec ses dangers liés aux conditions météorologiques comme les inondations, les glissements de terrain et la sécheresse. L'initiative contribue également à l'atténuation du changement climatique par le biais des efforts de reboisement.

Le groupe de femmes Mama Watoto au Kenya a été formé en 1990 pour répondre à la rareté du bois combustible et à la pauvreté des femmes rurales. Il comprend 28 femmes et leurs familles (pour un total de 150 personnes) dans la région de Kakamega, dans l'ouest du Kenya. Kakamega est à environ 30 km au nord de l'équateur, avec des précipitations annuelles très élevées.

Le bois de chauffage était la principale source d'énergie des communautés. Comme il est devenu rare, les femmes ont été forcées de ramasser du bois illégalement dans la réserve aux frontières de la communauté, la réserve forestière nationale de Kakamega, s'exposant à une action en justice, des amendes et l'emprisonnement. Depuis la création du groupe, les femmes cultivent des arbres rapidement matures pour le bois de chauffage et du bois dans "des forêts faites par les femmes" dans les sections au sein de leur famille ou leur propre ferme. Le programme de reboisement a permis d'améliorer la fertilité des sols, réduit la récolte illégale, et augmenté la couverture végétale dans la région Kambiri, ce qui augmente la séquestration du carbone (FAO, 1994).

Le groupe a veillé à ce que les familles qui ont déjà été poursuivies pour la destruction de la forêt, utilisent désormais constamment des ressources disponibles. Le groupe a élargi la récolte, la transformation et l'emballage du miel ce qui a amélioré les revenus des ménages. La culture du soja a également augmenté les revenus des ménages, facilitée par une unité de stockage collectif construite par le groupe. En outre, le groupe a introduit l'élevage de poissons, et la récolte durable des plantes aromatiques et médicinales. La surexploitation des ressources forestières a nettement diminué depuis que les membres de la communauté ont diversifié leurs produits d'élevage.

Le groupe travaille à lutter contre les menaces à la biodiversité existante par le biais de l'éducation. Le groupe s'occupe également d'orphelins et dirige une maison pour les personnes vivant avec le VIH / SIDA.

Toutes les activités du groupe sont dictées par les besoins de la collectivité et la structure de l'organisation encourage la participation inter-générationnelle qui aide à maintenir la viabilité du projet. Aussi, le groupe travaille-t-il très étroitement avec la recherche et les institutions gouvernementales.

Les partenaires de cette initiative incluent: la Shanderema Self-Help Group (orphelins); Ivakale Focal Area Group et Musembeli Women's Group (orphelins); Lugusi Post Test Group (maison sur le VIH / SIDA), le Kenya Wildlife Service Buyangu-Camp (protection des ressources forestières); GROOTS Kenya (l'apprentissage par les pairs et l'échange); Jamii Network Group, Ivakale Bidii Self-Help Group, Ileho Association de la Jeunesse, I.I.R.R.(soja et graines); et Vihiga District Rotarians (pompe à eau)

Sources:

FAO. (1994). Afforestation initiative Kakamega, Kenya. Disponible dans le site web: www.fao.org/SARD <<http://www.fao.org/SARD>>

Equator Prize. (2006). Nomination: Mama Watoto Women Group. Disponible dans le site web: <http://www.equatorinitiative.net/content.lasso?cid=111>

Etude de cas 2

Démocratiser le savoir pour l'autonomisation rurale

L'Altiplano bolivien, ou plaines en haute altitude, possède un climat dur, froid et aride pour l'agriculture, ainsi des méthodes novatrices sont nécessaires pour survivre.

L'initiative Bolivie InterCooperation visait à soutenir et utiliser des connaissances traditionnelles de prévision du climat pour une meilleure prise de décision dans la production agricole et la gestion des risques. Peu à peu, elle s'est tournée vers l'objectif de renforcer les capacités des femmes et des hommes dans les communautés rurales. En conséquence, des groupes locaux de fournisseurs de technologie ont été créés, appelé yapuchiris, qui vendent à d'autres agriculteurs leurs services au prix du marché.

Dans la langue Aymara des communautés entourant le lac Titicaca en Bolivie, "yapuchiri" signifie "seigneur" et se réfère à des agriculteurs locaux spécialistes professionnels qui se consacrent à l'apprentissage agricole. Ces experts locaux ont renforcé les capacités locales de gestion des risques de catastrophe naturelle, l'agriculture traditionnelle et les connaissances climatiques grâce à la consolidation et la diffusion des connaissances indigènes. L'innovation collective du système des yapuchiri est née d'un besoin supplémentaire d'assistance technique aux agriculteurs, et d'un manque de fonds PROSUKO (Programa de Suka Kollus) pour plus d'ingénieurs. Intercooperation soutenait les yapuchiris dans la vente de services technologiques financiers aux agriculteurs locaux.

Le partenaire rural de PROSUKO est l'Unión de Asociaciones Productivas del Altiplano (UNAPA) - une organisation paysanne

mise en place par d'anciens bénéficiaires des projets PROSUKO, composée de 32 associations communautaires. UNAPA a une adhésion officielle de 289 familles, et offre des services à environ 2500 familles dans cinq provinces du Département de La Paz en Bolivie. UNAPA offre des services financiers et non financiers à ses membres. Les services financiers sont un service de crédit par le biais du système bolivien de microfinance, et un service d'assurance-récolte pour faire face aux risques météorologiques pouvant menacer la production agricole. Ces services ont été développés avec l'aide de partenaires spécialisés tels que la Fondation PROFIN, un programme d'appui aux initiatives de micro-financement en Bolivie.

Les services non-financiers de l'UNAPA sont fournis par les yapuchiris, soit des agriculteurs avec un dévouement artisanal particulier à l'agriculture. PROSUKO travaillait avec les yapuchiris à renforcer leurs capacités dans le but de les faire travailler pour UNAPA en tant que fournisseurs de la recherche agricole et des services d'extension. Avec la facilitation de PROSUKO, ils ont conçu la position d'UNAPA en matière de gestion des risques agricoles, et développent et essaient des technologies pour faire face aux différents risques.

À l'heure actuelle, UNAPA compte 60 yapuchiris, dont 10 sont des femmes. La dimension genre du système est née de la nécessité de se concentrer et d'améliorer le travail de production agricole confié aux femmes. Par exemple, les femmes sont traditionnellement responsables de l'entreposage des graines et des matériaux de reproduction, mais pas toutes les femmes de la communauté gèrent

cela à un niveau élevé. Les femmes yapuchiris stockaient une très grande quantité de variétés de pommes de terre, de graines de céréales et d'autres espèces, y compris les médicaments. En outre, elles ont fait des recherches et ont su dans quelles conditions et où semer toutes les espèces et variétés. Elles ont les connaissances nécessaires pour concevoir des stratégies de gestion des risques, et ont aidé les autres agriculteurs femmes à le faire. Dans la majorité des cas, les femmes yapuchiris ont non seulement transféré leurs connaissances, mais ont contribué à renforcer les capacités d'analyse de l'activité agricole des femmes.

En outre, les femmes yapuchiris ont pris un rôle de premier plan dans les négociations de l'accès à long terme aux marchés pour les produits locaux. Depuis que l'accès au marché est un autre service de l'UNAPA, les femmes yapuchiris ont négocié un contrat à long terme sur les pommes de terre et développent des marchés pour de nouveaux produits tels que les chuno et les tunta (congelés transformés et pomme de terre séchée), et les céréales des Andes, tels que le canawa et le quinoa. Elles sont également impliquées dans la gestion des risques d'adaptation, et dans la surveillance des bio-indicateurs du climat et des risques liés aux conditions météorologiques.

L'initiative commença en Octobre 2006 et se conclut en Juillet 2008, portant sur deux cycles agricoles complets. En deux ans, les yapuchiris ont été en mesure de surmonter les dégâts causés aux cultures de pommes de terre par le gel au sein des communautés, alors que plus de 10 années de recherche scientifique n'avaient pas eu d'impact au niveau local. Le premier cycle a mis l'accent sur la prévision climatique à travers l'observation de la faune et de la flore. Cela a permis la planification des cultures qui étaient plus sensibles au risque. Les pertes

de rendement ont été réduites de 30-40% au cours de ce premier cycle. Le deuxième cycle se concentra ensuite de plus en plus sur l'autonomisation des femmes en termes de participation au marché. Cette année-là, les pertes de rendement dues au gel, inondations, sécheresse et grêle ont également été réduites de 80-90%.

Cela a permis de réduire la vulnérabilité de cette région difficile face aux dangers hydrométéorologiques, en particulier le gel, la pluie et la grêle, et, inversement, l'extrême chaleur et la sécheresse, qui devraient, selon les prévisions, s'intensifier due au changement climatique. Cela a également permis la stabilisation de l'accès aux marchés pour les cultures locales. La croissante sensibilisation des communautés réalisée par les yapuchiris face à l'évolution du climat sera une étape importante dans l'accroissement de la résistance de la région à ces changements. L'inclusion de l'expertise des femmes dans le système yapuchiri s'est avérée essentielle pour transformer les succès réalisés dans le domaine agricole en des moyens de subsistance stables, et ce par la mise en valeur des compétences et rôles traditionnels des femmes dans la récolte, le stockage des semences, et l'accès aux marchés.

Cette expérience a été développée dans les zones rurales des communautés Aymara du lac Titicaca, Département de La Paz. Dans les provinces de Los Andes, Ingavi et Omasuyos les communautés étaient Pillapi, Pircuta, Caluyo, Cutusuma, Sojata, Chococopa et Coromata. Parmi ces communautés, Chococopa est spécialisé dans la production de graines de pomme de terre de qualité et les fournit à d'autres communautés, qui gagnent et consolident une part de marché de la pomme de terre avec des restaurants de cuisine traditionnelle bolivienne.

Leçons apprises

- La gestion des risques agricoles dans des contextes ruraux est une tâche à la fois pour les hommes et les femmes. Dans des environnements aussi difficiles que l'Altiplano bolivien, leurs contributions doivent être exprimées dans un cadre de gestion des risques, et non pas simplement comme des systèmes de production ou de gestion des ressources naturelles.
- L'autonomisation peut être atteinte pour les femmes que si elles sont reconnues comme gestionnaires de la connaissance - et dans certains aspects du processus de production agricole, comme seules détentrices des connaissances pertinentes.
- La gestion horizontale des connaissances est un outil de gestion des risques et de prévention des catastrophes. Lorsque le programme de recherche et de gestion est fixé par les collectivités locales (avec la contribution des hommes et des femmes), les scientifiques et les organisations de développement sont ainsi à même d'ajouter leurs efforts à un plan mis au point et pleinement appuyé par la population.
- La gestion des risques agricoles peut être une approche très bon marché, car elle est fondée sur les capacités des agriculteurs et leurs propres pratiques. L'innovation locale peut être encore développée et accélérée par l'utilisation d'une approche centrée sur des modèles de prise de décision, et par l'intégration d'informations préalables dans la conception de la recherche (les agriculteurs ont généralement beaucoup d'informations préalables). Le service de prévisions agrométéorologiques le moins

cher du monde est entrain d'être implémenté dès maintenant.

Source:

ISDR. (2008). *Gender perspectives: Integrating Disaster Risk Reduction into Climate Change Adaptation. Good Practices and Lessons Learned*. Switzerland: UN/ISDR.

Étude de cas 3

Mise en lumière de stratégies locales de survie face à la sécheresse

L'outil CRiSTAL: Outil communautaire de détermination de risques –d'adaptation et de subsistances

“L’outil communautaire de détermination de risques – d’adaptation et de subsistances” (CRiSTAL) est un outil d’aide à la décision. S’appuyant sur le modèle d’évaluation d’impact sur l’environnement et sur le Cadre des Moyens d’existence Durables, Cristal a pour but de donner un procédé logique, facile à utiliser pour aider les utilisateurs à mieux comprendre les liens entre les risques liés au climat, les moyens de subsistance des populations, et les activités du projet.

Entre 2004 et 2006, une équipe interdisciplinaire a procédé à une série d’essais sur le terrain se basant sur des projets achevés ou en cours portant sur la gestion des ressources naturelles au Bangladesh, le Mali, le Nicaragua, la Tanzanie et le Sri Lanka.

Dans le Sahel malien, CRiSTAL a démontré que les communautés rurales ont développé des stratégies de survie en cas d’événements climatiques extrêmes comme les sécheresses. Le procédé a également relevé une augmentation du risque de catastrophe de fortes pluies, en ligne avec les prévisions du changement climatique, pour laquelle aucune des stratégies traditionnelles de survie n’a encore été développée. CRiSTAL a été développé par Intercooperation (la Fondation Suisse pour le Développement et la Coopération Internationale), l’Institut International du Développement Durable, l’Union internationale pour la conservation de la nature (UICN) et le Stockholm Environment Institute, avec des

fonds fournis par l’Agence Suisse pour le Développement et la Coopération (SDC).

L’approche CRiSTAL offre également une analyse de la vulnérabilité liée au genre pour différentes parties de la population, en mettant en évidence les stratégies spécifiques de survie des femmes, et ce qui ressort des indications sur la façon dont les mesures spécifiques aux questions de genre devront être incorporées dans les projets.

L’initiative

L’analyse au Mali avec CRiSTAL, un outil de planification et de gestion, fait partie d’une approche globale réalisée par Intercooperation pour renforcer les capacités locales en matière de changement climatique et le travail de réduction des risques de catastrophe. L’outil produit des réponses sur les risques actuels liés au climat, ses impacts au niveau local et sur les stratégies actuelles de survie de la communauté. En énumérant les différents risques qui se produisent dans la région et leur impact sur les ressources de subsistance, les participants apprennent sur le changement climatique et sur la réduction des risques de catastrophe liées à leur vie quotidienne. Cette approche prévoit également l’espace pour une analyse de genre sur les différences de vulnérabilité au sein de la population rurale.

L’analyse a été menée dans le cadre du “Programme d’appui aux organisations

paysannes pour la valorisation des ressources naturelles”, ou le Programme Jekasy ainsi nommé au Mali. Le programme est financé par la SDC et est mis en œuvre par Intercoopération. Son objectif est de contribuer au développement durable et à la diversification des ressources naturelles dans les régions de Ségou et Sikasso; certaines des activités complémentaires dans le développement économique local sont co-financées par le Service liechtensteinois de développement (LED) et le canton de Vaud.

Les critères de sélection des régions étaient:

- Les économies des ménages soutenues par les revenus des femmes, à travers l'utilisation de produits forestiers non ligneux;
- Les conflits sociaux sur l'accès et l'utilisation des ressources naturelles entre les pasteurs, les agriculteurs et les cueilleurs forestiers;
- La dégradation des terres et la désertification, avec une pression sur les terres fertiles. Au Mali, l'analyse a été menée entre Octobre et Décembre 2007 comme une activité pilote dans la région, avec la possibilité de planification de futures activités.

CRISTAL a été appliqué trois fois dans la région de Ségou, dans la communauté des San dans l'est du Mali, ainsi qu'une fois dans la région de Sikasso.

L'outil a été appliqué de façon à ce que les planificateurs du projet puissent mieux comprendre la vulnérabilité des moyens de subsistance locaux face aux risques climatiques, en particulier les extrêmes hydrométéorologiques. Il met en lumière les stratégies que les personnes utilisent pour

faire face à l'augmentation du stress. Il est également particulièrement utile pour les communautés elles-mêmes, pour approfondir leur compréhension de l'impact du changement climatique, en particulier la manière dont ce dernier affecte et affectera leurs activités quotidiennes et leurs stratégies de production.

CRISTAL prévoit un espace pour que les citoyens concernés puissent se faire entendre. En outre, il produit une analyse simple mais systématique du climat et des moyens d'existence pour que les participants puissent avoir une idée plus claire sur la situation actuelle du changement climatique et des menaces possibles sur leurs moyens de subsistance. En même temps, l'analyse rend les parties prenantes aux niveaux national, régional et local, conscientes de la question du changement climatique.

Les femmes n'avaient pas leurs propres ateliers au cours du procédé CRISTAL, mais une attention particulière a été accordée à la participation des femmes, et une chargée de programme responsable du travail de la région a été formée pour traiter des questions sensibles. L'analyse Cristal a clairement mis en évidence les distinctions de genre en termes d'activités de subsistance, les femmes ayant un rôle essentiel dans certaines activités agricoles, par exemple, la cuisine, la collecte de bois secs de chauffage et des noix, et l'extraction de beurre de karité. Toutefois, la gestion des terres agricoles ainsi que les diverses activités liées aux parcs agroforestiers, sont gérées entièrement par des chefs masculins de la communauté.

Bien que d'un point de vue juridique, toutes les ressources naturelles appartiennent à l'Etat, dans une perspective traditionnelle locale, les

propriétaires sont clairement définis au sein d'une communauté et ce sont des hommes. Les femmes dans la communauté ne sont généralement pas propriétaires fonciers et ont peu de droits en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles, bien que souvent elles travaillent dans les champs. Le pouvoir des hommes propriétaires fonciers sur les ressources naturelles signifie que les groupes les plus pauvres, en particulier les femmes, sont doublement exclus - à la fois de la terre et de ses ressources - et sont donc plus vulnérables.

Les communautés ont toujours lutté contre les conditions des régions semi-arides. Les aléas climatiques comme les sécheresses, le manque de précipitations pendant la saison des pluies et les précipitations irrégulières font partie de la vie quotidienne. Selon les participants, depuis les graves sécheresses dans les années 1970, le gouvernement malien a indiqué que de tels événements ne devaient pas être considérés comme une menace extérieure, mais doivent être intégrés dans la vie quotidienne et les stratégies de production.

CRISTAL a été en mesure de mettre en lumière les stratégies de survie des femmes:

- En raison de l'insécurité alimentaire dans la région, généralement causée par la sécheresse, les femmes au Mali ont toujours stocké leur récolte séparément de leur famille. Bien que la plupart des femmes ne possèdent pas de terres ou d'arbres, certains produits sont collectés et exploités exclusivement par leur soin. Par exemple, la collecte des noix de karité ainsi que l'extraction du beurre de karité est exclusivement une activité féminine. Ces produits sont ensuite utilisés pendant les périodes difficiles lorsque la

récolte réalisée au niveau des ménages est insuffisante.

- La vente de bois de chauffage, ou de poules et de chèvres, sont d'autres stratégies de survie que les femmes utilisent pour traverser les périodes difficiles.
- Bien que cela reste une exception, il est néanmoins devenu plus fréquent que les femmes dans les zones péri-urbaines essaient de former des associations pour avoir accès à la terre par la location ou l'achat de parcelles. Les femmes vont même acheter des terres à leurs maris pour la production agricole, et essaient d'obtenir des micro-prêts de la part des banques ou des organismes de micro-finance.
- L'élaboration et la mise en œuvre des conventions locales peuvent aussi faciliter les droits et l'accès des femmes aux ressources naturelles de manière à ce qu'elles puissent gérer des parcelles de terrain.

Toutefois, le procédé participatif CRISTAL consistant à lister 30 ans de risques a montré: (a) une plus grande fréquence et une augmentation de l'intensité des risques climatiques et (b) de nouveaux phénomènes tels que les "vents violents" du Sahara et de plus fortes précipitations provoquant des inondations. En Septembre 2007, des inondations dans plusieurs régions du Mali a illustré la vulnérabilité locale à un phénomène nouveau - aucune stratégie traditionnelle de survie aux fortes pluies et inondations existe. En plus des glissements de terrain, d'autres graves conséquences ont été les pertes de nombreuses cultures, incluant une grande proportion de la récolte annuelle.

Leçons apprises

- Une meilleure collaboration entre les hommes et les femmes est nécessaire pour faire face aux risques climatiques. Partager les risques de production entre tous les membres de la famille est une stratégie pour faire face à l'insécurité climatique.
- L'impact du changement climatique aggraverait l'exclusion des femmes engagées dans l'agriculture en raison de leur manque de terres fertiles. Un soutien particulier doit être accordé aux femmes, afin que non seulement elles aient accès aux ressources naturelles, mais qu'elles puissent également prendre des décisions quant à la gestion des arbres, par exemple les espèces d'arbre polyvalentes.
- L'inégalité de genre a un impact négatif sur la gestion des terres et des parcs agroforestiers. La clarification du régime foncier et des droits de propriété sur le plan local, mais aussi sur le plan national sera essentielle.
- Les communautés locales ont des stratégies de survie, mais elles s'avèreront insuffisantes si les conditions actuelles se poursuivent. Un appui supplémentaire du gouvernement et des ONG est nécessaire pour protéger les communautés rurales.
- Comme l'ont montré les récentes inondations, les communautés rurales sont vulnérables à de nouveaux aléas climatiques. Il est donc de plus en plus important que la réduction des risques de catastrophe soit intégrée aux niveaux national, régional et local.
- Au Mali, deux différents ministères sont responsables du changement climatique et

de la réduction des risques de catastrophe.

- Une collaboration et des échanges supra ministériels sont nécessaires pour garantir la coordination des travaux dans les zones de chevauchement. Bien que des analyses de genre concernant la réduction des risques de catastrophe et le changement climatique sont essentielles, le Plan d'Action National d'Adaptation (PANA) et la Communication Nationale n'ont pas pleinement intégré ces aspects dans leurs analyses. Encourager la communication entre les personnes responsables du changement climatique et de la réduction des risques de catastrophe au niveau national est nécessaire.

L'analyse au Mali s'inscrit dans le cadre de l'approche globale Intercooperation, et de nombreux projets utilisent actuellement CRiSTAL comme un outil pour comprendre la vulnérabilité et pour contrôler les stratégies de survie en cours. CRiSTAL est aussi utilisé pour l'ajustement des programmes et projets concrets en vue d'accroître la résilience des moyens de subsistance. Il est fortement recommandé d'intégrer ces types d'analyses dans les programmes et les projets des pays

L'outil CRiSTAL peut être téléchargé à partir du site Web: www.iisd.org/security/es/resilience/climate_phase2.asp: <http://www.cristaltool.org/content/resources.aspx>

Source:
ISDR. (2008). *Gender Perspectives: Integrating Disaster Risk Reduction into Climate Change Adaptation. Good Practices and Lessons Learned*. Switzerland: UN/ISDR.

Le changement climatique a-t-il des impacts différenciés?

106



Objectif: Comprendre les différents impacts que le changement climatique aura sur les différents groupes et régions.

Matériel: **Document 1:** *les risques directs et indirects du changement climatique et leur impact potentiel sur les femmes et* **Document 2:** *Établir les liens entre les OMD, le changement climatique et le genre, des marqueurs et un tableau à papier mobile.*

Procédure:

1. Divisez les participant en deux groupes.

2. Distribuez le Document 1 au premier groupe et le Document 2 à l'autre.
3. Désignez un chef dans chaque groupe.
4. Demandez au chef de groupe de lire à voix haute le contenu.
5. Demandez aux groupes de discuter les informations données. Les questions suivantes pourraient faciliter la discussion:
 - Est-ce que les femmes et les hommes ont les mêmes chances ou des chances égales de répondre et de s'adapter au changement climatique?
 - Ont-ils les mêmes compétences et capacités à y faire face?
 - Les conséquences du changement climatique affecteront-elles toutes les personnes de la même manière?
6. Demandez à chaque groupe de présenter leurs conclusions. Si possible, fournissez des informations supplémentaires sur les problèmes et les solutions possibles.
7. Enfin, demandez aux participants ce qu'ils ont appris de la session.

Document 1. Les risques directs et indirects du changement climatique et leur impact potentiel sur les femmes

Les effets du changement climatique	Les risques potentiels	Exemples	Effets potentiels sur les femmes
Direct			
	Augmentation des températures océaniques	Augmentation de la fréquence de la décoloration des coraux due au stress thermique.	La disparition des barrières de corail peut porter préjudice à l'industrie du tourisme, un secteur dans lequel les femmes représentent 46% des effectifs.
	Augmentation des sécheresses et des pénuries d'eau	Le Maroc endura 10 ans de sécheresse de 1984 à 2000; le nord du Kenya fit l'expérience de quatre sécheresses des plus sévères entre 1983 et 2001.	Les femmes et les filles des pays en développement sont souvent les principales collectrices, utilisatrices et gestionnaires de l'eau. La raréfaction de l'eau mettra en péril les moyens de subsistance de leur famille et augmentera leur charge de travail, et peut avoir des effets secondaires telle qu'une baisse du nombre d'inscriptions scolaires des filles ou moins d'opportunités pour les femmes de s'engager dans des activités rémunératrices.
	Augmentation des événements météorologiques extrêmes	Augmentation de l'intensité et de la quantité de cyclones, ouragans, inondations et vagues de chaleur.	Sur un échantillon de 141 pays au cours de la période 1981-2002, il a été constaté que les catastrophes naturelles (et leurs conséquences ultérieures) tuent en moyenne plus de femmes que d'hommes ou tuent des femmes à un âge moins avancé que les hommes.
Indirect			
	Augmentation des épidémies	La variabilité climatique joua un rôle critique dans les épidémies de malaria dans les hautes terres de l'Est Africain et expliqua une variation estimée à 70% dans les récentes vagues de choléra au Bangladesh.	Les femmes ont moins accès aux services médicaux que les hommes, et leur charge de travail augmente lorsqu'elles doivent passer davantage de temps à prendre soin des malades. Les foyers pauvres touchés par le VIH/ SIDA ont moins de ressources pour s'adapter aux effets du changement climatique. Adopter de nouvelles stratégies de production de cultures ou mobiliser du cheptel s'avèrent être plus difficile pour les familles tenues par des femmes et infectées par le virus.

Disparition d'espèces	D'ici 2050, le changement climatique pourrait avoir pour résultat l'extinction d'espèces variant de 18 à 35%.	Les femmes comptent souvent sur la diversité des récoltes pour s'adapter à la variabilité climatique, mais un changement définitif des températures réduira l'agrobiodiversité et les options qu'offrent la médecine traditionnelle, pouvant créer des effets sur la sécurité alimentaire et la santé.
Diminution de la production de récoltes	En Afrique, il est attendu que la production de récoltes diminue de 20 à 50% en réponse aux conditions extrêmes semblables à celles d'El Niño.	Les femmes rurales en particulier sont responsables de la moitié de la production alimentaire mondiale et produisent entre 60 et 80% de la nourriture dans la plupart des pays en développement. En Afrique, la part de femmes affectées par les changements de cultures liés à la variabilité climatique pourrait varier de 48% au Burkina Faso à 73% au Congo.

Source: voir la Bibliographie.

Document 2. Établir les liens entre les OMD, le changement climatique et le genre

Objectifs du Millénaire pour le Développement	Menaces dues au changement climatique	Implications en termes de genre
OMD 1: Réduire l'extrême pauvreté et la faim	Réduction de la production agricole pour des fins de survie et commerciales Sécurité alimentaire menacée	Les femmes représentent la majorité des pauvres dans le monde – sur les 1.3 billion de pauvres dans le monde, 70% sont des femmes. Disparition ou réduction des espèces de plantes et animaux domestiques utilisés par les femmes pour assurer la sécurité alimentaire de leurs familles. “Les nuages bruns atmosphériques” dus aux concentrations de charges en aérosols et de gaz à effet de serre ont réduit les récoltes historiques de riz (Cramer, 2006). Le riz est l'apport calorique majeur des pays en développement. Les femmes sont déjà plus vulnérables aux problèmes de nutriments (par exemple, 50% des femmes et enfants dans les pays en développement sont anémiques) pour des raisons physiques, sociales, économiques, de genre et culturelles (ex. grossesse, allaitement, distribution de la nourriture inéquitable au sein des familles). Réduction ou extinction des espèces marines utilisées par les femmes pour leur consommation domestique ou pour leurs activités de production. Dans certains cas, les compromis entre consommation et survie peuvent exacerber les préjugés sexistes en matière de nutrition. Des recherches en Inde ont montré que la nutrition des filles souffre davantage durant les périodes de basse consommation et d'augmentation des prix de la nourriture, et que les insuffisances du niveau de précipitations sont plus fortement associées aux décès des filles que des garçons (PNUD, 2007).
OMD 2: Assurer l'éducation primaire pour tous	Augmentation de la charge de travail nécessaire pour la production agricole et les activités de subsistance Les changements environnementaux sont susceptibles de guider les migrations Réduction de l'accès à l'eau potable/sure	De manière générale, filles et femmes sont responsables de la collecte d'eau et du bois combustible. Dans les régions les plus pauvres du monde, particulièrement en Afrique sub-saharienne, les femmes et les filles peuvent passer 3 à 4 heures par jour à la réalisation de ces tâches. Les inondations, la sécheresse et la désertification peuvent étendre géographiquement ces charges, ce qui oblige de plus en plus de filles dans un plus grand nombre de communautés à renoncer à leur éducation. Sur les 115 millions d'enfants qui, dans le monde, ne vont pas à l'école, trois cinquième sont des filles, et les femmes constituent 75% de la population analphabète mondiale (Oxfam, 2007)

OMD 2:
(suite)

Selon le HCR, 80% des réfugiés mondiaux sont des femmes et des enfants. La migration des populations, compte tenu des changements extrêmes et des catastrophes naturelles, pourrait interrompre et limiter les possibilités d'éducation.

Les hommes sont plus susceptibles de migrer, soit saisonnièrement soit pour un certain nombre d'années. Les familles laissées derrière, à la tête desquelles se retrouvent les femmes, sont souvent les plus pauvres. La charge de travail de ces femmes, de leurs enfants et des personnes âgées augmente sensiblement à la suite de l'émigration masculine.

OMD 3:
Promouvoir l'égalité
des sexes et
l'autonomisation des
femmes

Augmentation du
nombre de décès et
des dommages où les
inégalités existent

Exacerbation des
inégalités de genre
existantes

Entrave à
l'autonomisation
politique, économique
et sociale

Une étude réalisée en 2007 sur 141 catastrophes naturelles a démontré que lorsque les droits économiques et sociaux sont respectés pour les deux sexes, le même nombre de femmes et d'hommes meurt dans les catastrophes (Neumayer et Plümper, 2007). Dans le cas contraire, lorsque les femmes ne jouissent pas des mêmes droits économiques et sociaux que les hommes, plus de femmes que d'hommes meurent dans les catastrophes. Cet écart entre les sexes a été découvert dans une série de catastrophes majeures, comprenant l'ouragan Mitch, l'ouragan Katrina, et d'autres tempêtes dans les Amériques; les vagues de chaleur européennes; et les cyclones en Asie du Sud.

Dans certains pays d'Amérique latine, à cause du comportement social assigné aux hommes, dans les situations de catastrophes naturelles, les hommes tendent à prendre des risques extrêmes en vertu de ce que l'on appelle le "syndrome de Superman." Cela a causé des morts inutiles, *i.e.*, en traversant des rivières à fort courant.

Lorsque surviennent de rapides changements environnementaux, les inégalités existantes sont agrandies et les rôles genrés traditionnels sont renforcés. Des désavantages historiques, comprenant un accès restreint à la terre, aux ressources, à l'information et à la prise de décision, ont pour résultat des charges plus lourdes pour les femmes pendant et après les catastrophes naturelles.

Les femmes dans les pays en développement sont encore en grande partie responsables de la sécurité alimentaire, de l'eau et de l'énergie pour la cuisson et le chauffage. La sécheresse, la désertification et l'irrégularité des pluies ont pour résultat que les femmes doivent travailler encore plus dur à obtenir ces ressources, leur laissant moins de temps pour gagner un revenu, recevoir une éducation, ou fournir des soins à leurs familles.

OMD 3: (suite)		L'absence de représentants et de participation des femmes dans les sphères de prise de décisions liées au changement climatique à tous les niveaux (local, national et international) a pour résultat l'absence de politiques et de programmes sensibles au genre.
OMD 4: Réduire la mortalité infantile	Les effets environnementaux peuvent aggraver le risque de contracter des maladies graves	Augmentation de la charge de travail des femmes en raison de leur rôle de principal prestataire de soins au sein de la famille. <i>i.e.</i> , le temps passé à s'occuper des enfants et des malades. Disparition des plantes médicinales utilisées par les femmes
OMD 5: Améliorer la santé maternelle	Augmentation de la prévalence de certaines maladies à transmission vectorielle	Les femmes et les enfants ont quatorze fois plus de chances de mourir que les hommes au cours d'une catastrophe (Peterson, 2007). Le haut taux de mortalité des mères/ femmes / épouses pendant les catastrophes a pour résultat une augmentation: du nombre d'orphelins et des taux de mortalité; des mariages précoces des jeunes filles (nouvelles épouses) qui leur font quitter l'école; de la traite et de la prostitution qui, à leur tour augmentent l'exposition au VIH/SIDA (Oxfam, 2005).
OMD 6: Combattre le VIH/ SIDA, le paludisme et d'autres maladies	Augmentation des températures (vagues de chaleur)	La migration renforce le risque d'être contaminé par le VIH/SIDA, étant donné que les familles sont séparées, et qu'elles sont contraintes de vivre dans des espaces surpeuplés.
OMD 7: Assurer un environnement durable	Extinction d'espèces, changements dans la composition des espèces, perturbations des relations de symbiose, changements des cascades trophiques entre autres Des changements dans la quantité et la qualité des ressources naturelles pourraient réduire la productivité des écosystèmes	Sans l'accès et le contrôle garantis sur les ressources naturelles (terre, eau, bétail, arbres), les femmes sont moins susceptibles d'être en mesure de faire face aux impacts du changement climatique. Les mesures d'adaptation liées à la lutte contre la désertification requièrent souvent un travail intensif. Dans le cadre de la conservation des sols et de l'eau, les attentes quant à la contribution non-rémunérée des femmes au sein de leur foyer et de leur communauté sont de plus en plus importantes. Diminution des ressources forestières utilisées par les femmes. Les femmes rurales dans les pays en développement recueillent des produits forestiers et les ont utilisés comme combustible, nourriture, médicaments ou nourriture pour leurs animaux. La réduction ou la disparition de ces produits aura un impact négatif sur le bien-être et la qualité de vie pour elles et leurs familles.

OMD 7: (suite)	Inondations, sécheresses, élévation du niveau des mers, fonte des glaciers et des calottes polaires	Les femmes s'appuient souvent sur un éventail de variétés de cultures (agro-biodiversité) pour s'adapter à la variabilité climatique, mais un changement de température permanent réduira l'agro-biodiversité et les options de la médecine traditionnelle.
OMD 8: Mettre en place un partenariat mondial pour le développement	Le changement climatique accroît le défi que représente la réalisation des OMD Il est nécessaire d'accroître les ressources financières pour l'adaptation et l'atténuation	Intégrer une perspective de genre dans le transfert de technologie, les programmes et les projets pour des capacités d'atténuation et d'adaptation. Promouvoir, faciliter, développer et mettre en œuvre des programmes d'éducation et de formation axées sur le changement climatique, en ciblant les femmes en particulier. Faciliter l'accès du public aux données et aux informations, en fournissant les renseignements sur les initiatives liées au changement climatique, les politiques et les résultats des actions qui sont nécessaires aux femmes de comprendre, de traiter et de répondre au changement climatique, en tenant compte des situations locales et nationales telles que la qualité de l'accès à Internet, l'alphabétisation et les questions linguistiques. Promouvoir la participation des femmes dans la lutte contre le changement climatique et ses effets et dans le développement de réponses adéquates, en facilitant les réactions, le débat et le partenariat dans les activités liées au changement climatique et la gouvernance. La répartition des ressources financières disponibles pour l'atténuation et l'adaptation doit être allouée sur la base des principes d'égalité de genre.

Source: Aguilar et al., 2007.



Module 4

La généralisation de l'analyse selon le genre dans les efforts d'adaptation

Module 4:

La généralisation de l'analyse selon le genre dans les efforts d'adaptation

Le genre et le changement climatique peuvent créer un cercle vicieux aggravant les inégalités. Il est bien établi que le changement climatique affecte plus les femmes que les hommes. Cela est dû aux inégalités existantes. Le cercle vicieux consiste en ce que plus les femmes sont négativement affectées par le changement climatique, plus les inégalités se renforcent. Et plus les inégalités se renforcent, pire est l'impact. Ce cercle vicieux a un effet dévastateur sur la croissance économique et le commerce, et peut retarder considérablement la réalisation des OMD (Supachai Panitchpakdi, Secrétaire Général du CNUCED, 2008).

117

Messages-clé

- Des mesures d'adaptation révèlent la dimension humaine du changement climatique;
- Les femmes et les hommes sont touchés par le changement climatique, mais les inégalités existantes déterminent qui sont les plus touchés par des catastrophes naturelles;
- Les hommes et les femmes ont des besoins et des intérêts différents dans les efforts d'adaptation;
- Les femmes sont d'importants agents du changement: leur connaissance unique est essentielle pour les mesures et les politiques d'adaptation;
- La participation totale et effective des femmes est essentielle afin de faire le meilleur usage de leurs connaissances et de leurs expériences.

4.1 L'adaptation de l'être humain face au changement climatique

Au cours des dernières années, le paradigme de la communauté mondiale sur le rôle de l'adaptation en réponse au changement climatique a été reformulé. L'adaptation était initialement considérée comme une option secondaire et à long-terme vers laquelle se tourner si les efforts d'atténuation s'avéraient insuffisants. Comme il est devenu clair que les efforts d'atténuation ne suffiront pas, l'adaptation est maintenant considérée comme une priorité. L'humanité, en particulier les communautés à risque et les personnes vivant dans la pauvreté, doit être préparée aux effets du réchauffement de la planète.

Les stratégies d'adaptation pour le changement climatique seront plus efficaces si elles sont réalisées dans un processus de prise de décision dans lequel toutes les parties concernées participent. À cet égard, il est essentiel de tenir compte des facteurs suivants:

- L'accès, le contrôle et la répartition des avantages;
- La viabilité des ressources communales et naturelles;
- Les niveaux de vulnérabilité, la résilience et l'autonomie des femmes et des hommes face à différentes menaces;
- L'importance des connaissances locales pour le développement social et économique;
- Les actuelles stratégies "genre" de subsistance et d'adaptation; et
- La gestion de la réduction des risques de catastrophes (RRC) pour agir sur les causes et réduire les effets.

4.2 4.2 Entrecroisement des inégalités de genre, et des risques et vulnérabilités

Encadré 2 Définition de la vulnérabilité

"La vulnérabilité est le degré de capacité d'un système de faire face ou non aux effets néfastes du changement climatique y compris la variabilité climatique et les extrêmes. La vulnérabilité dépend du caractère, de l'ampleur et du rythme de l'évolution climatique, des variations auxquelles le système est exposé, de sa sensibilité et de sa capacité d'adaptation".

Source: GIEC, 2007.

Encadré 1 Définition de l'adaptation

Le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) définit l'adaptation en tant que: "... processus d'ajustement des systèmes écologique, social et économique à un stimulus climatique constaté ou anticipé, à ses effets et ses impacts. Il désigne un changement de procédures, de pratiques et de structures visant à limiter ou effacer les dommages potentiels ou à tirer bénéfice des opportunités créées par les changements climatiques".

Source: GIEC, 2001.

La vulnérabilité est la condition dans laquelle se trouve une population qui est exposée à des phénomènes naturels ou humains ou qui risque d'être affectée par ces derniers. Elle est dynamique et change avec le temps, le lieu et les conditions sociales, économiques, et politiques (Wilches-Chaux, 1998).

L'approche de la vulnérabilité dans la compréhension des relations entre les populations humaines

et leur environnement, nous indique que la vulnérabilité et, par conséquent le risque, sont des constructions sociales, liées aux processus de développement. Les catastrophes naturelles liées aux phénomènes naturels ou humains, incluant la variabilité et le changement climatiques, ne sont pas naturelles, mais sont le résultat de décisions prises dans un contexte social, économique et politique. Les relations de genre tendent à jouer un rôle majeur dans la structuration de ce contexte, et aura donc de l'importance dans la construction de la vulnérabilité et du risque, et de leurs effets.

Le Rapport mondial sur le développement humain 2007/2008 affirme que les désavantages historiques des femmes - un accès limité aux ressources, des droits restreints et l'absence de voix dans la prise de décision, les rendent extrêmement vulnérables au changement climatique. La nature de cette vulnérabilité variant substantiellement, il convient d'éviter toute généralisation. Les changements climatiques risquent d'amplifier les disparités existant entre les sexes (PNUD, 2007).

Il existe une importante différenciation socio-économique entre les hommes et les femmes qui est profondément ancrée dans les structures sociales dans le monde entier. Il s'agit notamment de différences en termes d'accès aux ressources comme la terre, le crédit, l'éducation, ainsi que des opportunités inégales de participer et d'influencer le processus décisionnel. Parce que les femmes utilisent et gèrent des ressources naturelles différemment des hommes, et parce que la dégradation des ressources naturelles les affecte différemment, ces formes de désavantages peuvent augmenter avec le changement ou la perte de ressources naturelles associée au changement climatique. Par exemple, les femmes rurales dans les pays en développement sont les principaux producteurs d'aliments de base et le secteur agricole est très exposé aux risques de sécheresse et de précipitations incertaines; cela signifie en d'autres termes que le changement climatique met en péril la sécurité alimentaire ainsi que le bien-être des familles et leur capacité à survivre (FAO, 2007).

Du fait que les femmes sont plus vulnérables, la participation de ces dernières aux initiatives d'adaptation au changement climatique est essentielle. En outre, il peut être attendu que les femmes, par la conservation des sols et de l'eau, la construction de remblais pour éviter les inondations et par leurs innombrables travaux non agricoles, contribueront grandement aux efforts qui seront nécessaires pour affronter les risques climatiques.

4.2.1 Les facteurs de risques pour les femmes dans les désastres

i) Emplacement Physique

Il y a des chances pour que les pauvres (dont la majorité sont des femmes) soient physiquement situés dans des lieux exposés à des risques de catastrophes naturelles et dans des constructions précaires. Par exemple, dans les villes, il est probable qu'ils aient des logements inadaptés, vivant dans des taudis et des bidonvilles, avec un manque d'accès aux services de base,

et dans les zones rurales, les pauvres sont probablement de petits agriculteurs vivant sur des collines et des digues fluviales sujettes à l'érosion des sols, risquant par conséquent de perdre leur source de subsistance. Un cas en lien est celui d'une femme représentante du Bangladesh, qui a expliqué que, lorsque les inondations sont arrivées, les femmes pauvres n'ont pas eu la capacité et les ressources pour s'installer sur des terres en plus haute altitude; elle a perdu tout ce qu'elle avait, y compris son bétail (cité dans le ActionAid, événement de WEDO et du PNUD à COP-13, Décembre 2007).

Encadré 3 Facteurs influençant la vulnérabilité d'une population

La vulnérabilité d'une population est influencée par les facteurs: environnementaux, physiques, économiques et sociaux lesquels incluent les facteurs: politiques, idéologiques et culturels, éducatifs, institutionnels et organisationnels. La vulnérabilité dans une perspective de genre implique que soient pris en compte tous ces facteurs et la manière dont chacun d'eux affecte les hommes et les femmes, et de quelle manière spécifique.

Source: Wilches-Chaux, 1998.

En zones urbaines, les femmes pauvres qui vivent et travaillent dans des zones marginales peuvent également être exposées à des risques technologiques ou humains. Dans les Caraïbes, les femmes urbaines qui vivent sur l'île de Sainte-Lucie et dans la ville de Haina en République Dominicaine spécifièrent qu'elles couraient un risque dû aux déchets industriels (provenant des industries pharmaceutiques par exemple, pour lesquelles elles ont également travaillé) et aux décharges de déchets et entrepôts industriels qui contiennent des matériaux toxiques et hautement dangereux telles que les installations de gaz propane (Meyreles, 2003).

ii) Aspects sociaux

La vulnérabilité sociale est liée au niveau de bien-être des individus, des communautés et des sociétés. Elle comporte des caractéristiques liées à l'accès

aux droits humains fondamentaux, l'éducation et les niveaux d'alphabétisation, la bonne gouvernance, les systèmes organisationnels, les valeurs, les coutumes et les croyances idéologiques. En raison des différences/ de l'écart entre les sexes, de nombreuses femmes sont moins privilégiées et, par conséquent, elles sont plus vulnérables et donc plus susceptibles d'être exposées à des risques plus importants.

Par exemple, les femmes sont plus sujettes à des carences nutritionnelles, car elles ont des besoins nutritionnels spécifiques (en particulier quand elles sont enceintes ou entrain d'allaiter); dans le Sud et le Sud-Est asiatique, 45-60% des femmes en âge de procréer sont en insuffisance pondérale et 80% des femmes enceintes ont des carences en fer (FAO, 2000). La violence sexiste est aussi une construction socioculturelle qui peut créer des risques spécifiques pour les femmes et les filles dans les situations de catastrophes naturelles.

iii) Facteurs économiques

Les femmes sont plus exposées à la pauvreté, elles ont des revenus inférieurs à ceux des hommes, elles sont plus susceptibles d'être économiquement dépendantes et ont un accès limité à la terre, au finance et au crédit, ainsi qu'une probabilité limitée d'avoir le contrôle sur les ressources productives (Mehta, 2007); en Asie du Sud, les femmes ont moins accès aux crédits, aux ressources techniques et à l'emploi; elles ont peu la possibilité de gagner des revenus en espèces, et ont une indépendance limitée en termes d'engagement dans la prise de décision; ce qui limite leur capacité à répondre aux catastrophes naturelles. En Inde, au Népal et en Thaïlande par exemple, moins de 10% des femmes agriculteurs possèdent des terres (FAO, 2007). En outre, les femmes sont surreprésentées dans l'économie informelle et les secteurs agricoles qui sont sous-payés et sont les plus sensibles aux risques de catastrophes (Mehta, 2007).

iv) Education et informations

En ce qui concerne l'éducation et l'alphabétisation, les femmes et les filles sont confrontées à de nombreux obstacles qui limitent leurs possibilités d'obtenir une éducation; sur les 876 millions de personnes analphabètes dans le monde, deux tiers sont des femmes et sur les 115 millions d'enfants qui ne vont pas à l'école, trois cinquièmes sont des filles (Lara, 2004). Il a également été remarqué que, après une catastrophe ou pendant des périodes stressantes, de nombreuses filles sont contraintes de quitter l'école pour aider aux tâches ménagères dans la maison ou pour économiser de l'argent (Davis *et al.*, 2005).

L'accès à l'information, l'éducation et la communication joue un rôle crucial dans la détermination de l'efficacité des systèmes d'alerte précoce qui sont essentiels à la réduction de l'impact des inondations, des sécheresses, des ouragans, des tsunamis et des autres catastrophes. Les femmes ont des niveaux d'alphabétisation plus faibles, et sont donc moins susceptibles de réagir aux premières alertes et instructions annoncées par écrit; un faible niveau d'éducation conduit à une participation moindre aux prises de décisions et à une représentation moindre dans les organisations et les formations adressant des réponses aux catastrophes naturelles, d'où la réduction de leur capacité à répondre aux catastrophes.

v) Volonté politique

Le manque de volonté politique de prendre en considération les questions liées au genre et au changement climatique, et la représentation ainsi que l'accès limités au pouvoir politique des groupes marginalisés, comme celui des femmes, aggravent leur vulnérabilité aux catastrophes.

4.2.2 Vulnérabilités et capacités

Il est important de noter que les différences de positions sociales entre les hommes et les femmes non seulement créent des risques et des vulnérabilités spécifiques à chaque sexe, mais génèrent également des capacités spécifiques à chaque sexe. Les capacités spécifiques qu'ont développées les femmes dans différents contextes sociaux et culturels peuvent s'avérer être

Encadré 4

Les disparités augmentant les risques encourus par les femmes dans les catastrophes naturelles

- Un niveau élevé de pauvreté
- Des responsabilités considérables concernant la prise en charge des autres
- La violence domestique
- Les activités traditionnelles des femmes

Les disparités augmentant les risques encourus par les hommes dans les catastrophes naturelles

- Une ségrégation professionnelle
- Des normes masculines intériorisées
- Les rôles au sein de la famille et de la maison

Des expériences de genre pouvant augmenter les capacités de gestion des situations de catastrophes naturelles

Femmes

- Des réseaux sociaux
- Des capacités dans le care
- Des connaissances étendues des communautés
- Une gestion des ressources naturelles environnementales
- Un niveau élevé de conscience des risques

Hommes

- Des contacts professionnels et de travail
- Des capacités techniques
- Des responsabilités limitées en ce qui concerne la garde d'enfants.

très importantes pendant toutes les phases de gestion des catastrophes, mais aussi pour les efforts d'atténuation et d'adaptation au changement climatique. Par exemple, la recherche sur les risques concernant les femmes à l'échelle locale dans les Caraïbes (Enarson *et al.*, 2001) a montré que les femmes des Caraïbes considèrent les réseaux familiaux et d'amis comme leur principale capacité lors des situations de catastrophes. En Dominique, par exemple, le Koudmen, ou le réseau familial et d'amis, a un caractère sacré (*ibid.*). Les femmes dans les communautés tendent à avoir de précieux renseignements concernant la communauté et les membres de la famille: qui est absent, qui a besoin d'une attention particulière. Les gouvernements locaux devraient lancer un processus bottom-up, où ces capacités et autres sont reconnues et utilisées. L'expérience cubaine dans la gestion des catastrophes est un bon exemple d'une approche fondée sur la communauté (Wisner *et al.*, 2006).

Les études sur les catastrophes naturelles contiennent de nombreux exemples d'analyse des vulnérabilités et des capacités propres à chaque sexe qui pourraient être très utiles pour les efforts d'adaptation au changement climatique (voir Gomariz, 1999).

4.2.3 Gestion du risque de désastre

Le changement climatique n'est pas une menace associée à une catastrophe isolée, mais au risque de catastrophe qui, à bien des égards, prend du temps à apparaître. Dans ce contexte, il est fondamental que les stratégies d'adaptation et d'atténuation, les initiatives et les politiques, incluent une compréhension de la notion de gestion des risques et ce, avec une approche genre, et vice versa.

Selon Burón, la gestion des risques est un processus dont le but ultime, dans le cadre d'une proposition de développement durable dans les domaines social, économique et territoriale, est la réduction et le contrôle permanent des catastrophes dans la société (Burón, 2007). En d'autres termes, la gestion des risques est le résultat des capacités des sociétés et de leurs parties prenantes à transformer les risques en agissant sur ses causes sous-jacentes et externes. Elle inclut les méthodes d'intervention et les moyens qui tendent à réduire, atténuer ou prévenir les catastrophes.

La gestion des risques de catastrophe et d'adaptation au changement climatique devrait être intégrée. Le Rapport du Oslo Policy Forum a reconnu que "la RRD est un élément fondamental pour réaliser l'adaptation au changement climatique" (OPFR, 2008). Le rapport formule des recommandations spécifiques

concernant le financement, les plans de développement à tous les niveaux, les efforts d'intégration et de communication entre la RRD et les experts en changement climatique. Il souligne également les efforts de collaboration et de renforcement du système international, parmi d'autres importantes suggestions, afin que la gestion des risques de catastrophe et l'adaptation au changement climatique deviennent des efforts concertés et soutiennent le développement durable (*ibid*).

La gestion des risques de catastrophe peut fonctionner comme un lien entre la prise de décision, la planification, l'exécution et le contrôle qui permet

Encadré 5 Exemple des conséquences du manque de réponse dans une perspective de genre

- Au cours du cyclone bengali de 1991, les premiers signaux d'alerte n'ont pas atteint un grand nombre de femmes. L'information a traversé les places du marché, et parce que la société bengali possède une forte ségrégation des sexes, de nombreuses femmes n'ont pas facilement accès aux places de marché.
- Il avait été prévu que les hommes transmettent l'alerte aux membres de leur famille mais ils n'en firent rien; par conséquent, les femmes étaient mal informées, mal préparées, et incapables de répondre aux risques de catastrophe pour elles-mêmes, leurs enfants et leurs biens.
- Des centres de distribution de secours et des abris ont été rapportés comme étant mal adapté aux besoins culturels des femmes et aux besoins propres à leur sexe: dans un contexte social où l'isolement est de coutume, les abris ont été signalés comme étant surpeuplés et manquant de respect pour la vie privée des femmes enceintes, qui allaitent ou qui sont indisposées. Les abris manquaient également de toilettes séparées et d'approvisionnement en eau potable (PNUE, 1997).
- Des études ont montré que le fait d'assurer aux femmes l'accès aux systèmes d'alerte a un impact positif. À Hawaii au cours de l'épisode El Niño de 1998, les informations d'alerte précoces qui comprenaient des informations sur le traitement de l'eau potable avaient ciblé les femmes; ce qui a réussi à réduire sensiblement la fréquence de la diarrhée (Kinoti, 2008).
- Dans les communautés rurales d'El Salvador, les femmes ont appris à utiliser les radios afin de signaler l'augmentation des niveaux d'eau. Cela a conduit à des informations d'alerte précoces plus efficaces pour l'ensemble de la communauté (Enarson *et al.*, 2003).
- Il existe des besoins d'information d'alerte aux catastrophes spécifiques aux femmes. Une étude menée en Afrique du Sud a signalé que les femmes agricultrices préféraient que les informations sur les prévisions climatiques saisonnières soient relayées par les conseillers agricoles ou par le biais des écoles, par opposition à la radio, qui a été le moyen privilégié des hommes puisque ces derniers ont un meilleur accès, ainsi que plus de temps pour écouter la radio (Kinoti, 2008).

aux femmes et aux hommes d'analyser leurs environnements, et de décider et d'élaborer des propositions portant sur des actions concertées visant à réduire les risques existant, c'est-à-dire des risques qui, s'ils ne sont pas bien gérés, peuvent se transformer en catastrophes.

Un impact différencié selon le sexe devient de plus en plus évident lors de situations d'urgence:

- Neumayer et Plumper ont analysé des catastrophes dans 141 pays et ont constaté que, lorsqu'il s'agit de décès, les différences entre les sexes étaient directement liées aux droits économiques et sociaux des femmes; dans les sociétés où les femmes et les hommes jouissent de droits égaux, les catastrophes causaient le même nombre de décès pour les deux sexes. Ils ont également confirmé que les écarts étaient le résultat des inégalités existantes. Par exemple, les garçons ont eu un traitement préférentiel au cours de sauvetage et, à la suite de catastrophes, les femmes et les filles ont plus souffert des pénuries de nourriture et des ressources économiques (Plumper et Neumayer, 2007).
- Les études montrent que les femmes, les garçons et les filles sont 14 fois plus susceptibles de mourir au cours d'une catastrophe que les hommes (Peterson, 2007).
- En 1991, lors du cyclone au Bangladesh, sur les 140,000 personnes qui sont mortes, 90% étaient des femmes (Ikeda, 1995).
- Dans les pays industrialisés, plus de femmes que d'hommes sont morts au cours de la vague de chaleur qui a touché l'Europe en 2003. En France, la plupart des décès se sont compté parmi les femmes âgées (Pirard *et al.*, 2005).
- Durant les situations d'urgence causées par l'ouragan Katrina aux États-Unis, la plupart des victimes coincées à la Nouvelle-Orléans étaient des femmes afro-américaines avec leurs enfants, le groupe démographique le plus pauvre dans cette partie du pays (Gault *et al.*, 2005; Williams *et al.*, 2006).
- Au Sri Lanka, il fut plus facile pour les hommes de survivre pendant le tsunami, car savoir nager et grimper aux arbres est principalement enseigné aux garçons. Ce préjugé social signifie que les filles et les

femmes au Sri Lanka ont très peu de possibilités de survivre aux futures catastrophes (Oxfam, 2005).

- Après une catastrophe, il est plus probable que les femmes deviennent victimes de violence domestique et sexuelle; elles évitent même d'utiliser les abris de crainte d'être agressées sexuellement (Davis *et al.*, 2005).
- La situation nutritionnelle détermine la capacité à faire face aux catastrophes (Cannon, 2002). Les femmes sont plus susceptibles de souffrir de malnutrition, parce qu'elles ont des besoins nutritionnels spécifiques quand elles sont enceintes ou quand elles allaitent, et certaines cultures possèdent des hiérarchies alimentaires. Par exemple, dans le Sud et le Sud-Est de l'Asie, 45-60% des femmes en âge de procréer sont en dessous de leur poids normal et 80% des femmes enceintes ont des carences en fer. En Afrique subsaharienne, les femmes soulèvent des charges beaucoup plus lourdes que les hommes, mais elles consomment moins de calories parce que les normes culturelles prévoient que les hommes reçoivent plus de nourritures (FAO, 2000).
- Dans certains cas, les différences entre les sexes augmentent aussi la mortalité des hommes dans les situations de catastrophe. Beaucoup d'hommes sont exposés à des situations à risque, et même meurent parce qu'ils croient que, en étant le "sexe fort" ils n'ont pas besoin de prendre des précautions et parce que la société attend qu'ils entreprennent des actions de sauvetage héroïque. Par exemple, il y a eu plus de décès immédiats chez les hommes lorsque l'ouragan Mitch a frappé l'Amérique centrale, non seulement parce qu'ils étaient engagés dans des activités en plein air, mais également parce qu'ils prenaient moins de précautions face aux risques (Bradshaw, 2004).
- Au Kenya, la corvée de l'eau peut prendre jusqu'à 85% de l'apport énergétique quotidien des femmes; en période de sécheresse, une plus grande charge de travail est mise sur les épaules des femmes, certaines passent jusqu'à huit heures par jour à rechercher de l'eau (Duncan, 2007).
- Les événements météorologiques extrêmes créent souvent des conditions propices aux épidémies de maladies infectieuses; les fortes pluies produisent des zones de reproduction pour les insectes,

et contaminent les sources d'eau potable alors que la sécheresse, d'un autre côté, peut causer des spores fongiques et des incendies. Les femmes, surtout les femmes enceintes, sont très vulnérables aux maladies d'origine hydrique, thermique et aux autres événements extrêmes.

- Dans les camps de réfugiés qui se créent à la suite de catastrophes naturelles et de conflits autour des ressources rares, les femmes et les filles réfugiées sont exposées à des risques plus élevés par rapport aux hommes réfugiés. Les tensions sociales dans de telles situations aggravent le niveau de stress dans la famille, ce qui peut déboucher sur des cas de violence domestique.

Encadré 6 Sept principes lorsqu'une perspective de genre est intégrée dans la reconstruction et la guérison: le travail réalisé dans les situations de catastrophes n'est pas neutre en termes de genre

1. Voyez grand: l'égalité de genre et les principes de réduction des risques doivent guider tous les aspects d'atténuation des catastrophes, les réponses aux catastrophes et la reconstruction. La fenêtre d'opportunité est rapide à fermer.
2. Connaissiez les faits: l'analyse de genre n'est pas une option, mais est impérative pour diriger l'aide directe et planifier une guérison équitable.
3. Travaillez avec des femmes dans les organisations de base: dans les communautés, les organisations de femmes ont des informations, des connaissances, des expériences, des réseaux et des ressources qui sont essentielles pour accroître la résilience face aux catastrophes.
4. Travaillez avec et renforcez les capacités des groupes de femmes existants.
5. Résistez aux stéréotypes: basez toutes initiatives sur la connaissance des contextes spécifiques et des différences de chaque culture, sur la situation économique, ainsi que sur les politiques et les différences sexuelles, et non sur de fausses généralisations.
6. Utiliser une approche des droits de l'Homme: les initiatives démocratiques et participatives sont davantage une aide pour les femmes et les filles. Les hommes et les femmes ont le droit de bénéficier des conditions dont ils ont besoin pour jouir de leurs droits humains fondamentaux, ainsi que tout simplement pour survivre.
7. Respectez et renforcez les capacités des femmes. Évitez de surcharger les femmes qui ont déjà une très lourde charge de travail et de nombreuses responsabilités familiales.

Source: Réseau Genre et Catastrophes, 2005.

- Une étude réalisée en Ouganda montre comment les ménages selon qu'ils sont dirigés par des hommes ou des femmes gèrent différemment les situations de réinstallation. Les Femmes s'accordent à dire que "c'était un travail beaucoup plus difficile pour elles en raison de l'absence d'outils et d'hommes". L'impact négatif de la réinstallation sur la santé, sur la fourniture de produits de première nécessité comme l'eau et la garde des enfants, était plus important pour les familles dirigées par des femmes (Katwikirize, 2002).

En excluant les femmes des processus décisionnels liés au changement climatique, les sociétés excluent les voix de la moitié de la population mondiale, violant les principes relatifs aux droits de ces dernières et se privant, en même temps, d'un nombre important de compétences, d'expériences et de capacités. Les ressources environnementales, le savoir et les pratiques des femmes sont des éléments clés dans les processus du changement climatique, par exemple:

- Au cours d'une sécheresse dans les petites îles des Etats fédérés de Micronésie, les connaissances ancestrales des femmes sur l'hydrologie des îles leur a permis de trouver facilement des endroits pour creuser des puits pour l'eau potable. Les femmes ne sont normalement pas invitées à participer au processus de décision, mais les informations qu'elles ont fournies ont profité à l'ensemble de la communauté (Anderson, 2002).

4.3 Le rôle des femmes dans l'adaptation au changement climatique

4.3.1 Femmes et hommes en tant qu'agents du changement

Comme déjà indiqué dans le module 3, il est nécessaire de souligner que les femmes ne sont pas vulnérables parce qu'elles sont "naturellement plus faibles", mais parce que les conditions de vulnérabilité auxquelles sont confrontés les hommes et les femmes sont différentes en raison de leur sexe. Les femmes, comme les hommes, ont des vulnérabilités et des capacités particulières socialement construites qui ont été développées à travers un processus de socialisation. Toutefois, elles sont également capables de s'améliorer, de s'autonomiser ou de changer. Les femmes ne sont pas passives, elles ne se contentent pas de recevoir de l'aide - elles sont des agents actifs avec des capacités différentes pour répondre aux défis posés par le changement climatique.

4.3.2 Relations différenciées de la femme et de l'homme à l'environnement

Lorsque nous parlons de vulnérabilités, ou du rôle que les femmes et les hommes peuvent jouer comme agents du changement, le point de départ est une analyse de la relation différenciée que les femmes et les hommes ont avec les ressources environnementales. Les femmes et les hommes ont un lien différent à l'environnement s'expliquant par la combinaison des raisons suivantes:

- Un niveau de dépendance à l'égard des ressources de subsistance environnementale;
- Des relations inégales dans l'utilisation, l'accès à et le contrôle des ressources, et dans la répartition des avantages;
- Une possession et des droits sur les ressources; et
- Des connaissances différentes des ressources, de leurs produits et des problèmes environnementaux.

Comme discuté au point 4.2, lorsque des écosystèmes deviennent plus fragiles et que les ressources naturelles sont totalement perdues ou sont hors de portée, les communautés pauvres – qui dépendent de ces écosystèmes pour leur survie - sont les plus touchées, en particulier les femmes, les personnes âgées et les enfants.

Parce que les femmes utilisent et gèrent les ressources naturelles d'une façon qui est différente de celle des hommes, et parce que la dégradation des ressources naturelles les affecte différemment, ces formes de désavantage peuvent augmenter avec le changement ou la perte des ressources naturelles associées au changement climatique. Par exemple, les femmes rurales dans les pays en développement sont les principales productrices des denrées de base. Leur rôle dans la production agricole est essentiel pour l'état nutritionnel des familles ainsi que pour la production d'une source de revenus. Toutefois, les agricultrices sont souvent négligées dans les politiques et les stratégies agricoles ou dans celles relatives au changement climatique. Les agriculteurs sont souvent perçus comme exclusivement "masculin" par les décideurs politiques, les planificateurs et les prestataires de services agricoles. Comme le secteur agricole est très exposé à des risques de sécheresse et de précipitations incertaines, cela signifie que le changement climatique met en péril la sécurité alimentaire ainsi que le bien-être des familles et leur capacité à survivre (FAO, 2007).

En République Dominicaine, les femmes vivant dans des zones urbaines marginalisées, par exemple dans la ville de Santo Domingo, dont bon nombre sont des cheffes de famille, sont responsables de l'approvisionnement en eau pour la famille. Dans les zones où il n'y a pas d'eau courante, les femmes doivent parcourir de longues distances pour obtenir de l'eau douce, ou acheter de l'eau, mettant donc à l'épreuve les faibles revenus familiaux sans aucune garantie quant à la qualité de l'eau (Meyreles, 2004). Le changement climatique pourrait grandement nuire à la situation des familles vivant dans ces conditions, avec des répercussions importantes sur la santé et le revenu.

4.3.3 Le rôle des femmes dans l'adaptation au changement climatique et dans son atténuation

À cause du niveau plus élevé de vulnérabilité des femmes, résultant des inégalités historiques et socio-économiques existantes, leur participation à des initiatives d'adaptation au changement climatique est essentielle. En outre, on peut s'attendre à ce que les femmes, dans leur rapport spécifique aux ressources naturelles, à travers la conservation des sols et des eaux, la construction de digues pour éviter les inondations et autres types d'activités connexes puissent apporter une contribution significative aux efforts qui seront nécessaires pour affronter les risques climatiques. Un exemple en est la communauté de Keur Moussa au Sénégal, où l'érosion a diminué l'eau disponible, lavant le sol de la terre utilisée pour le semis des cultures, et motivant les jeunes hommes et les femmes à émigrer vers les villes. Les organisations de femmes ont contribué à contrôler l'érosion par la construction de canaux en forme de demi-lune afin de retenir l'eau, récupérer des terres de cultures et améliorer la production agricole (voir l'Etude de cas 2 dans le module 6).

4.3.4 Gestion du Risque et autonomisation des femmes

Comme décrit ci-dessus, les femmes sont le plus souvent perçues comme des victimes du changement climatique, et non comme des agents positifs de changement qui peuvent contribuer à des stratégies d'adaptation. En outre, il n'est pas souvent reconnu que les catastrophes naturelles pourraient également donner aux femmes une chance unique de défier et changer les rôles genrés dans leur société (Enarson, 2000). Par exemple, en 1998, la communauté de La Masica, au Honduras, a reçu une formation communautaire sensible au genre portant sur les systèmes d'alerte précoce et des risques. Avec cette formation, les femmes de la communauté ont pris en charge le suivi des systèmes d'alerte précoce qui avaient été abandonnés. Six mois plus tard, lors de l'ouragan Mitch, pas un seul décès n'a été signalé à La Masica parce que le gouvernement

municipal a été en mesure d'évacuer la population à temps (Sanchez del Valle, 2000). Les femmes ont tenu un rôle actif dans un domaine qui était traditionnellement considéré comme réservé aux hommes. Un autre exemple est celui de l'ONG Puntos de Encuentro au Nicaragua qui, après l'ouragan Mitch, a organisé la campagne d'information "La violence contre les femmes est une catastrophe que les hommes peuvent empêcher". La campagne a prouvé son efficacité en changeant les attitudes des hommes vis-à-vis de la violence contre les femmes, et donc a abordé les structures de pouvoir existantes (Organisation panaméricaine de la santé, 1998 cité dans WEDO, 2008).

Un autre exemple vient du Bangladesh, où le climat a changé au cours des dernières années et où les pluies sont devenues de plus en plus fortes et de moins en moins prévisibles. Les inondations de 2004 ont laissé d'énormes pertes puisque 280 personnes ont perdu la vie, près de quatre millions ont dû être évacuées et des milliers d'autres personnes ont été laissées sans nourriture ou logement (MAAS, 2004). Dans le département de Gaibandha, une femme nommée Sahena a tenté de faire face à ces formes d'inondation. Elle a organisé un comité au sein de sa communauté pour préparer les femmes à l'arrivée des inondations. Le comité a enseigné aux femmes à faire des fours en argile portables, à élever leurs maisons et à utiliser des radios pour être au courant des éventuelles inondations ou du changement

Encadré 7 Action réussie réalisée par les femmes au Nigeria

En 1999, les femmes au Nigeria, menaient un mouvement mondial pour arrêter de brûler le gaz naturel. Une compagnie pétrolière transnationale dans leur pays brûlait une importante quantité de gaz naturel pour réduire les coûts de maintenance et éviter les liens avec d'autres industries; la quantité de gaz brûlé a été plus importante que dans n'importe quelle autre partie du monde et a émis plus de gaz à effet de serre dans l'atmosphère que la totalité de la région subsaharienne. En 1999, les femmes du delta du Niger ont organisé des manifestations simultanées au Nigéria et au Royaume-Uni qui ont abouti à la fermeture du siège de l'entreprise londonienne et à la fermeture temporaire des puits. Comme les protestations continuaient, l'entreprise s'est tournée vers le contrôle militaire et dans une confrontation, 200 personnes ont été tuées et de nombreuses femmes violées. Des centaines de femmes membres de l'Organisation des Femmes du Delta du Niger pour la Justice, indignées par les viols et les assassinats, ont organisé une protestation, ainsi que plusieurs ateliers de sensibilisation politique pour les femmes. Enfin, en Janvier 2006, en raison de la pression sociale, les tribunaux nigériens ont annulé la licence de la compagnie de gaz et a ordonné que cesse le brûlage du gaz naturel dans les puits de pétrole dans la zone occidentale du delta du Niger. Cette action internationale sans précédent, montre que les femmes sont d'importants agents du changement qui peuvent aider à atténuer le changement climatique.

Source: D'après Turner et Brownhill, 2006

climatique. Bien que Sahena a fait face à la résistance de son mari et des femmes de la communauté, elle est devenue la présidente du comité et a réussi à gagner le respect de la communauté. Des efforts comme les siens sauvent des vies et contribuent à l'autonomisation des femmes (Oxfam, 2008).

À la suite de l'ouragan Georges en République Dominicaine, les organisations locales de femmes des zones rurales et urbaines ont été les premières à faire face à la situation dans les abris. Grâce à leur travail avec les plantes médicinales endémiques, les femmes ont été en mesure d'aider en fournissant des remèdes et des soins, avant même que le personnel médical officiel puisse avoir accès à ces abris. Ces organisations ont également contribué aux efforts de reconstruction des maisons pour la communauté et aidé les femmes à participer à des projets de crédit pour la reconstruction. Cela a donné aux femmes un nouveau statut au sein de leur communauté et changé la façon dont les femmes étaient perçues et leur rôle dans la prise de décision (Meyreles, 2000).

4.4 Adaptation au changement climatique et accès équitable aux ressources

Une compréhension des relations entre le genre et le développement durable exige une analyse des modes d'utilisation, des connaissances et des compétences liées à la gestion, l'utilisation et la conservation des ressources naturelles. C'est seulement en appliquant une approche de genre qu'il est possible d'avoir une vision plus claire et complète des relations que les personnes ont construites avec les écosystèmes. Hommes et femmes font face à leur réalité sociale, économique et environnementale de manières différentes; la manière dont ils participent est également différente et est étroitement liée à l'âge, la classe socio-économique et à la culture. Par exemple, les femmes ont accès à seulement 5% des concessions données dans le monde entier pour gérer et utiliser les ressources naturelles.

Les secteurs de ressources suivants, en plus de la foresterie et des secteurs de l'énergie énoncés dans d'autres modules de ce manuel de formation, sont utiles pour trouver des réponses d'adaptation équitables au changement climatique.

4.4.1 Eau et assainissement

Le changement climatique cause une augmentation de la disponibilité de l'eau dans les zones tropicales humides et à des latitudes élevées, et une

baisse de la disponibilité de l'eau et une augmentation des sécheresses aux mi-latitudes et aux basses latitudes semi-arides. Ces changements conduisent à l'exposition de centaines de millions de personnes à un stress hydrique accru. Plus de 1,000 millions de personnes dans les pays les moins développés n'ont pas accès à l'eau potable et 2.400 millions n'ont pas accès à un service sanitaire décent.

Dans la plupart des régions du monde, dans les zones rurales et urbaines, les femmes et les filles sont responsables de la collecte de l'eau pour la cuisine, le nettoyage, la santé et l'hygiène, et si elles ont accès à la terre, de la culture des produits alimentaires. Les approvisionnements en eau de plus en plus limités, la mauvaise prestation de services, et la pollution mettent en péril la survie des femmes et celle de leurs familles.

4.4.2 Biodiversité et écosystèmes

On estime que toute augmentation d'1 ° C de la température conduit à la migration d'espèces jusqu'à 160 km de la zone où ils se trouvaient, parce que les graines sont dispersées et les habitats modifiés. La rapidité avec laquelle le changement climatique se produit sera telle qu'elle ne permettra pas une adaptation naturelle et mettra à l'épreuve la résistance des systèmes socio-économiques. En outre, les changements anthropiques dans la plupart des cas, réduisent les possibilités de trouver des lieux appropriés où migrer. Si les espèces ne sont pas en mesure de trouver de nouveaux habitats, de changer leur cycle de vie, ou si elles n'ont pas de processus d'évolution qui se traduisent par de nouvelles caractéristiques physiques, elles seront condamnées à s'éteindre. Les écologistes ont estimé qu'entre 15-37% des espèces naturelles pourraient s'éteindre d'ici 2050 suite au changement climatique et aux changements d'habitat (Thullier, 2007). Des études ont démontré que certaines espèces sont plus vulnérables que d'autres aux effets du changement climatique. Par exemple, il est prévu que, si les émissions actuelles de GES sont maintenues, jusqu'à 60% des espèces végétales de montagnes pourraient s'éteindre (Thullier, 2007) et les récifs coralliens feront face à des épisodes de blanchissement tous les deux ans (Donner *et al.*, 2007).

Les changements dans les précipitations, les modes de fonte des glaces et la réduction des glaciers auront une incidence sur les niveaux des rivières et des lacs, limitant l'accès à l'eau potable. Ceci est d'une importance vitale dans les régions qui tirent leur eau potable de la neige et de la glace fondues des montagnes et dans lesquelles un sixième de la population mondiale vit. Les habitants des terres arides font face à des sécheresses plus fréquentes et de

plus longue durée. Comme cette situation s'aggrave, des millions de personnes seront obligées de se déplacer quand ils verront leurs sources d'eau réduite.

Il peut également être prévu que la réponse naturelle des êtres humains à l'élévation de la température sera d'accroître leur demande en eau potable pour satisfaire leurs besoins urbains et agricoles. Cela provoquera une surexploitation des zones humides, avec pour effet la réduction des flux des rivières et des ruisseaux. L'augmentation de la température entraînera une augmentation de l'évapotranspiration, la réduction des écoulements et de l'infiltration et, par conséquent, moins d'eau douce disponible et d'humidité du sol. Les incendies de forêt sont également un risque accru.

Les femmes et les hommes jouent des rôles différents dans les efforts communautaires de conservation, avec des femmes prenant souvent la direction de la sélection et de la conservation des semences. Les femmes ont une profonde connaissance de la flore et de la faune dans leur milieu et des méthodes de conservation respectives, et ont utilisé de manière traditionnelle les ressources indigènes pour la nourriture, les médicaments et l'énergie. Il a été constaté que les femmes investissent 90-95% de l'argent qu'elles reçoivent de la biodiversité dans l'amélioration de la qualité de vie de la famille. Lorsque des espèces sont perdues, ce sont les groupes les plus vulnérables qui en sont affectés, particulièrement les femmes. Bien que la gestion de la biodiversité des systèmes repose sur les connaissances, les compétences et le travail des femmes, elle n'inclut pas souvent les femmes dans la prise de décision, y compris les décisions liées aux nouvelles technologies ou à l'information (FAO, 1999).

L'utilisation de l'énergie et la production d'énergie sont également des domaines dans lesquels les hommes et les femmes ont des rôles, des informations et des perspectives différentes. Les activités d'économies d'énergie aura une incidence sur les activités domestiques des femmes et peuvent prendre plus de temps. Les situations dans lesquelles l'énergie est rare, particulièrement en milieu urbain où les activités dépendent d'un apport d'énergie, peuvent produire des situations qui menacent la vie en raison des mauvaises ou des connexions illégales aux réserves d'énergie dans les quartiers pauvres. Des groupes électrogènes et d'autres technologies de production d'énergie peuvent être très contaminantes, en particulier dans la maison où se trouvent des femmes et des enfants. En République Dominicaine, entre 1960 et 2000, la majorité des petits désastres est survenue dans des foyers urbains pauvres en raison d'incendies causés par des courts-circuits électriques (IFC et LA RED, 2002). L'accès à l'énergie propre et sûre est un élément important pour éviter les situations de catastrophes et pour les stratégies d'adaptation au changement climatique.

4.4.3 Agriculture et sécurité alimentaire

Les écosystèmes agricoles et la sécurité alimentaire sont particulièrement vulnérables aux changements climatiques. Il y a des impacts localisés négatifs sur les petits propriétaires fonciers, les agriculteurs de subsistance, et les pêcheurs, et des baisses et des augmentations des rendements céréaliers en fonction de la région.

Depuis que la pratique de l'agriculture a commencé, il y a plus de 12.000 ans, environ 7000 espèces de plantes ont été cultivées pour l'alimentation et, aujourd'hui, 90% de notre alimentation est assurée par seulement 15 espèces de plantes et huit espèces d'animaux. La conservation des variétés des ancêtres sauvages de ces aliments pourrait apporter des alternatives afin que, dans l'avenir, de nouvelles espèces qui sont résistantes au changement climatique drastique se développent. Malheureusement, un bon nombre de ces ancêtres sauvages sont déjà en danger d'extinction. Par exemple, il est prévu qu'un quart des espèces sauvages de pommes de terre disparaissent dans les 50 prochaines années (CBD, 2007). Les projections faites par le GIEC indiquent que l'agriculture dans les pays chauds subtropicaux sera plus touchée que dans les pays tempérés subtropicaux.

Dans le secteur de l'agriculture, les femmes rurales dans les pays moins développés sont les principaux producteurs de denrées alimentaires de base. Ce secteur est très exposé aux risques de sécheresse et aux changements potentiels des modèles de pluie.

L'Oslo Policy Forum recommande la prise en considération de l'utilisation des terres, du régime foncier et des aspects juridiques concernant les pauvres lors de l'examen de l'adaptation au changement climatique. Dans tous ces aspects, les femmes ont des conditions spécifiques qui pourraient les placer dans une situation défavorable (Oslo Policy Forum Report, 2008).

4.4.4 Littoral

L'érosion des zones côtières et l'augmentation du niveau de la mer causée par la fonte des glaces vont produire des effets particulièrement significatifs: des inondations dans les zones côtières et un envahissement des réserves d'eau douce par l'eau salée comme les estuaires et les aquifères. Le GIEC insiste sur le fait que les pays en développement rencontrent de grandes difficultés à s'adapter à ces changements, surtout compte tenu du fait que ces zones à forte densité de population seront touchées par d'autres phénomènes

tels que les tempêtes tropicales. Les zones côtières sont plus vulnérables aux dommages causés par les inondations et les tempêtes, et environ 30% des zones humides côtières peuvent disparaître.

Les femmes sont impliquées dans le secteur de la pêche, en particulier dans le traitement du poisson, la préparation pour le marché, la récolte à petite échelle, les activités qui sont proches de la rive. En raison de leur focalisation sur les activités qui sont souvent en marge de la récolte, les tâches des femmes en matière de pêche n'ont pas été une priorité dans les analyses économiques ou dans l'investissement dans les ressources. L'accès et la représentation limités dans la prise de décision ont également conduit à l'absence de l'intégration des intérêts des femmes dans les plans des zones côtières (ACDI, *n.d.*).

4.4.5 Désertification

Le changement climatique accélère la perte de la végétation et donc la désertification. Comme les saisons des pluies s'accourcissent et les sécheresses augmentent, l'érosion des terres et la stérilité des sols deviennent la norme. La diminution de la couverture végétale réduit ensuite les précipitations à travers l'augmentation de l'évapotranspiration. Ce cycle, que le changement climatique aggrave, affecte également les moyens d'existence ruraux. En plus de menacer la sécurité alimentaire et hydrique, les communautés rurales sont confrontées à des conflits autour des ressources et peuvent être forcées de migrer. En Afrique, les sécheresses et les inondations sont devenues plus intenses et plus irrégulières au cours des dernières décennies. Les sécheresses représentent la plus grave cause de pénuries alimentaires, ce qui provoque 60% des crises alimentaires (GTZ et de l'OSS, 2007).

Les rôles traditionnels et les connaissances dans la gestion des ressources naturelles et les pratiques agricoles des femmes sont au centre de la conservation des aliments, de l'eau et des médicaments. Pourtant, dans les zones arides du monde entier, en particulier dans beaucoup de pays d'Afrique, les femmes sont touchées par l'érosion et la diminution de la productivité des cultures et du bétail. Une variété de facteurs contribue à l'inégalité d'accès des femmes aux services et à la prise de décision, comprenant l'absence de propriété foncière, l'analphabétisme, la volonté politique et les préjugés sexistes, et les restrictions culturelles.

4.4.6 Santé

La plupart des conséquences sanitaires du changement climatique seront négatifs. Il est estimé que, dans la seule année 2000, le changement

climatique a été responsable de 2,4% des cas de diarrhée dans le monde entier et de 6% des cas de paludisme. En termes généraux, le changement climatique aura trois types de répercussions sur la santé:

1. Des effets directs des événements climatiques extrêmes;
2. Des conséquences sur la santé causées par des troubles environnementaux dus au changement climatique; et
3. D'autres conséquences sur la santé (c'est-à-dire, les traumatismes, les infections, les maladies psychologiques et les effets négatifs sur la sécurité alimentaire, entre autres) causées par les populations déplacées en raison de problèmes économiques, de la dégradation de l'environnement ou les conflits résultant du fait du changement climatique (Organisation mondiale de la Santé, 2003).

Le changement climatique va entraîner une augmentation de la malnutrition et de troubles gastro-intestinaux, cardio-respiratoires et des maladies infectieuses. Les vagues de chaleur, les inondations et les sécheresses vont conduire à une mortalité accrue et à des changements dans la répartition de certains vecteurs de maladies. Les services de santé seront également touchés par une augmentation de patients. Les enfants, en particulier les filles, et les personnes âgées sont plus vulnérables au stress dû à la chaleur et à la propagation de la maladie. En temps de catastrophe et de changement environnemental, les femmes et les filles sont censées s'occuper des membres malades de la famille, ce qui prend du temps sur la possibilité de générer un revenu et d'éducation. Les femmes et les filles peuvent avoir de la difficulté à accéder aux services de santé en raison des frais médicaux élevés et des restrictions culturelles quant à leur mobilité (Brody *et al.*, 2008).

4.4.7 Effets négatifs d'initiatives d'adaptation sur l'égalité de genre, et les solutions à envisager

Ci-dessous, une analyse d'une série de mesures d'adaptation réalisée sur la base des suggestions faites par Aguilar *et al.* (2008). L'impact négatif possible de ne pas prendre en compte les relations de genre, c'est-à-dire de reproduire les inégalités, est montré. Des suggestions sont également faites et peuvent être considérées lors de la conception et la mise en œuvre de telles mesures.

Tableau 1. Mesures d'adaptation sensibles aux questions de genre

1 Gestion de l'infrastructure et de l'habitat

Mesures	Impacts négatifs possibles	Suggestions
Construire des bords de mer ou des brise-lames, des digues et des barrières contre la hausse des marées	Peut créer des sources d'emploi qui favorisent l'embauche d'une force de travail masculine avec aucune chance pour les femmes d'exercer un travail qu'elles aimeraient faire et qu'elles peuvent faire. L'ignorance de l'impact sur les activités de production des femmes (main pour déterrer des mollusques, parmi d'autres), sans aucune attention accordée aux conséquences de l'impact.	Promouvoir la formation et l'embauche des femmes et des hommes. Garantir l'accès à des activités productives salariées pour améliorer les conditions de vie des familles. Inclure des critères de genre dans les évaluations d'impact environnemental (EIE).
Relocaliser l'habitat et les activités de production dans les zones côtières	Peut créer des sources d'emploi qui favorisent l'embauche d'une force de travail masculine avec aucune chance pour les femmes d'exercer un travail qu'elles aimeraient faire et qu'elles peuvent faire. Ignorance de l'impact sur les activités de production des femmes (main pour déterrer des mollusques, parmi d'autres), sans aucune attention accordée aux conséquences de l'impact.	Impliquer les femmes dans le suivi des effets du changement climatique, par exemple dans les écosystèmes coralliens et dans l'aquaculture. Inclure les femmes dans les stratégies d'adaptation à la réduction des espèces marines, ou la gestion de nouvelles espèces marines. Développer des initiatives visant à récupérer et à reboiser les mangroves. Mettre en œuvre des politiques intégrées de gestion des zones côtières qui tiennent compte de la gestion des risques et des approches genre. Inclure des critères de genre dans les EIE.
Construire des ponts pour traverser les zones sujettes aux inondations	Peut créer des sources d'emploi qui favorisent l'embauche d'une force de travail masculine avec aucune chance pour les femmes d'exercer un travail qu'elles aimeraient faire et qu'elles peuvent faire. Ignorance des intérêts et des besoins spécifiques des hommes et des femmes liés à l'utilisation de l'espace. Peut prolonger ou rendre plus difficile, la journée de travail de nombreuses femmes en augmentant les distances qu'elles doivent parcourir, si les ponts sont construits exclusivement pour le transport.	Examiner les besoins pratiques de la mobilité spatiale. Promouvoir la formation et l'embauche des femmes et des hommes. Développer l'utilisation des terres dans une perspective de genre. Inclure des critères de genre dans les EIE.

Détournement de l'eau douce dans les zones où il y a une pénurie d'eau (digues, transfert d'eau ou canaux d'irrigation) ou augmentation de l'extraction des réserves d'eau souterraines

Ignorance des besoins des femmes en eau douce nécessaire à leurs activités de production et de reproduction.

La mise en place de sources d'eau dans des zones éloignées peut prolonger et intensifier la journée de travail productif et reproductif des femmes.

La privatisation de l'eau signifie des prix élevés, la perte de l'approvisionnement, des problèmes de santé, la corruption, etc, rendant plus difficile pour les femmes pauvres et leurs familles d'y avoir accès.

Utiliser une approche de genre lors des diagnostics et des planifications des exigences des communautés en eau fraîche.

2 Gestion des écosystèmes

Mesures	Impacts négatifs possibles	Suggestions
Introduire des plantes et des animaux natifs et tolérants au sel pour protéger/reproduire la végétation de la côte	Peut avoir un effet négatif sur les intérêts et les besoins des femmes dans les zones côtières, si les variétés introduites affectent les ressources spécifiquement utilisées par elles. Peut dissimuler les connaissances et les pratiques des femmes concernant les ressources environnementales côtières en les ignorant dans la prise de décision.	Analyser les relations de genre associées à l'utilisation, l'accès, la gestion et le contrôle des ressources environnementales côtières. Promouvoir l'inclusion équitable des femmes et des hommes lors de l'introduction de variétés. Créer des emplois avec une participation équitable des femmes et des hommes.
Introduire des variétés de plantes et de cultures qui supportent des températures élevées	Exigence habituelle en eau et autres ressources utilisées par les femmes pour le travail de reproduction et la consommation des ménages. Peut rallonger la journée de travail productif et reproductif des femmes.	Analyser l'impact de l'introduction de nouvelles variétés et promouvoir une répartition plus équitable du travail reproductif. Faciliter l'accès équitable et le contrôle des ressources, ainsi que la répartition de leurs avantages (y compris les ressources de production, les emplois, la formation et le crédit). Favoriser les échanges de connaissances et de pratiques entre les femmes et les hommes quant à la gestion des espèces.

Restaurer les écosystèmes dégradés

Peut aggraver l'inégalité de genre en encourageant le travail bénévole (non rémunéré) accompli par de nombreuses femmes dans les activités de réhabilitation et de conservation.

Peut renforcer les rôles traditionnels dans les activités liées à l'environnement, par exemple, les femmes sont rendues responsables de la cuisine, des réunions communautaires, de l'éducation à l'environnement des enfants et des adolescents sans promouvoir des rôles non traditionnels.

Promouvoir la responsabilité conjointe et la redistribution du travail de reproduction dans les familles, afin de donner aux femmes du temps libre pour d'autres activités.

Encourager la rémunération des femmes pour leur travail de restauration de l'environnement.

Former les femmes et les hommes à des activités non traditionnelles liées à la remise en état des écosystèmes.

Encourager la direction et la participation effective des femmes dans l'organisation et la prise de décision.

Mettre en place des zones naturelles protégées et des corridors biologiques

Peut interdire des activités productives qui sont des sources de revenu pour les ménages, dont certains sont pauvres et dirigés par des femmes.

Profiter et payer pour les connaissances des femmes et des hommes sur les espèces animales et végétales dans des zones et des corridors naturels protégés.

Analyser les relations de genre liées à l'utilisation, l'accès, la gestion et le contrôle des ressources.

Introduire des variétés résistantes aux herbicides

Peut utiliser des herbicides sans considérer les spécificités liées au sexe lorsque des produits chimiques et des conteneurs sont manipulés. Ils entraînent des dommages différents chez les hommes et les femmes (par exemple, au cours de la grossesse et de l'allaitement).

Analyser le processus de production, en faisant attention à l'utilisation des herbicides par des personnes ayant accès à des produits chimiques et à des conteneurs.

Introduire des variétés résistant à la sécheresse

Peut prolonger la journée de travail de production ou de reproduction, par exemple, la période de croissance des plantes peut être prolongée.

Examiner les options qui tendent à avoir une incidence sur la réduction de la durée des jours de travail des femmes.

Veiller à ce que les alternatives sont utiles à la sécurité alimentaire des familles locales et à ne pas endommager la santé ou l'environnement.

Mettre en œuvre des stratégies de reboisement, de boisement, ou de réduction de la déforestation, ainsi que la dégradation des sols	Peut porter préjudice aux intérêts et besoins des femmes si ces pratiques affectent ou limitent l'accès aux ressources qu'elles utilisent spécifiquement. Peut dissimuler les connaissances et les pratiques des femmes concernant les ressources environnementales, en les ignorant dans la prise de décision. Peut créer des sources d'emploi qui favorisent l'embauche d'une force de travail masculine avec aucune chance pour les femmes d'exercer un travail qu'elles aimeraient faire et qu'elles peuvent faire.	Analyser les relations de genre liées à l'utilisation, l'accès, la gestion et le contrôle des ressources environnementales. Promouvoir l'intégration équitable des femmes et des hommes dans les stratégies d'atténuation.
Mettre en place l'aquaculture, y compris la mariculture, afin de compenser les pertes dans la production alimentaire causées par des événements climatiques extrêmes	Peut renforcer la division traditionnelle du travail, et l'inégalité en termes d'accès aux ressources productives et leurs avantages. Peut dissimuler la participation active des femmes dans les processus de production, par exemple, la pêche.¹	Promouvoir l'intégration équitable des femmes et des hommes dans les activités de production et de reproduction.

3 Activités productives

Mesures	Impacts négatifs possibles	Suggestions
Changer l'irrigation des cultures, la fréquence, le type et les usages	Peut supprimer les sources d'eau à usage domestique ou les placer plus loin. Peut prolonger ou intensifier la journée de travail de production et de reproduction.	Considérer les femmes comme des utilisateurs d'eau aussi bien pour la consommation domestique que pour la production par exemple les cultures et l'élevage des animaux. Analyser l'utilisation que les femmes peuvent avoir des terres irriguées pour fournir les aliments de subsistance. Promouvoir des technologies appropriées aux besoins des femmes et leur offrir la formation adéquate. Encourager l'équité en termes d'accès à la propriété des terres irriguées.

¹ Les femmes sont souvent responsables de la fabrication des filets, de la collecte de l'appât, de la pêche dans les estuaires, sur les côtes et dans les zones intertidales, de la transformation et de la vente, et de leur travail dans les fermes piscicoles et les usines de transformation. De la côte, elles appuient également leurs compagnons avec des tâches liées à la communication, la comptabilité et le contrôle de la qualité, ou dans la préparation de la nourriture pour les excursions de pêche.

Agriculture de Substitution

Peut ne pas tenir compte de la participation des femmes dans les activités agricoles, en les excluant des nouveaux processus.

Encore une fois peut créer des obstacles à l'utilisation, à l'accès, à la gestion et au contrôle des ressources (terre, crédit, formation).

Construire de nouvelles capacités pour les femmes et créer des sources d'emplois non traditionnels.

4 Processus socioéconomiques

Mesures	Impacts négatifs possibles	Suggestions
Migrations et déstabilisation des communautés dans les zones touchées par le changement climatique.	Inégalités socioéconomiques et de genre en termes d'accès aux opportunités d'emploi, à l'éducation, à la santé, au logement et au crédit. Plus de ménages dirigés par des femmes dans des sociétés qui excluent et discriminent encore les femmes chefs de ménages. Plus de femmes dans des emplois traditionnellement considérés comme "masculins", où elles sont exploitées et mal rémunérées dans des emplois irréguliers ou saisonniers. Augmentation des cas de harcèlement, d'abus sexuels et de violence domestique durant le cycle migratoire.	Promouvoir l'exercice des droits des femmes. Favoriser l'accès des femmes et des hommes à des emplois qualifiés et rémunérés. Assurer que les femmes et les hommes ont accès aux systèmes de protection du travail. Attirer l'attention sur la contribution faite par les femmes et les hommes migrants pour leurs familles et leurs communautés. Développer des services de soutien pour les communautés, les familles et les individus laissés pour compte (qui sont restés dans la communauté d'origine) en raison de la migration.

4.5 Planification nationale sensible au genre

4.5.1 Plan d'Action National d'Adaptation (PANA)

La Convention-Cadre des Nations unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC), exige que les pays les moins développés présentent un Plan d'Action National d'Adaptation (PANA), où le pays décrit ses priorités et ses stratégies en matière d'adaptation au changement climatique. La CCNUCC elle-même n'exige pas que la PANA intègre une perspective de genre; cependant, il est conseillé d'inclure un principe de genre et d'embaucher des équipes mixtes pour travailler sur la généralisation de l'analyse selon le genre de la PANA (Dankelman, 2008). Ces recommandations ne sont pas appliquées, donc les questions de genre sont rarement retranscrites dans le point principal du projet d'adaptation. Alors que de nombreux pays ont noté l'augmentation des niveaux de vulnérabilité des femmes face à l'évolution des climats, dans

leur PANA, peu ont ciblé les femmes comme agents directs dans les stratégies d'adaptation au changement climatique.

Les perspectives de genre se rapportent à des points clés de la PANA; incluant la gouvernance, la collecte d'information, l'accès au financement et à la technologie, et la mise en œuvre des PANA (WEDO, 2008). Alors que tous les PANA ont été achevés au moment de l'écriture, la mise en œuvre et le budget sont les points d'entrée pour généraliser une analyse selon le genre. Avant la mise en œuvre, une analyse de genre de la PANA peut être entreprise, afin d'examiner comment le changement climatique affecte différemment les femmes et les hommes, et d'étudier l'élargissement des innovations spécifiques qui favorisent l'égalité de genre et la participation des femmes. Aussi, pour assurer que les objectifs "genre" soient toujours remplis, une "équipe genre" peut être formée pour créer des processus qui contrôlent les objectifs "genre" à tous les stades. Généraliser les PANA intégrant une perspective de genre ne contribuera pas seulement à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), mais permettra également d'atténuer les pressions environnementales en faisant d'un groupe démographique trop souvent ignoré des agents de changement innovants et puissants..

Les étapes suivantes pour une généralisation de l'analyse systématique du genre ont été adaptées de "l'Intégration de la dimension "genre" dans la lutte contre le changement climatique" (COP 10, 14 Décembre, 2004) et ont été appuyées par l'Assemblée des Femmes du PNUE, tenue à Nairobi en Octobre 2004:

- Analyser les effets du changement climatique dans une perspective aussi bien masculine que féminine;
- Intégrer une perspective féminine dans la conception et la mise en œuvre des projets;
- Des critères et des indicateurs sensibles au genre devraient être élaborés et appliqués;
- Lors de la collecte et de la présentation des données inclure les statistiques des femmes ainsi que celles des hommes;
- Capitaliser sur les talents et les contributions des femmes et des hommes;

- Fixer des objectifs pour la participation des femmes dans les activités;
- Veiller à ce que les femmes soient représentées dans 50% de tous les processus de décision;
- Faire de l'égalité des femmes, de l'accès à l'information, des ressources économiques et de l'éducation une priorité;
- Se concentrer sur les différences de genre en termes de capacités à faire face à l'adaptation et à l'atténuation du changement climatique, et de talents et de contributions des femmes et des hommes;
- Entreprendre une analyse de genre de toutes les lignes budgétaires et instruments financiers.

PANA doit prendre en considération les aspects économiques, telle que la budgétisation, et pas seulement pour les initiatives d'atténuation et d'adaptation, mais aussi pour le développement du PANA. La rédaction des PANA implique l'utilisation de ressources et devrait être liée aux processus sensibles aux questions de genre. Les PANA doivent également être fondés et inclure des plans de développement local, assurant une approche "bottom-up" à l'ensemble du processus, à leur examen et approbation, et ils doivent garantir l'inclusion des connaissances locales liées au genre.

Les PANA doivent être liés à des plans de gestion des risques de catastrophes. Cela implique un effort coordonné de la part des gouvernements et du secteur privé, et de toutes les parties prenantes. Les liens entre le développement durable, la gestion des risques de catastrophes et l'atténuation et l'adaptation au changement climatique devraient être indispensables au PANA. Le rapport du Oslo Policy Forum indique clairement qu'il ne devrait pas y avoir "d'ordres du jour parallèles", et que la planification du développement, le budget national pour l'adaptation, les arrangements institutionnels, la sensibilisation du public, le problème de pauvreté et de paix et de conflits devraient tous être intégrés dans l'ordre du jour. Ce processus doit être interprété de manière à garantir une perspective de genre, que beaucoup de gouvernements n'ont pas encore été en mesure de mettre en œuvre. Lier le processus de budgétisation à l'intégration d'une perspective de genre pourrait aider à garantir le succès.

Les PANA devraient souligner les coûts de l'adaptation. Ils doivent contenir des informations précises et claires sur le processus de financement

des initiatives d'adaptation. Ces initiatives doivent être sensibles au genre et les coûts pour cela doivent être clairement indiqués (Oslo Policy Forum Report, 2008).

4.5.2 Plans de Réduction du Risque de Désastre

La Stratégie internationale des Nations Unies pour la prévention des catastrophes (ONU / SIPC) a pris des mesures pour inclure le genre dans sa Réduction des Risques de Catastrophes (RRC) dans les plans d'action dans le cadre du Cadre d'Action de Hyogo (HFA). Dans la RRC, le genre est intégré par un accès égal aux possibilités d'éducation assuré pour les femmes vulnérables, par le développement de systèmes d'alerte rapide qui prennent en considération les moyens de subsistance en termes de genre et de culture, et par l'utilisation d'une perspective de genre dans les processus de décision lors de la mise en œuvre de politiques de gestion des risques. Les RRC sont destinées à être mis en œuvre dans des plans d'action nationaux dans la préparation aux catastrophes naturelles. L'ONU / SIPC est impliqué dans la généralisation de l'analyse selon le genre et dans les leçons tirées dans le domaine et utilise des exemples de femmes comme puissants agents du changement durable (ONU / SIPC, 2008). Cela peut être un exemple de l'expérience acquise et peut être utilisé par les planificateurs du développement pour modifier les projets afin qu'ils capitalisent sur l'importance de l'apport des femmes et de leurs éminents potentiels de changement.

Les RRC peuvent être modifiées pour promouvoir des approches davantage sensibles au genre qui guident les pays vers des pratiques plus durables, tout en réduisant l'impact des catastrophes naturelles. De nouvelles stratégies peuvent être créées à partir d'une perspective de genre, les projets existants peuvent être renforcés pour assurer la participation essentielle des femmes à tous les niveaux, et les réseaux de femmes peuvent être utilisés pour conduire leurs communautés, et pas uniquement en cas de catastrophe, mais de devenir des accessoires fixes aux niveaux local, national et internationale (ONU / SIPC, 2008). L'intégration d'une perspective de genre dans la RRC, notamment grâce à des données sensibles au genre et à la promotion de la participation des femmes, peut aider à apporter une perspective de genre à tous les niveaux de la préparation aux catastrophes.

Les étapes suivantes pour intégrer l'analyse de genre à la RRC ont été adaptées d'après les "Perspectives sexospécifiques sur les changements climatiques" (52^e session de la Commission des Nations Unies de la condition

de la Femme, le 28 Février, 2008) et sont destinées à servir de lignes directrices interactives pour inclure les femmes à tous les niveaux de réponse au changement climatique et catastrophes naturelles:

- Inclure des perspectives de genre dans les efforts de réduction des catastrophes aux niveaux national, régional et international - y compris dans les politiques, les stratégies, les plans et les programmes d'action;
- Analyser les données sur le changement climatique (tels que la désertification, les inondations, la sécheresse et le déboisement) d'un point de vue de femmes;
- Prendre des mesures conscientes des questions de genre pour réduire les impacts négatifs des catastrophes naturelles sur les femmes, en particulier en ce qui concerne le rôle essentiel qu'elles jouent dans les zones rurales en termes d'approvisionnement en d'eau, nourriture et énergie;
- Accroître la participation des femmes à tous les niveaux du processus décisionnel;
- Identifier les personnalités féminines clé au niveau local afin de garantir que les perspectives de genre soient prises en compte lors de la préparation de mécanismes d'alerte rapide;
- Veiller à ce que les femmes soient visiblement utilisées comme agents du changement à tous les niveaux de la préparation aux catastrophes, y compris dans les systèmes d'alerte rapide, les réseaux de communication et les opportunités d'éducation;
- Considérer le niveau d'accès d'une femme à la technologie et aux finances en période de crise; et
- Collecter / analyser des données qui comprennent hommes et femmes.

Pour aller plus loin...

Aguilar, L., Araujo, A., Kring, E., Quesada, A. and Zuñiga, P. (2008). *Guía: Recursos de género para el cambio climático*. México: UNDP.

Anderson, C. (2002). *Gender Matters: implications for climate variability and climate change and for disaster management in the Pacific islands*. Retrieved from the World Wide Web: <http://www.gencc.interconnection.org/resources.htm>

Dankelman, I. (2008). "Mainstreaming gender in climate change policies: urgencies, challenges and perspectives". Paper presented at the Third Global Congress of Women in Politics and Governance on the theme of gender and climate change, organized by CAPWIP, Manila, The Philippines.

Neumayer, E. and Plümper, T. (2007). *The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981–2002*. Retrieved from the World Wide Web: http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=874965

Williams, E., Sorokina, O., Jones-DeWeever, A. and Hartmann, H. (2006). *The Women of New Orleans and the Gulf Coast: Multiple Disadvantages and Key Assets for Recovery. Part II. Gender, Race, and Class in the Labor Market. Part 2 of a 2-Part Series*. Institute for Women's Policy Research Briefing Paper. Retrieved from the World Wide Web: <http://www.iwpr.org/pdf/D465.pdf>

Women's Environment and Development Organization (WEDO), ABANTU for Development in Ghana, ActionAid Bangladesh and ENDA Senegal. (2008). *Gender, Climate Change and Human Security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal*. Retrieved from the World Wide Web: <http://www.wedo.org/files/HSN%20Study%20Final%20May%2020,%202008.pdf>

Activités pour ce module:

Activité	Procédure	Temps
Généralisation de l'analyse selon le genre dans la planification de l'adaptation et les approches participatives	Technique “Réunion de planification nationale sur l'adaptation au changement climatique”	40-60 minutes
Les qualités des femmes à diriger liées aux initiatives d'adaptation existantes suggérées par les participants	Technique “Q&R avec un conseiller en genre”	30 minutes

Etudes de cas

Etude de cas 1

Les filles meneuses de la résilience de la communauté, en Afrique du Sud

En Afrique du Sud, le Projet G.I.R.R.L. - “Les filles dans le leadership de la réduction des risques” - vise à réduire la vulnérabilité sociale des filles adolescentes marginalisées à Sonderwater en utilisant des initiatives pratiques de renforcement des capacités pour accroître la résilience individuelle et communautaire, y compris aux catastrophes. Le projet est mené par le Centre africain d'études des catastrophes.

Sonderwater est le plus pauvre quartier du township Ikageng, une commune périphérique de Potchefstroom, province du Nord-Ouest de l'Afrique du Sud. Ikageng a été initialement désigné comme un territoire “uniquement noir” durant l'Apartheid. L'augmentation de la fréquence et de l'impact des catastrophes dans l'ensemble du continent africain est encore aggravée par la vulnérabilité sous-jacente de l'Homme. Au cours de la dernière décennie, Ikageng a été caractérisée par une expansion rapide pour aboutir à la création d'établissements informels comme Sonderwater, dans lesquels les plus pauvres vivent dans des maisons en mauvaise tôle sans les infrastructures les plus basiques comme l'eau courante, les égouts ou l'électricité. Les citoyens et en particulier les adolescentes, font de plus en plus face à l'augmentation de la pauvreté, de la criminalité, à la prévalence des enfants chefs de famille, aux maladies (VIH /

SIDA, les MST), à la drogue, à l'alcoolisme, au manque d'éducation, à la prostitution et aux abus domestiques, physiques et sexuels.

L'inégalité sociale place les femmes et les filles dans un désavantage distinct même en des termes les plus fondamentaux tels que l'accès à l'information, l'accès aux ressources, la limitation de la circulation et l'incapacité à comprendre les méthodes de survie en cas de catastrophe. Le projet vise à aider à intégrer les jeunes filles et leurs perspectives dans la gestion communautaire des catastrophes et dans les processus décisionnels. Les jeunes filles étaient sélectionnées sur la base des recommandations des autorités scolaires locales et des dirigeants de quartiers. Après avoir présenté le projet, les jeunes filles vont participer à un programme de formation approfondie de deux mois avec l'enseignement de spécialistes dans des domaines tels que la santé personnelle et publique, la sécurité incendie, le conseil et la planification des catastrophes. L'aboutissement du projet sera que les filles conçoivent et organisent un événement communautaire, où elles partageront leurs connaissances sur la réduction des risques avec les autres hommes, femmes et enfants de la communauté afin de concevoir un plan communautaire pour réduire l'impact des catastrophes. Le genre est un élément central du programme et il était donc indispensable d'intégrer une approche genre à

la mise en œuvre du projet, telle que l'utilisation des femmes facilitateurs comme exemples de rôle.

Avec cette initiative, des jeunes filles ont été autonomisées et encouragées à exprimer leurs opinions, elles vont acquérir plus de confiance et de respect, et pourront apporter davantage leur contribution à leurs relations, à leurs moyens de subsistance, à leur famille et communauté. Vingt-cinq jeunes filles âgées entre 13 et 18 ans seront les premières bénéficiaires directes. Le programme n'est pas conçu pour bénéficier à ces jeunes filles exclusivement, mais il est basé sur l'idée de les utiliser comme des facilitateurs pour aider à promouvoir l'information et fournir des "services sociaux" à la communauté dans son ensemble. La communauté d'hommes, de femmes et d'enfants de Sonderwater (environ 3000 ménages) sera les bénéficiaires de "l'équipe des chefs de file" et travaillera avec ces jeunes filles et le comité local des catastrophes pour développer un plan catastrophe effectif basé sur la communauté locale. Les représentants gouvernementaux locaux acquerront de précieuses connaissances sur les risques auxquels font face leurs électeurs. Cette connaissance peut conduire à de meilleures politiques et soutien pour les projets à venir, conduisant à un meilleur rapport coût-efficacité des mesures de réduction des catastrophes.

Ce projet traite de la vulnérabilité sociale des femmes et des filles d'une manière efficace, intégrée, rentable, participative, non technique et facilement reproductible. Les jeunes filles pauvres de couleur des townships d'Afrique

du Sud font face à des idéologies culturelles et sociales qui, souvent, les classent comme des êtres inférieurs. Les méthodes de l'initiative regardent pourquoi elles sont particulièrement vulnérables – spécifiquement leur physiologie, le manque de ressources, les limitations d'accès à l'information et leur pouvoir de décision quasi inexistant. Il reconnaît la complexité des facteurs externes qui contribuent à la vulnérabilité, mais fournit également des informations pratiques, adaptées à leur âge et renforce leurs capacités. Cette capacité encourage et favorise directement l'intégration des voix de ces jeunes filles dans la prise de décision à l'intérieur de la planification des catastrophes, mais leur donne aussi les bases pour le développement d'un plus grand respect en tant qu'égaux au sein de leur communauté. La pratique ne vise pas à maintenir de jeunes filles intelligentes dans l'isolement mais à les former en tant que dirigeantes, des modèles et des facilitateurs pour aider à améliorer les conditions des hommes, des femmes et des enfants vivant au sein de leur communauté.

D'après:

Stratégie internationale de prévention des catastrophes. (2008). *Perspectives de genre: Intégrer la Réduction des Risques de Catastrophe et l'Adaptation au Changement Climatique*. Genève: la SIPC.

Etude de cas 2

Répartition des rôles genrés dans les désastres des Îles du Pacifique

Les Consultations communautaires sur la prévention des catastrophes dans les Îles Salomon, Samoa, Fidji et Kiribati ont révélé des disparités dans la façon dont les femmes et les hommes perçoivent et approchent les catastrophes et la préparation. Les consultations faisaient partie d'une étude visant à améliorer la compréhension du statut, des rôles et des responsabilités relatifs des femmes et des hommes dans les ménages et les communautés des îles du Pacifique, avec l'objectif de concevoir des stratégies et des programmes incluant davantage le genre, et de permettre aux femmes d'être intégrées dans les programmes de gestion des catastrophes au niveau local, national et régional.

Méthodologie

Alors que la division du travail entre les hommes et les femmes varie assez nettement à l'intérieur et entre les pays insulaires du Pacifique, le fait le plus important concernant les rôles genrés révélé par cette étude est qu'une ligne est établie dans tous les pays, entre l'autorité privée et publique, ou informelle et formelle. Dans tous les pays, à quelques exceptions près, les femmes sont assignées à la sphère domestique, veillant à ce que les besoins physiques de chacun soient satisfaits et que les enfants et les personnes âgées soient pris en charge; qu'il y ait assez d'eau, de carburant, de nourriture, de literie, de tapis, d'articles essentiels au ménage et des vêtements; et que la maison, les biens et la combinaison du ménage soient propres. Les hommes prennent des décisions dans la sphère publique (c'est-à-dire, sur les relations entre la famille et les autres familles, la famille élargie, le village, le district, la province et le gouvernement). A Samoa, les femmes ont plus d'autorité publique que dans d'autres pays, bien que cela se limite à la prise de décision

dans les domaines féminins bien définis de l'eau, la santé, l'hygiène, l'embellissement et l'hospitalité. Toutefois, le rôle croissant de l'État dans l'approvisionnement en eau et en services d'assainissement, et l'accroissement de la centralisation des services de santé signifie que les responsabilités des femmes dans ces domaines sont en baisse; l'approvisionnement en eau devient peu à peu intégré dans une infrastructure nationale sous l'administration des eaux, et ces questions ont été transférées aux réunions mensuelles du *Comité national de pulenu'u* (maires de village) avec les organismes gouvernementaux.

À Fidji, les Îles Salomon et Kiribati, les associations de femmes n'ont pas beaucoup d'autorité locale, mais certaines ont une influence considérable. Elles se basent généralement sur la communauté, liées à des églises, souvent affiliées à diverses ONG. Le monopole masculin de la prise de décision en dehors de la maison est un fait important qui doit être reconnu pour la gestion des catastrophes. La prévention des catastrophes sera moins efficace car elle ne portera pas sur des mesures pratiques pour la préparation des ménages. En incluant les femmes dans la planification de la gestion des catastrophes et la prise de décision, de meilleurs résultats seront obtenus.

Lorsqu'il a officiellement été demandé aux hommes et aux femmes qui prend les décisions quant à l'utilisation des ressources du ménage, telles que la répartition du travail, des biens et de l'argent, les hommes étaient plus susceptibles de répondre que les décisions étaient prises par le chef (homme) de famille. Les femmes, en revanche, étaient plus susceptibles de dire que maris et femmes ont pris les décisions ensemble. En réalité, si les priorités des femmes sont différentes de celles des hommes, leurs priorités sont moins

susceptibles de l'emporter parce qu'elles ont un pouvoir social et économique moindre.

La plupart des femmes savent que quand une alerte aux catastrophes a été entendue, il est nécessaire de conserver de la nourriture, du carburant et de l'eau. Cependant, arrivé aux aspects pratiques quant à la manière d'obtenir suffisamment de ces produits de base pour durer une semaine ou deux, quant au lieu et à la manière de les stocker en sécurité, et la manière dont les possessions des ménages pourraient être mieux sécurisées, il n'eut que peu de réponses. La connaissance des risques pour la santé et la façon de les traiter semblaient limitées. Des habitants de Kiribati sont morts de dysenterie, bien qu'un traitement thérapeutique de réhydratation orale simple et peu coûteux était disponible, un traitement dont peu de gens avaient entendu parler.

Comme le résume la figure ci-dessous, le moindre pouvoir social des femmes a augmenté la vulnérabilité des ménages aux catastrophes.

Les recommandations faites sur la base de cette étude comprenaient:

- Les hommes doivent être encouragés à reconnaître la nécessité, et soutenir la prise de décision partagée avec les femmes quant à la préparation aux catastrophes;
- Les femmes et les hommes doivent tous deux prendre part à la planification communautaire de la gestion des catastrophes;
- Les Comités de gestion des catastrophes au niveau national doit inclure une représentation de haut niveau des organisations de femmes, afin d'accroître l'accent sur la prévention et la préparation.

Adapté de:
South Pacific Disaster Reduction Programme (SPDRP). 2002. *Gender, households, community and disaster management: case studies from the Pacific Islands*. (SOPAC Technical Report 282). Resource presented at Gendered Dimensions of Disaster Risk Management and Adaptation to Climate Change in the Pacific Islands, AusAID and UNDP Pacific Centre Workshop, 20–21 February, 2008, Fiji.

1 Causes originelles	2 Pressions dynamiques	3 Conditions dangereuses	Risques
Les femmes adultes sont plus limitées que les hommes par tradition, religion et croyance Les femmes adultes ont moins : - Choix personnel - Pouvoir de prendre des décisions - Accès à l'argent et aux ressources - Opportunité d'influencer les institutions de planification et de prise de décision - Opportunité d'influencer la technologie	Les femmes sont responsables du bien-être de la famille - mais manquent une voie dans la prise de décision, la planification et les activités pertinentes Moins de pouvoir signifie un manque de : - Forte voie nationale - Voie égale dans la définition des priorités communautaires - Implication dans la planification de la gestion des catastrophes - Connaissance pratique - Compétences appropriées - Formation	L'exclusion des femmes signifie une priorité basse pour la préparation des ménages et des villages, ex. - Analyse de la vulnérabilité - Plan d'urgence des villages - Plan d'urgence des ménages - Nourriture, eau, carburant et conteneurs d'urgence - Réserve d'approvisionnement alimentaire - Premier secours - Construction de standards - Plan d'évacuation	C Cyclone A T Tremblement de terre A S Tsunami T Inondation R O Eruption volcanique P H Glissement de terrain E S Sécheresse

Etude de cas 3

Stratégies d'adaptation au changement climatique sensibles au genre: d'après les expériences des fermiers Indiens

“Si la pluie vient en Octobre (trop tard pour les noix de terre), on peut encore semer le grain de cheval. Le modèle de culture est décidé, en consultation avec les femmes, qui aiment toujours avoir quelques terres pour les cultures vivrières.”

“La nourriture (le mil) était autrefois plus nutritive, nous consommions plus de lait et de produits laitiers, et notre alimentation était plus équilibrée.”

Groupe de discussion avec des hommes et des femmes agriculteurs (moyenne d'exploitation des terres 2 acres, pluvial) Village de Mittamalapalli, Département de Madanapalle, Andhra Pradesh, Inde.

Les hommes et les femmes dans les régions rurales de l'Andhra Pradesh, en Inde observent des changements dans les conditions climatiques qu'ils ont appris à connaître à travers des années d'exploitation agricole; ils relèvent que les températures sont plus chaudes et que les modes de précipitations changent. En même temps, et peut-être cela est-il lié à cela, les aliments qu'ils mangent maintenant ne sont pas aussi nutritifs qu'ils l'étaient autrefois.

Au cours de conversations avec des agriculteurs sur la façon dont ils font face au changement climatique, il devient clair que les hommes et les femmes ont des histoires à raconter. Les hommes parlent de la migration,

tandis que les femmes parlent des nouvelles activités à la maison. Ces comptes indiquent que les rôles genrés - les comportements, les tâches et les responsabilités qu'une société définit comme “masculins” ou “féminins” - déterminent les actions des hommes et des femmes agriculteurs en réponse au changement climatique.

Dans quelle mesure le sexe d'un agriculteur influence-t-il sa réponse à un choc climatique? Est-il possible que les impacts du changement climatique sur la sécurité alimentaire soient différents pour les hommes et les femmes?

Peu de travail a été fait pour répondre à ces questions sur la relation entre les rôles genrés et l'adaptation au changement climatique, malgré les efforts internationaux pour comprendre et réduire la vulnérabilité des pauvres et en particulier les agriculteurs aux risques du changement climatique à long terme. Des méthodes sont nécessaires pour documenter ce que les hommes et les femmes savent à propos du changement climatique et la façon dont ils s'en sortent pour assurer la sécurité alimentaire des individus et des ménages. Des outils sont nécessaires pour incorporer les connaissances et les besoins des femmes et des hommes dans des stratégies d'adaptation au changement à long terme.

En collaboration avec trois institutions indiennes (Samatha Gender Resource Centre (SGRC), l'Université agricole Acharya NG

(ANGRAU), et Suzlon Foundation), la Division de la parité, de l'équité et de l'emploi en milieu rural (ESW) de la FAO mène un projet de recherche dans l'Andhra Pradesh pour tester l'hypothèse selon laquelle les hommes et les femmes sont différemment touchés et font différemment face à la variabilité climatique.

Des consultants engagés au niveau local ayant de l'expérience dans les défis étatiques et liée à l'écosystème réalisent un travail sur le terrain dans trois départements, collectant des données qualitatives et quantitatives à travers des approches participatives avec des agriculteurs dont les moyens d'existence reposent sur l'agriculture pluviale. Ce travail, combiné avec des analyses du contexte institutionnel et des tendances météorologiques enregistrées, est utilisé pour documenter les risques climatiques auxquels les hommes et les femmes agriculteurs sont confrontés en termes de sécurité alimentaire et les stratégies qu'ils développent pour faire face aux nouveaux facteurs qui actuellement menacent leurs moyens de subsistance.

La recherche vise à développer une méthode pour explorer les dimensions genre de l'adaptation aux impacts du changement climatique ainsi qu'à établir de nouvelles connaissances sur la façon dont les moyens de subsistance sont adaptés et comment les nouvelles stratégies d'adaptation sont mises au point pour la sécurité alimentaire. Les conclusions de cette étude de cas seront utiles à la FAO dans sa prestation de conseils aux responsables et décideurs, qui sont à un moment crucial dans les négociations sur le changement climatique. Les résultats

contribueront à la planification de l'adaptation au changement à long terme, qui doit être fondée sur les connaissances des hommes et des femmes agriculteurs et travailler vers l'égalité de genre.

Source:
Dr Yianna Lambrou, Cadre supérieur
ESW FAO
Rome
yianna.lambrou@fao.org

Etude de cas 4

L'impact des catastrophes naturelles sur les femmes et les enfants: la situation en Asie du Sud

L'Asie du Sud est un continent connu pour avoir la population la plus pauvre du monde et pour être sujet aux attaques par les forces extrêmes de la nature du fait de sa situation géographique. Entre 1990-92 le Bangladesh a été seul à être touché par trois tempêtes, quatre inondations, un tsunami et deux cyclones qui ont causé la mort de plus de 4000,000 de personnes et touché 42 autres millions. Cette étude analyse l'impact de ces catastrophes sur les femmes et les enfants affirmant que les femmes et les petites filles sont plus vulnérables par rapport aux hommes. Cette étude indique qu'il est presque impossible pour les femmes qui appartiennent déjà à des groupes pauvres et vulnérables de rebondir une fois frappées par des événements extrêmes. Le résultat dans le pire des scénarios est souvent des femmes avec leurs enfants se retrouvant démunis. Il existe aussi de nombreuses failles dans le système juridique, et pour rendre les choses pires, la majorité des femmes qui sont analphabètes ou semi analphabètes, sans ressources financières trouvent qu'il est presque impossible d'obtenir une protection juridique.

Les hautes valeurs sociales du mariage jouent également un grand rôle dans l'impact des catastrophes sur les femmes. Du point de vue des femmes affectées, le fait que leurs terres et leurs maisons soient progressivement emportées par la rivière empêche ou retarde leurs chances de se marier. Ce retard dans le mariage, dans une atmosphère excessivement étouffante d'une société en proie au tabou cause de nombreux problèmes psychologiques pour

les filles développant des sentiments d'inutilité et de pitié à leur égard.

C'est donc impressionnant la manière avec laquelle les femmes en Asie du Sud, vivant au sein de ces relations qui les placent en victimes, affichent une incroyable force et capacité tout au long du cycle des catastrophes; en se préparant à faire face à des risques, en se débrouillant une fois que frappe la catastrophe, et en reconstruisant leurs moyens de subsistance endommagés. Comme observé dans d'autres études de cas, ce sont souvent uniquement les femmes, les enfants et les personnes âgées qui restent piégés dans les villages jusqu'à ce que la crue des eaux recule, ou qui se débrouillent jusqu'à l'arrivée des pluies après des sécheresses prolongées. Lors de catastrophes, prendre soin des maigres biens de la famille, assurer la nourriture et l'eau aux membres de la famille, examiner dans les préoccupations de la reconstruction des moyens de subsistance, garantir les graines et autres matériels de production, prendre soin des malades et des personnes âgées sont des tâches presque entièrement réalisées par des femmes.

Source:

Madhavi Malalgoda Ariyabandu
Intermediate Technology Development Group Paper
Présenté à "Atteindre les femmes et les enfants en cas de catastrophe" Laboratoire de recherche sociale et comportementale
Université Internationale de Floride
U SA
Juin 2000
Disponible auprès de Gender and Disaster Network
Northumbria University, Division de la géographie et la gestion de l'environnement:
http://gdnonline.org/resources/ariyabandu_paper.doc

Étude de cas 5

Reconstruction de Miami par les femmes: le cas de la réponse féministe aux désastres

Cette étude porte sur le rôle des femmes dans la reconstruction post-catastrophe, centrée sur les événements qui ont eu lieu en 1994 à Miami, causés par l'ouragan Andrew. La vulnérabilité liée au genre des femmes aux dangers est bien documentée (Wiest *et al.*, 1994; Blaikie, 1994) mais le rôle des femmes dans un travail dynamique après les catastrophes est moins étudié. Elles ont été cataloguées comme victimes impuissantes, donnant aux hommes le rôle de travailleurs utiles dans la reconstruction après des catastrophes. Les relations entre les sexes à la fin du 20^e siècle, tendent à placer les femmes dans des rôles centraux dans la reconstruction, basés sur leurs rôles traditionnels fondateurs de communautés. Les sociologues et historiens sociaux ont documenté l'histoire des femmes en tant que militantes sur les questions relatives à ce sujet. Aussi bien, les catastrophes peuvent aussi briser les infrastructures traditionnelles que nous connaissons, conduisant à une plus grande visibilité de leurs contributions au secours en cas de catastrophe. Les efforts volontaires des femmes dans des organisations font d'elles des actrices centrales dans les organismes de secours, comme c'est le cas avec la Croix-Rouge.

L'ouragan Andrew a frappé le sud de Miami, en Floride, le 23 août 1992, déplaçant plus de 180,000 personnes et détruisant l'infrastructure de soutien pour une population de 375,000. Chaque groupe culturel a été touché. Les actions des services humains et sociaux ont déployé leurs ressources pour aider à la reconstruction. Cela a conduit à la création de

We Will Rebuild, soit Nous reconstruirons, un groupe d'aide élitiste, dominé par les hommes, culturellement mal représenté, qui a reçu beaucoup de critiques pour son approche, son efficacité et sa gestion des fonds. En contrepoint, Women Will Rebuild, les Femmes reconstruiront, est apparu comme une coalition des groupes de femmes mettant l'accent sur l'orientation des ressources vers les besoins des femmes et de leurs familles en temps de crise. La coalition qui comprenait à un moment donné plus de 50 groupes de femmes est devenue une force de ralliement pour l'amélioration des droits des femmes dans le processus de prise de décision en matière de secours. Elles ont atteint une représentation de femmes légèrement plus grande dans le fichier Nous reconstruirons, ainsi que la création de deux nouveaux comités (Familles et Enfants, et Violence Domestique) parmi autres choses.

Les Femmes reconstruiront a réussi à réunir un large éventail de communautés de femmes autour d'une unique problématique dans un moment de crise. La coalition a toutefois été sévèrement critiquée par les organisations centrées sur les hommes pour ne pas être capable d'être à la hauteur, et pour avoir des valeurs féministes comme partie de l'infrastructure qui est en conflit avec leurs objectifs.

Source:

Elaine Enarson and Betty Hearn Morrow
Disponible dans: Chapter 17 in Enarson and Morrow (Eds), *The Gendered Terrain of Disaster*. Downloadable at: <http://www.crid.or.cr/digitalizacion/pdf/eng/doc12898.doc12898.pdf>

Réunion de planification nationale sur l'adaptation au changement climatique



157

Objectif: Explorer les moyens de généraliser l'analyse selon le genre dans la planification de l'adaptation par le biais d'une approche participative

Matériel: Des copies du PANA d'un des pays pour chaque participant dans des petits groupes, de multiples jeux de supports d'affichage de table avec des rôles différents, et un tableau de papier pour chaque groupe, des marqueurs

Procédure:

1. Divisez les participants en petits groupes et assignez-leur un pays, et donnez-leur des copies du PANA de ce pays.

2. Attribuez à chaque participant un rôle différent écrit sur un support d'affichage de table
 - a. Président du Comité National "Changements Climatiques" (qui devrait revenir à une personne qui, selon vous, pourrait être un animateur fort)
 - b. Président du Réseau des Femmes Rurales
 - c. Ministre de la condition féminine
 - d. Ministre de l'Environnement et de l'énergie
 - e. Travailleur du secteur informel
 - f. Directeur de "United for Forests" (ONG)
 - g. Directeur de l'Institut National de la Santé
 - h. Agent de services agricoles
 - i. Point focal national pour la CCNUCC
 - j. Journaliste pour la presse nationale

Sur le support d'affichage posé sur la table sera écrit, par exemple: un journaliste de la presse nationale / Malawi. Utilisez ces rôles par ordre de priorité en fonction du nombre de participants qu'il y a par petit groupe. Les femmes et les hommes participants peuvent avoir n'importe quel rôle et, dans certains cas, il peut être utile d'attribuer un rôle vu comme traditionnellement masculin à une femme et vice-versa.

3. Demandez à chacun individuellement, de lire le PANA assigné à leur groupe, du point de vue du rôle inscrit sur leur support d'affichage.
4. En petits groupes, discutez de la manière dont les hommes et les femmes peuvent différemment être affectés par les impacts du changement climatique dans ce pays.
5. Réfléchissez à des actions qui pourraient être prises par chacun des rôles dans le groupe. Sur le tableau, rédigez un plan d'application qui intègre tous les rôles.
6. Sélectionnez un rapporteur pour présenter les plans en plénière dans le rôle qui leur a été attribué. Chacun affiche leur support d'affichage et chaque groupe le présente.

Q&R avec un conseiller en genre



159

Objectif: Démontrer que le leadership des femmes est au cœur des stratégies efficaces d'adaptation, et que l'intégration d'une perspective de genre dans l'adaptation peut se faire de manière simplifiée en cas de besoin.

Matériel: Plusieurs tableaux à feuilles mobiles, du papier et des marqueurs.

Procédure:

1. En plénière, avec un consultant en genre qui peut orienter l'équipe, invitez les participants à décrire brièvement une initiative, un programme ou une politique sur lesquels ils ont travaillé ou entendu parler dans des secteurs liés à l'adaptation, par exemple dans les domaines de:

- a. L'eau et assainissement;
 - b. La biodiversité et des écosystèmes;
 - c. L'agriculture et la sécurité alimentaire;
 - d. Les côtes;
 - e. La désertification;
 - f. L'énergie;
 - g. La santé.
2. Après que trois à cinq d'entre eux aient été notés (en une ligne sur un autre morceau de papier sur plusieurs tableaux à feuilles mobiles afin que tous puissent être considérés à la fois), des animateurs ou des membres de l'équipe doivent s'engager dans les Q & R avec la personne qui a présenté chaque initiative, et réfléchissez avec tout le groupe sur les étapes potentielles pour incorporer le leadership féminin.
3. Si le temps le permet, comparez les cas et ressortez les principes généraux de l'analyse de genre



Module 5

Stratégies pour des actions
d'atténuation sensibles au genre

Module 5:

Stratégies pour des actions d'atténuation sensibles au genre

Dans les pays riches, la crise climatique qui nous menace est un sujet de préoccupation, car elle affectera à la fois le bien-être de l'économie et la vie des gens. En Afrique, cependant, une région qui n'a guère contribué au changement climatique-ses émissions de gaz à effet de serre sont négligeables en comparaison avec les pays industrialisés-il sera question de vie ou de mort (Wangari Maathai, 2008).

Messages-clé

- Les femmes sont essentiellement absentes du dialogue international portant sur les mesures d'atténuation;
- En ce qui concerne les sources d'énergie propres et les technologies, le rôle des femmes ne peut être sous-estimé, car elles sont les principales responsables de l'approvisionnement et de la sécurité énergétique au niveau des ménages;
- Concernant la capture, la fixation ou la séquestration du carbone, il est essentiel de souligner le rôle des femmes dans la foresterie;
- La consommation durable est un sujet sensible aux questions de genre puisque les femmes prennent la plupart des décisions des consommateurs.

La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) et son Protocole de Kyoto sont les fondements de la gouvernance internationale sur le changement climatique. Le protocole de Kyoto engagea les pays industrialisés à atteindre un certain niveau de réduction d'émissions de gaz à effet de serre (GES) (en moyenne 5,2%) par rapport à une base de référence (dans la plupart des cas, les niveaux de 1990) au cours de la première période d'engagement (2008-2012).

Comme l'a souligné l'Analyse sur la situation des changements climatiques de l'UICN (Drexhage, 2006), les Parties au Protocole peuvent réduire les émissions de gaz à effet de serre dans la manière qu'elles choisissent, en accord avec les termes du Protocole de Kyoto. Elles peuvent choisir les activités

de séquestration du carbone dans l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et foresterie (UTCATF), un secteur basé sur des règles spécifiques, et elles sont également libres d'utiliser les Mécanismes du marché international, tels que la Mise en Oeuvre Conjointe (MOC), le Mécanisme de Développement propre (MDP) et le Commerce International des Emissions comme moyen d'atteindre leurs objectifs de Kyoto.

Sur le long terme, le Groupe d'Experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC, 2001) estime qu'une réduction des émissions de plus de 60% sera nécessaire pour stabiliser les concentrations de GES à l'année 2001. Il faudra pour cela une "décarbonisation" substantielle, incluant la capture et le stockage du carbone, de l'économie mondiale et une importante transformation des systèmes utilisés pour produire et distribuer l'énergie, pour fabriquer des marchandises et permettre les transports.

D'autres réponses aux défis du changement climatique sont présentes dans d'autres instances internationales. Par exemple, la 15^e session de la Commission du développement durable (CDD), qui s'est conclue en Mai 2007, axée sur les progrès réalisés dans l'énergie pour le développement durable, le développement industriel, la pollution de l'air / atmosphère et le changement climatique. Le résumé du Président (CDD, 2007) a souligné la nécessité de fournir de l'énergie pour tous; de promouvoir l'efficacité énergétique, de renforcer le développement, utiliser et transférer des technologies énergétiques plus propres; et promouvoir la coopération internationale sur le changement climatique, y compris par le biais de mesures d'atténuation et d'adaptation. Le résumé a également noté "l'importance de l'intégration des considérations de genre, le rôle des femmes dans la gestion et la prise de décision, à tous les niveaux, a été considéré en particulier comme nécessaire à la mise en œuvre de l'imbrication des questions d'énergie pour le développement durable, le développement industriel, la pollution de l'air / atmosphère et le changement climatique."¹

5.1 Genre et efforts d'atténuation: établir des connexions

Dans le contexte du changement climatique, l'atténuation est "une intervention anthropogénique visant à réduire les sources ou à augmenter les puits de gaz à effet de serre" (GIEC, 2001). Elle est axée sur la limitation des émissions nettes de façon à ralentir et finalement inverser l'augmentation des concentrations atmosphériques de gaz à effet de serre.

¹ 15^{ème} session de la CDD, Résumé du Président, Point 8

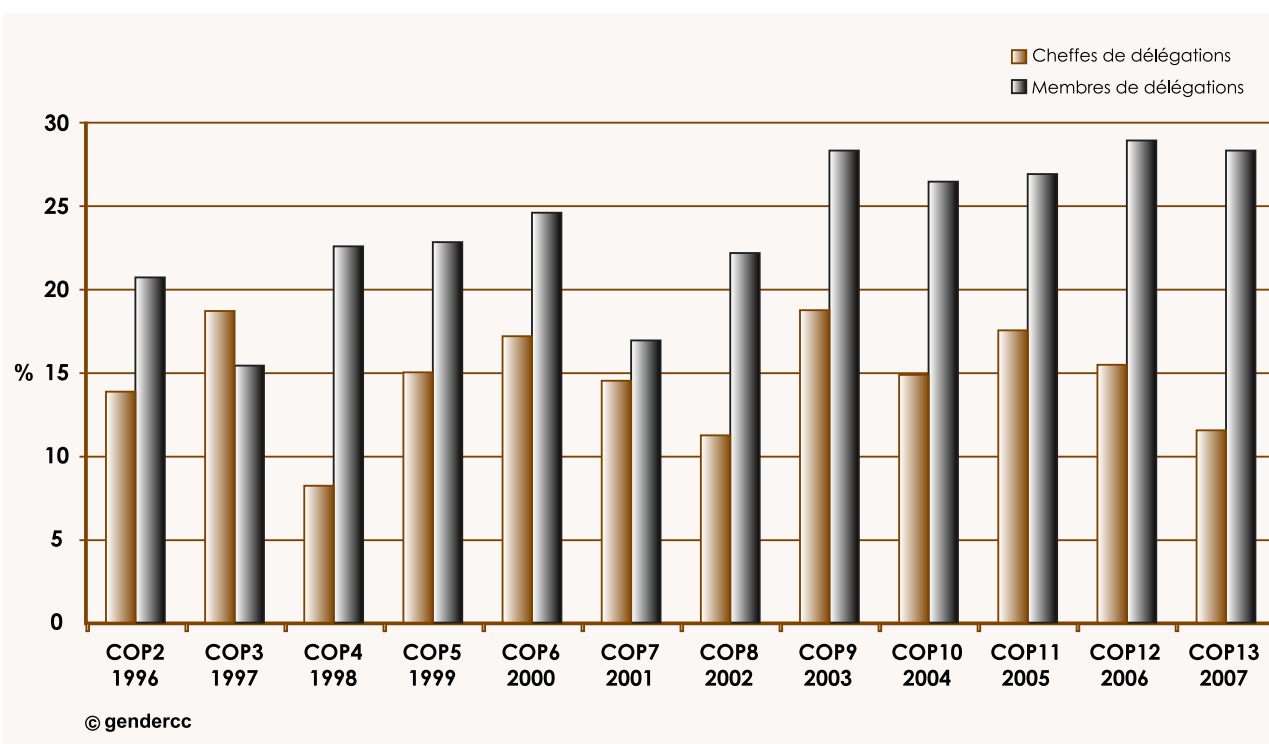
Il existe certains domaines dans lesquels des mesures d'atténuation sont proposées ou entreprises, où les femmes ont prouvé au fil des ans (et dans certains cas, des siècles) qu'elles étaient des acteurs de premier plan. Tel est le cas de la conservation des forêts et de reboisement, de la gestion des ressources locales, de la consommation et de l'énergie, entre autres. Dans ces domaines d'intervention proposés pour atténuer le changement climatique, ce qui a fait défaut est la prise de conscience, la prise en compte et la reconnaissance du rôle et de la contribution que les femmes rurales et urbaines des pays développés et des pays en développement ont eu et ont.

Bien qu'il y ait déjà eu quelques explorations des liens entre adaptation au changement climatique et de l'égalité de genre, les aspects genre des mesures d'atténuation sont encore à un stade initial. Comme l'a souligné Brody *et al.* (2008), cela peut être dû à la nature "technique" ou "scientifique" apparente d'atténuation, s'agissant de la réduction des gaz à effet de serre. Cela peut également être dû au fait que les femmes sont souvent considérées uniquement comme des victimes ou faisant partie des groupes vulnérables, plutôt que comme des expertes ou des dirigeantes, et elles sont donc facilement associées au côté adaptation du changement climatique.

Une autre explication fondamentale de l'absence de considérations genre dans les mesures d'atténuation (et en général dans les débats sur le climat) est le fait que les femmes sont peu représentées dans la planification et les processus de décision des politiques liées au changement climatique, limitant leur capacité à s'engager dans des décisions politiques liées au changement climatique. Comme l'a souligné Hemmati (2008), un indicateur de la participation des femmes aux débats sur le changement climatique au niveau mondial est leur part dans les délégations des États parties en tant que représentantes ou cheffes de délégations. Même si une COP décision a été prise à Marrakech (2001) sur la promotion de la participation des femmes aux réunions de la CCNUCC et du Secrétariat, la participation des femmes dans les délégations officielles est encore limitée, notamment en tant que chefs de délégation.

La figure ci-dessous montre que, si au cours de la période 1996-2006 (COP 2-COP 13) la part des femmes dans les délégations de la Conférence des Parties (COP) a légèrement augmenté (de 20,5 à 28%), le pourcentage de femmes cheffes de délégation a en fait diminué au cours de la même période de 13,5 à 12%.

Figure 1 Part des femmes dans les délégations des Parties



Source: Hemmati, 2008.

Au niveau national, la situation est similaire. L'intégration des femmes est plus susceptible de réussir à l'échelle régionale et locale, mais même ici, c'est plus l'exception que la règle. À cet égard, il est nécessaire de mener des actions qui permettront aux femmes de s'impliquer dans les processus de décision (c'est-à-dire, la formation sur le changement climatique, l'accès à l'information, l'invitation à participer au débat national).

Les actions associées aux mesures d'atténuation sont regroupées en deux zones: la réduction des émissions de GES; et la capture, la fixation et la

Encadré 1 Lier les programmes d'adaptation et d'atténuation

Lier efficacement les programmes d'atténuation et d'adaptation devrait se faire en accord avec l'approche de meilleures pratiques /sans regrets – i.e., des actions qui réduiront les émissions tout en aidant les pays / régions / communautés à s'adapter au changement climatique par l'utilisation de meilleures pratiques (incluant la technologie et le savoir-faire). Des projets qui s'intéressent effectivement à la conservation, à la gestion des moyens de subsistance durables et des ressources naturelles (par exemple, la foresterie communautaire, le pastoralisme) s'inscriront dans cette Description et créeront des avantages des deux côtés. L'énergie renouvelable décentralisée en milieu rural contribue également à la fois à l'atténuation et à l'adaptation. Nous pouvons nous attendre à voir beaucoup d'activités dans ces domaines dans les prochaines décennies.

Source: Drexhage, 2006.

séquestration du carbone. Dans chacun de ces cas, les solutions ou initiatives sont différentes dans les pays développés et dans les pays en développement et, par conséquent, la manière dont s'articulent les considérations de genre est elle aussi différente.

Compte tenu de leur responsabilité historique et de leur développement économique différencié, des mesures d'atténuation sont généralement prises dans les pays développés et les mesures d'adaptation dans les pays moins avancés, à quelques exceptions près. Toutefois, il est important de lier ces deux aspects pour faire face aux effets du changement climatique, ainsi que de les associer à la lutte contre la pauvreté qui est souvent la priorité des pays les moins développés.

Heureusement, de nombreux éléments de la nécessaire transformation peuvent être réalisés de manière à contribuer à de larges objectifs de développement, ainsi; par exemple, fournir une énergie propre aux femmes améliore également la qualité de l'environnement local. Abordé de cette façon, le défi devient une poursuite de la protection environnementale moins limitée et coûteuse, et un effort plus large pour réorienter nos sociétés et économies vers un développement durable.

5.1.1 Capture, fixation ou séquestration du carbone

Les initiatives ou les projets inclus dans ces types de mesures sont destinés à accroître le stockage de gaz à effet de serre par le biais de "puits". La gestion durable de l'agriculture, la foresterie (le reboisement, la réduction de la déforestation et la reforestation) et la conservation de la nature entrent en jeu ici. Contrairement à d'autres stratégies d'atténuation, ces actions sont principalement destinées aux pays les moins avancés, dont beaucoup sont des écosystèmes qui fixent ou capturent du carbone, par exemple, les forêts, les mangroves et les tourbières, entre autres.

Dans la complexité des services que les forêts fournissent pour l'atténuation des changements climatiques, il est essentiel de comprendre le rôle des femmes dans ces processus. Les stratégies se tournent maintenant vers: la compréhension et la prise en compte des différents avantages que les femmes et les hommes tirent de services forestiers; la reconnaissance des différences entre les sexes en termes d'accès, de contrôle et de connaissance des ressources forestières; et l'identification des importantes différences dans l'accès des femmes et des hommes aux prises de décision concernant la forêt, aux institutions et possibilités économiques.

En ce qui concerne **la gestion ou la conservation des forêts**, il est important de d'abord comprendre que les hommes et les femmes n'ont souvent pas les mêmes rôles de production et de reproduction en ce qui concerne la gestion des ressources forestières. Ils jouent des rôles différents dans la plantation, la protection ou le soin pour les semis et les petits arbres, ainsi que dans la plantation et le maintien du bois pour la maison et les plantations sur les terres publiques. Les hommes sont plus susceptibles d'être impliqués dans l'extraction du bois et les produits forestiers non ligneux (PFNL) à des fins commerciales. Les femmes recueillent généralement les produits forestiers pour le carburant, les clôtures, la nourriture pour la famille, le fourrage pour le bétail et les matières premières pour produire des médicaments naturels, autant d'éléments qui contribuent à accroître le revenu familial. Par exemple, dans le sud-est du Cameroun, lorsque le peuple Baka a discuté de sa vision de l'avenir, il s'est avéré que les hommes et les femmes avaient des visions différentes. Les femmes aimeraient avoir de plus grandes forêts communautaires afin d'être en mesure de gérer leurs propres forêts et récoltes de PFNL - ce sont elles qui vont et recueillent régulièrement les denrées alimentaires, les fruits sauvages, les racines, les ignames sauvages et les matières premières pour faire de l'artisanat / paniers / nattes (Aguilar *et al.*, 2007).

Les groupes de femmes se sont également révélés être vital pour **la conservation des forêts** dans le monde entier. Dans la région de l'Uttarakhand de l'Himalaya, le Mouvement Chipko comporte des centaines d'initiatives décentralisées et localement autonomes. Ses dirigeants et militants sont principalement des femmes des villages. Le Mouvement a démontré que les femmes peuvent faire une différence lors de la protection des forêts et le développement de projets de boisement. Leur programme de reboisement, non seulement réduit les glissements de terrain, mais résout également le problème de combustible et de fourrage. Les femmes s'occupaient des arbres si soigneusement que le taux de survie était de 60-80% (Joshi, 2007). Parmi les autres grandes réalisations du Mouvement de Chipko peuvent être cités: une interdiction de 15 années d'abattre des arbres dans les forêts himalayennes dans l'Uttar Pradesh; une interdiction de couper ras dans les Ghâts occidentaux et les Vindhya; et une plus grande pression pour une politique des ressources naturelles qui est plus sensible aux besoins de la population et aux exigences écologiques.

L'agriculture innovatrice peut également jouer un rôle important dans l'atténuation des effets, en particulier, l'agroforesterie. L'agroforesterie est largement considérée comme une approche importante pour réduire les problèmes de la dégradation de l'environnement et la promotion du

développement rural par l'utilisation d'arbres "économiques". Toutefois, les pratiques agroforestières sont également divisées entre les femmes et les hommes selon leurs rôles genrés. Par exemple, une étude menée au Nigéria montre que les femmes ne participent pas à toutes les pratiques et qu'il existe des différences de perception concernant les pratiques d'agroforesterie entre les femmes et les hommes (Aboh et Akpabio, 2008).

Encadré 2 En Inde: projet de séquestration du carbone

Un projet d'agroforesterie innovateur et sensible au genre au Gudibanda Taluk, Karnataka, Inde (mis en œuvre par les ONG de Femmes pour le Développement Durable [WSD]), soutient des femmes et des hommes agriculteurs locaux à la plantation de mangue, tamarin et vergers d'arbres jaquiers pour la récolte et la séquestration du carbone. Le projet de soutien à la participation des femmes dans la prise de décision par la prise en compte de la condition particulière des femmes pour ce qui est de leurs contraintes culturelles et leur grille de programme lors de l'établissement de forums publics. Le projet a créé une installation prototype de commercialisation du carbone pour vendre des réductions certifiées des émissions provenant de services environnementaux mondiaux offerts par les femmes et hommes pauvres des zones rurales. Parce que les agriculteurs ont un revenu annuel moyen de moins de 100 \$ US, ils ne peuvent pas se permettre de planter des arbres fruitiers, sans une aide financière. La réussite exige aussi des modifications coûteuses de l'irrigation et des outils de plantation. Depuis que la récolte des cultures est possible, c'est seulement environ quatre ans après la plantation que les agriculteurs vivront de la vente de carbone de leurs plantations de mangues et ce, jusqu'à la récolte de leurs cultures. Quand commence la production de fruits, un acre de culture triple leur revenu annuel. La durée du projet est de 35 ans, avec un bénéfice de CO₂ estimé à 23 tonnes de séquestration du carbone par acre. Le projet cible est 35,000 hectares, pour un total de 575,000 tonnes de séquestration de carbone.

Source: La Banque Mondiale, 2009

Lors de la réunion de la COP-13 à Bali, les Parties ont reconnu qu'il y a un besoin urgent pour les pays en développement d'adopter des mesures importantes pour réduire les émissions dues à la déforestation, à la dégradation des forêts et d'entreprendre des initiatives de boisement.²

Par exemple, le reboisement et le boisement ont été intégrés en tant que projet d'atténuation basée sur la foresterie dans le régime international du changement climatique (i.e., le Protocole de Kyoto). Ces deux pratiques entraînent la conversion de terres non forestières en terres forestières à travers la plantation, l'ensemencement et/ou la promotion des banques de semences et des sources. Le boisement s'applique à des régions qui n'ont pas été boisées depuis au moins 50 ans alors que le reboisement s'applique aux terres qui ont été

² CCNUCC, 2008

un jour boisées, mais qui ont été détournées en vue d'une autre utilisation des terres. Aujourd'hui, il existe un débat sur l'importance d'aborder la réduction des émissions résultant du déboisement et de la dégradation des sols (REDD). Comme il est estimé que près d'un quart de toutes les émissions de gaz à effet de serre sont dues à la déforestation et à d'autres types similaires de dégradation des terres, Des stratégies efficaces de REDD pourraient être utilisées pour promouvoir la protection des forêts.

Encadré 3 Considérations genre lors de la promotion de PES

L'accès et le contrôle des ressources. Les environnements économique, social, culturel, politique et juridique affectent les droits des femmes et des hommes à contrôler les ressources forestières et à posséder des terres. Même lorsque les femmes ont le droit de propriété sur les terres, leur accès aux produits forestiers et leurs possibilités de revenus liés à la foresterie peuvent ne pas être assurés. Différents membres de la communauté peuvent avoir établi des droits informels d'utilisation des différentes parties de la forêt ou même d'un arbre - les femmes peuvent avoir accès à des feuilles, mais pas au bois. Cette différenciation selon le sexe a des implications majeures en termes de droits à la propriété et à l'usufruit de la forêt et de ses sous-produits; elle affecte le processus de prise de décision et sa gestion. Par conséquent, il est fondamental que les systèmes de PES prennent en compte les aspects de propriété foncière formels et informels, afin d'éviter de reproduire les rôles traditionnels (qui donne des avantages seulement aux "hommes propriétaires"). Par exemple, au Costa Rica les fonds donnés au Ministère de l'Environnement pour les PES ont été utilisés pour soutenir les groupes de femmes à acheter des terres à leur nom, afin qu'elles puissent bénéficier du programme de PES.

Les Connaissances de base. Les connaissances genrées peuvent varier en fonction de la classe, de l'âge et l'origine ethnique, ce qui souligne sa complexité. Par exemple, il a été découvert que les femmes tribales en Inde connaissent l'usage médicinal de près de 300 espèces forestières. Dans d'autres parties du monde, un homme plus âgé dans un groupe autochtone peut avoir des pratiques différentes en termes d'utilisation durable des sols forestiers et des arbres qu'un jeune homme vivant à l'extérieur de sa communauté natale. Comprendre le large spectre de connaissances que possèdent les femmes et les hommes dans les différentes conditions socio-économiques aide à déterminer les politiques forestières appropriées et efficaces.

Les structures de prises de décision. Il est nécessaire de veiller à ce que les prises de décisions équilibrées entre les sexes incluent les perspectives et les préoccupations des femmes dans la formulation, la mise en œuvre et l'évaluation des décisions de politique et des résultats liés au PES. Afin d'atteindre cet objectif, les femmes requerront parfois le développement de compétences afin de participer pleinement (i.e., en leur apprenant à parler dans les réunions).

L'égalité d'accès aux avantages. Il est fondamental de veiller à ce qu'il y ait une répartition équitable des avantages découlant du PES. Les données ventilées par le sexe devraient être collectées en relation aux allocations budgétaires en vue d'identifier la répartition des fonds.

Étant donné que les femmes jouent un rôle tellement important par rapport à la REDD, les négociations ou les régimes internationaux qui prennent en compte la REDD doivent être vigilants sur le respect des engagements internationaux et nationaux quant à l'égalité de genre et l'équité; ils doivent s'assurer, dès le début, la pleine participation des femmes et leur intégration dans la création de politiques nationales et internationales et dans les différentes applications de la REDD.

En ce qui concerne les paiements pour services environnementaux (PSE), pour le stockage du carbone et de nouveaux puits de carbone, il devrait y avoir un accès et une distribution équitables des avantages économiques tirés des services forestiers fournis pour atténuer le changement climatique. Les programmes devraient également promouvoir l'égalité d'accès des femmes à la propriété des terres et des autres ressources nécessaires à la participation socioéconomique effective à la gestion des forêts et aux stratégies d'atténuation climatique (par exemple, la terre, le capital, l'assistance technique, la technologie, les outils, les équipements, les marchés et le temps). Par exemple, les femmes et les hommes doivent être formés aux méthodes pour accroître la séquestration du carbone par le biais de nouvelles technologies de foresterie, y compris les techniques de pépinière, le choix du site, et la sélection des espèces, la préparation des sols, la plantation, le désherbage et l'entretien.

Lorsque la moitié de la population n'est pas incluse ou est empêchée de participer aux décisions, aux institutions et aux programmes relatifs à l'atténuation du changement climatique, elle ne risque pas de se sentir "propriétaire" des politiques du secteur de la foresterie. Les stratégies d'atténuation représentent une occasion unique d'inclure les femmes dans les programmes de foresterie et de reconnaître que les relations en termes de genre auront une influence sur de nombreux aspects de la gestion des forêts et de la gouvernance proposées pour réduire les gaz à effet de serre.

Les réponses de l'atténuation devraient éviter un critère limitatif qui mène à des conséquences environnementales et sociales néfastes. Ces réponses devraient avoir des objectifs larges qui visent à réduire le changement climatique, à protéger les ressources naturelles, améliorer le bien-être social, promouvoir l'égalité, et à reconnaître que les femmes sont des agents clés dans les processus de changement climatique.

5.1.2 Réductions des émissions grâce aux technologies et sources d'énergie propres

174

Dans les pays en développement, en particulier dans les zones rurales, il y a une connexion directe entre l'approvisionnement en énergie et les rôles genrés. Actuellement, dans l'ensemble, les émissions de GES sont faibles dans ces régions, car il y a peu d'accès à l'électricité ou à un équipement motorisé à l'extérieur des centres urbains. Brûler de la biomasse pour la cuisson, le chauffage et l'éclairage représente un pourcentage élevé de l'utilisation globale d'énergie de nombreux pays. Par exemple, au Mali, le bois de chauffage et le charbon compte pour environ 80% de la consommation nationale d'énergie. Des niveaux similaires de dépendance à la biomasse sont trouvés dans d'autres pays pauvres en Afrique et en Asie.

Encadré 4 Femmes et hommes utilisent l'énergie de différentes manières

Bien que les décideurs puissent considérer leurs choix en matière d'énergie comme neutres du point de vue du genre, les femmes et les hommes sont touchés différemment par les politiques énergétiques là où leurs rôles à la maison, au travail et dans leur communauté diffèrent. Par exemple, au Laos, l'énergie est considérée comme dangereuse et risquée, en termes de risques d'électricité dans les ménages privés et les établissements publics. Il est attendu des garçons qu'ils affrontent et maîtrisent ces dangers. Alors qu'ils sont encouragés à se familiariser avec l'électricité, étape par étape, les filles sont tenues à l'écart non seulement de l'énergie électrique mais aussi de la puissance du savoir. Les hommes sont d'abord considérés comme responsables de l'aspect technique et des investissements dans l'isolation thermique des habitations, les chaudières et les installations d'eau chaude. L'installation électrique, la plomberie, et l'installation de systèmes de chauffage sont des domaines masculins.

Source: ENERGIA, 2007.

Dans ces régions, fournir le carburant nécessaire pour la vie quotidienne est considéré comme faisant partie de l'une des responsabilités des femmes. Où les femmes gèrent déjà les réserves d'énergie de la biomasse traditionnelle, elles peuvent aussi devenir des acteurs clés dans l'adoption de technologies d'énergie qui réduisent les émissions de GES. Il est important, toutefois, que les femmes soient engagées dans la conception et la mise en œuvre des projets d'énergie, et que les solutions proposées soient abordables, accessibles et conçues pour répondre aux besoins réels en énergie des femmes.

Il existe un certain nombre de carburants moins polluants et / ou des systèmes d'énergie plus efficaces qui peuvent fournir des solutions

“gagnant-gagnant” par la réduction des émissions ainsi que la pollution de l’air à l’intérieur, qui est une source majeure de maladies respiratoires pour les femmes cuisinant au-dessus d’un feu. De nouvelles énergies alternatives réduisent également le temps et l’effort physique dont ont besoin les femmes pour étendre la collecte et le transport de combustibles de la biomasse traditionnelle, créant ainsi de nouvelles possibilités d’éducation, d’activités productives et de progrès économiques et sociaux des plus nécessaires.

Même dans les régions où le réseau d’électricité est disponible, de nombreux ménages continuent d’utiliser le bois ou le charbon de bois pour la cuisine et le chauffage. Une méthodologie approuvée, récemment développée, permettra à des projets à grande échelle de poêles améliorés d’accéder au financement carbone par la vente de crédits de réduction d’émission. En augmentant l’efficacité de la combustion de combustibles, les poêles améliorés ont le potentiel de réduire les émissions de dioxyde de carbone et aussi de conserver le bois de chauffage de plus en plus rare. Toutefois, certains efforts passés pour introduire de nouvelles technologies de poêle ont échoué car ils ont d’abord insisté sur les avantages environnementaux et n’étaient pas bien adaptés aux coutumes locales. Impliquer les femmes dans la conception de poêles améliorés et dans la mise en œuvre de projets permettra d’accroître sensiblement les chances que l’équipement sera effectivement utilisé, et que par conséquent les réductions attendues des émissions de GES soient effectivement réalisées.

Les digesteurs à biogaz et les cuisinières solaires sont d’autres technologies qui offrent des options à plus basses émissions pour la cuisine et des avantages possibles pour les femmes – s’ils sont compatibles avec la vie quotidienne et la charge de travail des femmes, et adaptés au contexte local. Des projets à large échelle de digesteur à biogaz ont déjà été approuvés pour un financement dans le cadre du MDP (voir l’Etude de cas 3). Les digesteurs à biogaz capturent le méthane relâché comme déchets agricoles, fumier et autres matières organiques qui se décomposent; le gaz est ensuite envoyé à domicile pour être utilisé pour la cuisine et l’éclairage. Jusqu’à présent, les digesteurs à biogaz ont été les plus populaires dans les zones où les gens élèvent du bétail, et où il y a beaucoup d’eau à traiter. Les cuisinières solaires ont été plus facilement acceptées dans les zones où la dégradation des terres et la déforestation ont rendu extrêmement difficile la dépendance vis-à-vis des carburants traditionnels en bois.

Dans les zones hors de portée du réseau électrique, les énergies renouvelables telles que les énergies éoliennes, solaires et les petites hydrotechnologies fournissent des alternatives aux moteurs diesel et aux générateurs en tant que sources d'électricité à basse émission et/ou puissance motorisée pour les équipements indispensables tels que les pompes à eau et les moulins à céréales. Comme la plupart du temps des femmes dans les zones rurales est passé à aller chercher de l'eau et à préparer les repas pour leurs familles, les équipements motorisés les soulagent grandement de leur corvée routinière et quotidienne et augmentent le temps dont elles disposent pour les autres types d'activités.

La production de biocarburants liquides à partir de produits végétaux et de déchets, peut aussi offrir de nouvelles possibilités pour les femmes et les collectivités d'avoir accès à l'énergie sans augmenter les émissions mondiales de dioxyde de carbone. Il y a beaucoup de controverse quant à l'opportunité et la viabilité de la création de grandes plantations de monoculture de biocarburants, ou de l'utilisation de cultures vivrières pour le carburant, et dans de nombreux cas, ce sont les femmes qui seront les plus touchées par l'insécurité alimentaire et la perte de l'accès aux terres et aux ressources pour les combustibles de la biomasse traditionnelle. Il y a aussi des questions quant à savoir si les opérations en matière de biocarburants réduisent réellement les émissions de gaz GES lorsque tous les intrants en énergie requis pour des opérations de grande envergure sont pris en compte.

En conséquence, la production de biocarburants n'a pas encore été approuvée pour des crédits de réduction des émissions de carbone. Toutefois, bien planifiées, des politiques sensibles au genre sur la production de biocarburants ont le potentiel de transformer les rôles actuels des femmes en tant que fournisseurs d'énergie dans les moyens de subsistance durables qui déclenchent de nouvelles avancées dans le développement rural et l'autonomie.

Lorsque les groupes de femmes sont engagés dans l'acquisition et l'exploitation de nouveaux types de systèmes d'énergie, ces dernières développent aussi de nouvelles compétences et moyens d'existence en tant que cheffes d'entreprise et entrepreneurs d'énergie. De cette façon, elles peuvent améliorer leur propre vie et opportunités économiques, tout en agissant comme des participants actifs dans la transition mondiale vers la production

et la consommation d'énergie respectueuse de l'environnement. Jusqu'à présent, toutefois, il a été difficile pour les types de projets à petite échelle dans lesquels les femmes ont tendance à être impliquées d'accéder au MDP et aux marchés volontaires de crédits de carbone, en particulier dans les plus petits pays. D'autres travaux sont nécessaires pour élargir la participation des femmes à ces occasions.

Toutefois, la réduction des émissions par des sources d'énergie propres et des technologies ne devrait pas se concentrer uniquement dans les pays en développement. Les femmes des pays développés ont également un rôle important à jouer lorsqu'il s'agit de l'utilisation des nouvelles technologies et l'utilisation de ressources énergétiques, par exemple, l'introduction de matériaux de construction, des appareils électriques ménagers, des bulbes, des moyens de transports et d'autres technologies au sein et en dehors du foyers plus efficaces et plus écologiques.

5.1.3 Réduction des émissions: l'implication du genre³

Quant à la réduction des émissions, des actions sont destinées à rendre les pays développés plus impliqués car il est reconnu dans le monde entier qu'ils sont les principaux responsables des émissions de GES. Dans ce contexte, divers organismes voués à la promotion de l'égalité dans ces pays ont analysé les incidences en termes de genre à partir de deux positions sensiblement différentes.

La première position est qu'il y a peu à gagner en prenant le genre comme une base pour analyser la responsabilité pour les émissions. Ce groupe estime que, jusqu'à présent, aucune étude critique a été formulée à propos de qui est responsable du CO₂, ce qui rend plus urgent la réalisation des différentes analyses pour déterminer les conditions sociales, politiques et de planification - de différentes façons dans les régions et les pays – qui affectent la réduction possible des émissions (Wamukonya et Skutsch, 2002).

La deuxième position suggère qu'il y a des considérations de genre liées aux émissions. Un certain nombre d'études préliminaires réalisées en Europe, en particulier celle promue par le gouvernement de la Suède (Johnsson-Latham, 2007), ont étudié les différences entre les "empreintes écologiques" des femmes et des hommes de différents niveaux socio-économiques, comprenant leurs styles de vie et la contribution qu'ils apportent aux émissions de GES.

³ Le débat sur le point 5.1.3 s'appuie fortement sur: Aguilar et al. (2008A). *Guia: Recursos de Genero para el cambio climático*. Mexique: PNUD.

Par exemple, une analyse a été faite de la dimension genre dans les politiques et les transports - sans doute un secteur important dans les stratégies d'atténuation - et de la manière dont les émissions liées aux transports ont une différenciation assez claire entre les sexes. Les systèmes de transport actuels ont été conçus avec une vue stéréotypée de "l'homme d'âge moyen, travaillant à plein temps", tout en négligeant la dépendance beaucoup plus élevée des femmes vis-à-vis des transports publics même si plusieurs d'entre elles les utilisent. Pour le travail et les loisirs, les femmes voyagent moins souvent en voiture et sur de plus courtes distances, elles utilisent de plus petites voitures avec des technologies d'économie de combustible et voyagent beaucoup moins souvent en avion que les hommes.

Prenant acte de la dissemblance des positions susmentionnées sur les émissions et le genre, il a été prouvé que les hommes et les femmes ont des opinions et des perceptions divergentes quant au changement climatique. En 2007, en Grande-Bretagne, un groupe d'organisations a lancé le "Manifeste des femmes sur le changement climatique" dans lequel ils suggèrent que la responsabilité pour les émissions semble parfois être liée à la division du travail selon le genre, le pouvoir économique et les différentes habitudes de consommation et de loisirs des hommes et des femmes. L'étude a également révélé que les femmes sont plus préoccupées par le changement climatique que les hommes et soutiennent les changements dans les modes de vie et dans le comportement de consommation, alors que les hommes favorisent des solutions plus technologiques pour atténuer les émissions de GES (Women's Environmental Network et National Federation of Women's Institutes, 2007). Le Manifeste demande au gouvernement britannique de prendre des mesures environnementales d'atténuation et des mesures de protection, et demande que cela soit fait de manière à assurer l'égalité de genre.

La capture et le développement du carbone, et l'accès à l'énergie propre ne peuvent à eux seuls conduire à la réduction des gaz à effet de serre nécessaire pour arrêter et inverser le réchauffement de la planète, puisque la réglementation reste la forme d'atténuation qui a le plus important impact potentiel, si elle est appliquée.

Alors que les entreprises fabriquent des produits et maintiennent des pratiques qui sont les principaux responsables du changement climatique et de ses impacts en terme de genre, les femmes doivent être des leaders dans le mouvement pour fixer des objectifs réalisables et des règlements pour freiner les émissions de GES.

En dépit des études susmentionnées et des exemples, le thème de la réduction des émissions, et comment elle est liée au genre, est l'un des secteurs qui aura besoin de davantage de recherches et d'analyses au cours des prochaines années.

5.1.4 Consommation: le genre comme atout

Au cours des dernières décennies, comme l'alimentation, les systèmes de transport, et les modes de vie des nations les plus riches du monde se sont répandus dans le monde entier, la classe de consommateurs mondiaux s'est rapidement agrandie. Selon l'Institut Worldwatch (2008), il y a maintenant plus de 1,7 milliards de membres de la "classe des consommateurs" - près de la moitié d'entre eux dans le monde en développement. Toutefois, alors que la classe de consommateurs se développe, de grandes disparités subsistent. Les 12% de la population mondiale qui vit en Amérique du Nord et l'Europe de l'Ouest représente 60% des dépenses de consommation privée, tandis que le tiers vivant en Asie du Sud et en Afrique sub-saharienne ne représente que 3,2%.

Le rapport du quatrième Global Environment Outlook: l'environnement pour le développement (GEO-4) a fourni davantage de causes d'appréhension, montrant que les êtres humains utilisent excessivement les services des écosystèmes de la Terre à un rythme qui dépasse la capacité de la nature à se renouveler et à les reconstituer (PNUE, 2007).

En conséquence de ce qui précède, les solutions d'atténuation du changement climatique doivent également engager les consommateurs car ils sont essentiels à la conduite d'une production durable et jouent un rôle central dans le développement durable.

Selon les études réalisées par l'OCDE (2008a et 2008b) le genre a une énorme influence sur la consommation durable (voir Encadré 5), en partie en raison de la diversité des modes de consommation des hommes et des femmes:

Encadré 5 Définition de la Consommation durable

La consommation durable prend en compte les facteurs sociaux, économiques, environnementaux et éthiques des produits et la manière dont ils sont produits ainsi que leurs impacts écologiques.

- Dans certains pays de l'OCDE, les femmes prennent plus de 80% des décisions de consommation;
- Les femmes sont plus susceptibles d'être des consommateurs durables, par exemple, elles ont tendance à acheter des aliments étiquetés éco ou organiques, elles ont une plus forte propension à recycler et accordent davantage de valeur à l'efficacité énergétique que les hommes; et
- Les femmes portent une plus grande attention aux questions éthiques dans leurs achats comme le travail des enfants et le commerce équitable.

Hope to Action est un bon exemple de ce qui peut être fait par les femmes dans les pays développés au niveau des ménages. Cette organisation vise des modes de consommation aux États-Unis, en tenant compte du rôle des femmes dans les décisions de consommation. Leur stratégie consiste à réaliser des "EcoSalons", qui réunissent les femmes dans leurs quartiers et communautés et fournissent des conseils pratiques sur la façon d'atténuer le changement climatique par le biais de la consommation durable (www.hopetoaction.org).

Par conséquent, les efforts en termes de campagnes et d'éducation visant à changer les habitudes de consommation et à intégrer les principes de la consommation durable, en tant que stratégie d'atténuation de changement climatique, doivent considérer les femmes comme l'un des plus importants groupes cibles. En outre, les femmes sont encore, dans de nombreux pays, responsables de la transmission de l'éducation et des principes environnementaux de leurs enfants.

Pour aller plus loin...

Agarwal, B. (2002). "Participatory Exclusions, Community Forestry, and Gender: An Analysis for South Asia and a Conceptual Framework". *World Development* 29(10): 1623–1648.

Aguilar, L., Araujo, A. and Quesada-Aguilar, A. (2007). *Reforestation, Afforestation, Deforestation, Climate Change and Gender*. Fact Sheet. Costa Rica: IUCN.

Brody, A., Demetriades, J. and Esplen, E. (2008). *Gender and climate change: mapping the linkages*. UK: BRIDGE, Institute of Development Studies (IDS).

ENERGIA. (2007). *Where Energy is Women's Business: National and Regional Reports from Africa, Asia, Latin America and the Pacific*. Retrieved from the World Wide Web from: www.energia.org/csd_book.html

FAO. (2008). *Gender and food security: forestry*. <http://www.fao.org/gender/en/fore-e.htm>

Gurung, J., Lama, K. and Khadkha, M. (2006). *Empowered Women and the Men behind Them: A Study of Change within the HMG/IFAD Hills Leasehold Forestry and Forage Development Project in Nepal*. IFAD Case Study. Italy: IFAD.

Johnsson-Latham, G. (2007). *A Study on Gender Equality as a Prerequisite for Sustainable Development*. Sweden: The Environment Advisory Council Ministry of the Environment.

PNUD. (2007). *Gender Mainstreaming in Environment and Energy: Training Manual*. Retrieved from the World Wide Web from: <http://www.undp.org:80/energyandenvironment/gender.htm>

UNDP and ENERGIA. (2004). *Gender and Energy for Sustainable Development: A Toolkit and Resource Guide*. Retrieved from the World Wide Web from: www.undp.org/energy/genenergykit/genderengtoolkit.pdf

Activités pour ce module:

Activité	Procédure	Temps
Établir les liens entre le genre et les mesures d'atténuation	Technique "défendre l'affaire"	60 minutes
Idées pour avancer l'intégration systématique de l'analyse selon le genre dans les efforts/initiatives d'atténuation	Technique "aller de l'avant"	60 minutes

Etudes de cas

Etude de cas 1

Production de biocarburant en Inde rurale

Le projet CleanStar Trust en Inde est né de la nécessité urgente de trouver des options de moyens de subsistance respectueuses de l'environnement pour les pauvres, qui ont toujours vécu sur les ressources naturelles qui sont actuellement touchées par le changement climatique. Afin de veiller à ce que l'approche de la campagne ait le plus d'impact sur l'atténuation du changement climatique, le projet utilise des normes volontaires élaborées par l'Alliance Climat, Communauté et Biodiversité, qui encouragent le développement de "projets qui doivent contribuer à l'atténuation du changement climatique, promouvoir le développement durable, et conserver ou restaurer la biodiversité" (CCBA, 2005).

Le centre de Maharashtra, en Inde centrale, est une région sujette aux sécheresses et enclavée où les ressources naturelles sont déjà largement épuisées. La raréfaction de l'eau, conjuguée à l'irrégularité des moussons et aux graves érosions, ont forcé près de 70% de la population à l'exode rural, laissant les fermes abandonnées et les salles de classe vides. Les exploitations agricoles sont petites et jusqu'à deux tiers d'entre elles ne sont pas aptes à la production agricole; pour ce qui est des terres arables, elles sont de moins en moins productives. Comme la situation agro-climatique et socio-économique se détériore, de plus en plus de familles sont en train d'acquiescer des dettes qu'ils ne peuvent pas se permettre. Plus de 1,200 agriculteurs désespérés se sont suicidés au cours des deux dernières années dans cette région.

Selon les communautés elles-mêmes, elles ont besoin de nouveaux moyens de subsistance qui leur fournissent un revenu stable, qui sont

durables et peuvent les mettre en lien avec les marchés à croissance rapide. En 2004, un petit groupe d'anciens élèves de l'Université d'Oxford qui fit un MBA en Entrepreneuriat social a commencé un projet de recherche sur le terrain portant sur la production durable de biocarburants à partir de graines oléagineuses d'arbre en friche dans le centre de Maharashtra avec l'aide des communautés locales. Après deux ans d'essais, les chefs d'équipe, en collaboration avec des experts spécialisés dans *Jatropha* et *Pongamia*, et l'agriculture des terres sèches, ont été en mesure d'établir un ensemble de pratiques sylvicoles liées à la propagation de la production d'arbres producteurs de graines oléagineuses, et ont commencé à tester des applications technologiques pour la transformation des graines oléagineuses en biocarburants utilisables. En 2006, 100,000 arbres ont été plantés.

Au lieu de lancer une organisation à but lucratif, le groupe a décidé d'utiliser leurs connaissances au niveau local au profit de l'ensemble de la communauté. Aujourd'hui, CleanStar Trust couve des micro-entreprises au niveau du village pour développer des solutions d'énergie par les pauvres pour les pauvres. La campagne se concentre principalement (mais pas exclusivement) sur la plantation d'arbres biocarburants (*jatropha* et *Pongamia*) parce qu'ils sont l'une des rares choses qui peuvent pousser de manière productive sur le type de terres disponibles, ils n'ont pas pour effet de déplacer ou de concurrencer la production des denrées alimentaires, et la demande en énergie dans la région est très élevée.

CleanStar Trust crée des plates-formes

⁴ Les "Standards CCB" identifient les projets qui peuvent produire de réels bénéfices à la fois pour le climat, la biodiversité et les communautés. Les Standards CCB ont été développés d'abord pour des projets d'atténuation du changement climatique. Ils ont été créés par l'Alliance Climat, Communauté & Biodiversité (CCBA). Le CCBA est un partenariat global regroupant des institutions scientifiques, des entreprises privées et des organisations environnementales, qui ont pour mission de développer et de promouvoir l'utilisation de standards volontaires pour les projets d'utilisation des terres à bénéfice multiple. Pour plus d'informations sur CCBA, merci de consulter le site www.climate-standards.org ou de contacter info@climate-standards.org.

communautaires, où les femmes, organisées en groupes d'entraide conceptualisent et mettent en œuvre des plans afin de générer de nouvelles sources de revenus à partir des ressources existantes grâce à une meilleure gestion. Ces groupes de femmes sont également en charge de la gestion de leurs entreprises. En tant que groupe, elles possèdent tous les actifs obtenus au cours de l'étape de l'incubation (des arbres et des unités de transformation).

Au cours des trois dernières années, la demande pour les graines oléagineuses non-comestibles s'est accélérée sur les marchés locaux (Mandis), permettant aux entreprises des femmes de prospérer. Les modèles gouvernementaux pour promouvoir les unités de transformation des biocarburants ont soutenu ces entreprises, de même que les investissements du secteur privé comme une raffinerie de biodiesel nouvellement construite dans la zone cible. La plupart des transformateurs de biocarburants sont actuellement confrontés à une grave pénurie de matières premières (les graines et l'huile) pour leurs unités et sont donc intensivement à la recherche de fournisseurs. Les femmes développent des entreprises afin de répondre à cette demande.

CleanStar Trust fournit un soutien technique aux propriétaires de petites entreprises dans les domaines suivants:

1. La collecte de graines sauvages, impliquant une formation et un soutien logistique pour la collecte, le stockage et la vente de graines oléagineuses sauvages à des acheteurs directs.
2. Les plantations d'arbres biocarburants, impliquant des micro-prêts et un appui technique pour la plantation des arbres et la gestion des bassins versants pendant la croissance des arbres. Les fonds sont versés régulièrement jusqu'à ce que les arbres soient matures (trois ans), après quoi les ventes de graines oléagineuses génèrent

un revenu annuel.

3. La transformation des graines oléagineuses, qui implique l'utilisation de capitaux et de l'expertise techniques de CleanStar Trust afin d'acheter et de mettre en place une unité de transformation des oléagineux. Après la transformation (30% des graines), l'huile est vendue aux transformateurs de biodiesel, et ce qui reste des graines (les autres 70%) est vendu à la population locale en tant que briquettes de charbon bio, ou bio-engrais pour accroître le rendement des cultures et le déplacement des combustibles fossiles comme le diesel et le kérosène.
4. L'agroforesterie sur les terres en friche, qui implique la fourniture de micro-prêts pour intercaler les arbres biocarburants avec les arbres fruitiers et les cultures rustiques légumineuses ou fourragères.

Le projet a obtenu le soutien des autorités locales dans le département Beed au centre de Maharashtra, et a établi un partenariat avec deux ONG locales. En 2007, l'Agence des États-Unis pour le Développement International (USAID), l'Institut des Ressources Mondiales (WRI) et la Confédération des Industries Indiennes (CII) ont déclaré que le projet est numéro un parmi les dix premières entreprises viables de l'Inde.

Les objectifs pour 2008 sont de planter un million d'arbres avec 15 villages du département de Beed, et de mettre en place une pépinière de 500.000 plants qui seront distribués dans les villages.

Sources:

Website: www.cleanstar.in/trust

CCBA. (2005). *Climate Community and Biodiversity Project Design Standards* (First Edition). USA: CCBA.

En français: CCBA. 2005. *Standard Climat, Communauté et Biodiversité pour projets en phase d'élaboration*. CCBA, Washington DC. Mai 2005. Disponible à l'adresse: www.climate-standards.org

Étude de cas 2

Un milliard d'arbres pour atténuer le changement climatique

Wangari Maathai a reçu le prix Nobel de la paix en 2004 pour le travail qu'elle a commencé en 1977, lorsqu'elle a commencé le Mouvement Ceinture Verte. En 2004, le mouvement avait planté plus de 30 millions d'arbres qui fournissent le carburant, la nourriture, le logement et le revenu aux communautés rurales au Kenya.

Dans son discours du prix Nobel, elle a déclaré que quand elle a lancé le Mouvement Ceinture Verte au Kenya, son pays natal: "Je répondais en partie aux besoins identifiés par les femmes rurales, à savoir le manque de bois de chauffage, d'eau potable, d'alimentation équilibrée, de logement et de revenu.

Dans toute l'Afrique, les femmes sont les principaux pourvoyeurs de soin, possédant d'importantes responsabilités pour labourer la terre et nourrir leurs familles. En conséquence, elles sont souvent les premières à prendre conscience des dommages causés à l'environnement puisque les ressources deviennent rares et qu'elles ne peuvent plus nourrir leurs familles.

Les femmes avec lesquelles nous avons travaillé ont raconté que contrairement au passé, elles ont été incapables de satisfaire leurs besoins de base ... J'ai été amenée à comprendre que lorsque l'environnement est détruit, pillé ou mal géré, nous compromettons notre qualité de vie et celle des générations futures".

En Mai 2007, le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE) a créé Plantons pour la Planète: la Campagne pour un milliard d'arbres, une campagne de plantation d'arbres à l'échelle mondiale inspirée par le travail de la militante Wangari Maathai et soutenue par le Prince Albert II de Monaco et le Centre Mondial d'Agroforesterie (le Centre International pour la Recherche en Agroforesterie (CIRAF)).

Plantons pour la Planète: la Campagne pour un milliard d'arbres encourage la plantation d'arbres dans quatre régions clés, à savoir: (i) les forêts naturels dégradés et les zones sauvages, (ii) les exploitations agricoles et les paysages ruraux, (iii) les plantations gérées dans une perspective de développement durable, et (iv) les milieux urbains. Les arbres doivent être bien adaptés aux conditions locales, et les mélanges d'espèces sont préférés aux monocultures. Beaucoup d'arbres ont des avantages en commun, en particulier pour les pauvres, et la propriété, l'accès et les droits d'utilisation sont aussi importants que le nombre d'arbres.

Le carbone dans la biomasse forestière a diminué en Afrique, en Asie et en Amérique du Sud au cours de la période 1990-2005. Au niveau mondial, les stocks de carbone dans la biomasse forestière ont diminué chaque année de 1,1 gigatonnes de carbone (équivalent à quatre milliards de sacs de 25 kg de charbon de bois). La perte des forêts naturelles dans le

monde contribue plus aux émissions mondiales chaque année que le secteur des transports. Par conséquent, la lutte contre la déforestation est un très bon rapport coût-efficacité pour réduire les émissions. D'autres solutions comprennent une plus grande efficacité énergétique, une réduction de la demande en énergie, l'amélioration du transport et de l'utilisation de l'énergie verte.

Les arbres absorbent le dioxyde de carbone et sont des puits de carbone vitales. Il est estimé que les forêts, dans le monde, conservent 283 gigatonnes de carbone dans leur seule biomasse, et que le carbone stocké dans la biomasse forestière, le bois mort, la litière et le sol représente environ 50% de plus que le carbone dans l'atmosphère.

Professeur Maathai a déclaré récemment que "les ressources naturelles fourniront un tampon contre les effets du changement climatique, et l'une des activités les plus importantes que nous pouvons et nous devons entreprendre est de donner la priorité à la protection et la réhabilitation de nos forêts; en particulier, les cinq écosystèmes de la forêt de montagne (au Kenya) qui déterminent le débit et le volume de nos rivières, nos pluies, et de nos eaux souterraines.

Les émissions de gaz à effet de serre de l'Afrique sont négligeables par rapport à celles du monde industrialisé et les nouveaux géants économiques que sont la Chine et l'Inde. Mais notre responsabilité d'agir ne doit pas être aussi faible. C'est nous qui paierons le prix de notre inaction. Beaucoup d'entre nous le sont

déjà, et les prédictions de ce qui est en réserve sont à réfléchir".

Dans le cadre de Plantons pour la Planète: une campagne pour un milliard d'arbres, les individus, les enfants, les jeunes et les groupes communautaires, les écoles, les organisations non-gouvernementales, les entreprises et l'industrie, les agriculteurs, les autorités locales et les gouvernements nationaux sont invités à planter des arbres comme une petite, mais pratique étape pour lutter contre ce que le PNUE considère comme étant le défi majeur du 21^e siècle. Les contributions annoncées peuvent être saisies sur le site: www.unep.org/billiontreecampaign. Chaque engagement peut être n'importe quoi d'un seul arbre jusqu'à 10 millions d'arbres.

"Nous connaissons la science, nous connaissons les données [derrière le réchauffement de la planète]" a déclaré le professeur Maathai. "Mais ce qui est vraiment important, c'est ce que nous faisons. Planter un arbre est une chose que n'importe qui peut faire".

Sources:

The Billion Tree Campaign website: <http://www.unep.org/billiontreecampaign/FactsFigures/QandA/index.asp>

Xan Rice. (2006). "Nobel Laureate Urges World to Plant a Billion Trees." UK: *The Guardian*, 9 November.

Maathai, W. (2004). Nobel Prize speech.

Etude de cas 3

Projet national de biogaz du Népal: réduction des émissions et bénéfices pour la communauté

Ce projet encourage l'utilisation du biogaz au Népal pour la cuisine et l'éclairage dans les ménages ruraux en offrant des unités de biogaz à des coûts inférieurs à ceux du marché. Les activités du projet réduisent les émissions de GES en remplaçant les sources actuelles de carburant (essentiellement du bois de chauffage, le fumier et le kérosène) avec le biogaz produit à partir de déchets animaux et humains. Seulement environ 10-15% de la population dans les zones rurales du Népal ont accès à l'électricité.

Dans les ménages avec des unités de biogaz, les femmes bénéficient de la réduction du temps et des efforts dans la collecte de bois de feu et la gestion des fournitures. Elles sont également moins exposées à des risques pour la santé associés à la pollution de l'air provenant de la fumée des feux de cuisine et de lampes à pétrole. Le projet estime que les femmes économisent trois heures par jour et par ménage lorsqu'elles utilisent du biogaz pour la cuisine plutôt que du bois de chauffage collectés. Les femmes indiquent qu'elles utilisent le temps ainsi gagné dans les efforts de génération de revenus, dans la participation à des cours d'alphabétisation, le travail social et les loisirs.

Lorsque les ménages relient directement leurs latrines aux unités de production de biogaz, ils et leurs communautés jouissent d'une meilleure santé et assainissement. En outre, il existe de nouvelles possibilités d'emploi liées à la production et à la distribution de digesteurs de biogaz.

Cela a été le premier projet de réduction des émissions de GES au Népal approuvé pour un financement dans le cadre du Mécanisme de Développement Propre. Développé par l'Alternative Energy Promotion Center, le projet est d'obtenir un financement pour la distribution subventionnée des unités de biogaz par la vente d'un total d'un million de tonnes de réduction d'émissions de GES pour le Community Development Carbon Fund géré par la Banque Mondiale. Le projet estime que chaque unité de biogaz des ménages éliminera l'équivalent de près de cinq tonnes de dioxyde de carbone par an. La vente des crédits de réduction d'émissions permet au projet de générer un financement à long terme sans recourir à une assistance continue de la part des donateurs.

La dépendance des pays au bois de feu a largement contribué à la déforestation, de sorte que le projet permettra également de réduire les pressions sur les forêts. En outre, les déchets du lisier provenant des digesteurs de biogaz peuvent être utilisés comme engrais organique, stimulant la production alimentaire et évitant les frais d'achat d'engrais chimiques.

Sources:

<http://carbonfinance.org/Router.cfm?Page=CDCF&FID=9709&ItemID=9709&ft=Projects&ProjID=9596>

http://listserv.repp.org/pipermail/digestion_listserv.repp.org/2006-May/000418.html

Défendre l'affaire...



Objectif: Comprendre les avantages de l'intégration des femmes dans la réduction des émissions de GES, et la capture, la fixation et la séquestration du carbone.

Matériel: Des exemplaires du manuel de formation, des marqueurs, du ruban adhésif, des tableaux de papier et des punaises.

Procédure:

1. Préparez des idées, des questions clés et des astuces pour chacun des groupes pour les aider dans leur travail. Pensez à la façon dont vous souhaitez faciliter la discussion finale et préparez des conclusions.
2. Divisez les participants en cinq groupes et attribuez-leur les tâches suivantes:

- Groupe 1 d'examiner le point 5.1
 - Groupe 2 d'examiner le point 5.1.1
 - Groupe 3 d'examiner le point 5.1.2
 - Groupe 4 d'examiner le point 5.1.3
 - Groupe 5 d'examiner le point 5.1.4
3. Expliquer que la cession porte sur différents aspects de l'importance et l'intersection entre les problématiques de genre et d'atténuation. Expliquez que les connaissances acquises dans les modules précédents devraient être appliquées à ce module. Donnez une brève introduction rappelant les objectifs du module. Expliquez que chaque groupe va discuter d'un autre domaine, et qu'ils seront chargés de présenter les résultats de leurs travaux aux autres groupes en séance plénière à la fin.
 4. Nommez un chef de file dans chaque groupe. Demandez aux participants de lire leur section désignée du module ainsi que les études de cas, puis d'en discuter et de préparer une "défense" fondée sur les questions suivantes:
 - Qu'y a-t-il de distinctif dans le rôle des femmes dans ce contexte?
 - Quels sont les avantages potentiels de l'intégration systématique des considérations de genre?
 - Quels sont les obstacles?
 - Quelles seraient les pertes si les considérations de genre ne sont pas incluses?
 5. Demandez aux groupes d'écrire sur un tableau les résultats de leurs discussions pour chaque question. Aider les chefs de chaque groupe en vue de faciliter leurs débats et de mettre en évidence les questions clés.
 6. Demandez à chaque groupe de présenter leur "défense". Tous les membres du groupe peuvent participer à cette présentation. Si possible, fournir des informations supplémentaires sur les questions clés et les moyens possibles de les traiter.
 7. Permettez aux participants des autres groupes à faire part de leurs questions et suggestions.

Aller de l'avant...



189

Objectif: Identifier les actions possibles pour faciliter l'intégration systématique du genre dans les mesures d'atténuation.

Matériel: Des copies du manuel de formation, des marqueurs, des bandes de papier de quatre couleurs différentes (environ 40 bandes de chaque couleur, en fonction du nombre de participants), du ruban adhésif, des tableaux papier, des cartes en papier couleur (une pour chaque participant) et des punaises. Écrivez le texte ci-après sur les différentes bandes de couleur:

Rouge: Réduction des émissions

Bleu: Consommation

Vert: Capture, fixation et séquestration du carbone

Jaune: Sources d'énergie propre

Procédure:

1. Collez les quatre feuilles de différentes couleurs avec le texte sur le mur ou sur le tableau.
2. Donnez à chaque participant des bandes de quatre couleurs différentes et des crayons pour qu'ils puissent écrire leurs contributions pour chacun des sujets. Demandez-leur de penser à des activités ou des domaines qui doivent être étudiés ou inclus dans le but de promouvoir l'intégration des considérations de genre dans chacun des sujets.
3. Laissez 10 minutes afin que les participants puissent écrire leurs idées. Rappelez aux participants de limiter leur contribution à une idée par morceau de papier, écrit de telle manière que chacun puisse les lire.
4. Demandez à l'un des participants de commencer à lire et de coller leurs idées pour le premier sujet. Ensuite, faites le tour des autres participants pour leur demander de coller leurs réponses. Si certains participants ont la même idée, ils "passent". Laissez du temps à la fin pour discuter s'il y a quelque chose qui manque.
5. Faites de même pour les trois autres sujets.
6. Enfin, demandez aux participants de s'engager à mettre en œuvre l'une des idées lors de leur retour dans leurs lieux de travail. Distribuez des cartes en papier couleur afin que chacun puisse écrire leur engagement; ils doivent inscrire leurs noms et adresses. Dites-leur que vous enverrez les cartes dans trois mois comme rappel. Demandez si quelqu'un veut faire part de leur engagement avec le reste du groupe.



Module 6

Stratégies de transfert et de développement
de technologie sensibles au genre en appui aux
actions d'atténuation et d'adaptation

Module 6:

Stratégies de transfert et de développement de technologie sensibles au genre en appui aux actions d'atténuation et d'adaptation

Les technologies sont au mieux une solution partielle, parfois elles sont même une partie du problème. Afin de contribuer à l'objectif de l'atténuation et de l'adaptation au changement climatique, les technologies doivent être intégrées dans des activités plus générales liées au développement des capacités pour les utilisateurs des technologies et pour les décideurs qui ont à créer l'environnement institutionnel. Cela est particulièrement important en ce qui concerne les besoins technologiques des femmes. En outre, les technologies devraient être adaptées aux besoins des femmes (Women for Climate Justice, 2007).

Messages-clé

- L'analyse selon le genre est une composante nécessaire de la politique technologique sur le changement climatique;
- Les femmes devraient être présentes dans les conseils et organismes de prise de décision sur le changement climatique;
- Les mécanismes de financement des technologies liées au changement climatique doivent faire des efforts pour promouvoir le développement de technologies sensibles au genre;
- Tous les aspects de l'intervention technologique y compris les besoins, l'information, la création d'environnements favorables, le renforcement des capacités et le transfert de technologie, ont une composante genre qui aura une incidence sur son résultat final;
- Les technologies d'atténuation et d'adaptation auront différents impacts sur les hommes et les femmes et il est nécessaire que cela soit reconnu par les planificateurs et les concepteurs de la technologie.

6.1 Qu'entendons-nous par "technologie"?

Au cours du 20^{ème} siècle, le sens du mot "technologie" a évolué passant de la signification simple d'un outil ou d'une machine à une notion beaucoup plus large qui inclut également les connaissances, les processus, les activités et les contextes socioculturels. Bien que le mot évoque encore les notions d'outils et de machines, la technologie est considérée comme un fondement de la vie quotidienne, et touche la plupart des aspects de la vie à la fois des femmes

et des hommes. Par exemple, l'augmentation mondiale de l'utilisation des technologies de communication, incluant les téléphones cellulaires, au cours des deux dernières décennies, a changé la façon dont communiquent les êtres humains.

La technologie n'est jamais neutre du point de vue du genre. Hommes et femmes ont des attitudes et des relations différentes avec tous les aspects de la technologie. La technologie, dans le sens traditionnel du terme d'outils et de machines, a été considérée comme un "domaine masculin" et ce n'est que ces dernières années que les filles et les femmes ont été encouragées à poursuivre des études en mathématiques et en ingénierie.

En dépit de leur ingéniosité et de leur capacité à improviser avec n'importe quels matériaux qu'elles sont amenées à avoir en main, les femmes dans la plupart des régions du monde sont largement sous-représentées dans la création formelle de nouvelles technologies. Toutefois, dans toutes les régions du monde, les femmes sont des utilisateurs actifs de la technologie. Les besoins spécifiques des femmes dans le développement de la technologie, leur accès aux informations techniques, aux outils et machines sont souvent très différents de ceux des hommes. Tout cela influe sur la façon dont (et si) elles auront accès ou feront l'usage de nouvelles technologies.

Les modèles culturels sont également importants. Par exemple, parmi quelques communautés pastorales, les points d'eau sont gérés par des hommes (qui sont les principaux concernés par l'approvisionnement en eau pour le bétail - une source de revenus et de prestige pour eux). Ces points d'eau n'ont souvent pas de robinets pour les femmes afin de tirer l'eau domestique, de sorte que les femmes sont obligées de chercher de l'eau dans l'abreuvoir du bétail qui est utilisé (et contaminé) par les animaux.

Encadré 1 La Technologie n'est pas neutre du point de vue du genre

Dans de nombreux pays en développement, l'accès des filles et des femmes à la technologie d'information et de communication est limité par:

- Des biais sociaux et culturels.
- Des infrastructures technologiques insuffisantes dans les zones rurales.
- Des niveaux d'éducation des femmes plus bas (en particulier en sciences et en technologie) et une peur ou un manque d'intérêt vis-à-vis de la technologie.
- L'absence de revenu disponible des femmes pour l'achat de services de technologie.

Source: Banque mondiale, 2004.

6.2 Qu'est-ce que la technologie a à voir avec le changement climatique?

La Convention Cadre des Nations Unies sur les Changements Climatiques (CCNUCC) a placé les technologies propres au centre des réponses globales au changement climatique. Les technologies propres contribueront à évaluer, surveiller et contrôler l'impact environnemental et humain du changement climatique, mais pour être vraiment efficaces, ces technologies doivent être sensibles au genre aussi bien en termes de conceptualisation que d'utilisation. Dans le cadre des engagements de l'ONU pour généraliser l'analyse selon le genre, des efforts doivent être faits pour assurer que cette sensibilité aux questions de genre soit intégrée dans le développement, le transfert et l'utilisation de la technologie du changement climatique.

Un certain nombre de mécanismes et de cadres des Nations Unies s'intéressent au changement climatique et à la technologie. Par exemple, le Fonds pour l'Environnement Mondial (FEM) est le mécanisme financier de la CCNUCC et alloue et verse environ 250 millions de dollars américains par an à des projets en matière d'efficacité énergétique, d'énergies renouvelables, et de transport durable. Les projets soutiennent des mesures qui minimisent les dommages causés par le changement climatique en réduisant les risques ou les effets néfastes du changement climatique. Le FEM a également un programme de petites subventions, qui inclut l'équité comme une catégorie qui doit être signalée, mais une attention minimale lui est généralement accordée. À ce jour, le FEM a négligé le degré de différence en termes d'impact du changement climatique sur les femmes et les hommes.

À la 7^e Conférence des Parties à Marrakech en 2001, la CCNUCC a adopté un cadre de technologie et a établi un Groupe d'experts sur le Transfert de Technologie. Ce groupe d'experts est chargé de promouvoir les activités de développement et de transfert de technologie dans le cadre de la Convention. Il supervise le développement, le déploiement, l'adoption, la diffusion et le transfert de technologies écologiquement rationnelles aux pays en développement, en tenant compte des différences dans l'accès et l'application des technologies d'atténuation et d'adaptation.

Le Mécanisme de Développement Propre (MDP), qui a émergé du protocole de Kyoto, permet aux pays industrialisés d'investir dans des projets qui réduisent les émissions dans les pays en développement comme une alternative aux réductions des émissions plus coûteuses dans leurs propres pays. Le MDP prend des dispositions pour des activités à petite échelle et offre un potentiel pour le

transfert d'un éventail de technologies pour les femmes dans le Sud. Il offre une bonne occasion de reconnaître et de s'appuyer sur les technologies à petite échelle que les femmes utilisent déjà, dans l'énergie domestique, l'agriculture et la transformation des aliments, la gestion des forêts, le pompage de l'eau, etc., dans les zones rurales, et dans l'énergie des appareils et le traitement des équipements dans les zones périurbaines (Wamuknoja et Skrutch, 2001).

En outre, il est important de souligner que d'innombrables études ont prouvé que l'inclusion égale des femmes et des hommes dans tous les aspects des projets sur le changement climatique est payante. Par exemple, une étude de la Banque Mondiale portant sur 121 projets d'approvisionnement en eau en milieu rural a révélé que la participation des femmes était l'une des variables fortement associée à l'efficacité du projet. En outre, il a été constaté que le fait de ne pas prendre les différences entre les sexes et les inégalités de genre en compte pourrait conduire à l'échec des projets (Narayan, 1995).

Sur la base des informations sur son site Internet, le MDP ne semble pas avoir tenu compte de la nature genrée de la technologie. Les femmes ne sont pas très visibles dans les prises de décision liées aux technologies du changement climatique. À la fin de 2008, deux des 19 membres du Groupe d'experts de la CCNUCC sur le Transfert de Technologie étaient des femmes et le conseil exécutif du MDP se composait de 10 membres, neuf d'entre eux de sexe masculin. Bien que la participation des femmes aux conseils et comités des technologies liées au changement climatique ne garantisse pas d'elle-même l'attention qui sera portée à l'égalité de genre, elle est un point de départ nécessaire. Lorsqu'il y a seulement une ou deux femmes dans un conseil, elles ne sont pas susceptibles de faire pression pour l'inclusion de l'égalité de genre, de peur de ne pas recevoir un soutien général, mais lorsqu'une masse critique de 30% ou plus est atteinte, alors il est plus probable que de telles questions soient soulevées. Toutefois, il convient également de souligner que pas toutes les femmes sont nécessairement familières avec les questions d'égalité de genre, ainsi des efforts devraient être faits pour inclure les femmes membres du conseil qui peuvent s'intéresser explicitement aux questions d'égalité de genre et représenter une approche d'autonomisation.

6.3 Qu'est-ce que les technologies du changement climatique ont à voir avec le genre?

Parce que la technologie n'est pas neutre du point de vue du genre, les stratégies basées sur la technologie pour l'atténuation et l'adaptation au changement climatique ont parfois des incidences différentes pour les femmes et les hommes.

Ces différences doivent être reconnues et intégrées dans notre réflexion sur le changement climatique. Si les technologies doivent être utilisées par les hommes et les femmes, elles doivent être conçues de manière à refléter les circonstances et les préférences des deux sexes. Cela est particulièrement vrai dans le cas de technologies destinées à des tâches les plus fréquemment exercées par des femmes. Bien que la participation des femmes à la prise de décision sur les technologies ne garantisser pas une sensibilité aux questions de genre, elle est un aspect important, et peut en fin de compte contribuer à rendre les technologies plus utiles et plus productives pour les hommes et les femmes.

Encadré 2 Impact du régime foncier sur l'adoption de nouvelles technologies dans le département de Kabale, en Ouganda

L'ONG Africare, dans le département de Kabale, a recommandé des pratiques pour réduire le ruissellement sur les pentes plus fortes dans la région, à travers l'amélioration du terrassement et de la plantation de buissons et d'herbe de vétiver, mais les femmes ont hésité à adopter de telles technologies, car elles n'avaient pas la sécurité de la tenure de la terre. Les hommes avaient de telles tenures, mais de nombreux ménages agricoles étaient de facto dirigés par des femmes puisque les hommes n'étaient pas présents. Pendant l'absence de leur époux, les femmes seules n'étaient pas disposées à adopter de telles technologies. En conséquence, le taux d'adoption était très faible. Il y a eu un problème similaire avec la plantation d'arbres et les femmes étaient réticentes à planter des arbres fruitiers sur des terres où elles n'avaient pas de tenure. Les questions ont été résolues par des discussions entre le personnel du projet et les communautés (soit avec le mari, si possible, ou avec l'ancien du village, et avec l'épouse), en expliquant le but de ces investissements, et le profit qui en résulte pour le ménage et la communauté.

Source: Banque mondiale, 2004.

Il existe de nombreux exemples, en particulier dans le secteur agricole, de technologies spécifiquement conçues pour réduire la lourde charge de travail des femmes rurales, mais qui, élaborées sans leur contribution, n'ont finalement pas été adoptées avec succès (voir Encadré 2). Les technologies ont souvent été conçues sans attention aux besoins spécifiques des femmes et à leur accès limité aux ressources, incluant le capital, le travail, le temps ou encore le droit de prendre des décisions. Dans les pays en développement, les nouvelles technologies sont généralement transférées à travers les systèmes de conseils agricoles dont le personnel est constitué par des hommes officiers qui sont plus à l'aise à travailler avec des hommes agriculteurs. Dans certains cas, les normes culturelles rendent difficile, voire impossible, pour les travailleurs de service de sexe masculin d'interagir avec des femmes agriculteurs. En conséquence,

les agricultrices ne reçoivent pas souvent d'informations sur les nouvelles technologies et les hommes obtiennent la plupart des avantages directs de leur introduction. Ce n'est pas seulement inacceptable du point de vue de l'égalité de genre, mais c'est aussi inefficace, étant donné le rôle important joué par les femmes dans l'agriculture dans la plupart des pays en développement. Des efforts concentrés doivent être faits pour impliquer les femmes dans les processus de développement, d'essais et de mise en œuvre de nouvelles technologies. Les femmes doivent aussi être employées dans les systèmes de conseils agricoles, en facilitant le transfert de technologies et de connaissances aux femmes rurales.

6.4 Domaine cibles pour des interventions technologiques

L'article 4.5 de la CCNUCC stipule:

Les pays développés Parties et les autres Parties développées figurant à l'annexe II prennent toutes les mesures possibles en vue d'encourager, de faciliter et de financer, selon les besoins, le transfert ou l'accès de technologies et de savoir—faire écologiquement rationnels aux autres Parties, et plus particulièrement à celles d'entre elles, qui sont des pays en développement, afin de leur permettre d'appliquer les dispositions de la Convention. Dans ce processus, les pays développés Parties soutiennent le développement et le renforcement des capacités et technologies propres aux pays en développement Parties. Les autres Parties et organisations en mesure de le faire peuvent également aider à faciliter le transfert de ces technologies.

Au cours de la COP-7, les Parties ont adopté un cadre pour des mesures significatives et efficaces pour renforcer la mise en œuvre de cet article, l'identification des cinq domaines suivant requérant de l'attention. Chacun d'entre eux peuvent être mis en œuvre d'une manière sensible au genre, comme il est indiqué ci-dessous:

6.4.1 Besoins en technologie et évaluation des besoins

Les exercices d'évaluation des besoins technologiques devraient commencer à partir de la reconnaissance du fait que les besoins technologiques des hommes et des femmes ne sont pas toujours identiques. Par exemple, en agriculture, il y a souvent un accent mis sur le développement de variétés résistantes aux sécheresses ou aux inondations, afin d'accroître la sécurité alimentaire. Toutefois, dans de nombreux pays en développement, la transformation de produits agricoles est une longue et laborieuse tâche

entreprise presque entièrement par des femmes. Compte tenu des contraintes de temps sous lesquelles les femmes opèrent déjà, il serait approprié de mettre l'accent sur le développement de variétés qui seront plus faciles à traiter et d'investir dans le développement d'outils appropriés pour les femmes, comme de simples instruments de battage, en plus de l'identification des technologies qui conduiront à une augmentation des rendements. L'évaluation des besoins en technologies devrait s'intéresser aux utilisateurs finaux qui sont souvent des femmes agriculteurs qui font face à des contraintes de temps, d'accès au crédit et à l'information, et de terres pauvres ou marginales.

Dans les pays industrialisés, une attention accrue est accordée au développement d'automobiles à plus faible consommation de carburant. Alors que les hommes et les femmes possèdent des voitures, en particulier dans le Nord, dans l'ensemble, la possession de voiture revient davantage aux hommes (Wamukonja et Skrutch, 2001) et les femmes sont plus dépendantes des transports publics. Un système de transport attentif aux femmes peut se concentrer davantage sur la création d'horaires qui conviennent aux besoins des femmes ou sur une incitation économique pour les utilisateurs des systèmes de transport public. De même, dans les pays industrialisés, les femmes gagnent typiquement moins que les hommes et leurs choix technologiques sont souvent limités par le revenu, en particulier dans le contexte de femmes cheffes de familles. Par exemple, les femmes peuvent trouver plus difficile de payer le coût de la conversion des systèmes de chauffage en choix plus propre, à faible teneur en carbone et une attention devrait être accordée à la recherche d'alternatives qui seront abordables pour les ménages à faible revenu.

6.4.2 Accès à l'information technologique

Les canaux traditionnels de diffusion de l'information technique existant, par exemple, les systèmes de conseil agricole, contournent souvent les femmes et des efforts particuliers devraient être faits pour les atteindre. Les membres masculins de la famille ne partagent pas nécessairement les informations techniques nouvellement acquises avec les femmes, en particulier si les femmes cultivent leurs propres parcelles plutôt que celles de leur mari. Ainsi, il peut être nécessaire pour les systèmes de conseils agricoles d'embaucher des femmes qui sont en mesure de communiquer l'information directement aux femmes, plutôt que d'attendre qu'elle les atteigne par le biais de membres masculins de la famille. Une dimension genre devrait être systématiquement intégrée dans les services de conseils agricoles et des efforts devraient être faits pour faire prendre conscience, sensibiliser et former tous les actuels et futurs conseillers sur le genre et les préoccupations liées aux nouvelles technologies du changement climatique. Les autres médias devraient être également utilisés pour diffuser

des technologies de l'information aux femmes, en particulier la radio et, de plus en plus, la télévision.

Dans les pays industrialisés, l'information technique sur le changement climatique est souvent présentée dans un résumé, très technique qui n'est pas facile à comprendre par le grand public. La recherche sur les styles d'apprentissage des femmes a montré qu'elles sont plus réceptives à l'information technique quand elle est présentée dans un contexte social, rendant important que l'information technique soit présentée dans un style contextuel accessible qui résonne avec les femmes.

Encadré 3 L'autonomisation des femmes: promouvoir le transfert de compétences par le biais des TIC

Les initiatives communautaires qui forment les femmes dans le domaine des TIC peuvent et doivent changer les perceptions qu'ont les femmes d'elles-mêmes ainsi que les perceptions communautaires des femmes. L'élément crucial ici est de relier les compétences des femmes dans les Technologies de l'information et de la Communication aux besoins de la communauté – l'expérience de la Fondation de Recherche M S Swaminathan à Pondichéry, et le Collège Tilonia Barefoot qui forme les hommes et les femmes à utiliser les SIG pour la gestion de l'eau, témoignent de la façon dont les femmes formées aux TIC jouent non seulement un rôle utile en tant qu'agents du changement, mais sont en mesure d'ouvrir la voie à leur propre autonomisation.

Source: Gurumurthy, 2005.

6.4.3 Adapter l'environnement aux transferts de technologie

Créer un environnement favorable au transfert de technologie exige des compétences techniques, commerciales, de gestion et de réglementation adéquates. La participation de toutes les parties prenantes y compris le secteur privé, les organismes publics, les ONG et les organisations de base, est importante pour un transfert efficace de technologie (Sathaye, 2002). Les femmes doivent être physiquement présentes dans ces groupes, et leurs opinions et contribution devraient être activement sollicitées. Dans certains cas, il peut s'avérer nécessaire de parler avec les femmes séparément, puisqu'il peut être culturellement inapproprié pour elles de prendre la parole en public en présence d'hommes.

6.4.4 Renforcer les capacités en vue de transferts de technologie

De même, le renforcement des capacités pour le transfert de technologie doit offrir des chances égales pour les hommes et les femmes de recevoir la formation, l'information et les possibilités de participation à des voyages d'étude et d'emplois. Des efforts doivent être faits pour garantir aux femmes l'accès au crédit, à la formation et aux possibilités d'acquérir des compétences.

6.4.5 Mécanismes de transferts de technologie

Les mécanismes devraient inclure des méthodologies et des innovations organisationnelles sensibles au genre qui se sont développées après consultation avec une large représentation de tous les futurs utilisateurs et, après sollicitation de la contribution de l'utilisateur dans tous les processus de planification et d'établissement des priorités.

6.5 Technologies d'atténuation: la dimension genre

Un objectif clé des stratégies d'atténuation du changement climatique est la réduction des gaz à effet de serre (GES). Les émissions mondiales de carbone provenant des combustibles fossiles sont principalement causées par l'industrie, les bâtiments, les transports et l'agriculture, et ce sont ces secteurs stratégiques qui doivent être ciblées pour réduire les émissions de GES.

L'énergie est un domaine particulièrement important et l'énergie renouvelable est souvent citée comme une technologie clé de l'atténuation. Une attention accrue est accordée à l'utilisation des biocarburants, alors que les biocarburants ont été longtemps utilisés comme une source d'énergie par les femmes dans les zones à faible densité de ressources forestières. L'importance croissante accordée aux biocarburants a des incidences pour les femmes dans les pays en développement aussi bien parce qu'il y a une concurrence accrue pour les biocarburants disponibles et parce que la terre agricole autrefois utilisée pour la production alimentaire est détournée pour la culture des biocarburants (par exemple, le maïs, la canne à sucre, etc.) Les plantations de cultures énergétiques en général ont besoin de grandes quantités d'eau et, s'appuient souvent sur les sources d'eau locales, qui sont déjà maigres. En conséquence, les femmes ont à dépenser encore plus de temps et d'énergie dans la collecte de l'eau pour les besoins du foyer alors qu'elles ne bénéficient pas nécessairement des produits de la plantation de cultures énergétiques (Rossi et Lambrou, 2008).

Une étude sur 19 pays en Afrique et en Asie a révélé que les combustibles de la biomasse traditionnelle comme le bois, le charbon de bois et les résidus agricoles sont généralement gérés par des femmes et représentent souvent une proportion élevée de l'approvisionnement national en énergie. Par exemple, au Mali, le bois pour le feu et le charbon de bois, utilisés principalement pour la cuisson des aliments, représentent 80% de la consommation d'énergie du pays et les femmes dépensent plus d'un tiers de leur temps à ramasser du bois (Karlsson, 2008). Ainsi, l'identification des sources alternatives d'énergie n'est

pas seulement importante pour l'environnement; elle est également essentielle à la réduction de la charge de travail des femmes.

De nombreuses solutions d'énergie au niveau de la communauté existent déjà, y compris des fours de cuisine améliorés, le biogaz, des systèmes d'énergie solaire de qualité inférieure, l'énergie micro-hydraulique et éolienne. Celles-ci n'ont pas souvent été largement diffusées ou ont été fixées à des prix trop élevés pour les ménages pauvres. Il y a un besoin urgent d'approfondir les travaux sur ces technologies pour les rendre abordables, adaptables et faciles d'accès pour les femmes rurales. Le développement durable de l'énergie comme une réponse au changement climatique est un critère pour la promotion socio-économique des femmes (Makhabane, 2002).

L'utilisation des ressources en eau est un autre domaine qui nécessite des stratégies d'atténuation sensibles au genre. Étant donné que les femmes dans les pays en développement sont en général les principales responsables de la collecte de l'eau à des fins domestiques, les technologies visant à améliorer l'efficacité de l'utilisation de l'eau devrait avoir une composante genre. Par exemple, si des pompes à main ou des systèmes d'irrigation plus efficaces sont conçus, il conviendrait de se demander s'ils seront accessibles et abordables pour les femmes rurales. Comme les femmes sont déjà les principales utilisatrices des ressources naturelles, elles devraient être autorisées à participer à la restauration des zones humides comme un moyen d'améliorer la qualité de l'eau et de diminuer les risques d'inondation. De même, leur contribution devrait être sollicitée dans le développement de stratégies d'érosion des sols.

Encadré 4 Production durable et locale d'énergie

Au Ghana, GRATIS (le Service régional de technologie industrielle appropriée du Ghana) a encouragé la production et l'utilisation de l'huile de jatropha pour produire du biodiesel dans le département Ouest de Mamprusi. Les groupes de femmes ont été encouragés à établir et à gérer les cultures de jatropha, à récolter et à traiter les graines, et à produire du biodiesel, qu'ils utilisent pour alimenter les machines de transformation du beurre de karité, le broyage du maïs et les lanternes des ménages (www.gratis-ghana.com). En Tanzanie, KAKUTE Ltd (Kampuni ya Kusambaza Teknolojia) a soutenu la production de graines de jatropha pour les moyens de subsistance durables et des bio-entreprises en milieu rural. KAKUTE a formé plusieurs centaines de personnes à cultiver le jatropha en tant que cultures de rente sur des terres marginales, travaillant avec des groupes de femmes des villages à produire des jeunes plants et des boutures pour les planter. L'huile extraite des graines est utilisée dans des poêles et des lampes-tempêtes prévus par le projet, mais des poêles moins chers sont nécessaires pour rendre cette utilisation abordable (www.jatropha.de/Tanzania/Kakute/kakute.htm). .

Source: Karlsson, 2008.

Les projets de reboisement sont également recommandés comme un moyen d'atténuer le changement climatique. Depuis 1977, le Mouvement Ceinture Verte au Kenya a engagé plus de 30.000 femmes pauvres des zones rurales dans les activités de reboisement et a planté plus de 30 millions d'arbres. Les femmes utilisent les arbres comme source de bois combustible et apprennent des compétences en foresterie, en transformation des aliments et en apiculture, qui sont devenues des sources de revenus pour les ménages.

Lorsque des projets de technologies d'atténuation sont conçus dans une perspective de genre, ils peuvent servir différents objectifs: contribuer à l'atténuation du changement climatique, alléger la charge de travail des femmes, ils deviennent une source de revenus, etc. (voir Encadré 4). Pour faire valoir que ces solutions en énergie au niveau des communautés sont respectueuses de l'environnement, efficaces et économiquement avantageuses pour les femmes (et les hommes), il est nécessaire de développer des méthodologies et des stratégies de diffusion qui traitent spécifiquement de la participation, de l'accès et des avantages dérivés des femmes. Il est également important de renforcer la capacité des petits agriculteurs à participer à la production de biocarburants grâce à un meilleur accès à la terre, aux capitaux et à la technologie, par exemple par la mise en place de coopératives (Rossi et Lambrou, 2008).

6.6 Technologies d'adaptation: la dimension genre

L'adaptation implique une série d'activités pour réduire la vulnérabilité au changement climatique. Les femmes pauvres dans les communautés rurales sont souvent particulièrement exposées, car elles comptent sur l'eau, le bois combustible et les terres agricoles locaux pour leur survie. La plupart des méthodes d'adaptation impliquent certaines formes de technologie. Il peut s'agir de technologies "douces" basées sur des régimes d'assurance, des modes de rotation des cultures ou des connaissances traditionnelles. Elles peuvent également inclure des technologies "dures" comme des systèmes d'irrigation, des semences résistantes à la sécheresse ou des défenses contre la mer. Les systèmes d'alerte précoce, par exemple, sont généralement basés sur une combinaison de formes de technologies "douces" et "dures" (CCNUCC, sd). Pour être efficaces, les technologies d'adaptation ont besoin d'atteindre ceux qui sont le plus dans le besoin – les pauvres et les plus vulnérables. Les femmes sont souvent surreprésentées dans ces catégories, donc des efforts ciblés doivent être faits pour s'assurer, premièrement, qu'il est entendu que la situation des femmes peut différer de celle des hommes, deuxièmement, que les technologies sont conçues de manière adaptée à leur situation et, troisièmement, veiller à ce que l'accès à la connaissance, à l'information et aux technologies liées à l'adaptation leur soit pleinement accordé.

Dans le domaine de l'agriculture, des efforts sont faits pour produire de nouvelles variétés de cultures qui seront résistantes à l'augmentation des inondations, de la sécheresse et de la salinité. Dans de nombreux pays, les femmes sont habituellement en charge de l'entretien des graines, et leurs connaissances et leurs compétences devraient être introduites dans le processus d'amélioration génétique des cultures. Les pays sujets aux inondations mettent l'accent sur le développement de meilleurs systèmes de surveillance pour améliorer les systèmes d'alerte précoce face à l'augmentation des tempêtes et des inondations. Encore une fois, il est nécessaire pour de tels systèmes d'être structurés de manière à garantir à ce que les plus pauvres reçoivent des informations en temps voulu, et qu'ils aident à élaborer des stratégies d'adaptation.

Dans les pays industrialisés, les impacts en termes de genre des technologies d'adaptation peuvent sembler être moins distincts, mais il y a plusieurs facteurs importants à considérer. Tout d'abord, les femmes ont tendance à être sous-représentées dans les organes de décision liés au changement climatique. Deuxièmement, leurs habitudes de consommation peuvent différer de celles des hommes. Troisièmement, leurs attitudes à l'égard de la durabilité de l'environnement diffèrent parfois de celles des hommes. Par exemple, l'énergie nucléaire est souvent recommandée comme stratégie d'adaptation pour réduire la dépendance aux combustibles fossiles. Une étude suédoise à la fin des années 1990 a montré que les jeunes hommes étaient beaucoup plus susceptibles que les jeunes femmes de favoriser l'utilisation à long terme de l'énergie nucléaire. Les femmes contre l'utilisation de l'énergie nucléaire identifiaient les questions de sécurité comme principale préoccupation (Puranen, 2000, cité dans Clancy *et al.*, 2004). Les hommes étaient beaucoup moins susceptibles de s'opposer à des déchets nucléaires stockés dans leur communauté. Fait intéressant, plus le niveau d'éducation des femmes était élevé, plus elles étaient susceptibles de s'opposer à l'utilisation de l'énergie nucléaire, alors que l'inverse était vrai pour les hommes.

L'attitude négative des femmes européennes envers l'énergie nucléaire a fortement été influencée par la catastrophe de Tchernobyl en 1986, qui a conduit à des craintes pour l'environnement et pour les risques pour la santé liées à l'énergie nucléaire. De même, aux Etats-Unis, l'analyse de Culley et d'Angelique (2003) portant sur l'influence des accidents nucléaires de Three Mile Island sur l'activisme des femmes, a suggéré que ces dernières ont été initialement incitées à protester en raison de leur perception des effets néfastes de l'énergie nucléaire sur la santé et la sécurité. Les hommes étaient plus susceptibles d'être convaincus par les arguments économiques en faveur de l'énergie nucléaire. Globalement, il est clair que les attitudes sont différentes et il est nécessaire que les gouvernements le reconnaissent lorsqu'ils conçoivent ou approuvent des technologies appropriées au changement climatique.

Dans le Nord, la hausse des coûts de l'énergie, de l'alimentation, des transports, des soins de santé, etc., a un impact plus grand sur les femmes, en particulier celles issues de ménages à faible revenu. Il y a un réel besoin de faire des recherches sensibles au genre sur les habitudes de consommation et les attitudes des hommes et des femmes, mais les femmes ayant, dans l'ensemble, de plus faibles revenus, il est évident que les technologies d'adaptation pour elles doivent être à la fois rentables et accessibles.

Enfin, dans le domaine des stratégies d'adaptation et d'atténuation, il est nécessaire de reconnaître, d'enregistrer et de valoriser des connaissances locales et de les incorporer à la recherche scientifique. Par exemple, dans beaucoup de cultures en Afrique, en Asie et en Amérique latine, les femmes préservent les semences pour une utilisation future. Elles ont une profonde connaissance de la biodiversité locale et des stratégies indigènes pour la gestion des semences durant les périodes de sécheresse ou d'inondation. Elles ont aussi une compréhension des plantes médicinales et des remèdes à base de plantes. Cette connaissance devrait être considérée comme une partie intégrante de la solution au changement climatique et devrait être évaluée comme telle par les scientifiques et les décideurs.

Pour aller plus loin...

Karlsson, G. (2008). *"Engaging women in small-scale production of biofuels for rural energy."* Presentation summary for Stockholm Environment Institute side event at WIREC: North-South-South Forum on Biofuels, Climate and Sustainable Development. ENERGIA. Retrieved from the World Wide Web from: http://www.energia.org/pubs/papers/2008_karlsson_sei-wirec_pres-sum.pdf

Sathaye, J. (2002). *Climate change mitigation: barriers, opportunities and technology transfer*. USA: Lawrence Berkeley National Laboratory, University of California. Retrieved from the World Wide Web from: <http://72.14.205.104/search?q=cache:vODISqDFQJAJ:ies.lbl.gov/ppt/ccmbott.pdf+what+are+climate+change+mitigation+technologies&hl=en&ct=clnk&cd=9>

UNFCCC. (n.d.). *Fact sheet on technology*. Retrieved from the World Wide Web from: http://unfccc.int/files/press/backgrounders/application/pdf/fact_sheet_on_technology.pdf

Wamukonja, N. and Skrutch, M. (2001). "Is there a gender angle to the climate change negotiations?" Prepared for ENERGIA for distribution at CSD-9, New York. Retrieved from the World Wide Web from: http://www.energia.org/pubs/papers/wamukonya_skutsch.pdf

Activités pour ce module:

Activité	Procédure	Time
La dimension de genre de la technologie	Technique “Qu’est-ce que la technologie pour vous?”	30 minutes
Analyse de genre des technologies d'adaptation et d'atténuation	Technique “Analyse d’un étude de cas”	60 minutes

Etudes de cas

Etude de cas 1

Changement climatique et égalité de genre en Chine

L'un des objectifs du projet de la Coopération Canada-Chine en matière de Changement Climatique (C5) (financé par le Fond canadien de développement pour les changements climatiques (FCDCC) et administré par l'Agence canadienne de développement international (ACDI)) est d'accroître la contribution des femmes en les autorisant à participer de manière égale à l'élaboration et à la mise en œuvre de politiques et programmes liés au changement climatique, particulièrement au sein des agences gouvernementales chinoises et des institutions de recherche. Les objectifs spécifiques incluent:

- Accroître la prise de conscience des inégalités de genre et soutenir la pleine participation des femmes à la prise de décision et aux activités techniques liées au changement climatique;
- Accroître la capacité d'analyser les questions d'égalité de genre qui ont un rapport avec le projet et intégrer les résultats de l'analyse dans les activités du projet;
- Élaborer et mettre en œuvre, sur la base de recherches de référence ventilées par le sexe, des objectifs appropriés en termes de participation des hommes / femmes dans les activités du projet; le taux minimum de participation des femmes étant de 30%; et

- Accroître la sensibilisation, les capacités, la confiance et la motivation des femmes qui travaillent à résoudre le problème du changement climatique.

L'ACDI a également financé le Projet de Coopération Canada-Chine pour une Production Propre, en ciblant les émissions dans les industries de pâtes et papiers, d'engrais, de plastiques et de brassage. Le projet contient une composante spécifique pour accroître la participation des femmes en tant que travailleurs, techniciens et gestionnaires. Les femmes ont reçu une formation dans l'amélioration des processus, les pratiques d'audit, le contrôle des équipements, l'informatique et autres aspects techniques de leur travail. En même temps, des séances de sensibilisation à l'égalité de genre ont commencé à transformer les attitudes des hommes et des femmes. Les femmes ont non seulement appliqué les nouvelles techniques de production propre à leur travail, elles ont commencé à prendre des initiatives de leur propre chef pour aider à assainir l'environnement.

Ce projet a été le catalyseur à la création d'une nouvelle organisation: Le Réseau Femmes et Environnement (WEN).

Source: www.cccsu.org.cn

Étude de cas 2

La vulnérabilité des femmes dans les communautés rurales de Keur Moussa

Les communautés rurales de Keur Moussa sont situées entre Dakar et Thiès, et comprennent 37 villages, dont la plupart sont sur l'unique rempart du contrefort du Ndiass au Sénégal. Le Ndiass est un plateau d'une altitude maximale de 120 m. Entourés par les massifs, les villages et leurs environs sont exposés à des eaux de surface rapides en raison des pentes abruptes. L'érosion par l'eau est un problème grave ici et a des conséquences dramatiques sur l'environnement (dégradation des ressources, acidification des sols, érosion des ravins, absence de l'infiltration de l'eau) et sur les communautés (accidents mortels, effondrement des logements, inaccessibilité aux ressources).

Les femmes ont de la difficulté à accéder à l'eau, et ont également toutes sortes de problèmes avec la production agricole. Elles sont incapables de cultiver des légumes hors saison. Les terres arables sont perdues en raison de la dégradation des sols, et les terres arables qui sont disponibles, sont souvent stériles en raison des flux d'eau de surface arrachant la végétation et les cultures. Par conséquent, les rendements agricoles et les revenus diminuent. Les jeunes migrent et laissent les femmes et les personnes âgées se débrouiller par elles-mêmes. Dans les villages de Landou, par exemple, il y a environ 118 femmes et seulement 20 hommes.

La raideur des pentes signifie qu'il est très difficile pour les eaux de surface de s'infiltrer

dans le sol pour reconstituer les nappes souterraines. Cela aggrave la pénurie d'eau notamment dans les régions où des puits ont déjà été à sec pendant deux mois au cours de la saison d'hiver. Dans certains endroits du massif, l'eau souterraine est 30 m au-dessous du niveau de la mer (Ndiaye, 2007), contribuant ainsi à l'intrusion d'eau salée et à la panne des équipements hydrauliques tels que les machines de forage.

Certaines organisations ont aidé les femmes à contrôler l'érosion afin de conserver l'eau et le sol, et de récupérer les terres arables pour obtenir de meilleurs rendements agricoles. Elles ont acquis de nouvelles techniques et connaissances en matière de lutte contre la dégradation des terres par l'amélioration de la qualité du sol et de sa productivité.

Dix-sept des 37 villages qui composent la communauté de Keur Moussa souffrent de l'érosion et de la dégradation des terres qui causent des rendements agricoles insuffisants. Trois villages (Santhie Sérère, Kessoukhatte et Landou) ont été choisis comme sites pilotes pour le contrôle de l'érosion dans le cadre du Programme Agrobio Niayes par PRONAT ENDA (Action Environnement et Développement du Tiers Monde). Le projet a été initié par les populations locales, et les femmes en particulier, à la suite de consultations sur les problèmes et les solutions à l'érosion; la disparition de terres arables; l'arrachage de cultures et d'arbres; la pénurie d'eau; et l'inaccessibilité des villages.

Des comités ont été établis en fonction des priorités. Le Comité Anti-érosion, dans lequel les femmes sont très actives, est l'un de ceux-ci.

Pour contrôler la circulation de l'eau, elles ont construit des obstacles et entrepris le reboisement.

Les obstacles sont construits sur les bords de bassins d'eau de pluie capturée, et se composent de bordures composées de pierres, de canaux en demi-lune, de fagots de bois, de fossés d'infiltration, et de tranchées ouvertes qui ralentissent l'eau et l'orientent vers les points d'infiltration.

Les femmes sont intéressées à résoudre le problème de l'érosion car, en plus d'affecter la productivité de l'agriculture, l'érosion rend également difficile l'accès à l'eau potable. Si elles avaient le choix, leur priorité serait d'avoir plus de ressources en eau. Elles sont très actives dans la construction de barrières de pierre. Tous leurs efforts ont eu un effet immédiat – l'eau souterraine a été rechargée; des masses d'eau ont été créées et le sol stabilisé; le débit d'eau de pluie a ralenti; la végétation se régénère; et la diversité de la végétation de surface s'accroît. Le président de l'organisation a déclaré: " Maintenant, il y a beaucoup d'eau dans nos puits, et cette année, nous consacrons moins de temps à puiser de l'eau, c'est à dire 1 à 1h 15 min. pour recharger le puit par rapport à 2 à 3 heures l'an dernier. Nous allons continuer notre campagne anti-érosion pour obtenir de meilleurs résultats ". Les rendements agricoles se sont améliorés et les femmes ont commencé à négocier des

herbes et autres plantes, ce qu'elles n'avaient pas fait depuis un long moment.

Source:

Organisation des Femmes pour l'Environnement et le Développement (WEDO) en association avec ABANTU pour le Développement au Ghana, ActionAid Bangladesh et ENDA au Sénégal. (2008). *Gender, Climate Change and Human Security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Sénégal*. Extrait du World Wide Web de: <http://www.wedo.org/files/HSN%20Study%20Final%20May%2020,%202008.pdf>

Etude de cas 3

Allumant l'espoir et les communautés du Nicaragua

Une coopérative de production et de commercialisation de produits solaires, fabriqués à partir de cellules solaires recyclées, et de cuisinières solaires adaptées aux besoins locaux.

Allumant l'espoir et les communautés du Nicaragua ("Lighting Up Hope and Communities") a remporté l'un des cinq prix SEED 2008 pour son travail de création d'une entreprise de vente de produits énergétiques renouvelables.

Mujeres Solares de Totogalpa est un groupe motivé de femmes qui sont déterminées à améliorer leur qualité de vie et celle de leurs familles dans les zones rurales du nord-ouest du Nicaragua. Travaillant en partenariat avec un centre de recherche universitaire, une ONG et des experts sur la technologie solaire, elles visent à mettre en place une entreprise coopérative, Allumant l'espoir et les communautés du Nicaragua, produisant des panneaux photovoltaïques à partir de cellules solaires recyclées, des séchoirs et des cuisinières solaires, et des produits alimentaires cuits / séchés par l'énergie solaire et de plantes médicinales. Ces produits seront faits et vendus à partir d'un nouveau Centre d'énergie solaire dans la communauté.

Renforcement des impacts

Dans le cadre du prix, SEED soutient "Lighting Up Hope et les collectivités" dans ses efforts de croissance. En cinq ans, le

projet prévoit que les centres de production deviennent complètement autonomes, et s'étendent pour soutenir d'autres projets de développement communautaire.

Il vise également à appuyer les efforts de sensibilisation locale, régionale et nationale et d'éducation pour importer ce modèle de développement d'énergie renouvelable dans d'autres communautés.

Les activités prévues comprennent:

- Assurer une infrastructure et une assistance pour la production de nouvelles technologies d'énergie, par le biais d'un échange avec des universités, des scientifiques, des sociologues ainsi que des professionnels bénévoles nationaux et internationaux.
- Travailler avec les communautés rurales en tant que partenaires égaux à développer des stratégies alternatives d'énergie d'une manière qui respecte les besoins et les circonstances locaux.
- Lancer une coopérative sans but lucratif en vue de produire et de vendre des produits solaires, et utiliser les membres de la communauté experts dans la construction de panneaux solaires, de cuisinières et de séchoirs solaires et dans la préparation de produits alimentaires cuits / séchés par l'énergie solaire et de plantes médicinales.
- Offrir des cours de formation en technologie

solaire à la communauté et réaliser une formation pour accroître le nombre de techniciens qualifiés disponibles pour répondre à une demande accrue.

mainpages2/awards/2008/nicaragua.pdf?PHPSESSID=41cb460d88d21b1d93854d92d76c81dc

À propos de l'initiative SEED

L'initiative SEED identifie, profile et supporte des entreprises start-up prometteuses, dirigées localement qui travaillent en partenariat pour améliorer les conditions de vie, lutter contre la pauvreté et la marginalisation, et gérer des ressources naturelles dans les pays en développement de manière durable.

SEED développe des outils d'apprentissage pour l'ensemble de la communauté d'entrepreneurs sociaux et environnementaux, informe les politiques et les décideurs, et vise à inspirer des approches d'entreprise novatrices pour le développement durable.

SEED est un réseau mondial fondé en 2002 par l'UICN, le PNUD et le PNUE pour contribuer aux Objectifs de Développement du Millénaire de l'ONU et aux autres engagements pris lors du Sommet Mondial de Johannesburg sur le développement durable.

Les partenaires à l'initiative SEED sont l'UICN (l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature); Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE) et les gouvernements de l'Allemagne, des Pays-Bas, de l'Afrique du Sud, de l'Espagne, du Royaume-Uni et des États-Unis d'Amérique.

Source:

Seed Initiative. (2008). "2008 Award Winners Seed". Tiré de la World Wide Web à partir de: <http://www.seedinit.org/>

Ce que signifie pour vous le terme “technologie”



Objectif: Démontrer que la technologie n'est pas neutre du point de vue du genre et que toute intervention technologique peut être perçue différemment, a des modes d'utilisation et des préférences variés, et, par conséquent, a des impacts différents sur les femmes et les hommes.

Matériel: Des marqueurs, du ruban adhésif, des tableaux de papier et de punaises.

Procédure:

1. Expliquez brièvement ce que la “technologie” signifie pour vous. Cela peut être fait individuellement sur papier ou à voix haute dans un groupe de discussion.

2. Ensuite, distribuez-leur le texte sur les “Domaine cibles pour des interventions technologiques” de la section 6.4 de ce module et demandez-leur de le lire individuellement.
3. Divisez-les en deux groupes, l'un pour et l'un contre et débattent pendant 15 minutes sur la déclaration suivante:
 - Les technologies d'atténuation et d'adaptation auront des impacts différents sur les hommes et les femmes et il est nécessaire que cela soit reconnu par les planificateurs et les concepteurs de la technologie.
4. Prenez note des principaux points soulevés durant le débat.
5. Sur la base de ces notes, préparez une déclaration de clôture.

Analyse d'une étude de cas



Objectif: Montrer que les diverses technologies d'adaptation au changement climatique ne tiennent pas compte des impacts en termes de genre, et que cela peut avoir des conséquences désavantageuses pour les femmes, en particulier pour les femmes pauvres.

Matériel: Des marqueurs, du ruban adhésif, des tableaux à feuilles, des punaises et des copies de l'étude de cas.

Procédure:

1. Divisez-les en groupes et répondez aux questions suivantes portant sur l'étude de cas "La vulnérabilité des femmes dans les communautés rurales de Keur Moussa ":

- A quelles contraintes sociales les femmes font-elles face?
 - Comment les femmes ont-elles surmonté ces contraintes?
 - Comment ont-elles utilisé la technologie pour résoudre leurs problèmes?
 - Que pensez-vous qu'elles auraient pu faire d'autre?
2. Demandez aux groupes de présenter leurs conclusions en séance plénière.
 3. Divisez la séance en deux groupes, un pour et un contre. Donnez-leur le temps de préparer leurs positions. Indiquez qu'ils doivent utiliser le texte du module.
 4. Débattre pendant cinq à dix minutes sur la déclaration suivante: Les solutions technologiques au changement climatique seraient très différentes si les femmes étaient davantage présentes à la direction et dans les postes de décision.

La vulnérabilité des femmes dans les communautés rurales de Keur Moussa

Les communautés rurales de Keur Moussa sont situées entre Dakar et Thiès, et comprennent 37 villages, dont la plupart sont sur l'unique rempart du contrefort du Ndiass, au Sénégal. Le Ndiass est un plateau d'une altitude maximale de 120 m. Entourés par les massifs, les villages et leurs environs sont exposés à des eaux de surface rapides en raison des pentes abruptes. L'érosion par l'eau est un problème grave ici et a des conséquences dramatiques sur l'environnement (dégradation des ressources, acidification des sols, érosion des ravins, absence de l'infiltration de l'eau) et sur les communautés (accidents mortels, effondrement des logements, inaccessibilité aux ressources).

Les femmes ont de la difficulté à accéder à l'eau, et ont également toutes sortes de problèmes avec la production agricole. Elles sont incapables de cultiver des légumes hors saison. Les terres arables sont perdues en raison de la dégradation des sols, et les terres arables qui sont disponibles, sont souvent stériles en raison des flux d'eau de surface arrachant la végétation et les cultures. Par conséquent, les rendements agricoles et les revenus diminuent. Les jeunes migrent et laissent les femmes et les personnes âgées se débrouiller

par eux-mêmes. Dans les villages de Landou, par exemple, il y a environ 118 femmes et seulement 20 hommes.

La raideur des pentes signifie qu'il est très difficile pour les eaux de surface de s'infiltrer dans le sol pour reconstituer les nappes souterraines. Cela aggrave la pénurie d'eau notamment dans les régions où des puits ont déjà été à sec pendant deux mois au cours de la saison d'hiver. Dans certains endroits du massif, l'eau souterraine est 30 m au-dessous du niveau de la mer (Ndiaye, 2007), contribuant ainsi à l'intrusion d'eau salée et à la panne des équipements hydrauliques tels que les machines de forage.

Certaines organisations ont aidé les femmes à contrôler l'érosion afin de conserver l'eau et le sol, et de récupérer les terres arables pour obtenir de meilleurs rendements agricoles. Elles ont acquis de nouvelles techniques et connaissances en matière de lutte contre la dégradation des terres par l'amélioration de la qualité du sol et de sa productivité.

Dix-sept des 37 villages qui composent la communauté de Keur Moussa souffrent de l'érosion et de la dégradation des terres qui causent des rendements agricoles insuffisants. Trois

villages (Santhie Sérère, Kessoukhatte et Landou) ont été choisis comme sites pilotes pour le contrôle de l'érosion dans le cadre du Programme Agrobio Niayes par PRONAT ENDA (Action Environnement et Développement du Tiers Monde). Le projet a été initié par les populations locales, et les femmes en particulier, à la suite de consultations sur les problèmes et les solutions à l'érosion; la disparition de terres arables; l'arrachage de cultures et d'arbres; la pénurie d'eau; et l'inaccessibilité des villages. Des comités ont été établis en fonction des priorités. Le Comité Anti-érosion, dans lequel les femmes sont très actives, est l'un de ceux-ci.

Pour contrôler la circulation de l'eau, elles ont construit des obstacles et entrepris le reboisement. Les obstacles sont construits sur les bords de bassins d'eau de pluie capturée, et se composent de bordures composées de pierres, de canaux en demi-lune, de fagots de bois, de fossés d'infiltration, et de tranchées ouvertes qui ralentissent l'eau et l'orientent vers les points d'infiltration.

Les femmes sont intéressées à résoudre le problème de l'érosion car, en plus d'affecter la productivité de l'agriculture, l'érosion rend également difficile l'accès à l'eau potable. Si elles

avaient le choix, leur priorité serait d'avoir plus de ressources en eau. Elles sont très actives dans la construction de barrières de pierre. Tous leurs efforts ont eu un effet immédiat – l'eau souterraine a été rechargée; des masses d'eau ont été créées et le sol stabilisé; le débit d'eau de pluie a ralenti; la végétation se régénère; et la diversité de la végétation de surface s'accroît. Le président de l'organisation a déclaré: "Maintenant, il y a beaucoup d'eau dans nos puits, et cette année, nous consacrons moins de temps à puiser de l'eau, c'est à dire 1 à 1,3 heures pour recharger le puit par rapport à 2 à 3 heures l'an dernier. Nous allons continuer notre campagne anti-érosion pour obtenir de meilleurs résultats". Les rendements agricoles se sont améliorés et les femmes ont commencé à négocier des herbes et autres plantes, ce qu'elles n'avaient pas fait depuis un long moment.

Source:

Organisation des Femmes pour l'Environnement et le Développement (WEDO) en association avec ABANTU pour le Développement au Ghana, ActionAid Bangladesh et ENDA au Sénégal. (2008). *Gender, Climate Change and Human Security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal*. Tiré du World Wide Web de <http://www.wedo.org/files/HSN%20Study%20Final%20May%202020,%202008.pdf>.



Module 7

Généraliser l'analyse selon le genre
aux mécanismes de financement de la lutte
contre le changement climatique

Module 7:

Généraliser l'analyse selon le genre aux mécanismes de financement de la lutte contre le changement climatique

En premier lieu, la réponse et la capacité des femmes à faire face aux problèmes liés au changement climatique sont essentiellement tributaires de la solidité de leur santé et de leur bien-être et de l'ampleur de leurs réseaux sociaux. En second lieu, la capacité des femmes à s'adapter aux exigences du changement climatique dépend de l'étendue de leur maîtrise des ressources économiques et de leur accès aux ressources financières (Williams, communication personnelle).

Messages-clé

- Les ressources économiques et financières des femmes sont plus fortement menacées par le changement climatique que celles des hommes;
- La politique de financement de la lutte contre le changement climatique ne prend pas en compte l'effet du changement climatique sur la sécurité économique des femmes. Elle devrait se concentrer sur la promotion d'investissements dans des microprojets et des taxes nationales sur le carbone qui peuvent procurer de plus grands avantages aux femmes;
- La voix, les préoccupations et les priorités des femmes ne peuvent pas continuer à être marginalisées dans les cadres nationaux et internationaux existants de financement pour la lutte contre le changement climatique;
- Le financement de l'adaptation devrait se concentrer sur des mesures coût-efficacité d'adaptation dans l'agriculture et sur la gestion des ressources naturelles qui sont plus dans l'alignement avec les activités des femmes en matière de changement climatique et autres activités connexes;
- Le financement de l'atténuation devrait compléter la réduction des gaz à effet de serre (GES) avec des projets qui améliorent la vie et les droits des femmes;

- Le financement du secteur privé pour lutter contre le changement climatique devrait tenir compte et atténuer les impacts négatifs des actions du marché sur l'accès des femmes aux ressources comme la terre.

7.1 Qu'est-ce que le financement de la lutte contre le changement climatique?

Les tentatives nationales et internationales de relever les défis du changement climatique ont permis de nombreuses actions à tous les niveaux de l'économie. Les objectifs, les cibles, les modalités, les projets et les programmes découlant de la politique climatique autour des stratégies d'adaptation et d'atténuation, demanderont des ressources importantes pour couvrir le coût des marchandises, des services et des technologies nécessaires aux pays développés et en développement dans leur mise en oeuvre de mesures concernant le changement climatique. Le prix à payer pour le changement climatique est estimé à environ 20% du PIB mondial.

Les défis de financer des programmes et des projets pour s'adapter au changement climatique et pour mettre en oeuvre des stratégies d'atténuation ont conduit la communauté internationale sous les auspices de la Convention Cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) afin de mettre en place un système de financement pour lutter contre le changement climatique avec de multiples instruments et mécanismes. Les instruments de financement de la lutte contre le changement climatique sont fortement différenciés en termes d'approche stratégique (l'adaptation versus l'atténuation et le transfert technologique), et sont supposés être fabriqués de façon traditionnelle afin de convenir aux différents niveaux de développement économique des différents pays de l'économie mondiale.

Le financement de la lutte contre le changement climatique, par conséquent, englobe le rôle et les actions des institutions financières et des décideurs financiers, dans les secteurs public et privé, en ce qui concerne la médiation entre les donateurs et les gouvernements bénéficiaires, les épargnants et les investisseurs, les prêteurs et les emprunteurs. L'objectif de la médiation consiste à gérer les risques des stratégies de réduction et de répondre à la perte et aux dommages liés aux impacts et à l'atténuation du changement climatique.

7.2 Qu'est-ce que le financement de la lutte contre le changement climatique a à voir avec le genre?

Bon nombre des facteurs qui influent sur l'autonomisation globale des femmes et le contrôle des femmes sur les ressources économiques et financières, incluant la micro finance, sont bien connus et sont devenus des "faits stylisés". Ces facteurs comprennent notamment: l'inégalité de genre en termes d'accès différencié aux biens sociaux et physiques; les écarts entre les sexes dans l'éducation, le revenu, l'emploi du temps et les loisirs; et des rôles genrés et des responsabilités différenciées dans le ménage, la communauté et le marché du travail. Dans l'Objectif de Développement du Millénaire (ODM)-orienté vers la littérature, ces facteurs peuvent être regroupés en fonction de leur incidence sur les capacités des femmes, sur leur accès aux ressources et aux opportunités, et sur leur sécurité. Une recherche empirique a aussi montré ces dynamiques différenciées selon le sexe agissant dans un large éventail d'activités sociales et économiques, y compris l'agriculture, les services, la fabrication, la distribution et l'utilisation de l'eau et de l'énergie, le transport et la gestion des catastrophes.

La réponse et la capacité des femmes à s'adapter aux problèmes posés par le changement climatique dépendent fortement, dans le premier cas, de la solidité de leur santé et de leur bien-être et de la profondeur de leur contrôle sur les ressources sociales et économiques. Cela inclut notamment le contrôle des femmes "sur la terre, les crédits et les outils, une bonne santé et la mobilité des personnes, le droit des ménages et la sécurité personnelle, des logements sûrs dans des lieux sûrs, la liberté de la violence" (Brody *et al.*, 2008). Si cela n'est pas bien établi, les groupes de femmes touchés seront dans une situation désavantageuse.

Le changement climatique est associé à l'intensification de la pénurie alimentaire, à une augmentation de la fréquence des maladies respiratoires, et à l'épuisement accru dû au fait qu'il faut aller de plus en plus loin pour trouver de l'eau. Pour compliquer la situation de nombreuses femmes, le changement climatique introduit également de nouveaux éléments tels que le stress thermique et une augmentation des maladies d'origine hydrique (Brody *et al.*, 2008). Ces facteurs de complication compromettent davantage la capacité des femmes à fonctionner. Dans certains cas, le changement climatique peut exiger de nouvelles compétences de survie telles qu'escalader un arbre et nager, qui ne sont pas des activités habituelles pour les femmes vivant sous certaines contraintes culturelles et religieuses. Le changement climatique intensifie également les

effets des écarts entre les sexes préexistants tels que l'asymétrie de l'information entre les hommes et les femmes. Alors que les anciennes formes d'asymétrie conduisent à des problèmes chroniques à long terme telle que la pauvreté endémique, les nouvelles formes tel que le partage asymétrique de l'information en ce qui concerne l'alerte précoce et la préparation aux catastrophes sont une question de vie ou de mort.

Traiter avec succès le défi de la gestion des risques, la préparation aux catastrophes et les défis météorologiques induits par le changement climatique nécessite des ressources bien au-delà de celles qui sont normalement disponibles pour répondre au jour le jour aux besoins auxquels fait face la moyenne des individus et des ménages. Cela peut demander des ressources pour construire des logements permanents ou plus robustes pour la famille; des meilleures unités de stockage de l'eau; et un investissement dans des technologies d'efficacité énergétique tels que les cuisinières solaires, par exemple.

Comme indiqué par les Nations unies, autonomiser et investir dans les femmes est la clé pour lutter contre les effets de la désertification et ouvrir la voie à l'atténuation de la pauvreté rurale dans plusieurs des pays les moins avancés (Srabani, 2008). Les femmes jouent également un rôle important dans le développement de systèmes énergétiques.

Pourtant, dans le cadre du régime de financement pour lutter contre le changement climatique, les femmes n'ont pas un accès facile et suffisant à des fonds pour couvrir les pertes liées au climat, ou au service des technologies d'adaptation et d'atténuation. De nombreuses activités normalement entreprises par des femmes qui pourraient compter comme des activités d'adaptation et d'atténuation, telle que la plantation d'arbres, ne sont pas reconnues dans le marché mondial du commerce du carbone ou sont négligées par les divers groupes de bailleurs de fonds. En outre, compte tenu de la complexité des différents fonds pour le changement climatique et de leurs processus d'applications complexes, les groupes de femmes et de communautés ont des difficultés à accéder et à absorber les fonds qui sont destinés à des projets à grande échelle et bien capitalisés. En fin de compte, les mécanismes de distribution de financement pour lutter contre le changement climatique peuvent ne pas être très favorables au niveau et à l'ampleur des actions menées par des femmes, soit dans le secteur de l'agriculture, de l'entreprise soit dans le secteur des ménages. Une vérification empirique de ces questions ne peut être déterminée seulement par un examen plus détaillé du

fonctionnement de l'architecture de financement destinée à lutter contre le changement climatique, y compris de ses instruments et mécanismes.

Encadré 1 Rigidités et défis dans les marchés financiers nationaux et mondiaux

Il existe des rigidités et des défis bien connus dans les marchés financiers nationaux et mondiaux qui agissent pour empêcher ou fausser l'accès des femmes aux ressources économiques, aux crédits et aux fonds dans les marchés de crédits et monétaires. Les femmes sont sous-représentées dans les forums de prise de décision portant sur le changement climatique. Les préoccupations, les priorités et les questions des femmes sont marginales dans les opérations de financement des décideurs pour lutter contre le changement climatique. Néanmoins, les conséquences de la prise de décision quant au choix des projets et programmes financés, et par quels moyens, ont également un impact sur les femmes.

Il peut également arriver que les mêmes types de contraintes fondées sur le sexe (telle que l'inégalité dans les droits de propriété) qui créent des problèmes pour les femmes dans les marchés financiers réguliers, puissent aussi opérer dans le contexte du financement lié au changement climatique. Ces contraintes sont liées à des normes discriminatoires sur les marchés financiers résultant de l'inefficacité dans l'allocation des ressources.

Bien qu'il y ait eu très peu de recherches sur la dynamique de genre du financement de la lutte contre le changement climatique, si la segmentation entre les sexes, qui est si commune dans les marchés financiers réguliers, persiste, alors il peut être attendu que:

- Les femmes auront tendance à demander des prêts plus petits que les hommes (dans le domaine du financement de la lutte contre le changement climatique, cela peut se manifester en termes de prédominance des femmes dans les projets à petite échelle);
- Les femmes ont tendance à accorder des crédits aux femmes, ainsi où les considérations et les critères de sexe ne sont pas importants pour l'examen des propositions de projets et la prise de décision concernant l'approbation et le décaissement des fonds, le ratio des projets des femmes retenus peut être inférieur;
- Les femmes vont emprunter à des programmes spéciaux, qui ont des limites de crédit plus basses;
- Les femmes devront faire face à des taux d'intérêt plus élevés ou à des coûts de transaction plus importants (en raison de la taille de leurs projets);
- Les femmes auront tendance à avoir un accès plus limité à, et un excédent de demandes de crédit (dans ce cas, de nombreuses femmes et des groupes de femmes peuvent avoir de nombreux projets qui nécessitent un financement pour lutter contre le changement climatique, mais font face à un apport financier limité).

7.3 Quels sont les instruments, les mécanismes et les modalités du financement de la lutte contre le changement climatique?

Les grands objectifs de l'actuel régime de financement de la lutte contre le changement climatique sont de promouvoir et d'assurer des activités d'adaptation et d'atténuation. Des objectifs spécifiques incluent la stabilisation ou la diminution des émissions de GES et de susciter le passage à une économie sobre en carbone.

Comme indiqué précédemment, la structure de gouvernance globale de la politique internationale sur le changement climatique est la CCNUCC. Par conséquent, le régime de financement de la lutte contre le changement climatique actuellement en place a été créé sous les auspices de la CCNUCC et de ses processus affiliés tel que le Protocole de Kyoto. L'architecture du régime de financement destinée à la lutte contre le changement climatique est composée de différents niveaux et formée de quatre piliers complexes et imbriqués de réseaux financiers publics qui sont complétés par un réseau d'acteurs et d'initiatives du secteur privé. Les éléments publics de l'architecture du financement de la lutte contre le changement climatique comprennent: 1) l'Organisation des Nations Unies (CCNUCC/ Les Fonds pour l'environnement mondial (FEM)); 2) la Banque mondiale; 3) d'autres institutions multilatérales de financement et de développement, et 4) une série de donateurs bilatéraux. Le réseau du secteur privé comprend les fondations, les fonds de capital-risque, les fonds pour le carbone et un réseau d'échanges.

Encadré 2 Instruments financiers nationaux (incitations)

- Les paiements directs
- Les réductions d'impôts
- Les soutiens des prix
- Les rabais des tarifs
- Les programmes de subvention
- Les programmes de prêts
- Les obligations
- L'encouragement à la production
- Les programmes d'achat du gouvernement
- Les investissements de capitaux, y compris le capital-risque
- Les programmes d'assurance

Source: Tirpak et al., 2008.

Les mécanismes financiers consistent en des mesures nationales (Encadré 2) et des mécanismes de marché (Encadrés 4, 5 et 6). Du côté de l'offre publique, la Banque mondiale, les banques régionales de développement et les donateurs bilatéraux et les gouvernements nationaux utilisent une palette d'options, allant des régimes d'incitations fiscales, de l'investissement

intérieur, des régimes d'assurance, des programmes de crédit à faible intérêt, des subventions, du financement concessionnel, du co-financement, à des programmes ciblés. Ils ont également accès à des mécanismes de marché volontaires et non volontaires. Le secteur privé utilise des instruments tels que les investissements directs étrangers, les options, les titres et les investissements de portefeuille, et une multitude de régimes fondés sur le marché.

L'aspect demande du financement de la lutte contre le changement climatique est principalement basé sur une politique du changement climatique nationale, régionale et internationale et sur l'ensemble des mesures incitatives qui sont construites en vue de faciliter les stratégies d'adaptation et d'atténuation. Les principales revendications sont dans des secteurs tels que l'énergie, l'agriculture, la sylviculture et les secteurs de la santé, comprenant les pertes agricoles liées aux conditions météorologiques, et le financement des technologies d'atténuation et d'adaptation. Les principaux demandeurs de fonds pour les activités d'adaptation sont des pays en développement, qui font leurs requêtes principalement grâce à l'élaboration de Programmes d'Action Nationaux d'Adaptation (PANA).

Actuellement, le financement de la lutte contre le changement climatique est orienté vers l'atténuation, ainsi le financement de projets d'adaptation est moins facile à obtenir que le financement de projets d'atténuation. Du côté de l'atténuation, les principaux acteurs ont tendance à être des pays développés et certaines économies de marché émergentes comme le Brésil, l'Inde et la Chine. Mais de plus en plus, de nombreux pays en développement montrent également une demande accrue pour des projets d'atténuation.

La Conférence des Parties (COP) a établi le FEM comme son bras financier. Le FEM est l'objet d'un examen tous les quatre ans et est responsable devant la Conférence des Parties. Les projets du FEM sont gérés par trois organismes d'exécution: le PNUE, le PNUD et la Banque mondiale, et de sept agences d'exécution. La plupart des projets du FEM ont un élément de cofinancement. Il est attendu des pays participants de préparer une série de communications nationales impliquant la nécessité de faire le point sur leurs besoins et priorités liées au changement climatique.

La Conférence des Parties a créé trois fonds spéciaux: le Fonds Spécial pour les Changements Climatiques (FSCC) et le Fonds pour les pays les moins

avancés (FPMA) sous la CCNUCC; et le Fonds d'adaptation (AF) dans le cadre du protocole de Kyoto. Le FEM gère les deux fonds de la CCNUCC, ainsi que sa propre Priorité Stratégique pour l'Adaptation (SPA) Fonds d'affectation spéciale.

Le FSCC est un fonds volontaire qui repose sur les contributions des donateurs. Il est destiné à aborder les questions d'adaptation et de développement, à inclure le transfert de technologie, et il est très demandé par les pays en développement. Le Fonds pour les pays les moins avancés (FPMA) est également financé sur une base volontaire. Il est supposé se concentrer sur les domaines prioritaires PANA (Encadré 3) y compris les questions de développement et d'adaptation communautaire. Il y a aussi le Small Grants Programme (SGP) conçu pour les pays disposant de peu de moyens. Il opère dans les domaines du FEM. Celui-ci est censé être un programme très flexible qui répond aux besoins des pays en développement.

Dans le cadre du Protocole de Kyoto, les pays, qui sont censés répondre à leurs objectifs d'abord avec les mesures nationales, peuvent avoir recours à trois mécanismes fondés sur le marché. Ceux-ci sont le commerce des émissions (ou commerce/marché du carbone), le Mécanisme de Développement Propre (MDP) et la Mise en Œuvre Conjointe (MOC). Kyoto a également créé l'AF pour le financement concret des projets et des programmes d'adaptation dans les pays en développement qui sont des Parties au Protocole de Kyoto. Ce fonds, qui est géré par le Fonds pour l'Adaptation (AFB, établi lors de la COP 13), est financé par un prélèvement de 2% sur des projets du MDP ainsi que par d'autres sources.

Financement de l'adaptation - l'état d'avancement

Le Plan d'Action de Bali a porté plus d'attention sur le domaine quelque peu négligé de l'adaptation dans le régime international de financement de la lutte contre le changement climatique. Bali a identifié quatre financements et composants liés au financement de l'adaptation: la planification nationale pour l'adaptation; la rationalisation et le renforcement de l'appui financier et technologique; le renforcement du partage des connaissances; et des cadres institutionnels pour l'adaptation.

Il a en outre souligné les "actions renforcées en matière d'adaptation" qui comprennent, entre autres, l'examen de:

- la gestion des risques et les stratégies de réduction des risques, y compris le partage des risques et le transfert de mécanismes telle que l'assurance;
- des stratégies de réduction des catastrophes et des moyens de traiter les pertes et les dommages liés aux impacts du changement climatique dans les pays en développement qui sont particulièrement vulnérables aux effets néfastes du changement climatique.

Les activités d'adaptation nécessitent un financement pour le transfert de technologie et l'assurance ainsi que des ressources pour réduire le risque de catastrophes et accroître la résilience des communautés à l'augmentation du nombre d'événements extrêmes. La plupart des fonds d'adaptation sont allés à des projets de grande envergure en Afrique, en Asie et en Amérique latine liés à l'agriculture et la sylviculture, l'approvisionnement en eau et des zones côtières. Très peu de fonds sont passés dans l'adaptation fondée sur les communautés. Le flux de fonds pour les questions de subsistance, qui est l'une des principales préoccupations des agricultrices et qui est essentiel aux besoins de sécurité alimentaire de toutes les femmes, n'est toujours pas suffisamment pris en compte.

Encadré 3 Le Programme d'action national

Les Programmes Nationaux d'Adaptation fournissent un moyen important de donner la priorité aux besoins urgents d'adaptation des pays les moins avancés (Article 4,9). Ils s'appuient sur les informations existantes et sur la contribution communautaire pour identifier les projets d'adaptation actuellement nécessaires afin de permettre à ces pays à faire face aux conséquences immédiates du changement climatique. Les domaines prioritaires du PANA incluent les ressources en eau, la sécurité alimentaire, la santé, la préparation aux catastrophes et la gestion des risques.

Il y a un grand besoin de la participation effective des femmes et de l'intégration d'une analyse de genre pour aborder les questions de vulnérabilité et de la gestion des risques dans une perspective holiste et de développement durable.

Financement d'atténuation - l'état d'avancement

L'objectif du financement de l'atténuation est de supprimer les obstacles à la conservation de l'énergie, aux énergies renouvelables et au transfert de technologie. Les activités d'atténuation reçoivent la plupart des financements de la lutte contre le changement climatique mondial des caisses financières. Les fonds d'atténuation sont investis dans des projets qui éliminent les obstacles à la conservation de l'énergie, et promeuvent l'efficacité énergétique et l'adoption des énergies renouvelables. Bien que le transport durable et la

gestion intégrée des écosystèmes sont également des domaines prioritaires, le financement de l'atténuation tend à privilégier l'énergie et de nombreux projets qui sont financés et sont des projets à forte intensité de capital à grande échelle. Cela a des implications pour l'accès et l'appropriation des terres par les autochtones, ainsi que par les femmes. En dernière analyse, l'approche actuelle au financement de mesures d'atténuation ne semble pas considérer les coûts sociaux et les coûts en termes d'équité du défi posé par le changement climatique.

Les deux principaux programmes de financement d'atténuation dans le cadre de la CCNUCC sont le MDP (voir Encadré 5) et la REDD. La Banque mondiale conduit également ou dirige une grande partie des sous-fonds destinés à l'atténuation.

Encadré 4 Un aperçu de l'évolution de certains des fonds de la Banque mondiale

La première génération de financement de la lutte contre le changement climatique de la Banque mondiale sous le Cadre d'investissement pour les énergies propres (CEIF) exploite un “ +50, stratégie 3x5 ” - 50% de financement dans trois secteurs pour lutter contre le changement climatique (l'énergie (pour l'Afrique sub-saharienne); une trajectoire de développement sobre en carbone; et l'adaptation), dans cinq secteurs (transport, agriculture, eau, énergie et urbanisme). La deuxième génération des fonds émerge dans le cadre du Fonds d'investissement climatique (CIF). Celles-ci sont axées sur le financement du développement mixte et le financement pour lutter contre le changement climatique mis en oeuvre par les réseaux de banques de développement multilatéral ou régional (la Banque africaine de développement, la Banque asiatique de développement, la Banque interaméricaine de développement et la Banque européenne de développement). Les fonds CIF concernent pleinement l'atténuation et sont répartis sur deux sous-fonds: Fonds de Technologie Propre (FTP) orientés vers le Brésil, l'Inde et la Chine, et le Fonds stratégique pour le climat stratégique (SCF).

La REDD (Réduction des Emissions résultant du Déboisement et la Dégradation des forêts dans les pays en développement) est le plus récent et le plus important mécanisme de financement pour le changement climatique. Il offre des incitations positives sous forme de transferts financiers aux pays en développement pour ralentir leur taux de déforestation et la dégradation des forêts afin de réduire les émissions de GES (atténuation). Les politiques et les mesures en vertu de la REDD incluent le paiement des services environnementaux (PSE), la gestion durable de l'agriculture et des forêts.

7.4 Système basé sur le marché et financement du secteur privé pour la lutte contre le changement climatique

Le Protocole de Kyoto, en établissant trois mécanismes de mise en œuvre parallèles – la mise en œuvre conjointe (MOC), le commerce des émissions et le MDP- a catalysé le marché pour le commerce du carbone. Le marché “ cap and trade ” est destiné à faciliter les achats des émissions des pays en développement (voir Encadré 6). C'est d'abord un marché volontaire impliquant la participation active des entreprises du secteur privé de tous les coins du monde. L'infrastructure du marché est similaire à la bourse et autres marchés de capitaux. Elle est dominée par un réseau de courtiers, des échanges et des entreprises qui cherchent à générer en fin de compte des activités liées au changement climatique. Le marché a un certain nombre de fonctions similaires

Encadré 5 Mécanismes fondés sur le marché en vertu de Kyoto

- **Commerce des émissions:** le commerce des émissions, comme prévu dans l'Article 17 du Protocole de Kyoto, permet aux pays qui ont des unités d'émissions disponibles- les émissions leur sont permises, mais ne sont pas “utilisées” - de vendre cet excédent de capacité aux pays qui ont atteint leurs objectifs. Ainsi, une nouvelle marchandise a été créée sous la forme de réductions ou d'absorptions des émissions. Étant donné que le dioxyde de carbone est le principal gaz à effet de serre, on parle simplement de commerce dans le carbone. Le carbone est à présent recherché et commercialisé comme n'importe quelle autre marchandise. C'est ce qu'on appelle le “ marché du carbone”.
- **Le Mécanisme de Développement Propre (MDP):** défini dans l'Article 12 du Protocole, permet à un pays avec un engagement de réduction des émissions ou de limitation des émissions dans le cadre du Protocole de Kyoto (Partie visée à l'Annexe B) de mettre en œuvre un projet de réduction des émissions dans les pays en développement. De tels projets peuvent gagner des crédits vendables de réduction d'émissions certifiées (CER), chacun équivalant à une tonne de CO₂, qui peuvent être comptés en vue de satisfaire les objectifs de Kyoto. Une activité de projet MDP pourrait impliquer, par exemple, un projet d'électrification rurale utilisant des panneaux solaires ou d'installation de chaudières avec une efficacité énergétique accrue.
- **La Mise en œuvre conjointe (MOC):** Le mécanisme connu comme “ la mise en œuvre conjointe”, défini dans l'Article 6 du Protocole de Kyoto, permet à un pays avec un engagement de réduction ou de limitation d'émission en vertu du Protocole de Kyoto (Parti à l'Annexe B) de gagner des unités de réduction des émissions (URE) à partir d'un projet de réduction ou d'absorption des émissions dans un autre Partie à l'Annexe B, chacune équivalant à une tonne de CO₂, qui peut être pris en compte pour atteindre ses objectifs de Kyoto. La MOC offre aux Parties un moyen flexible et rentable de remplir une partie de leurs engagements de Kyoto, alors que le Parti hôte bénéficie de l'investissement étranger et du transfert de technologie.

Source: base de données de la CCNUCC.

à celles des marchés de fonds traditionnels et de capitaux. Son mécanisme de fixation des prix est censé agir comme un signal pour les investisseurs et contribuer à orienter les décisions d'investissement. En fin de compte, il devrait contribuer à favoriser une affectation efficace des capitaux à travers les secteurs et pays. Il fournit des instruments pour la gestion des risques et sert également de véhicule pour baisser les coûts de transaction.

La participation au marché intervient à différents niveaux. Chaque niveau détermine les conditions d'entrée particulières ainsi que les barrières à l'entrée. La clé est l'accessibilité à la prise de conscience, la connaissance et à l'expérience. Au-delà de ces points de départ, l'accès et le contrôle des capitaux et autres ressources économiques deviendront des facteurs déterminants ou contraignants pour un taux plus élevé de participation.

Comme avec les sources de financement publiques liées au changement climatique, les facteurs clés pour attirer le financement du secteur privé sont la sensibilisation; la transparence des signaux des prix; des règles normalisées, cohérentes et claires; et des incitations. Ces caractéristiques permettent le développement de la confiance, l'efficacité et l'accès, et abaissent les coûts de transaction du financement d'une gamme d'alternatives rentables pour l'investissement.

Les organismes publics participent également au marché du carbone. Par exemple, la Banque mondiale gère plus de 2 milliards de dollars dans 12 fonds et services. Elle obtient ses fonds de 16 gouvernements et 66 entreprises privées. Ses deux nouveaux mécanismes basés sur le marché ou de financement du carbone sont le Fonds de partenariat pour le carbone forestier (FCPF) et le Fonds carbone de partenariat (CPF). Alors que le FCPF est axé sur la déboisement, le CPF se concentre sur la gestion de l'énergie et des déchets. Le FCPF vise à prévenir la déboisement par le renforcement des capacités, et la compensation, des pays en développement pour réduire les émissions de la déboisement et la dégradation des forêts. Les activités du CPF comprennent la promotion de l'efficacité énergétique, le torchage du gaz, le transport et le développement urbain. Dans les régimes du marché du carbone, le système d'échange d'émissions de l'Union Européenne (ETS) représente plus de 60 milliards de dollars ce qui représente environ 70% de la valeur du marché mondial du carbone.

Encadré 6 Le marché financier du carbone

Actuellement, le marché du carbone est dominé par les entreprises du Nord telles que la European Climate Exchange™ (ECX). La ECX est un marché de produits dérivés pour l'Europe et est le plus grand système d'échange; elle et les plus petites entreprises tel que le Chicago Climate Exchange (CCX) sont dans une famille d'échanges mondiaux. La Chicago Climate Futures Exchange™ (CCFE) est une bourse de produits dérivés environnementaux (instruments financiers du carbone (FCI)), le "Regional Greenhouse Gas Initiative (RGGI), les réductions d'émissions certifiées (CER), l'European Allowance (EUA). Le Tianjin Climate Exchange™ (TCX) est un partenariat entre la Compagnie pétrolière nationale de Chine et la ville de Tianjin. Le marché climatique de Montréal™ (MCeX) est une coentreprise de la Bourse de Montréal. L'India Climate Exchange™ est en cours de développement. Un projet doit répondre aux normes d'éligibilité et subir une vérification indépendante pour être négocié dans le Programme de compensation du CCX. Les projets de compensation vérifiés qui séquestrent ou éliminent les émissions de GES gagnent des FCI qui sont commercialisables aux membres du CCX.

Les obstacles à la participation au Programme de compensation du CCX incluent les coûts (de vérification, d'accès, de transaction) et le manque de connaissance du marché (enregistrement, vérification, processus). Les agrégateurs de compensation sont des entités qui servent de représentants administratifs au nom de plusieurs propriétaires de projets qui génèrent une compensation. Lorsque les agrégateurs regroupent des petits projets, ils réduisent le temps et les coûts, et utilisent leurs connaissances du marché et de ses processus. Les coûts de transaction pourraient être trop élevés si un acheteur devait traiter avec des propriétaires de projet différents. Il y a plus de 75 agrégateurs de compensation qui fonctionnent actuellement.

Les clés pour accéder au marché du carbone sont la conception intégrée et l'infrastructure du marché (fonction du temps et sensibilisation). La conception du programme doit être globale, doit offrir l'opportunité d'augmenter l'approvisionnement en crédits de réduction d'émissions au-delà de la limite, et stimuler un changement de comportement à l'extérieur de l'industrie. L'infrastructure du marché est encore en développement.

Le "Bundling and Aggregator Model" est un moyen de permettre la participation significative des petites entreprises dans le Programme de compensations CCX. Il donne accès à des réductions coût-efficacité des projets grâce au partage des risques, des coûts et des avantages.

Exemples de projets de compensation pré-définis:

- Enfouissement, destruction du méthane agricole et des mines de charbon;
- Séquestration du carbone: le reboisement, le boisement, les sols agricoles;
- Les énergies renouvelables;
- Changement de combustibles et efficacité énergétique.

Source: GCCA, 2008.

7.5 Enjeux sociaux, du développement et liés au genre, et état des lieux du financement de la lutte contre le changement climatique

Il y a beaucoup de défis de développement, de genre et sociaux autour des différents fonds et sous-fonds liés au changement climatique, des instruments et des mécanismes de prestation de l'architecture financière mondiale destinée à combattre le changement climatique. Le système de gouvernance du financement de la lutte contre le changement climatique vise à promouvoir un environnement favorable pour prévenir le pire des scénarios de détérioration rapide et irréversible des équilibres écologiques et environnementaux de la terre. Il existe de graves préoccupations quant à la façon dont les actions, les projets et les politiques qui sont engendrées auront un impact à long terme sur l'éradication de la pauvreté, et sur l'équité sociale et entre les sexes. Ces questions se complèteront-elles les unes les autres, ou font-elles concurrence et heurtent-elles potentiellement le programme?

Dans une perspective de développement, sociale et de genre, il y a au moins cinq grands domaines prioritaires de préoccupation à cet égard.

Tout d'abord, il y a des préoccupations quant à la nature fragmentaire du système de financement de la lutte contre le changement climatique. De plus en plus, il y a la reconnaissance de la nécessité d'un mécanisme de coordination plus grand qui simplifie et normalise les fonds, les politiques et les procédures. Une plus grande cohérence et simplification des processus permettront aux pays pauvres en développement de participer plus efficacement au système selon leurs propres conditions. Il contribuera également à la transparence et à la prise en compte des objectifs d'équité sociale et d'équité entre les sexes.

Deuxièmement, il y a clairement des tensions et des contradictions entre la volonté de technologies respectueuses du climat qui diminuent les émissions et les stades d'émission intensive du développement auxquels se trouvent de nombreux pays en développement. Il y a une irrationalité dans les sacrifices à faire en termes de responsabilité pour les problèmes de générer un changement climatique en tant que tel. A qui sont les dynamiques économiques et de croissance qui doivent être ralenties versus qui bénéficiera de la progression des solutions haute technologie basées sur le marché pour lutter contre le changement climatique? Il s'agit ainsi de savoir si les mécanismes de financement se concentrent sur la promotion d'une transformation pour une économie sobre en carbone ou d'autres formes de réduction des émissions. Dans aucun des cas, l'ensemble des solutions, au coeur du régime de financement

de la lutte contre le changement climatique, s'intéresse à la compensation des dommages préalables faits par le Nord, ou à la découverte et l'amélioration des connaissances, du savoir-faire et des compétences traditionnels d'adaptation et d'atténuation perfectionnés au fil du temps dans les pays en développement. De telles réserves de connaissances sont disponibles au sein des communautés et des ménages dans de nombreuses régions du sud. Les femmes dans de nombreuses communautés sont aussi les gardiennes et les praticiennes de ces savoirs.

Troisièmement, les mécanismes de financement de la lutte contre le changement climatique peuvent également être impliqués dans l'accumulation supplémentaire de dettes souveraines dans un contexte où de nombreux pays en développement, à la fois à faible revenu et à revenu intermédiaire, sont déjà très endettés et opèrent avec des ratios de viabilité de dette questionnables. Les principaux coupables sont les mécanismes financiers qui impliquent explicitement des prêts ainsi que ceux soutenus par les dynamiques de co-financement. Un autre point important à signaler ici est la menace probable d'une substitution du financement pour le développement par le financement de la lutte contre le changement climatique et les impacts que celle-ci peut avoir sur l'équité sociale et l'équité entre les sexes. Historiquement, les interventions pour le développement social et l'égalité de genre dans de nombreux pays pauvres en développement ont été fortement tributaires de l'aide et des courants financiers publics.

Quatrièmement, il existe actuellement un fort déficit démocratique dans les systèmes de gouvernance du financement de la lutte contre le changement climatique. Beaucoup des fonds et des mécanismes ne permettent pas d'assurer la voix et la participation des principales parties prenantes dans la formulation, la conception, la mise en œuvre et le suivi des projets et des programmes financés. Plus important encore, les fonds et les mécanismes qui tendraient à être des processus les plus appropriés pour le développement, la réduction de la pauvreté et les contributions et les résultats sensibles au genre sont les derniers à être pris en compte et les plus vulnérables. Par exemple, le Fonds pour l'Adaptation est très insuffisamment doté en ressources, de telle sorte qu'il lutte pour s'acquitter de ses fonctions administratives.

Malheureusement, trop peu des instruments financiers les plus richement dotés, en particulier ceux dans le domaine stratégique des mesures d'atténuation, encouragent la participation locale, et eux-mêmes s'appuient sur un processus de haut en bas. Par exemple, comme l'a souligné les militants de la justice climatique, le cadre de financement de la Banque mondiale pour lutter contre le changement climatique est basé sur un pourcentage du PIB, et

donc par nature ne tient pas compte des ressources des pauvres. En outre, les processus d'application et d'examen de la plupart des fonds de financement de la lutte contre le changement climatique sont assez complexes, et étant donné le niveau élevé de segmentation des fonds, ils n'encouragent pas l'accès non-gouvernemental aux fonds.

Ceci est particulièrement pertinent pour les ONG très petites et aux ressources insuffisantes dans les pays en développement. Il existe une partialité institutionnelle en faveur des ONG basées dans le Nord qui pratiquent des actions assez importantes et bien financées. C'est donc un euphémisme de dire que dans ce cadre, les voix, les priorités et les préoccupations des populations autochtones et des femmes sont souvent les dernières à être entendues et sont celles auxquelles on répond le moins.

Cinquièmement, comme indiqué ci-dessus, il y a une tendance, compte tenu de la partialité du système envers l'atténuation, à marginaliser les droits et les moyens de subsistance des femmes et des peuples autochtones en faveur de projets d'infrastructure large et hautes technologies. Souvent, cela est dû non pas à une intention de discriminer ou de marginaliser, mais plutôt à une ignorance et un refus de prendre en compte la situation historique ou les résultats de la discrimination systémique de genre qui a eu des répercussions sur la situation actuelle des femmes et des peuples autochtones en matière d'éducation, des terres, des forêts et autres ressources économiques.

C'est pourquoi une perspective de genre et des droits de l'Homme doit sous-tendre et être intégrée dans l'approche stratégique des fonds multilatéraux d'adaptation et d'atténuation mis en œuvre par la Banque mondiale et le FEM-ONU. Cela s'applique aussi bien au marché du carbone. Globalement, afin que le financement de la lutte contre le changement climatique ait des effets positifs sur les populations autochtones et favorise l'autonomisation économique et sociale des femmes, les questions en suspens de transparence et de responsabilité aux niveaux multilatéral, bilatéral et national; la responsabilité sociale des entreprises; le renforcement des capacités; et l'appui aux plaidoyers doivent être examinées. La prochaine section examine ces questions de manière plus ciblée sur les questions de genre.

7.6 Genre et état des lieux du financement de la lutte contre le changement climatique

Comme mentionné dans la section précédente, il existe des préjugés spécifiques à l'œuvre dans le domaine opérationnel du financement de la lutte contre le changement climatique, qui sont à la fois structurels et institutionnels:

1) Les secteurs public et privé ont un parti pris et donnent la priorité à l'atténuation sur l'adaptation. En conséquence, il y a moins d'argent pour l'adaptation;

2) Il y a un parti pris en faveur du secteur de l'énergie et des projets de grande envergure. Du fait de ces deux biais, les groupes communautaires, les ONG du Sud et, plus encore, les groupes de femmes se retrouvent souvent en marge des activités de financement de la lutte contre le changement climatique;

3) Il existe un sexisme omniprésent qui imprègne l'ensemble de la structure de financement de la lutte contre le changement climatique.

Le sexisme vient de la politique complexe sous-jacente du changement climatique elle-même. La politique climatique a tendance à considérer le changement climatique sous un angle purement scientifique, technique, neutre du point de vue du genre et des classes. Toutefois, faire face au changement climatique implique de changer et de modifier le comportement humain, de faire des compromis entre les différents types d'activités économiques et sociales, et de décider quelles activités sont bénéfiques à la production économique totale. Elles sont toutes basées sur des jugements de valeur qui sont conditionnés, comme souligné dans le module 1, par l'idéologie de genre dominante et les systèmes de genre en place à l'échelon national, régional et mondial. La discrimination entre les sexes et les mythes de genre

Encadré 7 Les mythes de genre consolidant les marchés financiers

- Les femmes sont moins capables de réussir économiquement que les hommes;
- Les femmes sont des emprunteurs à risque;
- Les femmes empruntent pour la consommation sans la capacité de remboursement.

Pourtant, la réalité est que:

- Les femmes, dans les pays en développement, ont un taux de remboursement plus élevé que les hommes (97% plus élevé);
- Les femmes empruntent à court terme des liquidités, et ont des flux de trésorerie à long terme pour le remboursement;
- Les biens de consommation sont souvent transformés en biens de production dans les ménages et les secteurs informels (par exemple, les réfrigérateurs et les cuisinières sont souvent utilisés pour fabriquer et vendre des glaces aux voisins, et pour cuire les aliments destinés à la vente dans le secteur informel, etc.)

imprègnent tous les niveaux et toutes les institutions de gouvernance. Elle n'en est pas moins omniprésente dans les soi-disant domaines techniques que ce soit dans les politiques macro-économiques et financières ou dans le domaine des sciences.

Les marchés financiers, comme discuté dans la section une de ce module, présentent la même tendance à la subordination de genre – tenant apparemment fermement aux mythes de genre portant sur les femmes, leur rôle et leur participation à l'économie (Encadré 7). Par conséquent, il n'est pas surprenant que ces questions continuent à dominer le financement de la lutte contre le changement climatique à tous les niveaux. Il n'est pas rare que le secteur privé ne porte absolument aucune attention aux questions de genre. Ainsi, le marché tend à ignorer les impacts de ses actions sur les possibilités des femmes d'utiliser des terres, leurs revenus et leurs moyens de subsistance, la nourriture financièrement abordable et le coût de la vie relié, y compris le prix de la terre. Cela, malheureusement, est également vrai des projets mis en œuvre par la Banque mondiale, et ce, en dépit de l'énorme quantité de travaux de recherche que la Banque a entrepris sur le genre et le développement.

Invariablement, il est vrai que le financement de la lutte contre le changement climatique se produit dans un contexte où, même quand il considère les femmes, elles sont toujours considérées comme des groupes vulnérables au lieu de productrices environnementales et agricoles majeures dans le monde. Malheureusement, les mythes des hommes agriculteurs, de l'homme d'affaires et propriétaire et de l'homme chef de famille continuent à dominer l'imaginaire des décideurs du financement du changement climatique.

Ainsi, par exemple, dans le cas de mécanismes de financement telle que la REDD, il est important de procéder à une évaluation de l'impact de genre et social afin de s'assurer que les femmes ne perdent pas la propriété et le contrôle de leurs terres et forêts. Un des principaux objectifs intégré dans ces projets doit être, au pire, de ne pas faire de mal en déplaçant et en dépossédant les femmes et les peuples autochtones de leurs modes traditionnels d'accès et de contrôle aux ressources. Au mieux, ces projets devraient viser à renforcer le statut économique et social des femmes et des hommes.

Dans le cas des marchés du carbone, l'hypothèse inhérente est un niveau de terrain de jeu dans lequel les femmes et les hommes ont la même

empreinte de carbone. Donc, la question de l'équité en termes de répartition des charges ne se pose pas. Mais l'équité de la répartition des charges est une question importante car il est bien connu que les femmes et les peuples autochtones ont de plus petites empreintes écologiques. Les instruments doivent être élaborés de sorte à prendre ce fait en compte. Ces derniers pourraient inclure, par exemple, des incitations gouvernementales, tels que des allègements fiscaux, des subventions et des programmes d'épargne pour les femmes et pour les groupes autochtones. Dans le contexte du marché, la mise en commun des fonds pour créer des instruments de financement centrés sur les femmes serait un pas effectué dans la bonne direction. Toutefois, de telles innovations surgiront seulement d'une plus grande prise de conscience et d'une éducation et d'une formation sur les dynamiques des marchés du carbone, de son fonctionnement et de ses impacts, ainsi que de ses opportunités et ses contraintes.

Encadré 8 Agrégateurs et le genre

L'idée d'une "structure de marché globale" avec des "agrégateurs" qui relient les petites ou les opérations à micro-échelle au marché du carbone présente une possibilité pour les projets de compensation d'atteindre les objectifs environnementaux et sociaux. Par exemple, dans l'Etat indien du Kerala, une ONG Andhyodaya promeut la capture du méthane et utilisent des digesteurs de biogaz dans les petits ménages ruraux. Le méthane remplace le pétrole ou le bois de chauffage pour la cuisson. Les contrats sont délivrés sur la base du déplacement des émissions de combustibles fossiles. Le projet est si petit au niveau d'un ménage individuel qu'il ne serait pas en mesure d'accéder au marché du carbone sans un agrégateur. Toutefois, au sein d'une infrastructure de marché globale, il devient une perspective intéressante. La phase I du projet a inclus 15.000 ménages ruraux pauvres au Sud de l'Inde. Environ 1,2 millions US \$ dollars de recettes ont été transférés dans l'ensemble aux participants.

Le défi ici est de veiller à ce que la prise de décision reste entre les mains de la communauté sensible au genre ou des organisations de femmes concernées.

Source: AMCC, 2008.

Les questions et les défis en suspens pour l'avenir comprennent:

- Quelle viabilité financière ont les organisations de femmes? La plupart des budgets des organisations de femmes sont petits avec un revenu annuel de moins de 50.000 US \$ (Organisation des Nations Unies, 2007).
- Des fonds insuffisants pour les questions de genre et le développement. Comment faire pour que les groupes de femmes aient la capacité

de s'engager efficacement dans les dialogues politiques portant sur l'aide liée au changement d'environnement? Comment faire pour que les groupes de femmes aient un accès à l'information et que leur voix, leurs priorités, leurs intérêts et leurs connaissances aient un impact? Comment leur mettre à disposition davantage de fonds pour lutter contre le changement climatique?

- Une réforme de la FEM sensible au genre.
- Une analyse de genre des finances publiques.

Etant donné que celles-ci sont des problématiques très importantes, avec la collaboration d'experts dans le domaine de la budgétisation, la fiscalité et les finances sensibles au genre, et dans le domaine globale du genre, de la macro-économie et du commerce, il est possible de s'attaquer à certaines de ces questions et d'avoir des contributions substantielles pour la reconstruction du régime de financement post-2012.

7.7 Genre et régime de financement du changement climatique de l'après-2012

Les changements prévus dans le régime global de financement de la lutte contre le changement climatique seront réalisés avec le résultat de la conclusion finale des délibérations de la Conférence des Parties (COP-15) à Copenhague en 2009. Les décisions seront prises sur la base d'une vision partagée du changement climatique mondial, des stratégies, des objectifs et des actions pour les futures réductions d'émissions (20% d'ici à 2020, soit 50% d'ici à 2030, ou à une autre formulation autour de 2050) dans la période post-2012. Dans le cas du financement pour lutter contre le changement climatique, des décisions et des engagements seront également pris sur les types de soutien qui seront importants pour les processus et les mesures gouvernementaux telles que la PANA, et les initiatives et les technologies de réduction des risques.

La réunion de Copenhague fournira également les éléments pour élargir les opérations, et pour possiblement obtenir plus de financement pour des instruments financiers spécifiques tels que la REDD. En même temps, sur une voie parallèle, il sera possible de repenser les instruments tels que le MDP, le commerce des émissions et les crédits de carbone, qui arrivent à expiration en 2012.

Après Copenhague, il est probable qu'il y ait un apport de fonds dans certains instruments financiers existants (par exemple, la 5ème reconstitution du FEM) ainsi qu'un élan vers la deuxième ou la troisième génération de fonds pour l'adaptation et l'atténuation. Il est à espérer que le même modèle ne sera pas automatiquement invoqué, mais plutôt que des modèles nouveaux et novateurs sensibles au genre soient créés. Indéniablement, la période menant à Copenhague, ainsi que les délibérations de la COP-15 eux-mêmes, fournissent une fenêtre d'opportunité pour la construction de processus, de mécanismes et de procédures qui tiennent compte des questions de genre et qui travailleront à avantager l'autonomisation sociale et économique des femmes.

En ce qui concerne le changement climatique et son financement, la tâche est de veiller à ce que les préoccupations et les priorités des femmes, en particulier des femmes pauvres, deviennent un point central à l'ordre du jour du financement. Les priorités et les préoccupations des femmes, surtout des femmes pauvres, devraient être les principaux points à l'ordre du jour de la COP-15.

La voie à suivre pour susciter le financement de la lutte contre le changement climatique

Il est donc important dans la période intérimaire de pousser énergiquement une plateforme qui cherche à répondre aux problèmes de financement des finances publiques et du secteur privé dans le contexte d'objectifs d'égalité de genre. Cela mènera à une politique cohésive à court terme et à long terme et un programme activiste basé autour d'au moins six éléments clés:

- Démystifier les concepts et les instruments de financement du changement climatique et promouvoir la valeur d'une approche sensible au genre et à la question féminine. Cela peut être fait à travers un large processus de sensibilisation en mettant l'accent sur les groupes de femmes, le genre, et les décideurs politiques ainsi que tous les niveaux des institutions en charge de la mise en œuvre des initiatives de financement de la lutte contre le changement climatique.
- L'information et la formation sur les techniques pour augmenter les connaissances et les pratiques en matière de projets et de programmes pour le financement de la lutte contre le changement climatique sensible au genre tant dans les secteurs publics que privés.

- Traiter les questions structurelles sous-jacentes, persistantes et omniprésentes qui entretiennent et exacerbent les inégalités, les asymétries et les préjugés de genre. Cela nécessite une approche cohérente qui base consciemment leur plaidoyer dans le cadre plus large du développement économique durable, de l'éradication de la pauvreté rurale et de la réforme agricole. Une telle approche met l'accent sur la souveraineté alimentaire et renforce les liens micro-méso-macro.
- Rassembler les programmes qui catalysent et aident les organisations à base communautaire de femmes (OBC) à concevoir, à soumettre et gérer les initiatives sur le changement climatique au niveau local, national, régional et mondial. Cela nécessitera le lobbying et le plaidoyer à la fois dans les secteurs public et privé pour élargir l'approvisionnement des fonds et des crédits pour les femmes (Un service de financement sensible au genre?).
- Un travail proactif pour garantir, aux niveaux national et mondial, des fonds nouveaux et accrus, spécialement affectés pour l'autonomisation des femmes et des interventions pour l'égalité de genre dans le domaine du changement climatique. Cela pourrait par exemple faire partie du Programme de Micro Financements du FEM, qui est suffisamment flexible pour permettre l'innovation et la créativité, ou un modèle de financement séparé et autonome.
- Un programme de recherche participative axé sur la production de preuves de l'impact des mécanismes de financement du changement climatique sur la situation des femmes. Dans ce contexte, il pourrait y avoir le développement d'audits "genre" des projets de financement, des examens de l'impact en termes de genre, et le progrès vers le développement d'indicateurs de financement de la lutte contre le changement climatique sensibles au genre.

Des opportunités et des ouvertures stratégiques existent pour modifier et réformer les cadres existants dans les institutions, les instruments et les mécanismes tels que la Banque mondiale, le FEM, le PANA et la REDD.

- **La Banque mondiale:** Le Cadre Stratégique pour le changement climatique et le développement de la Banque est supposé aborder les dimensions sociales et humaines, y compris le genre, ainsi que les éléments économiques, financiers et environnementaux. La même

approche devrait être appliquée à ses deux nouveaux services, le FCPF et le PCF. Du lobbying devrait être fait pour veiller à ce que, en dernier recours, la Banque intègre et implante ses propres lignes directrices et analyse de genre dans ces programmes. Au mieux, la Banque devrait également prendre en compte les recommandations des groupes de femmes pour promouvoir une plus grande sensibilité aux questions de genre dans les programmes de travail des fonds qu'elle administre.

- **Le FEM:** Les deux points faibles du FEM se trouvent dans l'intégration systématique du genre et l'adaptation. Ces deux ont besoin d'être liés pour se renforcer mutuellement. Un audit "genre" des programmes du FEM est certainement opportun.
- **Le PANA:** le processus d'élaboration de la structure finale et des critères pour le financement de projet pour le PANA est actuellement à l'ordre du jour. C'est maintenant le temps, donc, pour un lobbying actif pour faire en sorte que les préoccupations de genre et les priorités des femmes soient intégrées et liées à toutes nouvelles séries de critères.

Encadré 9 Le FEM et la participation

Le FEM travaille avec les ONG et les OBC par le biais de comités de pilotage nationaux. Les membres du comité de pilotage et les coordinateurs nationaux sont dotés d'outils pour intégrer la dimension genre dans la mise en œuvre des programmes. Utilisant des modules de formation développés par le FEM, il leur est demandé de procéder à des examens et des évaluations nationaux sur le niveau de sensibilité au genre des politiques. Après la formation, les membres du comité de pilotage sont invités à mettre par écrit ce qu'ils feraient et comment ils mettraient en œuvre l'intégration systématique d'une analyse selon le genre. Il existe une base de données sur la façon dont ils peuvent suivre le processus d'intégration du genre. Grâce à ce processus de formation, chaque membre du comité national de pilotage prend une dimension de genre, de sorte qu'il ou elle sait comment intégrer la dimension genre.

Actuellement, 103 pays au sein des programmes du FEM ont plus de femmes coordinateurs nationaux et incluent des dispositions pour accéder à la direction. Lors de la phase d'initiation, les hommes et les femmes sont inclus, et ils décident sur ce qu'ils ont envie de travailler, et comment avoir un impact sur l'évaluation.

Source: AMCC, 2008.

Pour aller plus loin...

Brody, A., Demetriades, J. and Esplen, E. (2008). *Gender and climate change: mapping the linkages*. Brighton, UK: BRIDGE-Institute of Development Studies. Retrieved from the World Wide Web: http://www.bridge.ids.ac.uk/bridge/reports/Climate_Change_DFID.pdf

GGCA. (2008). *Gender and Climate Change Workshop Report*. 19–20 November, New York.

GenderCC Network – Women for Climate Justice. (2007). "Gender: Missing Links in Financing Climate Change Adaptation and Mitigation." Unpublished position paper presented at the UNFCCC COP 13, Bali, Indonesia. Retrieved from the World Wide Web: http://www.gendercc.net/fileadmin/inhalte/Dokumente/UNFCCC_conferences/gender_cc_financing_positionpaper_bali_final.pdf

Perlata, A. (2008). *Gender and Climate Change Finance – A Case study from the Philippines*. New York, USA: WEDO.

Skutsch, M. (2004). "CDM and LULUCF: what's in it for women? A note for the Gender and Climate Change Network." Retrieved from the World Wide Web: <http://www.gencc.interconnection.org/skutsch2004.pdf>

Srabani, R. (2008). "Women's Expertise Key to Rolling Back Deserts." Inter Press Service, 27 September. Retrieved from the World Wide Web: <http://ipsnews.net/news.asp?idnews=34899>

Tirpak, D., Gupta, S., Perczyk, D. and Thioye, M. (2008). *National policies and their linkages to negotiations over a future international climate change agreement*. An Environment & Energy Group Publication. New York, USA: UNDP.

Turrall, S. (2006). *Learning from the Renewable Natural Resources Research Strategy*. Adapted from Bennett, E. (2005). *Gender and the DFID RNRRS: A Synthesis*. London, UK: DFID.

United Nations. (2007). *Fifty-first session of the United Nations Commission on the Status of Women*. 26 February–9 March 2007, New York. Informal expert panel: Financing for gender equality and the empowerment of women. Moderator's Summary.

Voluntary Services Overseas (VSO). (2006). *Reducing the Burden of HIV & AIDS Care on Women and Girls*. VSO Policy Brief. UK: VSO. Retrieved from the World

Wide Web: http://www.vso.org.uk/Images/RBHACWG_tcm8-8415.pdf

WEDO. (2003). *Common Ground, Women's Access to Natural Resources and the United Nations Millennium Development Goals*. New York, USA: WEDO. Retrieved from the World Wide Web: http://www.wedo.org/files/common_ground.pdf

Activités pour ce module:

Activité	Procédure	Temps
Justifier le concept de financement de la lutte contre le changement climatique	Technique “ Que signifie pour vous “ le financement de la lutte contre le changement climatique ”? ”	60 minutes
Explorer les préjugés dans le financement du changement et montrer que les politiques financières du changement climatique ont un intérêt limité pour les préoccupations des femmes et la participation minimale des femmes	Technique “ Analyse d'une étude de cas ”	45 minutes

Etudes de cas

Etude de cas 1

Les femmes d'Amihan et l'impact du financement de la lutte contre le changement climatique

Amihan est une ONG nationale de femmes paysannes des Philippines avec des membres dans 32 provinces des Philippines. La principale manifestation du changement climatique est dans le mode de pluie altéré et dans la récurrence de fortes pluies. Il existe également des moussons irrégulières qui perturbent les saisons de plantation et qui ont un impact négatif sur les rendements des cultures. Ces facteurs posent d'énormes problèmes pour les moyens de subsistance et la sécurité économique des femmes dans la zone touchée. Cela aggrave une crise agricole déjà existante et qui s'approfondit liée au sous-investissement dans le développement rural, à la libéralisation commerciale de l'agriculture, aux politiques de conversion des terres qui ont érodé les moyens de subsistance et les revenus ruraux, menant de nombreuses femmes à occuper des emplois de domestiques dans les villes ou à migrer à l'étranger, souvent illégalement, à la recherche d'opportunités économiques.

Amihan note que la crise du changement climatique affecte de façon disproportionnée les femmes agricultrices vis-à-vis des hommes agriculteurs d'au moins trois manières. Tout d'abord, puisque les femmes gèrent, contrôlent et possèdent moins de ressources - en particulier la terre - que les hommes, elles ont moins d'actifs à vendre pour s'en sortir lorsque les récoltes s'écroulent soit à cause

d'inondations soit à cause des sécheresses. Deuxièmement, plus de femmes que d'hommes tombent dans l'endettement chronique induit par de mauvaises récoltes dues au climat parce que le micro-crédit est principalement destiné aux femmes et parce que, en tant que gestionnaires de la production et des dépenses du ménage, elles sont la cible de forte pression afin de combler les déficits en ressources.

Une étude a révélé que quelque 94% des femmes impliquées dans la production de riz ont emprunté de l'argent à des prêteurs informels, des petits magasins de proximité, des coopératives et des parents pour financer la culture du riz et augmenter les dépenses des ménages. Troisièmement, lorsque des pénuries alimentaires surviennent dues à des mauvaises récoltes liées à des problèmes météorologiques, les femmes mettent en priorité les besoins alimentaires des membres masculins de la famille et des enfants sur les leurs.

Puisant dans un riche corpus de connaissances locales et traditionnelles, les populations des campagnes ont commencé à s'adapter aux variations météorologiques extrêmes en utilisant une variété de stratégies d'adaptation et de lutte. Les stratégies agricoles d'adaptation incluent la pratique de diversification des cultures, la plantation de

variétés de cultures qui sont résistantes aux sécheresses, aux inondations et aux parasites; la culture à des niveaux plus élevés; la pratique du labour suivant les courbes de niveau; la plantation de bambou pour éviter l'érosion des sols; et la construction de canaux de drainage temporaires. Les stratégies financières d'adaptation comprennent l'engagement dans un travail à l'extérieur de la ferme; la recherche d'autres sources de revenu à la maison et à l'étranger; la souscription à des prêts des bailleurs de fonds, des parents et des amis; la vente de bétail; la recherche d'une aide financière du gouvernement; la location, la vente ou la mise en gage de parcelles à cultiver; et la réduction de la consommation alimentaire.

Avec des ressources et un soutien limités, les agricultrices organisent et élaborent des stratégies afin d'assurer leurs moyens de subsistance et leur accès aux besoins de base. En particulier, les membres de Mahan dans les provinces de Rizal, Pampanga, Quezon et Cotabato Sud sont de plus en plus engagés dans des initiatives d'agriculture biologique, des programmes de gestion intégrée des parasites, l'agroforesterie, et des projets de plantation d'arbres.

Les femmes agricultrices qui sont membres de Amihan au Montalban et Rizal commencent à cultiver une variété de riz traditionnelle et indigène qui ne nécessite pas de doses massives d'engrais chimiques et de pesticides, et qui est plus résistante aux parasites que les variétés commerciales. Les femmes plantent aussi des arbres fruitiers et des légumes sur les frontières séparant les rizières comme une

forme d'inter-culture. Bien que cette pratique alternative de la culture du riz ne produise qu'une seule récolte par an, elle est respectueuse de l'environnement et génère des émissions nettement plus faibles de GES que l'agriculture commerciale. En même temps, elle adapte la culture du riz aux longues saisons des pluies induites par le changement climatique.

Du point de vue des pauvres et des femmes des zones rurales, la protection de leurs moyens de subsistance et des sources de nourriture est primordiale, impliquant des mesures d'adaptation qui construisent la résistance au climat dans l'agriculture et la pêche, assurent l'accès des populations à l'eau potable et aux autres besoins, et fournissent des assurances sociales et une protection, entre autres.

Amihan demande également l'appui du gouvernement et des fonds orientés vers les communautés rurales - et en particulier les femmes rurales - pour l'approvisionnement subventionné de semences organiques; les engrais et les pesticides; l'accès à prix abordable des technologies agricoles; la diffusion des techniques agro-forestières; et la disposition de crédit d'exploitation à faible taux d'intérêt et des régimes d'assurance des cultures destinées spécialement aux petits agriculteurs. En outre, une pression est actuellement exercée sur le Congrès pour abroger la loi sur les Biocarburants de 2006. Amihan note que les plantations de jatropha, une des principales cultures de biocarburant, nécessitent des apports chimiques qui causeraient une sécheresse du sol. Amihan fait également pression pour l'adoption d'un projet

de loi de réforme agraire visant à promouvoir la réforme agraire, en mettant en place la sécurité de la tenure des terres et en encourageant les agriculteurs à investir dans le “climate proofing” (ainsi que de traiter des questions fondamentales de justice et d’équité).

En outre, Amihan commence à présenter un plaidoyer autour du changement climatique au niveau mondial.

La politique gouvernementale philippine de réponse aux défis d’adaptation et d’atténuation posés par le changement climatique est basée sur une approche en quatre volets : 1) la promotion des investissements dans les projets d’énergies renouvelables tels que les méga barrages hydroélectriques grâce aux subventions publiques, 2) l’élargissement des projets MDP, et le pilotage et l’établissement d’un système de commerce du carbone ; 3) l’élargissement de l’APD, des prêts et des subventions des pays donateurs ainsi que les institutions régionales internationales et financières, et 4) la tarification des frais d’utilisation pour des services environnementaux, l’encouragement des initiatives des secteurs publics et privés et la privatisation des entreprises et des terres publiques.

Il y avait aussi un couple de projets d’adaptation qui mettaient l’accent sur l’agriculture. Par exemple, la phase 1 du Projet d’Adaptation au changement climatique des Philippines comprend la conception de mesures d’adaptation coût-efficacité dans la gestion des ressources naturelles et agricoles. Alors que les avantages de partager les risques et d’avoir

une assurance contre les dangers liés au climat dans le soutien des efforts d’adaptation sont de plus en plus reconnus internationalement, cela reste un domaine plutôt sous-développé aux Philippines en grande partie à cause de la rareté des intérêts du secteur privé. Le Philippine Crop Insurance Corporation (PCIC) appartenant au gouvernement philippin offre des assurances de dommages de récolte liées au climat, mais les petits agriculteurs ont un accès limité au fond, car ils ne peuvent pas payer les primes. La Banque mondiale et le Consortium ProVention ont financé le Projet d’évaluation des risques agricoles liés au changement climatique qui examinera la possibilité de piloter un système d’assurance basé sur la météo.

Il y a de grands problèmes avec la réponse des politiques du gouvernement et son financement des mesures d’atténuation et d’adaptation.

Tout d’abord, sa dépendance à l’égard de plus d’instruments de la dette pour financer les défis liés au changement climatique s’ajoutera à son fardeau de la dette déjà élevé. Il n’y a pas de reconnaissance du fait que le subventionnement à grande échelle des projets d’énergie renouvelable tels que les méga barrages hydroélectriques pourrait avoir des incidences négatives en termes de genre et sociales. En faisant ce choix, le gouvernement n’a pas tenu compte d’autres projets de réductions des émissions de GES tels que la gestion des forêts communautaires et les modèles d’agrosylviculture, qui pourraient potentiellement avoir pour résultat une forte atténuation de la pauvreté. Il a

également négligé de mettre l'accent sur les mesures d'adaptation qui pourraient renforcer la résistance de l'agriculture et de la pêche au changement climatique et, donc, garantir l'accès des populations à l'eau et autres nécessités.

Deuxièmement, le gouvernement a choisi de mettre en place un système de commerce du carbone au lieu d'imposer une taxe nationale sur le carbone et autres formes de taxes sur la pollution qui pourrait avoir réduit les émissions de GES et augmenté les fonds publics pour l'adaptation. La recherche montre que la taxe nationale sur le carbone aux Philippines pourrait non seulement réduire la pauvreté et accroître le bien-être, mais augmenterait aussi les recettes pour l'adaptation qui pourraient renforcer l'égalité de genre, en particulier si le financement de l'adaptation de financement a été utilisé pour soutenir le développement rural.

Enfin, imposer des frais d'utilisation pour des services environnementaux pourrait avoir un impact régressif de répartition et prévenir les femmes des zones rurales d'accéder à ces services.

Source:

Perlata, A. (2008). *Government's policy response and its financing Gender and Climate Change Finance - A Case study from the Philippines*. New York, Etats-Unis: WEDO.

Que signifie pour vous “le financement de la lutte contre le changement climatique?”



Objectif: Justifier le concept de financement de la lutte contre le changement climatique et explorer le type d'instruments de financement qui pourraient être approprié pour la “communauté” du point de vue des hommes et des femmes.

Matériel: Marqueurs, ruban adhésif, des tableaux à feuilles mobiles et des punaises

Procédure:

1. Expliquez brièvement ce que vous comprenez de l'expression “le financement de la lutte contre le changement climatique”.

Chaque personne du groupe devrait dire à voix haute un mot ou une phrase ou une expression qui incarne ou clarifie à leurs yeux la signification du terme.

2. Demandez au groupe de réfléchir à une problématique liée au changement climatique dans leur communauté ou dans leur nation (identifier l'approche à adopter - l'adaptation ou l'atténuation). À quoi ressemblerait un projet visant à résoudre ce problème? Discutez-en pendant 15 minutes.
3. Maintenant, demandez aux participants de passer en revue la discussion: Quels sont les instruments, les mécanismes et les modalités de financement de la lutte contre le changement climatique? (Section 7.3).
4. Divisez le groupe en des groupes composés exclusivement d'hommes et des groupes composés exclusivement de femmes. Laissez-les élaborer une mini proposition de financement pour la réalisation du projet dont ils ont discuté au point (2) ci-dessus.
5. Demandez-leur de discuter des mécanismes de financement auxquels ils soumettraient le projet, et ce qu'ils pensent de ce que sera la réponse probable à la proposition.

Analyse d'une étude de cas



Objectif: Explorer les préjugés dans le financement de la lutte contre le changement climatique et montrer que les politiques financières liées au changement climatique ont un intérêt limité pour les préoccupations des femmes et la participation minimale des femmes.

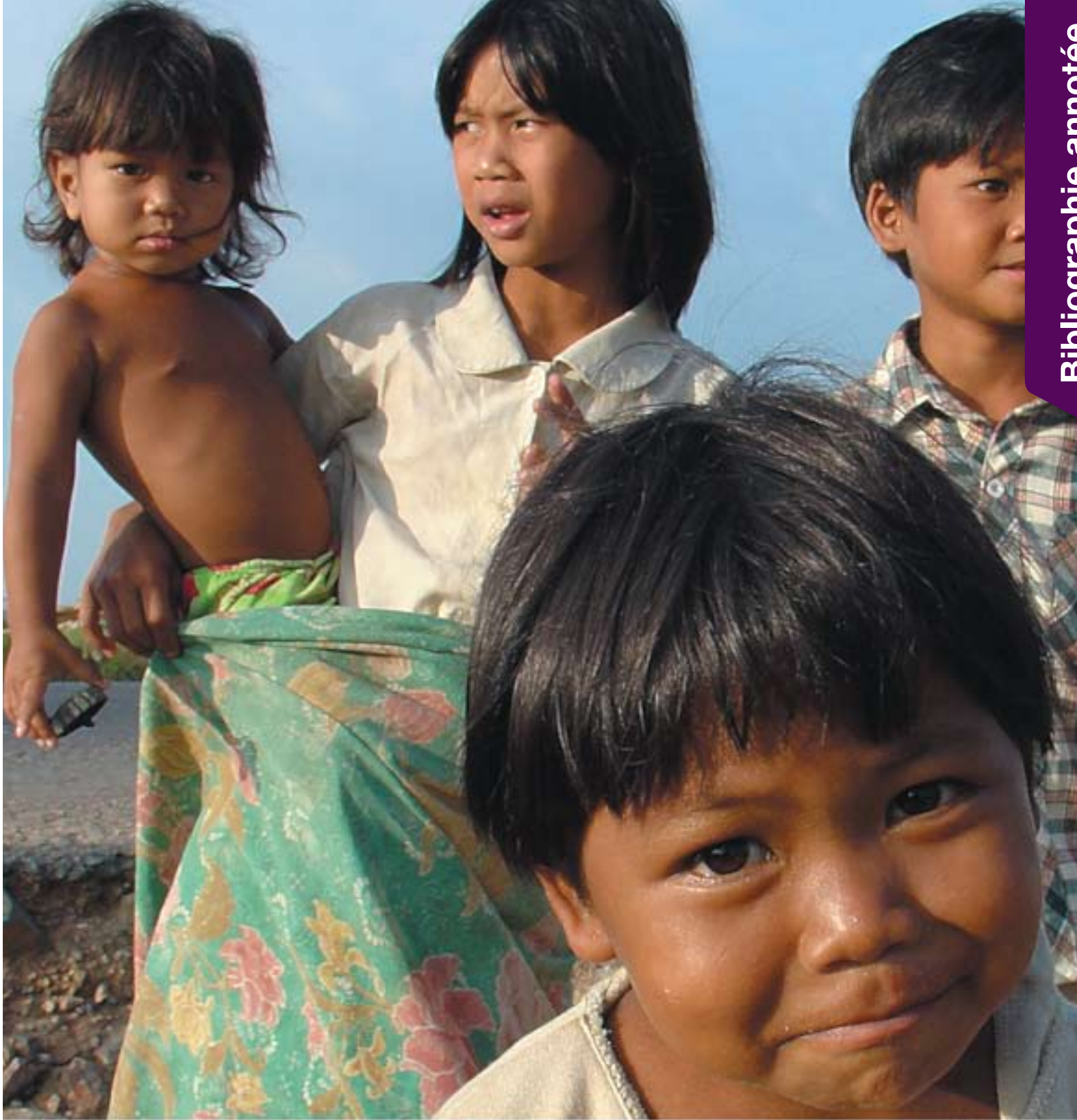
Matériel: Marqueurs, ruban adhésif, des tableaux à feuilles mobiles, des punaises et des copies de l'étude de cas.

Procédure:

1. Divisez les participants en groupes et demandez-leur de répondre aux questions suivantes sur l'étude de cas d'Amihan:
 - À quels défis liés au changement climatique les femmes ont-elles été confrontées?

- Quelles ont été les réponses des femmes à ce défi?
- Quelles ont été leurs stratégies financières et autres stratégies d'adaptation?
- Quel plaidoyer les femmes ont-elles entrepris pour influencer les politiques?
- Quelle a été la réponse du gouvernement aux défis du changement climatique en général et aux problèmes liés au changement climatique dans le secteur de l'agriculture?
- Est-ce que cette dernière à porter un intérêt aux préoccupations des femmes?
- Quelles actions à long terme auriez-vous prises?
- Si c'était les femmes qui étaient en charge de la politique de financement de la lutte contre le changement climatique, qu'y aurait-il eu de différent?

2. Discutez en petit groupe et reportez ensuite vos réponses à la séance plénière de clôture.



Bibliographie annotée

Annexe 1: Bibliographie annotée¹

Cette annexe comprend une sélection des principales publications sur le thème du changement climatique qui ont été publiés à ce jour (Octobre 2008).

Chaque référence est présentée conformément au manuel de citation de l'American Psychological Association (APA), incluant le nom de l'auteur, le titre, le lieu de publication, l'éditeur ou sa disponibilité sur Internet. Chaque citation est suivie d'un bref paragraphe descriptif et évaluatif, l'annotation.

L'information est présentée en deux sections disposées par ordre alphabétique:

A. Bibliographie de base

1. Changement climatique: cadre de référence
2. Changement climatique et genre
3. Energie et genre
4. Atténuation et adaptation

B. Autres ressources

1. Guides et manuels
2. Informations/Fiches techniques
3. Portails et sites web
4. Autres

¹ Cette annexe a été améliorée à partir de: Aguilar *et al.* (2008). **Guía: Recursos de Género para el Cambio Climático**. PNUD, Mexique.

A. Bibliographie de base

1. Changement climatique: cadre de référence

Référence	Description
Epstein, P.R. et Mills, E. (Eds) (2005). Climate Change Futures: Health, Ecological and Economic Dimensions. Center for Health and the Global Environment, Harvard Medical School, United Nations Development Programme (UNDP) and Swiss Re. Extrait du World Wide Web http://www.undp.org/biodiversity/pdfs/CCF_Report_2005_final.pdf Pas disponible en français	Cette évaluation multidimensionnelle du changement climatique présente des tendances, des études de cas et des scénarios, en mettant l'accent sur les questions de santé. Sa prémisse est que le changement climatique aura une incidence sur la santé humaine, ainsi que les écosystèmes et les espèces dont nous dépendons. Ces impacts sur la santé auront des répercussions économiques.
Fuentes, R. et Seck, P. (2007). The Short and Long-Term Human Development Effects of Climate-Related Shocks: Some Empirical Evidence. Papier occasionnel pour le Rapport sur le développement humain 2007/2008. Extrait du World Wide Web: http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-2008/papers/background_ricardo_papa_2007.pdf Pas disponible en français	Ce document a servi de document de base pour le <i>Rapport sur le développement humain 2007/2008 "La lutte contre le changement climatique: un impératif de solidarité humaine dans un monde divisé"</i>. Il analyse les inconvénients pour le développement humain causés par l'impact des catastrophes liées au climat. Il analyse les données concernant les habitations dans quatre pays qui ont souffert de catastrophes climatiques récurrentes, telles que des inondations et des sécheresses.
Holdren, J. (2007). Meeting the Climate-Change Challenge: Avoiding the Unmanageable & Managing the Unavoidable. Extrait du World Wide Web: http://www.un.org/esa/sustdev/csd/csd15/statements/holdren_9may.pdf Pas disponible en français	Cette présentation PowerPoint a été montrée à la table ronde de haut niveau sur le changement climatique lors de la 15^e Session de la Commission des Nations Unies sur le développement durable (CSD-15). Elle détaille les stratégies recommandées d'adaptation et d'atténuation.
IPCC [Core Writing Team and Watson, R.T. (Eds)]. (2001). Climate Change 2001: Synthesis Report. Une contribution des Groupes de travail I, II et III au Troisième rapport d'évaluation du Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC). Cambridge University Press, Cambridge, UK, and New York, NY, USA, 398 pp. Extrait du World Wide Web: http://www.ipcc.ch/pdf/climate-changes-2001/synthesis-spm/synthesis-spm-en.pdf Disponible en français et autres langues: http://www.ipcc.ch/ipccreports/climate-changes-2001-syr-languages.htm	Représente trois années de travail d'environ 450 auteurs principaux et 800 auteurs participants. Il contient également des commentaires d'environ 100 experts et représentants gouvernementaux. Le rapport répond à neuf questions scientifiques, techniques et socio-économiques sur le changement climatique.
IIPCC [Core Writing Team, Canziani, O.F., Dokken, D.J., Leary, N.A., McCarthy, J.J. and White, K.S. (Eds)]. (2001). Climate Change 2001: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Une partie de la contribution du Groupe de travail II au Troisième rapport d'évaluation du GIEC. Extrait du World Wide Web: http://www.ipcc.ch/ipccreports/tar/wg2/index.htm En français: http://www.ipcc.ch/pdf/climate-changes-2001/impact-adaptation-vulnerability/impact-spm-ts-fr.pdf	Ce volume, qui fait partie du Troisième Rapport d'Évaluation (TRE), a été produit par le Groupe de travail II (GTII) du GIEC et se concentre sur les conséquences environnementales, sociales et économiques du changement climatique et sur les réponses d'adaptation potentielles. Il se compose de 19 chapitres portant sur la sensibilité, la capacité d'adaptation et la vulnérabilité des systèmes naturels et humains au changement climatique, et les impacts potentiels et les options d'adaptation à l'échelle régionale et mondiale.

Référence	Description
IPCC [Core Writing Team, Houghton, J.T., Ding, Y., Griggs, D.J., Noguer, M., van der Linden, P.J., Dai, X., Maskell, K. and Johnson, C.A. (Eds)]. (2001). Climate change 2001: The Scientific Basis. Une partie de la contribution du Groupe de travail I au Troisième rapport d'évaluation du GIEC. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, 881 pp. Extrait du World Wide Web: http://www.ipcc.ch/ipccreports/tar/wg1/index.htm En français: http://www.ipcc.ch/pdf/climate-changes-2001/scientific-basis/scientific-spm-ts-fr.pdf	Décrit les progrès réalisés dans la compréhension des facteurs naturels et humains liés au changement climatique. Il est basé sur les évaluations du GIEC réalisées en 2001 et inclut de nouvelles découvertes scientifiques faites au cours des six dernières années.
IPCC. (2001). Climate change 2001: Mitigation. Une partie de la contribution du Groupe de travail III du GIEC, Troisième rapport d'évaluation. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA. Extrait du World Wide Web: http://www.ipcc.ch/ipccreports/tar/wg3/index.htm En français: http://www.ipcc.ch/pdf/climate-changes-2001/mitigation/mitigation-spm-ts-fr.pdf	Ce rapport résume l'état des connaissances des précédents rapports du GIEC, et évalue les informations générées depuis le SAR, en mettant l'accent sur l'évaluation des aspects régionaux et sectoriels d'atténuation du changement climatique. L'évaluation s'intéresse aux questions pertinentes au plan politique d'aujourd'hui. Il s'appuie également sur les Rapports spéciaux du GIEC sur l'Aviation et l'Atmosphère, sur les questions Méthodologiques et Technologiques liées au transfert de technologie, sur l'utilisation des terres, le changement d'affectation des terres et la Foresterie, et les Scénarios d'Emissions qui ont été publiés en 1999 et 2000.
IPCC [Core Writing Team, Pachauri, R.K. and Reisinger, A. (Eds)]. (2007). Climate Change 2007: Synthesis Report. Contribution des Groupes de travail I, II et III du GIEC quatrième Rapport d'évaluation. GIEC, Genève, Suisse, 104 pp. Extrait du World Wide Web: http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/syr/ar4_syr.pdf En français: http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/syr/ar4_syr_fr.pdf	Ce sous-rapport, adopté section par section à la session plénière du GIEC XXVII (Valence, Espagne, 12-17 Novembre 2007), représente la déclaration officielle du GIEC concernant les principales conclusions et incertitudes contenues dans les contributions du Groupe de travail au Quatrième Rapport d'Evaluation (AR4). Le rapport est basé sur l'évaluation effectuée par les trois groupes de travail du GIEC. Il fournit comme partie finale du AR4 une vue intégrée du changement climatique.
IPCC [Solomon, S., Qin, D., Manning, M., Chen, Z., Marquis, M., Averyt, K.B., Tignor, M. and Miller, H.L. (Eds)]. (2007). Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution du Groupe de travail I au quatrième rapport d'évaluation du GIEC. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA, 996 pp. Extrait du World Wide Web: http://www.ipcc.ch/ipccreports/ar4-wg1.htm	Cette contribution du groupe de travail I à l'AR4 fournit une évaluation compréhensive de la science physique du changement climatique et continue d'élargir le point de vue de cette science, à la suite de précédentes évaluations du Groupe de travail I. Les résultats présentés ici sont basés sur la vaste littérature scientifique qui est devenu disponible depuis l'achèvement du Troisième Rapport d'Evaluation du GIEC, de concert avec des ensembles de données élargies, de nouvelles analyses, et plus de capacités sophistiquées de modélisation du climat.
IPCC [Parry, M.L., Canziani, O.F., Palutikof, J.P., van der Linden, P.J. and Hanson, C.E. (Eds)]. (2007). Climate Change 2007: Impacts, Adaptation and Vulnerability. Contribution du Groupe de travail II au quatrième rapport d'évaluation du GIEC. Cambridge University Press, Cambridge, UK, 976 pp. Extrait du World Wide Web: http://www.ipcc.ch/ipccreports/ar4-wg2.htm En français: http://www.ipcc.ch/pdf/assessment-report/ar4/wg2/ar4-wg2-frontmatter-fr.pdf	S'appuyant sur plus de 29.000 séries de données, le présent rapport fournit un ensemble beaucoup plus large de la preuve des impacts observés provenant d'un grand nombre d'études sur le terrain au cours des dernières années. L'analyse des impacts actuels et projetés est ensuite réalisée secteur par secteur dans des chapitres qui y sont destinées. Le rapport accorde une grande attention aux impacts régionaux et aux stratégies d'adaptation, identifiant les zones les plus vulnérables. Une dernière section donne un aperçu de l'interrelation entre l'adaptation et l'atténuation dans le contexte du développement durable.

Référence

Description

IPCC [Metz, B., Davidson, O.R., Bosch, P.R. Dave, R. and Meyer, L.A. (Eds)]. (2007). **Climate Change 2007: Mitigation of Climate Change**. Contribution du Groupe de travail III au quatrième rapport d'évaluation du GIEC. Cambridge University Press, Cambridge, UK and New York, NY, USA. Extrait du World Wide Web: <http://www.ipcc.ch/ipccreports/ar4-wg3.htm>

En français: <http://www.un.org/french/climatechange/ipcc.shtml>

Le troisième volume du rapport présente une analyse des coûts, des politiques et des technologies qui pourraient être utilisés pour limiter et / ou prévenir les émissions de gaz à effet de serre, avec un éventail d'activités visant à éliminer ces gaz dans l'atmosphère. Il reconnaît qu'un portefeuille de mesures d'atténuation et d'adaptation est nécessaire pour réduire les risques du changement climatique. Il a également élargi l'évaluation pour inclure la relation entre le développement durable et l'atténuation du changement climatique.

Stern, N. (2006). **The Economics of Climate Change: The Stern Review**. Cabinet Office – HM Treasury. Cambridge University Press, Cambridge, UK. Extrait du World Wide Web: http://www.hm-treasury.gov.uk/independent_reviews/stern_review_economics_climate_change/sternreview_index.cfm

Résumé en français: http://www.hm-treasury.gov.uk/d/stern_longsummary_french.pdf

Le rapport Stern contient des informations sur l'impact du changement climatique et le réchauffement globale sur l'économie mondiale. Il a été établi par la Treasury du Royaume-Uni. Il examine les impacts du changement climatique, ses risques et les coûts associés. Le rapport conclut que, parce que le changement climatique est une menace mondiale des plus graves, les avantages de la prise de mesures fermes et rapides sont plus importants que les coûts économiques de ne pas agir.

UK Parliamentary Office of Science and Technology. (2006). **Adapting to Climate Change in Developing Countries**. Extrait du World Wide Web: <http://www.parliament.uk/documents/upload/postpn269.pdf>

Pas disponible en français

Bulletin concis, qui couvre les questions les plus pressantes pour les pays en développement dans la mesure où ils s'adaptent au changement climatique.

United Nations Framework Convention on Climate Change (UNFCCC). (2005). **The Kyoto Protocol**. Extrait du World Wide Web: <http://unfccc.int/resource/docs/convkp/kpeng.pdf>

En français: <http://unfccc.int/resource/docs/convkp/kpfrench.pdf>

Le Protocole de Kyoto de la CCNUCC est un amendement au traité international sur le changement climatique qui oblige les pays signataires à réduire leurs émissions. Il est entré en vigueur le 16 Février 2005.

United Nations. (1994). **Framework Convention on Climate Change (UNFCCC)**. Extrait du World Wide Web: <http://unfccc.int/resource/docs/convkp/conveng.pdf>

Disponible en français: <http://unfccc.int/resource/docs/convkp/convfr.pdf>

Texte de la CCNUCC, qui est entré en vigueur le 21 Mars 1994, et qui a mis en place un cadre international pour les gouvernements, travaillant ensemble, pour développer une proposition de politique pour réduire les effets du changement climatique et s'adapter à ses menaces.

UNDP.(2001).**Sustainable Energy, Development & the Environment: UNDP's Climate Change Initiatives**. Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=1019>

Pas disponible en français

Cette brochure de huit pages décrit l'engagement pris par le PNUD pour soutenir les initiatives des pays en développement pour répondre aux conséquences du changement climatique, en mettant particulièrement l'accent sur l'amélioration de la vie de ceux qui vivent dans une pauvreté extrême.

UNDP. (2007). **Human Development Report 2007/2008. Fighting Climate Change: Human Solidarity in a Divided World**. Extrait du World Wide Web: <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-2008/>

En français: <http://hdr.undp.org/en/reports/global/hdr2007-2008/chapters/french/>

Le rapport prévient que le changement climatique menace d'inverser le développement humain et peut conduire à des échecs en matière de santé, d'éducation et de réduction de la pauvreté, empirant ainsi les inégalités. Le document souligne également la responsabilité commune mais différente des pays pour tenir compte de ce défi commun et pour promouvoir le respect des objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).

Référence	Description
UNDP/Global Environment Facility (GEF). (2004). Lessons for the Future 2004: Meeting the Climate Change Challenge, Sustaining Livelihoods. Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=1115. Pas disponible en français	Cette brochure du PNUD / FEM met en exergue des exemples d'activités portant sur le changement climatique en fonction des cinq domaines prioritaires du FEM: la transformation des politiques du marché visant à promouvoir les produits et processus efficaces en énergie, l'augmentation de l'accès aux sources locales de financement pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique; la promotion des cadres politiques du secteur de l'énergie pour soutenir les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique; les énergies renouvelables pour la réduction de la pauvreté; et catalyser l'évolution des modes de transport urbain et l'utilisation de véhicules et de technologies de carburants "propres".

2. Changement climatique et genre

Référence	Description
BRIDGE (development – gender). (2008). Gender and Climate Change: Mapping the Linkages. A Scoping Study on Knowledge and Gaps. Institute of Development Studies, Brighton, UK. Extrait du World Wide Web: http://siteresources.worldbank.org/EXTSOCIALDEVELOPMENT/Resources/DFID_Gender_Climate_Change.pdf Un résumé est disponible en français: http://www.awid.org/fre/Enjeux-et-Analyses/Enjeux-et-Analyses2/Analyse-de-Genre-et-changement-climatique-Cartographie-des-liens	Vise à rassembler les efforts précédents d'établir un lien entre le genre et le changement climatique pour renforcer la recherche future. Il tente d'identifier les aspects qui aujourd'hui ne font pas partie du discours.
Canadian International Development Agency (CIDA). (n.d.). Gender Equality and Climate Change: Why Consider Gender Equality When Taking Action on Climate Change? Extrait du World Wide Web: http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSFvL/Images/Climate%20change3/\$file/Gender-2.pdf Pas disponible en français	Analyse les relations entre l'équité entre les sexes et le changement climatique sur la question: pourquoi considérer l'équité entre les sexes lorsque l'on agit sur le changement climatique? Traite de questions essentielles tels que la sécurité alimentaire, les ressources hydrauliques et les effets du changement climatique sur la santé humaine.
CAPWIP, ISDR, WEDO, GGCA, UNDP, UNEP, IUCN, UNIFEM, ADB and IPU. (2008). Manila Declaration for Global Action on Gender in Climate Change and Disaster Risk Reduction. Third Global Congress of Women in Politics and Governance. Extrait du World Wide Web: http://www.capwip.org/3rdglobalcongress.htm	Les participants du Troisième Congrès mondial des femmes en politique et gouvernance, sur le Genre dans l'Adaptation au changement climatique et la réduction des risques de catastrophes, se sont réunis à Manille, Philippines, 19-22 Octobre, 2008 pour préparer un projet de déclaration afin de plaider pour l'inclusion des questions de genre dans la CCNUCC COP-14 (Poznan), la COP-15 (Copenhague), la Deuxième Session de la Plate-forme mondiale pour la Réduction des risques de catastrophe et au-delà.
Dankelman, I. (2002). Climate Change: Learning from Gender Analysis and Women's Experiences of Organizing for Sustainable Development. Dans: <i>Gender & Development</i>, Vol. 10, pp. 21-29. Extrait du World Wide Web: http://www.informaworld.com/smpp/content~content=a741921472~db=all~order=page Pas disponible en français	Explore les liens actuels et potentiels entre genre et changement climatique, et les conséquences spécifiques de ce phénomène pour le genre. Il fournit également des exemples de femmes organisées pour le changement sur les questions concernant le développement durable, en particulier dans la construction du Sommet mondial sur le développement durable. Il montre comment la participation des femmes peut se traduire en des résultats plus sensibles au thème portant sur le genre.

Référence

Description

Dankelman, I., Alam, K., Bashir Ahmed, W., Diagne Gueye, Y., Fatema, N. and Mensah-Kutin, R. (2008). **Gender, Climate Change and Human Security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal**. WEDO, ABANTU pour le Développement au Ghana, ActionAid Bangladesh et ENDA au Senegal.

Ce rapport comprend une revue de la littérature générale sur le genre, le changement climatique et la sécurité humaine, et il donne des exemples de diverses études de cas au Sénégal, au Ghana et au Bangladesh.

Dennison, C. (2003). **From Beijing to Kyoto: Gendering the International Climate Change Negotiation Process**. Extrait du World Wide Web: <http://www.pugwash.org/reports/pac/53/dennison.htm>

En dépit des efforts de l'ONU pour intégrer systématiquement la dimension genre, ses activités, débats et négociations sur le changement climatique adoptent une position neutre à cet égard. Ce document suggère que les négociations internationales ne seront pas légitimes ou efficaces si le processus ne prend pas le thème de l'équité entre les sexes en compte.

Pas disponible en français

Denton, F. (2001). **Climate Change, Gender and Poverty – Academic Babble or Realpolitik?** Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/FatmaDenton.pdf

Qu'est-ce que le genre a à voir avec tout cela? Telle est la question rhétorique avec laquelle l'article commence. Il ne fait aucun doute que le changement climatique et ses variables ont des effets dévastateurs sur la vie des hommes et des femmes. Le changement climatique a été défini comme un phénomène clé de notre époque - un groupe d'événements qui peuvent modifier la vie de l'humanité en général. Le document fait valoir que le changement climatique va accentuer encore davantage les écarts mondiaux entre les riches et les pauvres et, surtout, va accroître les disparités entre les sexes.

Pas disponible en français

Denton, F. (2004). **Gender and Climate Change: Giving the "Latecomer" a Head Start**. In: IDS Bulletin, 2004;35(3):42-49. Extrait du World Wide Web: <http://www.ids.ac.uk/ids/bookshop/bulletin/bull353abs.htm#gender>

Se concentre sur trois domaines sensibles sur le thème du climat - l'agriculture, l'eau et l'énergie - et considère comment les stratégies d'adaptation peuvent être conçues pour aider les femmes et les hommes dans ces secteurs à atténuer les effets du changement climatique. Les suggestions incluent des projets de gestion des forêts qui créent de nouvelles capacités pour améliorer les produits, la qualité des sols et la conservation de l'eau.

Pas disponible en français

Duddly, J. (2005). **Is Climate Change a Gender Issue?** AWID. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Is%20climate%20change%20a%20gender%20issue.pdf

Souligne la gravité du changement climatique, reconnue par la communauté scientifique, mais ignorée par les décideurs internationaux. Il rend compte de la vulnérabilité de la communauté inuit à l'égard des effets du changement climatique qui se font maintenant sentir, en mettant l'accent sur les impacts qui affectent les femmes.

Pas disponible en français

EDNA/IRADE. (2006). **Is the Gender Dimension of the Climate Debate Forgotten?** Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/cop8_gender.pdf

Résume la session de la CCNUCC COP 8 sur le genre et le changement climatique. Il comprend des recommandations, des listes de participants et les principales propositions pour s'attaquer à la problématique de genre dans le présent débat.

Gender CC. (2008). **Gender CC Contribution on REDD**. Submitted at UNFCCC COP 14, Poznan, 2008. Extrait du World Wide Web: http://www.gendercc.net/fileadmin/inhalte/Dokumente/UNFCCC_conferences/COP14/Gendercc_submission_REDD.pdf

Le document résume la position quant à la REDD représentée et présentée par Genre CC à la CCNUCC COP 14 à Poznan, en 2008.

Global Environment Facility. (2008). **Mainstreaming Gender at the GEF**. Extrait du World Wide Web: <http://www.gefweb.org/uploadedFiles/Publications/mainstreaming-gender-at-the-GEF.pdf>

Le document analyse le travail effectué au FEM en matière d'intégration d'une analyse systématique de genre dans les six domaines prioritaires, incluant le changement climatique. Il donne des exemples de projets, les meilleures pratiques identifiées et les leçons apprises.

Référence	Description
Gurung, J., Mwanundu, S., Lubbock, A., Harti, M. and Firmian, I. (2006). Gender and Desertification: Expanding Roles for Women to Restore Drylands . IFAD. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/gender_desert.pdf	Les auteurs font valoir que dans beaucoup de régions sèches du monde, les connaissances des femmes, ainsi que les rôles traditionnels qu'elles jouent dans la gestion des ressources naturelles et la sécurité alimentaire, sont essentiels. Toutefois, les femmes sont souvent exclues de la participation à la conservation des terres, dans les projets de développement et dans l'élaboration des politiques.
Hartmann, B. (2007). Género, militarismo y cambio climático . IADE. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/generomilitar.pdf Pas disponible en français	À l'heure actuelle, au niveau des politiques internationales, l'absence de l'approche genre dans le débat sur le changement climatique est un sujet de préoccupation. Des études récentes et des campagnes féministes défient l'invisibilité du genre, en particulier en soulignant les différences entre les sexes en termes de vulnérabilité et d'adaptation au réchauffement de la planète.
Hemmati, M. (2005). Gender and Climate Change in the North: Issues, Entry Points and Strategies for the Post-2012 Process . Genanet. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Genderkyotopost.pdf Pas disponible en français	L'auteur, qui est le point focal de Genanet pour la Justice de Genre et le Développement durable, traite des aspects pertinents de la dimension de genre et du changement climatique, principalement dans les pays industrialisés du Nord. Il vise à stimuler les considérations stratégiques pour les organisations de femmes en Allemagne, en Europe et dans les régions en général, dans le cadre des préparatifs réalisés en vue des négociations sur le régime mondial du changement climatique post-2012.
Hoddinott, J. and Kinsey, B. (2000). Adult Health in the Time of Drought. International Food Policy Research . Institute Discussion Paper. Extrait du World Wide Web: http://www.ifpri.org/divs/fcnd/dp/papers/dp79.pdf Pas disponible en français	Ce document analyse l'impact de la sécheresse de 1994-95 sur la santé des adultes dans les zones rurales du Zimbabwe.
IPADE. (n.d.). El cambio climático y los Objetivos de Desarrollo del Milenio . Extrait du World Wide Web: http://www.pobrezacero.org/objetivos/documentos/cambio_climatico_odm.pdf Pas disponible en français	Explique comment les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont étroitement liés à la protection de l'environnement et à la lutte contre la pauvreté. Avant tout, chacun des OMD a une relation particulière au changement climatique, car cela a une incidence directe sur la possibilité de les atteindre. Par conséquent, la réalisation des OMD est affectée par le changement climatique et les effets qui leur sont liés, et cela aggrave la pauvreté des groupes les plus vulnérables.
Lambrou, Y. and Piana, G. (2006). Gender: The Missing Component of the Response to Climate Change . Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/pe1_051001d1_en.pdf	Ce rapport fait valoir que le genre, comme la pauvreté, est une question transversale dans le changement climatique, et doit être reconnue comme telle. Les conclusions montrent que les considérations de genre ont, en général, été ignorées par les politiques internationales sur le climat. C'est seulement au cours des dernières années, avec les sessions de la CNUCC COP 8 (qui a eu lieu à New Delhi en Octobre 2002) et de la COP 9 (qui a eu lieu à Milan en Décembre 2003), que le genre a été, par ailleurs, abordé.
Laub, R. and Lambrou, Y. (2004). Gender Perspectives on the Conventions on Biodiversity, Climate Change and Desertification . FAO Gender and Population Division. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/genderconventions.pdf	Explique comment dans les Conventions sur la diversité biologique, le changement climatique et la désertification, ainsi que dans les mécanismes d'exécution, il n'est pas donné un traitement égal à la perspective de genre. L'objectif de ce document est de réaffirmer la pertinence de l'adoption d'une perspective de genre dans les Accords multilatéraux sur l'environnement (MEA).

Référence

Description

Masika, R. (Ed.) (2002). **Gender, Development, and Climate Change**. Oxfam. Extrait du World Wide Web: http://publications.oxfam.org.uk/oxfam/display.asp?K=9780855984793&sf_01

Ce livre examine les dimensions de genre dans le changement climatique. Il suggère que ni l'analyse de genre, ni les liens étroits de ce thème avec la pauvreté, ont été pris en considération dans les débats internationaux. Il montre également l'importance de prendre le thème de genre en compte lors de la tentative de comprendre l'impact du changement de l'environnement mondial sur les communautés humaines.

Neumayer, E. and Plümper, T. (2007). **The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981–2002**. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/schooleconomis.pdf

Les catastrophes ne touchent personne de la même façon. Aborder le thème du point de vue de la vulnérabilité donne à penser que les inégalités en termes de conditions de risque, d'accès aux ressources et aux opportunités et de capacités sont différentes pour les hommes et les femmes. Le thème central de ce document est une analyse de la vulnérabilité des femmes et des filles qui tendent à souffrir davantage des conséquences négatives des catastrophes.

BothENDS. (2007). **Adapting to climate change: What's needed in poor countries, and who should pay?** Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/bp-adapting_to_climate_change0708.pdf

Le changement climatique pousse les communautés dans les pays pauvres à s'adapter à un impact sans précédent. Les pays riches, qui portent la plus grande part de responsabilité dans le problème, doivent cesser de causer des dommages - par la réduction des émissions de gaz à effet de serre - et commencer à aider en fournissant des fonds pour l'adaptation au changement. Oxfam a calculé que, dans les pays en développement, une telle adaptation va coûter un coût minimum de US \$ 50.000 millions par an. Ce chiffre peut augmenter de manière significative si les émissions mondiales ne sont pas réduites rapidement.

Rivero, R. (2002). **Gendering Responses to El Niño in Rural Peru**. Dans: Gender & Development, Vol. 10, pp. 60–69. Extrait du World Wide Web: <http://www.informaworld.com/smpp/content~content=a741921478~db=all~order=page>

Tient compte des leçons apprises sur l'approche genre au Centre de promotion et développement andin (CEPRODA MINGA). Ceci fut au cours du travail de l'auteur avec les communautés pauvres dans la région de Piura, Pérou, après le phénomène El Niño en 1997-8. Il est axé sur les moyens traditionnels par lesquels les communautés rurales, et les femmes en particulier, ont été exclues de l'élaboration des politiques et considère la façon dont elles peuvent devenir des acteurs politiques et sociaux plus influents, créant leur propre développement durable et stratégies d'atténuation.

Röhr, U. (2004). **Gender Relations in International Climate Change Negotiations**. Genanet. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Gender_climate_policy_en_updated.pdf

L'équité entre les sexes n'est pas mentionnée dans la CNUCC, même si elle est une partie intégrante de l'Agenda 21. Ce n'est que lors de la création des instruments du Protocole de Kyoto, notamment le Mécanisme de développement propre (MDP), que les considérations de genre ont commencé à attirer l'intérêt des spécialistes sur le sujet. Dès lors, l'intérêt de la plupart des prises de positions adoptées et des analyses faites dans une perspective de genre s'est concentré exclusivement sur les femmes dans les pays en développement. C'est dans ces pays où les projets MDP sont en cours et où il y a plus de réseaux de femmes dans le domaine de l'énergie.

Röhr, U., Alber, G., Skutsch, M., Rose, J. and van der Heul R. (2004). **Mainstreaming Gender into the Climate Change Regime**. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Gender_and_climate_change_COP10.pdf

Déclaration des femmes du Caucus au cours de la CCNUCC COP 10, qui s'est tenue à Buenos Aires, Argentine. Les auteurs indiquent que l'ONU a pris un engagement formel d'intégrer systématiquement l'approche genre dans toutes ses politiques et programmes; toutefois, cette organisation ne comprend toujours pas pourquoi le genre est un facteur qui devrait être pris en compte dans le changement climatique, ou comment il devrait être inclus.

Röhr, U. and Hemmati, M. (2006). **Why it Makes a Difference: Gender and Climate Change at COP11/MOP1**. Résultats de la CNUCC COP 11. Extrait du World Wide Web: <http://www.wecf.de/cms/articles/2006/01/montreal.php>

Présente une analyse des résultats obtenus par un groupe de femmes à la Conférence des Parties à Montréal de la CNUCC (COP-11/MOP1). Elle traite le thème de genre dans les débats et les négociations sur le changement climatique.

Référence	Description
Röhr, U., Spitzner, M., Stiefel, E., and Winterfeld, U. (2008). Gender justice as the basis for sustainable climate policies. Extrait du World Wide Web: http://www.gendercc.net/fileadmin/inhalte/Dokumente/UNFCCC_conferences/COP14/Gender_Justice_CC_en-final.pdf	Il examine la question de la justice de genre et le climat en considérant les aspects suivants: les concepts de justice ne sont pas en soi justes en ce qui concerne le genre, mais sont plutôt l'expression d'une réalité caractérisée par une hiérarchie de genre. Ainsi, une analyse critique féministe est offerte qui, dans le même temps, examine si les approches visant à atteindre la justice sont plus susceptibles de contribuer à la continuation ou au changement des relations qui prévalent.
Skutsch, M. (2002). Protocols, Treaties, and Action: The Climate Change Process Viewed through Gender Spectacles. Dans: <i>Gender & Development</i> , Vol. 10, pp. 30–39. Extrait du World Wide Web: http://www.informaworld.com/smpp/content~content=a741921471~db=all~order=page	Cette recherche commence par l'évaluation des mesures dans lesquelles les considérations de genre ont été prises en compte dans les processus internationaux sur le développement de politiques sur le changement climatique. Elle cherche à savoir s'il existe d'importantes considérations de genre en ce qui concerne (a) les émissions de gaz à effet de serre, (b) la vulnérabilité au changement climatique, et (c) la participation à des projets qui financent les efforts concernant le climat. Elle conclut en suggérant des domaines d'attention dans lesquels la perspective de genre pourrait améliorer l'efficacité des interventions en matière de climat et qui pourraient bénéficier également aux femmes.
The World Bank. (2004). Engendering Information & Communication Technologies Extrait du World Wide Web: http://siteresources.worldbank.org/INTGENDER/Seminar-Series/20260878/ictbrochure.pdf	Ce document établit les liens entre les TIC et l'égalité de genre. Il démontre comment les TIC peuvent favoriser l'égalité de genre fournissant des exemples de projets concrets. Il offre des recommandations sur la base des enseignements tirés du travail de la Banque mondiale.
UNDP. (2008). Guía: Recursos de Género para el Cambio Climático. Mexico. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/guiaccpnud.pdf	Le Guide fait un appel en faveur de l'harmonisation des programmes internationaux sur l'égalité de genre et le changement climatique, et offre une vue du débat contemporain, la recherche et la pratique concernant le genre et le changement climatique comme une discipline intégrée. Le Guide est un instrument qui a l'intention d'aller d'actions isolées à un système articulé qui rendra la participation aux questions sur le changement climatique dans une perspective de genre plus efficace et rentable.
Villagrasa, D. (2002). Kyoto Protocol Negotiations: Reflections on the Role of Women. Dans: <i>Gender & Development</i> , Vol. 10, pp. 40–44. Extrait du World Wide Web: http://www.informaworld.com/smpp/content~content=a741921479~db=all~order=page	Analyse brièvement les trois communautés qui ont façonné le Protocole de Kyoto, la Convention cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), et le rôle de l'approche genre dans ces discussions. La première communauté est celle des délégations gouvernementales, les plus importants négociateurs. La deuxième se compose de représentants des entreprises, et la troisième est composée d'ONG environnementales.
Wamukonya, N. and Rukato, H. (2001). Climate Change Implications for Southern Africa: A Gendered Perspective. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/wamukonyarukato.pdf	La capacité de l'Afrique du Sud à s'adapter au changement climatique dépend de si les ressources, tant financières qu'humaines, sont disponibles. Sa situation géographique et la situation politique pourraient affecter sa capacité à réagir. Ce document analyse les implications du changement climatique pour ce pays, dans une perspective de genre.
Wamukonya, N. and Skutsch, M. (2002). Gender Angle to the Climate Change Negotiations. Dans: <i>Energy & Environment</i> , Vol. 13, No. 1, pp.115–124 (10). Extrait du World Wide Web: http://www.ingentaconnect.com/content/mscp/ene/2002/00000013/00000001/art00007	Le Sud, compte tenu de sa situation de vulnérabilité et de son manque de ressources pour s'adapter au changement, est plus susceptible de souffrir des effets du changement climatique que le Nord. Mais, les différents intérêts des hommes et des femmes en matière de changement climatique ont-ils une dimension nord-sud?
Women in Europe for a Common Future (WECF). (2005). Gender and Climate Change Research Workshop: What Do We Know? What Do We Need to Find Out? Extrait du World Wide Web: http://www.siyanda.org/static/wecf_gender_climatechange_workshop.htm	Actes de la discussion entre experts, hommes et femmes, sur le genre et la recherche sur le changement climatique. Soulignent le rôle des femmes et leur impact sur les politiques de genre dans la CCNUCC.

Référence

Women's Environment and Development Organization (WEDO). (2003). **Untapped Connections: Gender, Water and Poverty**. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/untapped.pdf

Description

Comprend une analyse de la façon dont le thème de l'eau, le genre et la pauvreté a été inclus dans les traités internationaux, dans les plans d'action des gouvernements, ainsi que les implications au niveau local. Des études de cas sur le thème sont également présentées.

Women and Environments International Magazine. (2007). **Women and Global Climate Change**. No. 74/75 Spring/Summer 2007. Extrait du World Wide Web: <http://www.weimag.com/>

Le magazine international Femmes et des Environnements examine, dans une perspective féministe, la façon dont les femmes sont reliées à leur environnement - naturel, construit et social. Ce volume est consacré au thème des femmes et du changement climatique, il contient des informations sur des questions connexes, tels que la santé, les sécheresses, l'adaptation et l'atténuation, l'énergie et des études de cas sur le thème.

Women's Group Statement on Gender and Climate Change, presented at the UNFFCC meeting in Montreal. (2005). **Global Warming: Women Matter!** Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/genderstatementUNFFCC.pdf

Décrit la position du Groupe des femmes sur le Genre et le Changement Climatique, présentée à la CCNUCC qui s'est tenue à Montréal en Novembre 2005.

World Economic Forum. (2007). **The Global Gender Gap Report**. Trouvé sur le World Wide Web: <http://www.weforum.org/pdf/gendergap/report2007.pdf>

Contient des données qui montrent le degré d'égalité entre les sexes dans les différents secteurs de la société. Il couvre 128 pays, représentant plus de 90% de la population mondiale.

3. Energie et genre

Référence

Annecke, W. (2002). **Climate change, energy-related activities and the likely social impacts on women in Africa**. dans: International Journal of Global Environmental Issues (IJGENVI), Vol. 2, No. 3-4. Extrait du World Wide Web: http://www.inderscience.com/search/index.php?action=record&record_id=2400&prevQuery=&ps=10&m=or

Description

Cherche à établir des liens entre le changement climatique, l'utilisation de l'énergie, les relations de genre et les impacts sur la vie quotidienne des femmes en Afrique. Il y a une approche large dans le but de fournir un point de vue de la complexité des facteurs pris en considération dans l'analyse. L'accent est mis sur la différence entre la façon dont l'énergie est utilisée dans les pays développés et les pays en développement et par les hommes et les femmes; l'impact que l'utilisation de l'énergie a sur le changement climatique est exploré. Le sous-secteur d'énergie le plus vulnérable est la biomasse utilisée par le plus grand groupe de consommateurs: les femmes pauvres.

Brew-Hammond, A. and Crole-Rees, A. (2004). **Reducing Rural Poverty Through Increased Access to Energy Services: A Review of the Multi-functional Platform Project in Mali**. Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5110>

Rapporte l'expérience d'un projet multi-fonctionnel au Mali. Analyse des documents sur la manière dont des services énergétiques modernes affectent la vie des femmes rurales en termes de revenus, d'éducation et de condition sociale, ainsi que leur santé. Il fait également des observations analytiques des facteurs importants qui affectent les relations entre les services énergétiques et les résultats de développement. Il diagnostique l'importance d'un concept multi-fonctionnel pour des politiques nationales et régionales plus larges - dans le cadre de la manière dont le développement et l'énergie permettent de réduire la pauvreté en Afrique.

Ebrahimian, E. (2003). **Community Action to Address Climate Change: Case Studies Linking Sustainable Energy Use with Improved Livelihoods**. GEF-UNDP Small Grants Programme (SGP). Extrait du World Wide Web: <http://sgp.undp.org/download/SGPCaseStudiesBook.complete.pdf>

Cette publication résume les principales informations sur les projets d'énergie et le changement climatique soutenus par le Programme de Petites Subvention du GEF entre 1992 et 2003.

Référence	Description
GEF-UNDP SGP. (2005). Solar Energy Power for Socio-Economic Advancement of Women in Selected Communities in the Northern Region. Ghana. Extrait du World Wide Web: http://sgp.undp.org/index.cfm?Module=Project&Page=ShowProject&ProjectID=7466	Le projet introduit l'électricité solaire dans la région, en donnant aux femmes rurales une source d'énergie alternative pour développer des activités économiques. Certaines femmes ont été formées à la création et l'utilisation des séchoirs solaires pour le traitement de beurre de karité. L'énergie solaire a également été utilisée pour établir un centre d'information rural où les femmes, garçons et filles reçoivent des cours du soir d'alphabétisation.
GEF-UNDP SGP. (2005). Estación micro-hidroeléctrica para el procesamiento de fibra natural (lanas) en Agua Blanca, Bolivia (Centrale micro-hydroélectrique pour traiter des fibres naturelles (laine) à Agua Blanca, Bolivia). Extrait du World Wide Web: http://sgp.undp.org/index.cfm?Module=Projects&Page=ShowProject&ProjectID=7229	L'objectif du projet était de fournir l'énergie à la communauté Agua Blanca par la construction d'une centrale hydroélectrique. L'énergie produite était utilisée pour le traitement de la laine d'alpaga pour la production, et faire fonctionner des machines de séchage, des centrifugeuses de teinture et des machines textiles. Le projet a aidé un groupe de femmes avec leurs activités en leur donnant des équipements et de meilleures conditions de production, en leur permettant d'investir plus de temps dans leur travail et de mettre en place une communauté de micro-entreprises. Les micro entreprises leur permettent de gagner plus de façon à améliorer les conditions de vie de leurs familles.
GEF-UNDP SGP. (2005). Scaling Up Animal Husbandry Practices as Sustainable Livelihoods, Empowering Women through Credit, Self-Help and Alternative Fuels/Energy Sources. India. Extrait du World Wide Web: http://sgp.undp.org/index.cfm?Module=Projects&Page=ShowProject&ProjectID=9240	L'objectif principal du projet était de promouvoir le biogaz comme carburant de substitution pour l'usage domestique, et de réduire la pression sur les forêts ainsi que les émissions de carbone. Il a directement été destiné aux femmes, étant donné qu'elles travaillent traditionnellement dans la cuisine et utilisent du bois pour cuisiner. Des plants de biogaz ont été construits et sont maintenant gérés par des femmes et des hommes. En utilisant moins de bois pour le carburant, le projet a aidé à conserver la biodiversité et réduire la déforestation. Il a aussi aidé des groupes de femmes rurales à améliorer leurs revenus en élevant des animaux.
GEF-UNDP SGP. (2005). Utilizing Solar Energy for Drying Agricultural Crops in Khuza'a Village by Distributing Crop Driers for 60 Women. Palestine. Extrait du World Wide Web: http://sgp.undp.org/index.cfm?Module=Projects&Page=ShowProject&ProjectID=7414	Les experts locaux ont conçu et fabriqué seize séchoirs solaires pour les cultures. Soixante femmes de la communauté ont directement bénéficié du projet, et 360 femmes en ont bénéficié indirectement. Elles ont été en mesure de gagner un modeste 200 \$ US par saison, en fonction des produits agricoles disponibles à l'époque, qui variaient de plantes médicinales aux légumes et dates. Les résultats de l'atelier ont été maintenus après la fin du projet. Soixante-dix séchoirs solaires, financés par d'autres bailleurs de fonds, ont été mis en place dans la ville de Gaza.
Genanet. (n.d). A Powerful Connection: Gender and Renewables. Gender Perspectives in Industrialized Countries. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/leaflet_gender_and_renewables.pdf	Explore les considérations de genre dans la production d'énergie renouvelable et les initiatives actuellement mises en oeuvre. Fais un certain nombre de recommandations.
Misana, S. and Karlsson, G. (2001). Generating Opportunities: Case Studies on Energy and Women. dans: Newsletter of the network for gender and sustainable energy, Vol. 4. 2001. Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5030	<i>GGenerating Opportunities</i> est un livre décrivant huit études de cas en Afrique et en Asie portant sur les femmes et l'énergie. Il donne des exemples concrets de la façon de donner aux femmes vivant dans la pauvreté un meilleur accès à une énergie propre et des services économiques. Les aspects les plus importants pris en compte dans la publication, sur la base des enseignements tirés des études de cas, sont la manière de concevoir des politiques et des programmes visant à améliorer l'accès des femmes rurales à l'approvisionnement en énergie moderne.
Modi, V., McDade, S., Lallement, D. and Saghir, J. (2005). Energy Services for the Millennium Development Goals. UN Millennium Project. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/MP_Energy_Low_Res.pdf	Dans le cadre de la réalisation des OMD, ce document aborde le thème des services d'énergie pour atteindre ces objectifs; il propose également une stratégie concrète pour fournir des services énergétiques aux populations les plus pauvres.

Référence

Description

Rossi, A. and Lambrou, Y. (2008). **Gender and equity issues in liquid biofuels production: minimizing the risks to maximize the opportunities**. FAO. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Gender%20and%20Equity%20Issues%20in%20Liquid%20Biofuels%20Production.2008%20FAO.pdf

Ce livre explore les risques qui sont différents selon le sexe et qui sont associés à la production à grande échelle de la première génération de biocarburants liquides dans les pays en développement. Son objectif est d'ouvrir un débat sur les risques, et d'identifier les stratégies de recherche et politiques pour y faire face, afin de profiter au maximum des opportunités qu'offrent les biocarburants.

UNDP/UN-DESA/World Energy Council. (2000). **World Energy Assessment: Energy and the Challenge of Sustainability**. Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5037>

Cette publication donne l'information de dernier cri sur les aspects sociaux, économiques et environnementaux, ainsi que sur les questions de sécurité liées à l'énergie. Elle analyse la façon dont l'énergie peut servir comme un instrument pour parvenir à un développement humain durable.

UNDP, The International Institute for Industrial Environmental Economics (IIIEE) and The International Energy Initiative (IEI). (2002). **Energy for Sustainable Development: A Policy Agenda**. Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5028>

Comme suite à l'Évaluation mondiale de l'énergie, cette publication se concentre sur l'élaboration de politiques et leur application efficace en vue d'accélérer la croissance des systèmes d'énergie qui soutiennent le développement durable.

UNDP. (2004). **The World Energy Assessment: Overview**. Extrait du World Wide Web: http://www.undp.org/energy/docs/WEAOU_full.pdf

Montre les liens entre l'énergie et les OMD. Décrit les discussions et les résultats de la CDD-9 et du Sommet mondial pour le développement social. Il comprend également les tendances et les informations les plus à jour sur les technologies liées au secteur de l'énergie et les options de la politique énergétique pour un avenir durable.

UNDP. (2005). **Energizing the Millennium Development Goals**. Extrait du World Wide Web: http://www.undp.org/pei/pdfs/Energizing_the_MDGs.pdf

Explique que les pauvres dépensent plus de leur temps à des activités liées à l'énergie telle que la collecte de bois de chauffage, même lorsque des services énergétiques modernes sont disponibles pour soulager leur fardeau. Cette publication se penche sur la relation entre l'énergie et le développement et discute de la façon dont l'énergie est liée à la réalisation des OMD.

UNDP Ghana. (2006). **Liquefied Petroleum Gas (LPG) Substitution for Wood Fuel**. Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5743>

Le projet a motivé et facilité l'utilisation de gaz de pétrole liquéfié (GPL) pour le carburant comme un substitut pour le bois de chauffage et le charbon. Il appuie également la commercialisation et la mise à disposition de GPL pour compléter les besoins en énergie des communautés dans trois régions du nord du Ghana. En conséquence, 600 ménages ont été formés (à l'utilisation de GPL) dont 500 étaient des femmes; quatre associations d'utilisateurs de GPL ont été créées avec 480 membres, dont 289 étaient des femmes; 54 entreprises utilisant de l'énergie ont été interrogées, dont 43 sont exploitées par ou ont appartenu à des femmes; la formation a été donnée à 45 femmes et hommes vendeurs commerciaux dans les aliments.

UNDP. (2007). **Conceptual Overview. Gender Mainstreaming: A Key Driver of Development in Environment and Energy**. Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=2315>

Ce document offre une première approche à l'inclusion d'une perspective de genre dans les programmes et les politiques du PNUD dans les principaux domaines concernés par l'énergie et l'environnement: (1) la gestion des ressources hydrauliques, (2) l'accès aux services énergétiques, (3) la gestion durable des terres, (4) la diversité biologique, et (5) le contrôle des substances appauvrissant la couche d'ozone et des polluants organiques persistants.

Référence	Description
UNDP. (2007). Gender Mainstreaming. A Key Driver of Development in Environment and Energy: Portfolio Review and Assessment. Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=2342 .	Ce rapport présente les conclusions d'une étude réalisée entre Novembre 2005 et avril 2006 afin d'évaluer la nature et l'étendue de la perspective de genre dans le portefeuille Energie et Environnement du PNUD incluant le FEM et le Programme de petites subventions.
UNDP. (2007). Gender Mainstreaming in Environment & Energy: Training Manual – Part 1. Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=6514 .	Ce document fait partie d'une série de publications appelées <i>Gender Mainstreaming: A Key Driver of Development in Environment & Energy</i> . Il est conçu pour aider à comprendre l'importance d'inclure la dimension genre pour la durabilité de l'environnement et de l'énergie.
UNDP. (2007). Gender Mainstreaming in Environment & Energy: Training Manual – Part 2 for Facilitators. Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=6523 .	Ce document fait partie d'une série de publications appelées <i>Gender Mainstreaming: A Key Driver of Development in Environment & Energy</i> . En particulier, le manuel prend en charge la formation des animateurs à l'approche de genre dans les thèmes de l'énergie et l'environnement.
UNDP. (2007). Sustainable Energy Services: The Why and How of Mainstreaming Gender in Sustainable Energy Services. Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=6460 .	Ce document fait partie d'une série de publications appelées <i>Gender Mainstreaming: A Key Driver of Development in Environment & Energy</i> . Ce guide explique l'importance de l'approche genre dans les politiques et les programmes énergétiques durables.
Wamukonya, N. (2002). A Critical Look at Gender and Energy Mainstreaming in Africa: A Draft Paper. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Njeripaper.pdf .	Document remis à un événement parallèle à la réunion de pré Com III appelé Perspectives de genre dans le développement durable, organisé par le DAES / DAW et WEDO. Il jette un regard critique sur l'intégration systématique d'une perspective de genre et des thèmes de l'énergie en Afrique.
Women's Major Group. (2006). Engendering the Energy and Climate Change Agenda. Papier de Discussion pour le CDD-14. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/CSD14WMG.pdf .	Ce rapport est élaboré avec la contribution commune de l'International Network on Gender and Sustainable Energy (ENERGIA), la Women's Environmental Network (LIFE), WECF, l'Union internationale pour la conservation de la Nature (UICN) et la WEDO, en consultation avec les organisations de femmes à travers le monde, dans le cadre de la CDD-14. Il traite de la relation entre l'énergie et le changement climatique en prenant en considération les questions de genre dans le contexte des propositions pour l'action internationale.

4. Atténuation et adaptation

Référence	Description
All India Disaster Mitigation Institute. (2005). Tsunami, Gender and Recovery. Dans: <i>Bulletin No. 6. Special edition for the International Day for Natural Disaster Reduction.</i> Extrait du World Wide Web: http://www.southasiadisasters.net/whatsnew.htm .	Ce numéro spécial traite de la thématique de genre dans les plans de reconstruction du tsunami qui a touché l'Asie en 2005. Ces plans sont soumis à une analyse critique, car, comme ils n'intègrent pas les considérations de genre, ils ont un impact négatif sur les femmes.

Référence

Description

Boyd, E. (2002). **The Noel Kempff Project in Bolivia: Gender, Power, and Decision-Making in Climate Mitigation.** Dans: Gender & Development, Vol. 10, Issue 2. Extrait du World Wide Web: <http://www.informaworld.com/smpp/content-content=a741921481~db=all~order=page>

Depuis le protocole de Kyoto, au coeur du débat international sur le changement climatique est mis l'accent sur l'utilisation des terres et des forêts pour réduire les émissions de dioxyde de carbone dans l'atmosphère. Ce projet technique a cherché à donner les avantages du développement durable pour les personnes tributaires des forêts, ainsi que la réduction des émissions de gaz à effet de serre. L'auteur explore cette théorie, compte tenu de la façon dont un projet d'atténuation du changement climatique en Bolivie a eu des résultats différents pour les femmes et les hommes, et lie également les processus mondiaux d'élaboration de politiques et leurs effets locaux.

Cannon, T. (2002). **Gender and Climate Hazards in Bangladesh.** Dans: Gender & Development, Vol. 10, pp. 45-50. Extrait du World Wide Web: <http://www.informaworld.com/smpp/content-content=a741921480~db=all~order=page>

Le Bangladesh a récemment connu des catastrophes importantes, incluant les cyclones dévastateurs et les inondations annuelles. La pauvreté cause la vulnérabilité et est également une conséquence des impacts et des risques de catastrophe. Jusqu'à présent, il n'y a pas de preuve concluante que les effets des catastrophes sont plus importants pour les femmes que pour les hommes, et les éléments de preuve varient selon la manière dont l'analyse est effectuée. Toutefois, le document suggère que la vulnérabilité due au sexe peut être réduite par des changements sociaux.

Castro, C. and Reyes, L. (2006). **Desastres Naturales y Vulnerabilidad de las Mujeres en México.** México. Extrait du World Wide Web: http://cedoc.inmujeres.gob.mx/php_general/muestra_docto.php?ID=100834

C'est l'un des premiers travaux de recherche portant sur le thème du Mexique. Il vise à inclure la perspective de la gestion intégrée des risques de catastrophes et de l'équité entre les sexes dans les politiques publiques et dans les activités de protection civile.

CATHALAC, UNDP/GEF. (2007). **Capacity Building for Stage II Adaptation to Climate Change in Central America, Mexico and Cuba.** Extrait du World Wide Web: http://www.gefweb.org/Documents/Council_Documents/GEF_C18/Regional_Capacity_Building_for_Stage_II_Adaptation.pdf

Les objectifs du projet sont: renforcer la capacité systémique, institutionnelle et individuelle des principales parties prenantes pour évaluer la vulnérabilité et s'adapter aux impacts du changement climatique, y compris les variations climatiques, aux risques et aux événements extrêmes dans les systèmes de priorité au niveau régional, national et local. Il renforce également la capacité systémique, institutionnelle et individuelle des principales parties prenantes à élaborer des stratégies, mettre en œuvre des politiques et faire les préparatifs pour l'adaptation régionale, nationale et locale.

Denton, F. (2002). **Climate Change Vulnerability, Impacts, and Adaptation: Why Does Gender Matter?** Dans: Gender & Development, Vol. 10, pp. 10-20. Extrait du World Wide Web: <http://www.informaworld.com/smpp/content-content=a741921483~db=all~order=page>

Fait valoir que si les politiques sur le changement climatique visent à assurer un avenir durable en combinant les questions de développement et de l'environnement, il convient de tenir compte de l'ensemble des besoins des différents groupes d'intérêt. Il suggère également que le Fonds pour l'environnement mondial du Protocole de Kyoto peut jouer un rôle important en assurant le développement durable, et peut être mis en œuvre d'une telle manière que cela n'entraîne pas de désavantages pour les femmes ou pour les plus pauvres.

Gross, R., Dougherty, B. and Kumarsingh, K. (2004). **Conducting Technology Needs Assessments for Climate Change.** UNDP. Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5232>

Ce manuel présente une approche souple pour donner la priorité aux besoins de la technologie et de l'application des pratiques et des réformes nécessaires pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et s'adapter au changement climatique. Il est principalement destiné aux pays en développement.

Hannan, C. (2002). **Mainstreaming Gender Perspectives in Environmental Management and Mitigation of Natural Disasters.** Division for the Advancement of Women (DAW). Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/presnat.PDF

Discute, en termes généraux, de la manière dont les femmes sont impliquées dans la gestion des catastrophes et les processus d'atténuation. Il analyse l'intégration systématique du genre dans les stratégies d'atténuation et d'adaptation, l'analyse des risques, et la réponse et la gestion des situations d'urgence.

Référence	Description
Herrmann, T., Ronneberg, E., Brewster, M. and Dengo, M. (2005). Social and Economic Aspects of Disaster Reduction, Vulnerability and Risk Management in Small Island Developing States . Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/smallislands.pdf	Cette étude décrit l'impact des catastrophes sur les femmes, ainsi que le rôle central qu'elles jouent dans de nombreuses cultures dans la gestion des catastrophes. Il discute du fait que les femmes sont une force importante pour le changement et, que par conséquent, elles ont besoin de renforcer leurs capacités.
International Institute for Sustainable Development (IISD). (2003). Livelihoods and Climate Change: Combining disaster risk reduction, natural resource management and climate change adaptation in a new approach to the reduction of vulnerability and poverty . L'UICN, l'IIDD, Stockholm Environment Institute (SEI), l'Agence suisse pour le Développement et la Coopération (DDC) et l'Intercoopération (la Fondation suisse pour le Développement et la Coopération Internationale). Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/iisd2003.pdf	Ce document tente de fournir un cadre pour la recherche et l'élaboration de politiques et des groupes communautaires qui tentent d'adopter des décisions sur l'adaptation.
IISD. (2007). CRISTAL: Community-based Risk Screening – Adaptation and Livelihoods . IIDD, UICN, SEI-US et Intercoopération. Extrait du World Wide Web: http://www.iisd.org/pdf/2007/brochure_cristal.pdf	Cristal est un outil d'aide élaboré conjointement par l'IIDD, l'UICN, SEI-Unis et Intercoopération. Cet outil est basé sur l'Etude d'impact sur l'environnement (EIE) et le cadre de vie durable (SLF). Son objectif principal est de fournir un processus rationnel et simple qui peut aider les utilisateurs à mieux comprendre les liens entre les risques liés au climat, la vie des gens et les activités des projets.
Jones, R., Hassell, D., Hudson, D., Wilson, S., Jenkins, G. and Mitchell, J. (2004). Generating High Resolution Climate Change Scenarios Using PRECIS. Handbook . UNDP/GEF National Communications Support Unit. Extrait du World Wide Web: http://ncsp.undp.org/docs/652.pdf	Ce manuel fait partie d'un ensemble établi en collaboration avec l'Hadley Centre, qui comprend un modèle climatique régional et un manuel technique. L'objectif final de ce guide est de décrire les étapes qui doivent être faites pour préparer, en utilisant PRECIS, des scénarios haute résolution du changement climatique.
Lim, B. (2005). Adaptation Policy Frameworks for Climate Change: Developing Strategies, Policies and Measures . UNDP-GEF. Extrait du World Wide Web: http://www.undp.org/gef/05/kmanagement/pub_practitioner.html	Ce document est destiné à soutenir le processus d'élaboration de politiques d'adaptation dans les pays de façon à protéger et à accroître le bien-être humain face au changement climatique.
Malone, E.L., Smith, J.B., Brenkert, A.L. and Hurd, B. (2004). Developing Socio-Economic Scenarios for Use in Vulnerability and Adaptation Assessments Publication . UNDP. Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5233	Le manuel a pour but d'aider les pays à élaborer des scénarios socio-économiques en relation avec l'Adaptation Policy Framework (PNUD, 2004). Cela sert à analyser la vulnérabilité et l'adaptation en tant que partie de ses Communications Nationales.
Nelson, V., Meadows, K., Cannon, T., Morton, J. and Martin, A. (2002). Uncertain Predictions, Invisible Impacts, and the Need to Mainstream Gender in Climate Change Adaptations . Dans: Gender & Development, Vol. 10, pp. 51–59. Extrait du World Wide Web: http://www.informaworld.com/smpp/content~content=a741921482~db=all~order=page	La vulnérabilité à la dégradation de l'environnement et aux dangers naturels est mentionnée à travers des aspects sociaux, de pauvreté et de genre. Parce que de nombreux domaines du développement des politiques et des pratiques n'incluent pas une perspective de genre d'une manière efficace, les impacts potentiels du changement climatique sur les relations de genre n'ont pas été étudiés et demeurent hors de vue. Cet article met en lumière des prédictions sur le changement climatique et explore ses effets à long terme sur l'agriculture, les systèmes écologiques et les relations de genre. Il demande que l'analyse de genre soit incluse dans l'élaboration des politiques publiques.

Référence

Description

Oxfam. (2005). **The Tsunami's Impact on Women**. Briefing Note. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/tsunamiwomen.pdf

Donne des exemples de l'impact social du tsunami de 2004 en Indonésie, en Inde et au Sri Lanka. Bien qu'il ne soit pas causé par le changement climatique, il a eu un effet dévastateur, en particulier sur les femmes. Il inclut des mesures recommandées à prendre pour s'assurer que les besoins des hommes et des femmes soient respectés, et que les impacts disproportionnés sur les femmes soient pris en compte dans le processus de récupération.

Oxford University's Refugee Studies Centre and United Nations Environment Programme (UNEP). (2008). **Climate Change and Displacement**. Forced Migration Review, issue 31, October 2008, 80 pp. Extrait du World Wide Web: <http://www.fmreview.org/climatechange.htm>

En réponse à des pressions croissantes sur les paysages et les moyens de subsistance, les gens, les communautés sont en train de s'adapter. Ce numéro de FMR débat du nombre, des définitions et des modalités - et de la tension entre la nécessité de la recherche et la nécessité d'agir. Trente-huit articles des Nations Unies, universitaires, acteurs internationaux et locaux explorent l'étendue de la crise du potentiel déplacement, les stratégies d'adaptation de la communauté et la recherche de solutions.

UNDP-GEF SGP. (2003). **Responding to Climate Change, Generating Community Benefits**. Extrait du World Wide Web: <http://sgp.undp.org/download/SGPCC.pdf>

Cette publication présente les expériences et les leçons tirées du portefeuille de SGP des projets communautaires sur le changement climatique.

UNDP-GEF SGP. (2007). **Environmentally Sustainable Transport and Climate Change: Experiences and Lessons from Community Initiatives**. Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=2037>

Le résultat de la systématisation des expériences des 65 projets communautaires de transport durable, financée par le GEF Programme des petites subventions. Cette publication décrit les leçons et les expériences qui montrent le rôle important joué par les initiatives communautaires dans la recherche de solutions durables pour les besoins de transport.

UNDP, UNEP, World Bank, ADB, AfDB, GTZ, DFID, OECD and EC.(PNUD, PNUE, Banque mondiale, BAD, BAfD, GTZ, DFID, OCDE et CE). (2003). **Poverty and Climate Change: Reducing the Vulnerability of the Poor Through Adaptation**. Extrait du World Wide Web: http://ec.europa.eu/development/icenter/repository/env_cc_varg_poverty_and_climate_change_en.pdf

Le document s'articule autour de l'impact du changement climatique sur la lutte contre la pauvreté, dans le contexte des progrès réalisés dans le respect des objectifs du Millénaire pour le développement et de la phase de suivi. Il examine la façon d'incorporer et d'intégrer l'adaptation au changement climatique dans la lutte contre la pauvreté et les efforts visant à parvenir à un développement durable.

Roy, M. and Venema, H. (2002). **Reducing Risk and Vulnerability to Climate Change in India: The Capabilities Approach**. Dans: *Gender & Development*, Vol. 10, pp. 78-83. Extrait du World Wide Web: <http://www.informaworld.com/smpp/content~content=a741921476~db=all~order=page>

Fait valoir que la capacité des femmes à s'adapter aux pressions du changement climatique pourrait être améliorée si elles avaient la capacité de diriger les efforts de développement. En utilisant cette approche, les femmes amélioreront leurs conditions de vie et seront mieux préparées en tant qu'agents du changement dans leurs communautés. Cet argument est fondé sur des recherches antérieures sur le genre et les conditions de vie, et sur une étude menée dans les zones rurales en Inde.

UNDP/GEF. (2002). **Pioneering the Low Carbon Future. Sustaining Livelihoods: Experiences from UNDP-GEF Projects in Climate Change & Ozone Depletion**. Extrait du World Wide Web: http://www.undp.org/gef/undp-gef_publications/publications/climate_change_brochure.pdf

Ce dépliant fait partie des séries de leçons pour l'avenir du PNUD / FEM. Il donne des exemples les plus remarquables de projets du PNUD / FEM sur le changement climatique et l'appauvrissement de la couche d'ozone au Brésil, en Jordanie, au Ghana et au Guatemala.

UNDP Energy and Environment Group. (2006). **The Clean Development Mechanism: An Assessment of Progress**. Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=1859>

Ce rapport examine les expériences avec le MDP au cours de sa première année d'exploitation (de 2002 à la mi-2006) et évalue la façon dont sa croissance et son évolution ont progressé à ce jour.

Référence	Description
UNDP. (2007). Climate Change Adaptation: Knowledge Needs Survey. Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=2357	Cette étude, diffusée auprès des organismes gouvernementaux, des agences des Nations Unies, des instituts de recherche, des universités, des ONG et du secteur privé, souligne la nécessité d'établir des politiques d'adaptation nationale afin de réduire les risques pouvant toucher la population. Elle dit aussi que la planification du développement national devrait envisager des critères d'adaptation au changement climatique. La capacité à élaborer des politiques d'adaptation nationales est considérée comme un défi majeur, plus que la localisation des besoins de à cet effet. Les résultats de cette étude guideront le contenu des mécanismes d'apprentissage pour l'adaptation - ALM - un projet visant à promouvoir l'échange d'expériences d'adaptation à l'aide d'une plate-forme ouverte de sensibilisation.
UNDP. (2007). The Other Half of Climate Change: Why Indonesia Must Adapt to Protect Its Poorest People. Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=6509	Le rapport analyse les effets du changement climatique en Indonésie.
UNDP Mexico. (2007). Endogenous Development Approach to Gender and Disaster Risk Reduction Issues – Building the Capacity of Indigenous Peoples to Address Disaster Risk and Gender Inequality. Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=2296	Présente une étude de cas du Programme local de gestion des risques appliqué dans les différents villages dans le sud du Mexique; ce qui est considéré comme une bonne pratique parce que, entre autres choses, il utilise une approche intégrée. Le programme donne aux femmes - en particulier, dans les communautés autochtones dans des zones marginalisées - l'opportunité et la possibilité de mieux gérer les risques, tant pour les personnes ainsi que pour leurs biens.

B. Autres ressources

1. Guides et manuels

Référence	Description
Braatz, B.V. and Doorn, M. (2005). Managing the National Greenhouse Gas Inventory Process. (UNDP-GEF) National Communications Support Group. Extrait du World Wide Web: http://ncsp.undp.org/docs/461.pdf	Ce manuel est basé sur les principes des guides d'inventaires du GIEC. Il souligne l'importance de la documentation et de déposer des inventaires nationaux, ainsi que la façon de les institutionnaliser.
Climate Alliance. (2005). Climate for Change Toolkit. Extrait du World Wide Web: http://www.siyanda.org/static/climate_alliance_toolkit.htm	Décrit les outils, les processus et les procédures de protection significatifs sur le climat et, plus précisément, sur le changement climatique, qui peuvent aider à promouvoir et à soutenir les femmes dans les postes de décision.
ENERGIA. (2005). Training Manual to Increase Understanding of Gender Aspects of Energy Use and Planning. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/genderfaceEnergy.pdf	Destiné à sensibiliser les planificateurs du développement et les administrateurs de projets afin d'accroître leur capacité à inclure le genre et l'énergie dans le cycle de planification. Comprend une série d'outils liés au genre spécialement conçus pour aider les utilisateurs à identifier les aspects genre dans les problèmes énergétiques.
Lu, X. (2006). Guidance on the Development of Regional Climate Scenarios for Vulnerability and Adaptation Assessments. National Communications Support Programme. Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=2259	Ce document souligne l'importance de la planification pour définir clairement les besoins en information dans les scénarios climatiques. Il donne une liste de sources de modèle de construction de scénarios, d'outils, de données et de guides.

Référence

Description

Rannauro-Melgarejo, E. (2007). **Manual: Convención sobre la eliminación de todas las formas de discriminación contra las mujeres y su protocolo facultativo CEDAW** (Manuel: Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et son Protocole optionnel CEDAW). SRE/UNIFEM/PNUD, México. Extrait du World Wide Web: <http://www.sre.gob.mx/substg/temasglobales/bibliotecav.htm>

La publication décrit les principaux éléments de la Convention et de son Protocole facultatif, ainsi que les recommandations adoptées par le Comité d'experts de la CEDAW pour les États Parties à la Convention. Elle contient des lignes directrices pour l'application de ses articles, ainsi que les différentes étapes de la communication des violations et des procédures d'investigation énoncées dans le Protocole facultatif.

The World Bank. (2009). **Engendering ICT Toolkit**. Disponible sur le World Wide Web au: <http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTGENDER/EXTICTTOOLKIT/0..menuPK:542826~pagePK:64168427~piPK:64168435~theSitePK:542820,00.html>

La trousse à outil est divisée en 10 sections, et elle contient des listes de contrôle, des outils d'évaluation, des exemples de bonnes pratiques et des ressources qui peuvent être utilisés pour intégrer les questions de genre dans les projets TIC et les composantes du projet. La trousse a été conçue pour une distribution générale pour les chercheurs, les éducateurs et les praticiens du développement.

UNDP. (2004). **Energy and Gender for Sustainable Development: A Toolkit and Resource Guide**. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/genderengtoolkit.pdf

Ce manuel et guide de référence contient des outils pour aider les professionnels du développement à identifier les aspects les plus pertinents à examiner en vue d'obtenir des résultats sur le thème de l'énergie, en tenant compte des besoins spécifiques des femmes.

UNDP. (2005). **Energizing the Millennium Development Goals: A Guide to Energy's Role in Reducing Poverty**. Extrait du World Wide Web: [http://www.undp.org/pei/pdfs/Energizing the MDGs.pdf](http://www.undp.org/pei/pdfs/Energizing%20the%20MDGs.pdf)

Cette publication offre un examen des questions les plus pertinentes en matière de développement et de l'énergie, et cherche à aider les techniciens du développement à comprendre le rôle des services énergétiques dans la réalisation des OMD, en posant des questions et en donnant des réponses explicatives et des exemples.

UNDP. (2006). **Guía transversalización de género en proyectos de desarrollo**. Extrait du World Wide Web: <http://www.undp.org.mx/Doctos/Publicaciones/GUIA%20TRANSVERSALIZACION%20DE%20GENERO.pdf>

Un outil pratique de consultation pour intégrer l'approche de genre dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des projets de développement. Il contient des thèmes théoriques, des considérations opérationnelles et des recommandations pratiques pour les projets de développement. Il suit la séquence des projets du PNUD, incluant l'identification des problèmes et des possibilités d'accroître l'efficacité en termes de généralisation de l'analyse selon le genre.

UNDP and Gender and Water Alliance. (2006). **Gender in Water Management: Resource Guide**. Extrait du World Wide Web: <http://www.genderandwater.org/page/2414>

Ce Guide est un document de référence pour aider les professionnels et les praticiens dans les domaines du genre et de l'eau, ainsi que les personnes responsables de l'intégration systématique de l'approche genre dans une institution, un projet ou un programme, et toute autre personne ou institution intéressée par le secteur de l'eau et le genre.

UNDP-UNEP-GEF National Communications Support Programme. (2006). **NCSP RESOURCE KIT: The National Communications Process**. Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=2263>

Cet ensemble de ressources offre des conseils aux pays sur la planification du processus national de communication, l'application de techniques pour maintenir un inventaire des gaz à effet de serre et l'évaluation de l'atténuation.

UNDP. (2003). **Mainstreaming Gender in Water Management: A Practical Journey to Sustainability: A Resource Guide**. Extrait du World Wide Web: http://www.undp.org/water/docs/resource_guide.pdf

Ce document est destiné à soutenir l'intégration du genre dans le contexte de la gestion intégrée des ressources hydrauliques (IMHR). Cette approche est fondamentale pour la réalisation des OMD, ainsi que de l'application du Plan de Johannesburg.

2. Information/ Fiches techniques

Référence	Description
Aguilar, L. (2004). Climate Change and Disaster Mitigation . Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Climate.pdf	Une partie des séries des fiches d'information le Genre Fait la Différence du Bureau du conseiller principal pour les questions de Genre de l'UICN. Elle analyse l'approche genre sur le thème du changement climatique et de l'atténuation des catastrophes.
Aguilar, L. (2004). Energy. IUCN-Community Conservation Coalition . Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Energy.pdf	Une partie des séries de fiches d'information le Genre Fait la Différence du Bureau du conseiller principal pour les questions de Genre de l'UICN. Elle analyse la relation entre le genre et l'énergie, dans les initiatives des secteurs de l'énergie et en relation à la manière dont les femmes utilisent les différentes formes d'énergie.
Aguilar, L, Araujo, A. and Quesada Aguilar, A. (2007). Gender and Climate Change . Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Factsheet%20ClimateChange.pdf	Fiche d'information présentée à la COP 13 de la CNUCC, tenue à Bali en Décembre 2007. Le changement climatique n'affecte pas les femmes et les hommes de la même manière, il a, et continuera d'avoir, un impact différent selon le sexe. Par conséquent, tous les aspects liés au changement climatique (c'est-à-dire, l'atténuation, l'adaptation, l'élaboration de politiques et la prise de décision) doivent inclure une perspective de genre.
Aguilar, L, Araujo, A. and Quesada Aguilar, A. (2007). Reforestation, Aforestation, Deforestation, Climate Change and Gender . Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Factsheet%20Forestry.pdf	Fiche d'information présentée à la COP 13 de la CNUCC, tenue à Bali en Décembre 2007. Il est crucial de comprendre le rôle joué par les femmes lors de l'examen de la complexité des services fournis par les forêts et les forêts tropicales pour atténuer le changement climatique. Les stratégies sont conçues pour: comprendre et prendre en compte les différentes bénéfices que femmes et hommes reçoivent des services forestiers; reconnaître les différences en termes de genre dans l'accès et le contrôle des connaissances sur les ressources forestières; et identifier des différences importantes dans l'accès des femmes et des hommes aux décisions, institutions et opportunités économiques liées à la foresterie.
Araujo, A. and Quesada Aguilar, A. en collaboration avec: Aguilar, L., Athanas, A. and McCormick, N. (2007). Gender and Bioenergy . Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Factsheet%20BioEnergy.pdf	Fiche d'information présentée à la COP 13 de la CNUCC, tenue à Bali en Décembre 2007. L'énergie est un moyen de satisfaire les besoins. Les femmes et les hommes dépendent de l'énergie pour la plupart de leurs activités quotidiennes, mais ils ont des besoins et des rôles différents; en outre, les différents services d'énergie ont des impacts différents sur les hommes et les femmes. Dans le passé, les besoins en énergie des femmes, et leurs modes de vie, ont été ignorés. Les combustibles traditionnels et les services énergétiques modernes ont certaines limites qui peuvent accroître les problèmes auxquels les femmes font face.
Araujo, A. and Quesada Aguilar, A. En collaboration avec: Aguilar, L. et Pearl, R. (2007). Gender Equality and Adaptation . Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Factsheet%20Adaptation.pdf	Fiche d'information présentée à la COP 13 de la CNUCC, tenue à Bali en Décembre 2007. Les vulnérabilités sont socialement construites et sont différentes pour les différents groupes de personnes. Les femmes peuvent être plus vulnérables aux impacts négatifs des catastrophes naturelles en raison de leur position socio-économique dans les sociétés.
Genanet. (n.d.). Energy from the Gender Perspective . Extrait du World Wide Web: http://www.genanet.de/fact_sheets.html?&L=1	Une partie des séries de fiches d'information Genre et Développement durable. Elle traite de trois thèmes spécifiques: les attitudes envers l'énergie nucléaire; la manière dont travailler dans le secteur de l'énergie est réparti dans la société; et la participation économique des femmes et des hommes dans le secteur des énergies renouvelables.
Genanet. (n.d.). Gender Justice in Climate Protection . Extrait du World Wide Web: http://www.genanet.de/fact_sheets.html?&L=1	Une partie des séries des fiches d'information Genre et Développement durable. Elle analyse les implications de genre dans l'atténuation et l'adaptation au changement climatique dans le monde entier.

Référence

Description

PAHO. (n.d.). **Género y desastres naturales.** Extrait du World Wide Web: <http://www.paho.org/Spanish/AD/GE/genderdisasterssp.PDF>

L'Organisation panaméricaine de la santé présente une analyse sur le genre et les catastrophes, en expliquant qu'une partie essentielle dans l'établissement de communautés résistantes aux catastrophes est l'inclusion des groupes les plus vulnérables - les femmes dans ce cas.

UNDP. (2006). **Integrating Energy Considerations into Poverty Reduction Strategies.** Fiche technique. Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5774>

L'exposition " Energizing the Millennium Development Goals " a eu lieu lors de la 14^e session de la Commission du développement durable (CSD-14), qui s'est tenue à New York en Mai 2006. Cela a été l'un des 12 services énergétiques des Objectifs du Millénaire pour le développement.

UNDP. (2005). **Access to Sustainable Energy.** Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5543>

Cette fiche technique fournit des informations sur le portefeuille de projets d'énergie du PNUD et sur son approche de prestation de services énergétiques fiables et abordables pour atteindre les OMD.

UNDP. (2005). **Effective Water Governance.** Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=5541>

Cette fiche d'information reflète l'importance de la gouvernance de l'eau en utilisant une approche intégrée qui reconnaît sa valeur dans l'atténuation de la pauvreté, pour la santé humaine et pour les écosystèmes.

UNDP-GEF SGP. (2005). **Climate Change Fact Sheet: Partnerships in Shaping National Policy.** Extrait du World Wide Web: <http://sgp.undp.org/downloads/CC%20Policy%20-%20ENGLISH.pdf>

Les projets du PSC sont conçus pour appuyer des activités qui aident à réduire les gaz à effet de serre et aider le développement local. Ils promeuvent l'atténuation de la pauvreté, le développement économique, la sécurité énergétique et la protection de l'environnement local.

Thaxton, M. (2004). **Water.** IUCN/Community Conservation Coalition. Extrait du World Wide Web: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Water.pdf

Une partie des séries des fiches d'information le Genre Fait la Différence, du Bureau du conseiller principal pour les questions de Genre de l'UICN. Traite le thème de l'équité entre les sexes dans la gestion de l'eau, ainsi que le rapport des femmes à cette ressource.

UNDP. (2004). **Water Governance for Poverty Reduction: Key Issues and the UNDP Response to the Millennium Development Goals.** Extrait du World Wide Web: http://www.undp.org/water/pdfs/241456%20UNDP_Guide_Pages.pdf

Cette brochure met en évidence les principaux problèmes d'eau rencontrés par les pays en développement et donne des exemples de bonnes pratiques fondées sur l'expérience du PNUD et de ses associés. Elle fait également des recommandations.

UNDP. (2005). **Sustainable Energy Services: The Gender Dimension.** Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=2024>

Cette fiche d'information souligne l'importance d'inclure la dimension de genre dans l'accès aux services énergétiques afin de donner aux femmes et aux filles plus de possibilités pour un avenir meilleur.

UNDP. (2005). **Water Governance: The Gender Dimension.** Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=2025>

Cette fiche d'information indique que l'amélioration des services d'eau et d'assainissement peut avoir un impact critique sur la future vie des femmes et des filles.

UNDP. (2006). **Energy for Women, Energy for the MDGs.** Extrait du World Wide Web: <http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=1659>

Cette fiche d'information explore la relation entre le sexe et l'énergie et souligne l'importance de garantir aux femmes l'accès aux services énergétiques, si les OMD doivent être atteints.

Référence	Description
UNDP. (2007). Fast Facts: UNDP and Climate Change . Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/index.cfm?module=Library&page=Document&DocumentID=6506	Explique les principaux domaines de collaboration du PNUD sur le changement climatique et la façon dont il soutient les pays en développement à: s'adapter au changement climatique et réduire la vulnérabilité; renforcer les capacités nationales et locales; promouvoir des conditions de marché favorables pour le développement durable et l'atténuation du changement climatique; mobiliser des ressources pour améliorer les mesures d'atténuation et d'adaptation; et promouvoir l'accès à l'énergie durable pour se conformer à la réalisation des OMD.

3. Portails et sites web

Nom du Site	Contenus
Programming Climate Change Adaptation http://www.undp.org/gef/adaptation/index.htm	Présente l'information la plus à jour sur les trois modalités de financement du FEM pour mener à bien les activités d'adaptation. Il fournit également des liens vers des ressources sur le changement climatique et l'adaptation et une synthèse générale du portefeuille des mesures d'adaptation du PNUD qui comprend des exemples de projets actuellement en cours d'exécution et de guides pour préparer les propositions.
African Network of Environment Journalists http://www.anej-media.org/home.html	Réseau africain des Journalistes de l'Environnement contient des liens vers des informations et des articles sur le changement climatique, à la fois dans le contexte africain et international.
Climate Alliance http://www.klimabuendnis.org/	L'Alliance pour le Climat est une initiative européenne portant sur le thème du changement climatique à partir de perspectives différentes, telles que les politiques internationales, l'action locale et les groupes autochtones. Le site Web contient beaucoup d'information sur le thème, ainsi que des références à d'autres sites d'intérêt.
Climate Change http://www.undp.org/climatechange/	La page du PNUD sur le changement climatique présente les dernières nouveautés, publications et initiatives du programme sur le thème.
Climate Crisis http://www.climatecrisis.net/	Le site officiel d'Al Gore qui a reçu un prix de l'Academy of Motion Picture Arts and Sciences des États-Unis pour le documentaire "An Inconvenient Truth". Il fournit des statistiques de base sur le changement climatique et les informations associées.
Climate for Change – Gender Equality and Climate Policy http://www.climateforchange.net/	Ce projet européen tente d'améliorer la participation des femmes à la prise de décision sur le changement climatique, en mettant l'accent sur le niveau local. Le travail entrepris avec des experts se traduit par la publication de <i>Climate for Change Toolkit</i> .
Climate Politics http://opendemocracy.net/	Donne accès à une collection d'articles réalisés par des représentants politique de haut niveau et des militants préoccupés par le changement climatique. Il comprend des sections sur les sciences et l'environnement, l'énergie créatrice et des villes sans carbone.
Development Gateway – Environment & Development http://topics.developmentgateway.org/environment/highlights/default/showMore.do	Dans sa section sur les thèmes clés, a une gamme d'articles sur le changement climatique ainsi que d'autres thèmes sur l'environnement et le développement.

Nom du Site

Contenus

DFID's Climate Change Resource Base

<http://www.dfid.gov.uk/pubs/files/climatechange/keysheetsindex.asp>

Dispose d'une excellente sélection de fiches d'information sur le changement climatique et la pauvreté. Contient également des documents sur le changement climatique, l'élaboration de politiques pour réduire la pauvreté, les effets régionaux du changement climatique et les accords internationaux pertinents

ENERGIA

<http://www.energia.org/>

Le Réseau international sur le genre et l'énergie durable contient beaucoup d'informations sur le genre et l'énergie, comprenant des articles académiques, des études de cas et des stratégies d'action.

Energy Saving Trust

<http://www.energysavingtrust.org.uk/>

Ce lien fournit un bref résumé des points clés sur le changement climatique. Il explique que le phénomène aura une plus grande menace pour les communautés en développement qui seront les plus touchées par ses effets.

Environment and Energy

<http://www.undp.org/energyandenvironment/gender.htm>

Le genre est une question transversale dans tous les travaux du PNUD. Le PNUD a reconnu que l'égalité de genre est au cœur du développement humain et des droits de l'Homme, car les inégalités entravent le progrès dans le développement humain, la réalisation des OMD, et la réalisation des droits de l'Homme internationalement reconnus.

European Environment Commission

<http://ec.europa.eu/environment/life/>

Soutient des projets environnementaux et des initiatives en Europe et dans les pays voisins. Contient des informations sur les politiques européennes et internationales, des études de cas et sur l'adaptation au changement climatique.

Genanet

<http://www.genanet.de/index.php?id=2&L=1>

Projet de l'organisation LIFE. Promeut la participation des femmes au développement de technologies écologiques et à des projets sur la conservation de l'environnement et l'équité; développe des concepts d'éducation et facilite les relations entre les hommes politiques, les féministes et les conservateurs.

Gender and Climate Change

<http://www.gencc.interconnection.org/>

Présente des informations de base sur la relation entre le genre et le changement climatique, y compris les thèmes de l'atténuation et de l'adaptation.

Gender and Disaster Network

<http://www.gdononline.org>

Le réseau Genre et Catastrophes est un projet d'éducation entrepris par les femmes et les hommes intéressés par les relations de genre dans le contexte des catastrophes.

Gender and Water Alliance

<http://www.genderandwater.org/>

Vise à promouvoir l'équité entre les sexes en termes d'accès et de gestion sûre des sources d'eau. Présente une large gamme d'informations et d'outils pour travailler sur le thème, ainsi que des études de cas, des projets et des politiques.

INSTRAW: Disaster Management and Mitigation

<http://www.un-instraw.org/en/index.php?option=content&task=category§ionid=6&id=52&Itemid=80>

Fournit des guides et des stratégies visant à intégrer la composante genre dans la gestion des risques et le changement climatique.

Intergovernmental Panel on Climate Change

<http://www.ipcc.ch/>

Présente des informations pertinentes sur les évaluations techniques, scientifiques et socio-économiques du changement climatique causé par les êtres humains. Comprend également des rapports techniques, principalement dirigés aux parties de la CCNUCC et de la communauté mondiale en général.

Nom du Site	Contenus
IUCN – Gender and Environment www.generoyambiente.org	Site spécialisé dans la mise en relation entre l'approche genre et l'environnement. Il présente un large éventail d'informations, incluant des articles sur le thème du genre et du changement climatique.
Latin America GENERA http://www.americalatinagenera.org	Une plate-forme de la connaissance promue par le PNUD pour favoriser l'équité entre les sexes dans la région d'Amérique latine. Elle rassemble des publications, des outils, des expériences de différents acteurs de la région (gouvernementaux, non gouvernementaux, agences du système des Nations Unies et des donateurs). Elle a développé une salle de classe virtuelle, des forums spéciaux et d'autres espaces d'enseignement / communication. Elle est une initiative conjointe avec le Bureau du PNUD pour la prévention des crises et le relèvement qui vise à intégrer une approche genre dans la gestion des risques. Pour ce faire, elle a proposé une première initiative qui conduirait à l'articulation de la connaissance et de la sensibilisation entre les deux domaines en formant une communauté virtuelle, en développant des cadres conceptuels, des outils méthodologiques et en développant des capacités internes et de contrepartie (virtuel).
Oxfam: Climate Change http://www.oxfam.org.uk/what_we_do/issues/climate_change/bp104_climate.htm	Contient d'excellentes informations relatives au changement climatique dans le monde entier, ainsi que des liens vers des publications qui traitent des questions de genre, de développement et du changement climatique.
Planet can't wait! womentoact.com http://www.womentoact.com/en/	Un réseau à travers lequel les femmes se sont engagées à prendre des mesures personnelles et professionnelles pour lutter contre les effets du changement climatique.
The Guardian's Climate Change Special Section http://www.guardian.co.uk/environment/climatechange	Donne accès à une intéressante collection d'articles sur le changement climatique, la popularité des marchés du carbone, promouvant le thème (soutien) et l'activisme. Contient des rapports spéciaux sur des études de cas.
The Pew Center on Global Climate Change http://www.pewclimate.org/	Fournit une grande quantité d'informations sur le changement climatique au niveau régional, national et international. Présente des informations relatives à la création de stratégies inter-sectorielles et des initiatives liées au changement climatique.
UNDP. Energy for Sustainable Development: Overview http://www.undp.org/energy/	En utilisant une approche intégrale du développement, le travail du PNUD contribue à créer des cadres politiques, à développer les capacités locales et à fournir une assistance technique pour élargir l'accès aux services énergétiques pour les plus démunis. Il répond en particulier à l'OMD 1: Réduire le nombre de personnes vivant dans la pauvreté.
UNEP http://www.unep.org/themes/climatechange/	Contient beaucoup d'informations scientifiques sur le changement climatique, ainsi que des informations sur les politiques internationales et les rapports officiels. Fournit des informations sur les mesures prises par le PNUE et son rôle en matière de changement climatique.
UN International Strategy for Disaster Reduction (ISDR) http://www.unisdr.org/	Cherche à construire des communautés qui sont davantage prêtes à affronter les catastrophes. Afin de réduire la perte de vies humaines, ainsi que les pertes sociales, économiques et environnementales, il encourage, en tant que composante intégrante du développement durable, la sensibilisation sur l'importance de la réduction des impacts des catastrophes.

Nom du Site

Contenus

United Nations System Portal on Climate Change

<http://www.un.org/climatechange/>

Contient des informations à jour sur le changement climatique par des organismes du système des Nations Unies. Il offre des détails et des nouvelles sur les conventions, les accords internationaux et les actions spécifiques de l'Organisation des Nations Unies sur le thème. Il donne également des liens vers des nouvelles, des articles et des événements internationaux sur le changement climatique.

WEDO

<http://www.wedo.org/>

Fournit de nombreux articles et beaucoup d'informations sur les thèmes du genre, du développement et des politiques mondiales. Contient également des informations sur des thèmes liés au changement climatique et au genre.

WECF

<http://www.wecf.de/>

Fait de grands efforts pour parvenir à un environnement sain pour tous. Il utilise le potentiel des femmes pour préserver l'environnement, la santé et l'économie. Les activités du WECF sont basées sur ses membres, hommes et femmes, et leurs points de vue et besoins individuels. Par conséquent, il met en œuvre des solutions locales et influence les politiques internationales. Ses rapports et ses documents peuvent être trouvés sur ce site.

Women's Environmental Network

www.wen.org.uk

Le réseau vise à éduquer, autonomiser et informer les femmes et les hommes qui sont préoccupés par l'environnement. Il organise également, dans la perspective des femmes, des campagnes d'information sur l'environnement et la santé.

4. Autres

Document

Description

Calisiti, N. (2007). **Peruanas bajo el temblor**. Artemisa noticias, from Pisco. 22 August, 2007. Extrait du World Wide Web: <http://www.artemisanoticias.com.ar/site/notas.asp?id=2&idnota=479>

Rapporte que ce sont surtout les femmes qui demandent que l'aide humanitaire soit équitablement réparti. Elles ont accompagné les sauveteurs à la recherche de corps et s'occupaient des enfants après le tremblement de terre qui a ravagé le Pérou en août 2007.

ENERGIA. (2005). **Gender, Energy and the MDGs**. Energy News, Vol. 8, issue 2, Dec. 2005. Extrait du World Wide Web: <http://www.energia.org/resources/newsletter/en-122005.pdf>

ÉNERGIE - Bulletin d'information du Réseau sur l'Energie et le Développement durable. Ce volume traite de thèmes sur le genre et l'énergie durable. Il présente deux études de cas et des analyses théoriques.

Falconi, C. (2006). **UNDP's Support for Climate Change Adaptation**. Latin America Regional Workshop on Adaptation, 18–20 April 2006, Lima, Peru. Extrait du World Wide Web: http://unfccc.int/files/adaptation/adverse_effects_and_response_measures_art_48/application/pdf/undps_support_for_climate_change_adaptation_-_cecilia_falconi_undp.pdf

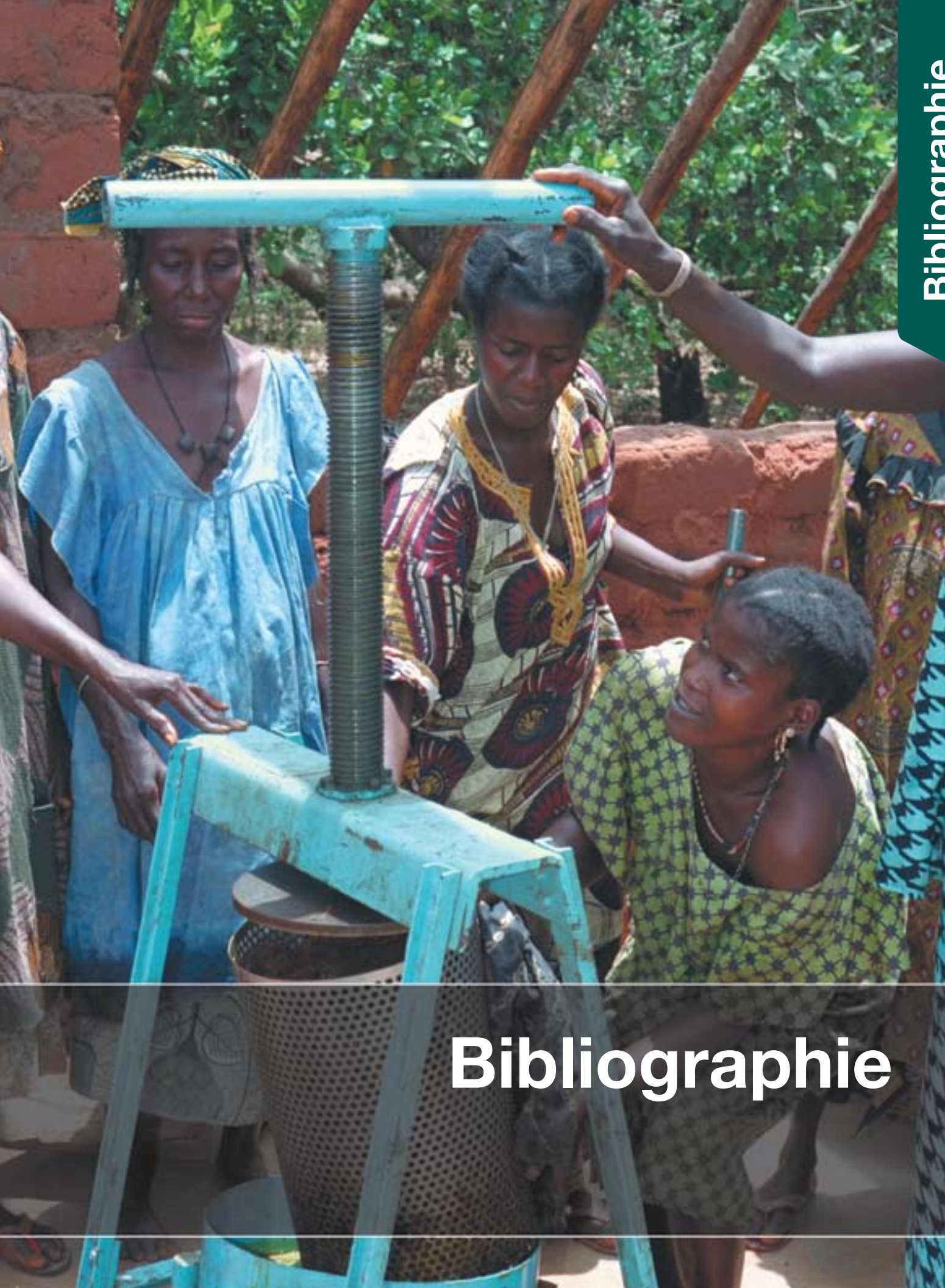
Rapporte que ce sont surtout les femmes qui demandent que l'aide humanitaire soit équitablement réparti. Elles ont accompagné les sauveteurs à la recherche de corps et s'occupaient des enfants après le tremblement de terre qui a ravagé le Pérou en août 2007.

OAS. (2006). **International Strategy for Disaster Reduction in Latin America and the Caribbean**. Extrait du World Wide Web: http://www.eird.org/esp/revista/no_13_2006/art16.htm

L'OEA a tenu et a présenté les résultats d'un atelier sur la gestion des catastrophes naturelles de la Première Réunion interaméricaine des ministres et hauts fonctionnaires chargés du développement durable.

Document	Description
Poverty-Environment Partnership. (2006). Linking Poverty Reduction and Water Management. Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=1580	Ce document décrit les différentes façons dont l'amélioration de la gestion de l'eau contribue à réduire la pauvreté.
Red Cross. (2007). Climate Change will take its heaviest toll on the poor and the vulnerable. Red Cross, Guayaquil. Information bulletin. Number 5, May 2007. Extrait du World Wide Web: http://www.ifrc.org/Docs/pubs/events/interamerican07/daily-bulletin-05-sp.pdf	Le bulletin explique que le plus grand impact du changement climatique sera ressenti par les populations pauvres et vulnérables, les femmes seront particulièrement touchées.
Röhr, U. (2006). Gender and climate change. Extrait du World Wide Web: http://www.wecf.de/cms/articles/2006/01/climatechange_docs.php	Présente cinq documents sur les questions relatives au genre et au changement climatique, dans le cadre de la CCNUCC COP 11/MOP1.
The World Bank. (2008). Gender and the Digital Divide Seminar Series. Disponible sur le World Wide Web au: http://web.worldbank.org/WBSITE/EXTERNAL/TOPICS/EXTGENDER/0,,contentMDK:20207786~menuPK:489311~pagePK:148956~piPK:216618~theSitePK:336868,00.html	La Banque mondiale a lancé les séminaires Genre et TIC en 2000. Grâce à ce programme, les praticiens, les décideurs politiques et les universitaires sont invités à discuter de l'impact des TIC sur les relations de genre, et des manières dont les TIC peuvent être utilisées pour surmonter les inégalités de genre. Cette page fournit des matériaux de présentation des séminaires, y compris des liens vers des enregistrements vidéo.
UNDP. (2006). The Gender and Water Alliance. Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=2028	La mission de l'Alliance Genre et Eau (GWA) est de promouvoir l'accès équitable des hommes et des femmes ainsi que la gestion d'une eau sûre et adéquate, pour l'approvisionnement domestique, l'assainissement, la sécurité alimentaire et la durabilité de l'environnement.
UNDP-Cap-Net. (2006). Why Gender Matters: A Tutorial for Water Managers. Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=1869	Le tutorial montre comment l'intégration des questions de genre rendra l'utilisation de l'eau plus efficace dans l'aide à soutenir l'environnement, ainsi que dans l'amélioration des prestations sociales et de l'équité en termes d'utilisation des ressources hydrauliques. Il contribuera également à renforcer la capacité d'inclure les questions de genre dans la formation et les programmes éducatifs. Il a été préparé conjointement par Cap-Net et GWA.
UNDP. (2007). Mother Earth: Women and Sustainable Land Management. Extrait du World Wide Web: http://www.undp.org/gef/05/documnts/publications/Women&SustLandManagement_web.pdf	Cette publication fait partie d'une série du PNUD qui inclue une perspective de genre. Il donne des orientations pratiques sur la façon d'inclure une perspective de genre dans la formulation de politiques de gestion durable des terres.
UNDP. (2007). Sustainable Land Management: The Why and How of Mainstreaming Gender in Sustainable Land Management. Extrait du World Wide Web: http://www.energyandenvironment.undp.org/undp/indexAction.cfm?module=Library&action=GetFile&DocumentAttachmentID=2322	Ce document fait partie d'une série de publications appelées <i>Gender Mainstreaming: A Key Driver of Development in Environment & Energy</i> . Ce guide explique l'importance d'une approche de genre dans l'élaboration des politiques et des programmes de gestion durable des terres.

Document	Description
Women's Environmental Network. (May 2007). Women's Manifesto on Climate Change. Women Demand More Action on Climate Change. Press release. Extrait du World Wide Web: http://www.wen.org.uk/general_pages/Newsitems/pr_manifest15.5.07.htm	Par le biais d'un manifeste lancé par deux organisations influentes de femmes, plus d'action est exigée pour traiter du changement climatique, plus de mesures pour réduire les émissions de CO₂ et une plus grande participation dans la prise de décision environnementale.



Bibliographie

Bibliographie

Module 1

Aguilar, L., Blanco, M. et Dankelman, I. (2006). *The Absence of Gender Equity in the Discussions on the International Regime on Access and Benefit Sharing*. Document pour discussion lors de la Huitième Réunion de la Conférence de Parties de la Convention sur Diversité Biologique. Suisse: UICN

Aguilar, L., Araujo, A., Duncan, P. et Umaña, M. (2007). *Lineamientos para incorporar la equidad y la igualdad de género en el acceso y distribución de los beneficios de la biodiversidad*. Document pour discussion dans l'Atelier de Genre et ABS. Costa Rica: UICN.

Convention sur Diversité Biologique (2008). *CDB Gender Plan of Action*. Disponible sur le site Internet: [UNEP/CBD/COP/9/INF/12/R.](http://www.unep.org/cbd/cop9/inf12/r.htm)

ECOSOC. (1997). *Annual Report*. EE UU: Nations Unies.

ECOSOC. (2005). *Resolution 2005/31: Mainstreaming a gender perspective into all policies and programmes in the United Nations system*. EE UU: Nations Unies.

Kabeer, N. (2003). *Gender Mainstreaming in Poverty Eradication and the Millennium Development Goals: A handbook for policy-makers and other stakeholders*. RU: Commonwealth Secretariat, International Development Research Centre, Canadian International Development Agency.

Neumayer, E. et Plümper, T. (2007). *The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981–2002*. Disponible sur le site internet: http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=874965.

OIT. (2008). *Séminaire: Même paye pour un travail de même valeur*. Chili.

Oxfam. (2007). *Millennium Development Goals Gender Quiz*. Disponible sur le site internet: http://www.oxfam.org.uk:80/generationwhy/do_something/campaigns/healthandeducation/quiz/index.htm.

PNUE. (2006). *Gender Plan of Action*. UICN/WEDO/PNUMA. Disponible sur le site internet: http://www.unep.org/civil_society/PDF_docs/Unep-Gender-Action-Plan-5Feb07.pdf.

Riquer, F. (1993). *Población y género*. Draft. Mexique: Consejo Nacional de Población (CONAPO). Brouillon

Social Watch. (2007). *Gender Equity Index 2007*. Disponible sur le site internet: http://www.socialwatch.org/en/avancesyRetrocesos/IEG_2008/images/img_full/exterior_eng_gde.gif.

Social Watch. (2008). *Gender Equity Index 2008*. Disponible sur le site internet: http://www.socialwatch.org/en/avancesyRetrocesos/IEG_2008/images/img_full/exterior_eng_gde.gif.

UNESCO. (2003). *UNESCO Gender Mainstreaming Implementation Framework 2002–2007*. Disponible sur le site internet: http://portal.unesco.org/en/ev.php-URL_ID=11340&URL_DO=DO_TOPIC&URL_SECTION=201.html.

USAID. (2007). *Glosario de género y salud*. Centro Nacional para el Desarrollo de la Mujer y la Familia. Disponible sur le site internet: <http://www.siscom.or.cr/cdp/proyecu/cuadernos/modulo1-2/cuad4/cuad4-3.html/>.

Module 2

Aguilar, L. (2008) *Del dicho al hecho...análisis sobre el estado de la transversalización de género en los principales Acuerdos Multilaterales sobre Medio Ambiente*. Disponible sur le site internet: http://www.generoyambiente.org/admin/admin_biblioteca/documentos/Del%20dicho%20al%20hecho%20H.pdf

Aguilar, L., Araujo, A., Kring, E., Quesada, A. et Zuñiga, P. (2008). *Guía: Recursos de género para el cambio climático*. Mexique: PNUD.

Convention sur Diversité Biologique (2008). *CDB Gender Plan of Action*. Disponible sur le site internet: [UNEP/CBD/COP/9/INF/12/R](http://www.unep.org/cbd/COP/9/INF/12/R).

EIRD (2005). *Hyogo Framework for Action 2005-2015: Building the Resilience of Nations and Communities to Disasters*. Conférence Mondiale pour la Réduction de Désastres du 18 au 22 janvier 2005, Kobe, Hyogo, Japon.

EIRD (2007) *Words Into Actions: A Guide for Implementing the Hyogo Framework*. Genève, Suisse: United Nations secretariat of the International Strategy for Disaster Reduction. Disponible sur le site internet: http://www.preventionweb.net/globalplatform/first-session/docs/Background_docs/Words_into_Action.pdf

Facio, A. (1996). "El Principio de Igualdad ante la Ley". En: Movimiento Manuela Ramos (1996) *Antología de Derechos Humanos de las Mujeres*. Lima, Pérou.

García, S. (1999). "Algunas consideraciones sobre la protección internacional de los derechos económicos, sociales y culturales de la mujer". En: Centro Integral de la Mujer, el Niño y el Joven (CIM). (1999) *Obra colectiva Mujer y Pobreza*. Argentine.

Knabe, F. et Poulsen, L. (2004). *How the Convention to Combat Desertification and Drought Has Promoted the Role of Women in Decision-Making*. Suisse: UICN.

Lambrou, Y. et Laub, R. (2004). *Gender Perspective in the Conventions on Biodiversity, Climate Change and Desertification*. Italie: FAO, Natural Resource Management and Environment Department.

Quesada-Aguilar, A. et Mata, G. (2008). *Gender and National Biodiversity Strategies and Action Plans (NBSAPs)*. Bulletin d'information UICN-CDB.

Tobin, B. et Aguilar, L. (2007). *Mainstreaming Gender Equality and Equity in ABS Governance*. Costa Rica: UICN

Tobin, B. (2007). *The Role of Customary Law in ABS and TK Governance: Perspectives from Andean and Pacific Island Countries*. Japon: UNU-IAS.

Module 3

Aguilar, L. [En impression]. *Climate Connection. Women and Climate Change: Vulnerabilities and Adaptive Capacities*. State of the World 2009.

Aguilar, L., Araujo, A. et Quesada-Aguilar, A. (2007). *Gender and climate change*. Fact sheet UICN. Suisse: UICN.

Cramer, W. (2006). "Air pollution and climate change both reduce Indian rice harvests". *Proceedings of the National Academy of Sciences* 103(52): 19609–19610.

Enarson, E. (1998). "Through Women's Eyes: A Gendered Research Agenda for Disaster Social Science". *Disasters* 22(2): 157–173.

FAO. (1994). *Afforestation initiative, Kakamega, Kenya*. Italie: FAO.

FAO. (2008). *Gender and Food Security: Agriculture*. Disponible sur le site internet: <http://www.fao.org/Gender/en/agri-e.htm>.

GIEC (2001). *Summary for Policymakers. Climate Change 2001: Impacts, Adaptation, and Vulnerability*. Report of Working Group II of the International Panel on Climate Change. Suisse: GIEC.

Ikeda, K. (1995). *Gender Differences in Human Loss and Vulnerability in Natural Disasters: A Case Study from Bangladesh*. *Indian Journal of Gender Studies*, Vol. 2, No. 2, 171-193. New Delhi, Inde: Sage Publications.

Kabeer, N. (2003). *Gender Mainstreaming in Poverty Eradication and the Millennium Development Goals: A handbook for policy-makers and other stakeholders*. RU: Commonwealth Secretariat, International Development Research Centre, Canadian International Development Agency.

Moser, C. et Satterthwaite, D. (2008). *Pre-poor Climate Change Adaptation in the Urban Centres of Low-and Middle-Income Countries*. *Workshop on Social Dimension of Climate Change*. EE UU: Banque Mondiale.

Nelson, V., Meadows, K., Cannon, T., Morton, J. et Martin, A. (2002). "Uncertain Predictions, Invisible Impacts, and the Need to Mainstream Gender in Climate Change Adaptations". *Gender & Development* 10(2): 51–59.

Neumayer, E. et Plümper, T. (2007). *The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981–2002*. Disponible sur le site internet: http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=874965.

OMS. (2008). *Malaria and pregnancy*. Tiré d'Internet: <http://www.who.int/malaria/pregnantwomenandinfants.html>.

Oxfam. (2005). *The tsunami's impact on women*. Disponible sur le site internet: http://www.oxfam.org/en/files/bn050326_tsunami_women/download.

Oxfam. (2007). *Millennium Development Goals Gender Quiz*. Disponible sur le site internet: http://www.oxfam.org.uk:80/generationwhy/do_something/campaigns/healthandeducation/quiz/index.htm.

Peterson, K. (2007). Reaching out to women when disaster strikes. Soroptimist White Paper. Disponible sur le site internet: http://www.soroptimist.org/sia/AM/Template.cfm?Section=White_Papers&Template=/CM/ContentDisplay.cfm&ContentID=4747.

PNUD. (2007). *Human Development Report 2007/2008. Fighting climate change: Human solidarity in a divided world*. EE UU: PNUD.

Stratégie et plan d'action national en matière de diversité biologique. (SPANB) de: Kenya (2000) et Liberia (2004). Disponible sur Internet en: <https://www.cbd.int/nbsap/search/>.

Sources pour le tableau 1:

Blanchiment des coraux:

Donner, S.D., Knutson, T.R. et Oppenheimer, M. (2007). "Model-based assessment of the role of human-induced climate change in the 2005 Caribbean coral bleaching event". *Proceedings of the National Academy of Sciences* 104(13): 5483–5488.

Participation des femmes dans le secteur tourisme:

Hemmati, M. (Ed.) (1999). *Gender & Tourism: Women's Employment and Participation in Tourism*. RU: Comité des Nations Unies pour l'Environnement et le Développement du Royaume Uni (UNED-RU).

Statistiques sur les sécheresses au Maroc:

Nelson, V., Meadows, K., Cannon, T., Morton, J. et Martin, A. (2002). "Uncertain Predictions, Invisible Impacts, and the Need to Mainstream Gender in Climate Change Adaptations". *Gender & Development* 10(2): 51–59.

Comparaison de décès entre hommes et femmes:

Neumayer, E. et Plümpner, T. (2007). "The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981–2002". *Annals of the Association of American Geographers* 97(3): 551–566.

Paludisme et cholera:

Rodo, X., Pascual, M., Fuchs, G., et Faruque, A. (2002). "ENSO and Cholera: A Non-stationary Link Related to Climate Change?" *Proceedings of the National Academy of Sciences* 99(20): 12901–06.

Zhou, G., Minakawa, N., Githeko, A.K. et Yang, G. (2004). "Association Between Climate Variability and Malaria Epidemics in the East African Highlands". *Proceedings of the National Academy of Sciences* 101(8): 2375–80.

Services médicaux et charge de travail :

Nelson, V., Meadows, K., Cannon, T., Morton, J. et Martin, A. (2002). "Uncertain Predictions, Invisible Impacts, and the Need to Mainstream Gender in Climate Change Adaptations". *Gender & Development* 10(2): 51–59.

Extinction d'espèces:

Thomas, C.D., Cameron, A., Green, R.E., Bakkenes, M., Beaumont, L.J., Collingham, Y., Erasmus, B.F.N., Ferreira de Siqueira, M., Grainger, A., Hannah, L., Hughes, L., Huntley, B., van Jaarsveld, A.S., Midgley, G.F., Miles, L., Ortega-Huerta, M.A., Peterson, A.T., Phillips, O.L. et Williams, S.E. (2004). "Extinction risk from climate change". *Nature* 427: 145–148.

Production agricole africaine diminuée:

Stige, L.C., Stave, J., Chan, K.-S., Ciannelli, L., Pettorelli, N., Glantz, M., Herren, H.R. y Stenseth, N.C. (2006). "The effect of climate variation on agro-pastoral production in Africa". *Proceedings of the National Academy of Sciences* 103(9): 3049–3053.

Production de récoltes de femmes rurales:

FAO. (2008). *Gender and Food Security: Agriculture*. Disponible sur le site internet: <http://www.fao.org/Gender/en/agri-e.htm>.

Changements dans les récoltes en rapport avec le climat:

FAO. (s.d.). *Gender and food security*. Synthesis report of regional documents: Africa, Asia and Pacific, Europe, Near East, Latin America. Disponible sur le site internet: <http://www.fao.org/docrep/X0198E/X0198E00.htm>.

Module 4

Aguilar, L., Araujo, A., Kring, E., Quesada, A. et Zúñiga, P. (2008). *Guía: Recursos de género para el cambio climático*. Mexique: PNUD.

Anderson, C. (2002). *Gender Matters: implications for climate variability and climate change and for disaster management in the Pacific islands*. Tiré d'internet: <http://www.gencc.interconnection.org/resources.htm>

Bradshaw, S. (2004). *Socio-economic Impacts of Natural Disasters: a Gender Analysis*. Santiago du Chili: Nations Unies.

Brody, J., Demetriades, J. et Esplen, E. (2008). *Gender and climate change: mapping the linkages. A scoping study on knowledge and gaps*. RU: Prepared for the UK Department for International Development by BRIDGE, Institute of Development Studies (IDS).

Burón, C. (2007). *Gestión de riesgo: Una nueva visión de los desastres*. Disponible sur le site internet: <http://www.sld.cu/sitios/desastres/n3.php?p=administración>

Cannon, T. (2002). "Gender and climate hazards in Bangladesh". *Gender & Development* 10(2): 45–50.

CIDA (s.d.). *Coastal zone management & equality between women and men*. Disponible sur le site internet: [http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/\\$file/12zones.pdf](http://www.acdi-cida.gc.ca/INET/IMAGES.NSF/vLUIImages/Policy/$file/12zones.pdf)

Convention sur la Diversité Biologique. (2007). *International Day for Biological Diversity: Climate Change and Biological Diversity*. Secrétariat de la Convention sur la Diversité Biologique.

Dankelman, I. (2008). *Mainstreaming gender in climate change policies: urgencies, challenges and perspectives*. Document présenté lors du Troisième Congrès Mondial de Femmes en Politique et Gouvernance du Changement Climatique, organisé par CAPWIP. Philippines.

Davis, I., Peiris De Costa, K., Alam, K., Ariyabandu, M.M., Bhatt, M.R., Schneider-Sliwa, R. et Balsari, S. (2005). *Tsunami, Gender, and Recovery: Special Issue for International Day for Disaster Risk Reduction*. South Asia Disasters.

Donner, S.D., Knutson, T.R. et Oppenheimer, M. (2007). "Model-based assessment of the role of human-induced climate change in the 2005 Caribbean coral bleaching event". *Proceedings of the National Academy of Sciences* 104(13): 5483–5488.

Duncan, K. (2007). "Global Climate Change and Women's Health". In *Women & Environments International Magazine*. Toronto: WEI. Disponible sur le site internet: www.redorbit.com/news/health/890479/global_climate_change_and_womens_health/index.html

EIRD. (2008). *Gender Perspectives: Integrating Disaster Risk Reduction into Climate Change Adaptation: Good Practices and Lessons Learned*. Genève: EIRD.

Enarson, E. (2000). *Gender and Natural Disasters*. IPCRR Working Paper no.1. Organisation Internationale du Travail. Disponible sur le site internet: <http://www.ilo.org/public/english/employment/recon/crisis/publ/index.htm>

Enarson, E., Meyreles, L., González, M., Hearn Morrow, B., Mullings, A. et Soares, A. (2003). *Working with women at risk: practical guidelines for assessing local disaster risk*. International Hurricane Research Centre, Florida International University. EE UU.

FAO. (1999). *Gender Dimensions in Biodiversity Management and Food Security: Policy and Programme Strategies for Asia*. India: FAO Regional Technical Consultation.

FAO. (2000). *Gender and nutrition*. Disponible sur le site internet: http://www.fao.org/sd/2001/PE0703a_en.htm

FAO. (2007). *Gender and Food Security: Agriculture*. Disponible sur le site internet: <http://www.fao.org/Gender/en/agri-e.htm>

Gault, B., Hartmann H., Jones-DeWeever A., Misha Werschkul M. et Erica Williams (2005). *The Women of New Orleans and the Gulf Coast: Multiple Disadvantages and Key Assets for Recovery*. Part I: Poverty, Race, Gender, and Class. Institute for Women's Policy Research. Disponible sur le site internet: <http://www.iwpr.org/pdf/D464.pdf>

Gender and Disaster Network. (2005). Disponible sur le site internet: <http://www.gdnonline.org/index.php>

GIEC. (2001). *Summary for Policymakers. Climate Change 2001: Impacts, Adaptation, and Vulnerability*. Report of Working Group II of the International Panel on Climate Change. Suisse: GIEC.

GIEC. (2007). *Summary for Policymakers*. In: *Climate Change 2007: The Physical Science Basis. Contribution of Working Group I to the Fourth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (Solomon, S., Qin, D., Manning, M., Chen, Z., Marquis, M., Averyt, K.B., Tignor, M. et Miller, H.L. (eds.)). Cambridge, RU y New York, EE UU: Cambridge University Press.

Gomáriz, E. (1999). *Género y desastres. Introducción conceptual y criterios operativos*. Fundación Género y Sociedad. Costa Rica.

GTZ y OSS. (2007). *Climate change adaptation and fight against desertification*. Introductory note No.1. Tunisie.

Ikeda, K. (1995). "Gender Differences in Human Loss and Vulnerability in Natural Disasters: A Case Study from Bangladesh". *Indian Journal of Gender Studies*, Vol. 2, No. 2, 171-193. New Delhi, Inde: Sage Publications.

Institute for Women's Policy Research. (2006). *The Women of New Orleans and the Gulf Coast: Multiple Disadvantages and Key Assets for Recovery*. Gender, Race, and Class in the Labour Market. Part II of a 2-Part Series. Williams, E. et al. Disponible sur le site internet: <http://www.iwpr.org/pdf/D465.pdf>

Katwikirize, S. (2002). *Understanding resettlement capacities and vulnerabilities of displaced male and female headed households: A case of three camps in northern Uganda*. World Vision Uganda, Cranfield University and the Gender and Disaster Network. Disponible sur le site internet: <http://www.ssri.hawaii.edu/research/GDWwebsite/pdf/Katwikirize.pdf>

Kinoti, K. (2008). *Natural Disaster Reduction: Lessons on Empowering Women*. AWID. Disponible sur le site internet: <http://www.awid.org/eng/Issues-and-Analysis/Library/Natural-Disaster-Reduction-Lessons-on-Empowering-Women2>

Lara, S. (2004). *Fact Sheet: Millennium Development Goals, Gender Makes the Difference*. UICN.

MAAS. 2004. *Devastating Floods hit Bangladesh. Looking for help from NGOs*. Disponible sur le site internet: <http://www.undpi.org/index.php?name=News&file=article&sid=146>

Mehta, Manjari. (2007). *Gender matters lessons for disaster risk reduction in South Asia*. International Centre for Integrated Mountain Development. Disponible sur le site internet: <http://www.gdnonline.org/resources/Gender&disaster-preparedness/CIMOD.pdf>

Meyreles, L. (2000). *Huracán Georges en la República Dominicana: Sociedad civil y participación local*. Asociación de Investigación y Estudios Sociales (ASIES). Guatemala.

Meyreles, L. (2003). *Community profiles*. Working with women at risk. Document sans publier.

Meyreles, L. (2004). *República Dominicana y riesgo a desastres: Procesos de degradación y vulnerabilidades*. Manuscript. FLACSO. République Dominicaine.

Neumayer, E. et Plümper, T. (2007). *The Gendered Nature of Natural Disasters: The Impact of Catastrophic Events on the Gender Gap in Life Expectancy, 1981–2002*. Disponible sur le site internet: http://papers.ssrn.com/sol3/papers.cfm?abstract_id=874965.

OMS (2003). *Climate change and human health – Risks and responses*. Disponible sur le site internet: <http://www.who.int/globalchange/climate/en/ccSCREEN.pdf>

Oslo Policy Forum Report. (2008). *Changing the Way We Develop: Dealing with Disasters and Climate Change*. Norwegian Ministry of Foreign Affairs, Prevention Consortium and UNDP. Norvège.

Oxfam. (2005). *The tsunami's impact on women*. Disponible sur le site internet: http://www.oxfam.org/en/files/bn050326_tsunami_women/download.

Oxfam. (2008). *Sahena, The Voice of Climate Change*. Disponible sur le site internet: www.oxfam.org.uk/applications/blogs/campaigners/2008/03/sahena_the_voice_of_climate_ch.html

Panitchpakdi S. (2008). *Statement by Secretary-General of UNCTAD*. Troisième Congrès Mondial des Femmes dans les Domaines Politique et Gouvernance en Genre et Changement Climatique et Réduction du Risque de Désastre. Philippines.

Peterson, K. (2007). *Reaching out to women when disaster strikes*. Soroptimist White Paper. Disponible sur le site internet: http://www.soroptimist.org/sia/AM/Template.cfm?Section=White_Papers&Template=/CM/ContentDisplay.cfm&ContentID=4747.

Pirard, P., Vandentorren, S., Pascal, M., Laaidi, K., Le Tertre, A., Cassadou, S. et Ledrans, M. (2005). *Summary of the Mortality Impact*. Assessment of the 2003 Heat Wave in France. Euro Surveill. 2005. 10 (7):153-6. Disponible sur le site internet: <http://www.eurosurveillance.org/em/v10n07/1007-224.asp>

PNUD. (2007). Human Development Report 2007/2008. Fighting climate change: Human solidarity in a divided world. EE UU: PNUD.

République Dominicaine, Secrétariat Technique de la Présidence et Banque Interaméricain de Développement. (2001). *Los desastres ocurridos en la República Dominicana 1966-2000*. Ingeniar LTDA- LA RED-ICF Consulting. Saint Domingue.

Sánchez del Valle, R. (2000). *Local risk management in Central America. Lessons learnt from the FEMID project*. Disponible sur le site internet: <http://www.crid.or.cr/digitalizacion/pdf/spa/doc12912/doc12912-9.pdf>

Thullier, W. (2007). "Climate Change and the Ecologist", en: *Nature* 448/2: 550-552. EE UU.

Turner, T. et Brownhill, L. (2006). *Nigerian Commoners' Gifts to Humanity: Climate Justice and the Abuja Declaration for Energy Sovereignty*: Centre for Civil Society.

Wilches-Chaux, G. (1998). *Auge, caída y levantada de Felipe Pinillo, mecánico y soldador o Yo voy a correr el riesgo*. LA RED-ITDG. Pérou.

Williams, E., Sorokina, O, Jones-DeWeever, A. et Hartmann, H. (2006). *The Women of New Orleans and the Gulf Coast: Multiple Disadvantages and Key Assets for Recovery*. Part II: Poverty, Race, Gender, and Class in the Labour Market.

Wisner, et al. (2006). "Run tell your neighbor! Hurricane warning in the Caribbean". In: *World Disasters Report 2005*. International Federation of Red Cross and Red Crescent Societies. Genève, Suisse.

Women's Environment and Development Organization (WEDO), ABANTU for Development in Ghana, ActionAid Bangladesh and ENDA Senegal. (2008). *Gender, Climate Change and Human Security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal*. Disponible sur le site internet: <http://www.wedo.org/files/HSN%20Study%20Final%20May%202020,%202008.pdf>.

Module 5

Aboh, C.L. & Akpabio, I. A. (2009). Gender and Analysis of Common Agroforestry Practices in Akwa Ibom State, Nigeria. *Agricultural Journal* 3 (3):185-189.

Agarwal, B. (2002). "Participatory Exclusions, Community Forestry, and Gender: An Analysis for South Asia and a Conceptual Framework". *World Development* 29(10): 1623–1648.

Aguilar, L., Araujo, A. et Quesada-Aguilar, A. (2007). *Reforestation, Afforestation, Deforestation, Climate Change and Gender*. Fact Sheet. Costa Rica: UICN.

Aguilar, L., Araujo, A., Kring, E., Quesada, A. et Zúñiga, P (2008). *Guía: Recursos de género para el cambio climático*. Mexique: UNDP.

Bala, G., Caldeira, K., Wickett, M., Phillips, T.J., Lobell, D.B., Delire, C. et Mirin, A. (2007). "Combined climate and carbon-cycle effects of large-scale deforestation". *Proceedings of the National Academy of Science* 104(16): 6550–6555.

Banque Mondiale. (2009). *Gender and Agriculture Sourcebook*. Washington: Banque Mondiale.

Brody, A., Demetriades, J. et Esplen, E. (2008). *Gender and climate change: mapping the linkages*. RU: BRIDGE, Institute of Development Studies (IDS).

CCBA. (2005). *Climate Community and Biodiversity Project Design Standards (First Edition)*. EE UU: CCBA.

CDD. (2007). *Chairman's Summary: Fifteenth Session of the Commission on Sustainable Development*. Disponible sur le site internet: http://www.un.org/esa/sustdev/csd/csd15/documents/chair_summary.pdf.

Drexhage, J. (2006). *Climate Change Situation Analysis*. Suisse: UICN-IISD.

ENERGIA. (2007). *Where Energy is Women's Business: National and Regional Reports from Africa, Asia, Latin America and the Pacific*. Disponible sur le site internet: http://www.energia.org/csd_book.html.

GIEC [Core Writing Team, Houghton J. T., Ding Y., Griggs D.J., Noguer M., Trenberth, K., van der Linden, X. Dai, K. Maskell, et C.A. Johnson (eds.)]. (2001). *Climate change 2001: The Scientific Basis*. Part of the contribution of Working Group I to the Third Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change (IPCC). Cambridge University Press, Cambridge, RU y NY, EE UU, 881 pp.

Hemmati, M. (2008). *Gender perspectives on climate change. Interactive expert panel on the theme*. Commission de la Condition de la femme des Nations Unies, 52^e Séance, 25 février au 7 mars 2008. New York.

Johnsson-Latham, G. (2007). *A Study on Gender Equality as a Prerequisite for Sustainable Development*. Sweden: The Environment Advisory Council, Ministry of the Environment.

Joshi, G. (2007). *The Chipko movement and women*. People's Union for Civil Liberties. Disponible sur le site internet: www.pucl.org/from-archives/Gender/chipko.htm.

Maathai, W. (2008). *Wangari Maathai on climate change. The Green Belt Movement*. Disponible sur le site internet: <http://greenbeltmovement.org/c.php?id=17>.

OCDE. (2008a). *Promoting Sustainable Consumption: Good practices in OECD Countries*. France: OCDE.

OCDE. (2008b). *Environmental Policy and Household Behaviour: Evidence in the Areas of Energy, Food, Transport, Waste and Water*. France: OCDE.

PNUD. (2007). *Gender Mainstreaming in Environment and Energy: Training Manual*. Disponible sur le site internet: <http://www.undp.org:80/energyandenvironment/gender.htm>.

PNUD et ENERGIA. (2004). *Gender and Energy for Sustainable Development: A Toolkit and Resource Guide*. Disponible sur le site internet: www.undp.org/energy/genenergykit/genderengtoolkit.pdf.

PNUE. (2007). *The fourth Global Environment Outlook: environment for development (GEO-4)*. Kenya: PNUE.

Wamukonya, N. et Skutsch, M. (2002). "Gender Angle to the Climate Change Negotiations". *Energy and Environment* 13(1): 115–124.

Women's Environmental Network and National Federation of Women's Institutes. (2007). *Women's Manifesto on Climate Change*. Disponible sur le site internet: http://www.wen.org.uk/general_pages/reports/manifesto.pdf.

Worldwatch Institute. (2008). *The State of Consumption Today*. Disponible sur le site internet: <http://www.worldwatch.org/node/810>.

Module 6

Banque Mondiale. (2004). *Engendering Information & Communication Technologies*. Gender and Development Group, and Global Information and Communication Technologies Department. Disponible sur le site internet: <http://siteresources.worldbank.org/INTGENDER/Seminar-Series/20260878/ictbrochure.pdf>

Banque Mondiale (2004). *Module III. Integrating gender into development projects. Learning Case I*. Disponible sur le site internet: <http://info.worldbank.org/etools/docs/library/192862/Module3/cases/M3LC1AgriculturalKnowledge.pdf>.

Clancy, J., Oparaocha, S. et Roher, U. (2004). "Gender Equity and Renewable Energies". Thematic background paper for International Conference for Renewable Energies, Bonn, Alemaniam.

CMNUCC. (s.d.). Fact sheet on technology. Disponible sur le site internet: http://unfccc.int/files/press/backgrounders/application/pdf/fact_sheet_on_technology.pdf.

Culley, M. et Angelique, H. (2003). "Women's gendered experiences as long-term Three Mile Island activists". *Gender and Society* 17(3 – June 2003): 445–61.

Gurumurthy, A. (2005). *Empowering Women: Promoting skill transfer through ICTs. Paper presented in One World South Asia Fourth Annual Regional Meeting*. Disponible sur le site internet: http://www.i4donline.net/march05/empowering_full.asp

Karlsson, G. (2008). "Engaging women in small-scale production of biofuels for rural energy". Presentation summary for Stockholm Environment Institute side event at WIREC: North-South-South Forum on Biofuels, Climate and Sustainable Development. ENERGIA. Disponible sur le site internet: http://www.energia.org/pubs/papers/2008_karlsson_sei-wirec_pres-sum.pdf.

Makhabane, T. (2002). "Promoting the role of women in sustainable energy development in Africa, networking and capacity-building". *Gender & Development Journal*. 10(2), 84-91.

Narayan, D. (1995). *Contribution of People's Participation: Evidence from 121 Rural Water Supply Projects*. Banque Mondiale, Washington, D.C.

Ndiaye, G. (2007). *Impact du Changement Climatique sur les Ressources en Eau du Sénégal*. Sénégal.

Roehr, U. (2001). "Gender and Energy in the North". Background paper for the Expert Workshop, Gender Perspectives for Earth Summit 2002: Energy, Transport, Information for Decision-Making. Berlin, Allemagne.

Rossi, A. et Lambrou, Y. (2008). *Gender and equity issues in liquid biofuels production. Minimizing the risks to maximize the opportunities*. Italie: FAO.

Sathaye, J. (2002). *Climate change mitigation: barriers, opportunities and technology transfer*. USA: Lawrence Berkeley National Laboratory, University of California. Disponible sur le site internet: <http://72.14.205.104/search?q=cache:vODISqDFQJAJ:ies.lbl.gov/ppt/ccmbott.pdf+what+are+climate+change+mitigation+technologies&hl=en&ct=clnk&cd=9>.

Wamukonja, N. y Skutch, M. (2001). "Is there a gender angle to the climate change negotiations?" Elaboré pour ENERGIA pour sa distribution lors de la CSD-9, New York, 16 au 27 avril. Disponible sur le site internet: http://www.energia.org/pubs/papers/wamukonya_skutsch.pdf.

Women's Environment and Development Organization (WEDO), ABANTU for Development in Ghana, ActionAid Bangladesh and ENDA in Senegal. (2008). *Gender, Climate Change and Human Security: Lessons from Bangladesh, Ghana and Senegal*. Disponible sur le site internet: <http://www.wedo.org/files/HSN%20Study%20Final%20May%202020,%202008.pdf>.

Women for Climate Justice. (2007). Press release. December 7, 2007, COP13-Bali, Indonésie.

Module 7

Brody, A., Demetriades, J. et Esplen, E. (2008). *Gender and climate change: mapping the linkages*. BRIDGE-Institute of Development Studies. United Kingdom. Disponible sur le site internet: http://www.bridge.ids.ac.uk/bridge/reports/Climate_Change_DFID.pdf

GCCA. (2008). *Gender and Climate Change Workshop Report*. 19 au 20 novembre. New York.

GenderCC Network – Women for Climate Justice. (2007). *Gender: Missing Links in Financing Climate Change Adaptation and Mitigation*. Unpublished position paper presented at the UNFCCC Cop 13. Bali, Indonésie. Disponible sur le site internet: http://www.gendercc.net/fileadmin/inhalte/Dokumente/UNFCCC_conferences/gender_cc_financing_positionpaper_bali_final.pdf

Nations Unies. (2007). *51st session of the United Nations Commission on the Status of Women*. 26 February to 9 March 2007. Informal expert panel: Financing for gender equality and the empowerment of women. Moderator's Summary. New York, EE UU.

Perlata, A. (2008). *Gender and Climate Change Finance - A Case study from the Philippines*. WEDO. New York, EE UU.

Skutsch, M. (2004). CDM et LULUCF: what's in it for women? A note for the Gender and Climate Change Network. Pays Bas. Disponible sur le site internet: <http://www.gencc.interconnection.org/skutsch2004.pdf>

Srabani, R. (2008). *Women's Expertise Key to Rolling Back Deserts*. Inter Press Service, September 27. Disponible sur le site internet: <http://ipsnews.net/news.asp?idnews=34899>

Tirpak, D., Gupta, S., Perczyk, D. et Thioye, M. (2008). *National policies and their linkages to negotiations over a future international climate change agreement*. An Environment & Energy Group Publication. PNUD. New York, EE UU.

Turrall, S. (2006). *Learning from the Renewable Natural Resources Research Strategy* (adapted from Bennett, E 2005 Gender and the DFID RNRRS: A Synthesis), RU: DFID.

